



Document de référence relatif à l'exercice 2019, au premier semestre et au troisième trimestre 2020

Organisme Conseil Crédit du Maroc S.A.



ENREGISTREMENT DE L'AUTORITE MAROCAINE DU MARCHE DES CAPITAUX (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 29/12/2020 sous la référence EN/EM/033/2020.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôts est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de CD enregistrée par l'AMMC en date du 27/12/2019, sous la référence EN/EM/025/2019 et disponible sur le lien suivant : https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/20191227 - note relative au programme cd.pdf



Avertissement

Enregistrement du Document de Référence

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisation ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations et rectifications.



Abréviations

AGO	Assemblée Générale Ordinaire		
ALM	Asset Liabilities Management		
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux		
AWB	Attijariwafa Bank		
BAM	Bank Al-Maghrib		
ВСР	Banque Centrale Populaire		
BDT	Bons du Trésor		
BMCE	Banque Marocaine du Commerce Extérieur		
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie		
BNR	Bénéfice Net Réel		
BNS	Bénéfice Net Simplifié		
BRD	Banque de Réseau et de Détail		
BVC	Bourse de Casablanca		
CAM	Crédit Agricole du Maroc		
CARS	Crédit Agricole Renforcement Sécurité		
CBS	Core Banking System		
CDD	Contrat à durée déterminée		
CDI	Contrat à durée indéterminée		
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion		
CDM	Crédit du Maroc		
CDMA	Crédit du Maroc Assurance		
CDMC	Crédit du Maroc Capital		
CDMLF	Crédit du Maroc Leasing & Factoring		
CDMP	Crédit du Maroc Patrimoine		
CDMOS	Crédit du Maroc Offshore		
CIC	Crédit Industriel et Commercial		
СІН	Crédit Immobilier et Hôtelier		
CISO	Chief Information Security Officer		
СРС	Comptes Produits et Charges		
CES	Créances en Souffrance		
CGEM	Confédération Générale des Entreprises du Maroc		
СР	Capitaux Propres		



CS	Conseil de Surveillance
DEA	Diplôme d'Etudes Approfondies
DGA	Directeur Général Adjoint
DGI	Direction Générale des Impôts
Ets	Etablissement
FCP	Fonds Commun de Placement
FPCT	Fonds de Placements Collectifs en Titrisation
FPN	Fonds Propres Nets
FTA	First Time Adoption (Première application)
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HQLA	High-Quality Liquid Assets
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IS	Impôt sur les Sociétés
K	Milliers
LCR	Liquidity Coverage Ratio
M	Millions
MAD	Dirhams Marocain
Mrds	Milliards
NAP	Nouvelles Activités et Produits
Nb	Nombre
ND	Non Disponible
OPCI	Organismes de Placements Collectifs Immobiliers
OPCVM	Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
PAP	Programme d'Amélioration de la Production informatique
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PCEC	Plan Comptable des Établissements de Crédit
PNB	Produit Net Bancaire
PNP	Prêts Non Productifs
PNU	Part Non Utilisée
Pt(s)	Point(s)
RBE	Résultat Brut d'Exploitation
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Asset



ROE	Return On Equity
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
SA	Société Anonyme
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SI	Système d'Information
SIFIM	Société Immobilière et Financière Marocaine
SIRH	Système d'Information Ressources Humaines
SRM	Senior Relationship Manager
TCN	Titres de créances négociables
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain
VAR	Variation



Définitions

Banque Offshore

La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, promulguée par le Dahir n°1-91-131 du 21 Chaabane 1412 (26 février 1992) et publiée au B.O. n° 4142 du 18 mars 1992, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.

On entend par banque offshore:

- toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :
 - exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;
 - effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change.
- toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.

Certificats de dépôts standards

Titres de créances négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération sont définies à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée. Les intérêts sont perçus à l'échéance.

Certificats de dépôts structurés

Titres de créance négociables émis par les établissements de crédit, dont les modalités de rémunération dépendent d'un taux défini à la souscription du certificat de dépôt en fonction de sa durée en plus de la performance d'un sous-jacent.

Emetteur / Société

Fait référence à Crédit du Maroc.



Sommaire

	réviations	
	finitions	
Son	nmaire	7
Section	n I - Attestations et coordonnées	9
1.	Le Président du Directoire	
2.	Les Commissaires aux Compte	
3.	Le Conseiller financier	
4.	Responsable de l'Information et de la Communication Financière	
5.	Agences de Notation	15
Sectio	n II - Présentation du Crédit du Maroc	
1.	Renseignements à caractère général	17
2.	Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc	19
2.1.	. Composition du capital	19
2.2.	. Historique du capital social de Crédit du Maroc	19
2.3.	. Actionnariat du Crédit du Maroc	20
2.4.	. Endettement	24
Section	n III - Gouvernance du Crédit du Maroc	36
1.	Assemblée d'actionnaires	27
2.	Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc	
2. 3.	Les organes de direction	
3.	Les organes de direction	
Section	n IV - Activité du Crédit du Maroc	
1.	Historique du Crédit du Maroc	78
2.	Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole	
3.	Filiales du Crédit du Maroc	
4.	Marché bancaire marocain	108
5.	Activité du Crédit du Maroc	121
6.	Evolution des indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc en chiffres	138
Section	n V - Informations Environnementales et sociales	148
1.	Approche RSE	140
2.	Capital humain	
	•	
Sectio	n VI - Stratégie d'investissement et moyens techniques	
1.	Stratégie de développement	164
Sectio	n VII - Situation Financière du Crédit du Maroc – Comptes Consolidés IFRS	174
1.	Indicateurs financiers consolidés du Crédit du Maroc	
2.	Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes	176
3.	Principaux faits marquants	182
4.	Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS	187
Section	n VIII - Analyse du bilan et du Compte de résultat au S1 2020	227
1.	Informations financières consolidées au titre du premier semestre 2020	228
2.	Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes	
3.	Faits marquants au S1 2020.	
4.	Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés IFRS	
	n IX - Analyse du bilan et du Compte de résultat au T3 2020	
1.	Informations financières consolidées au titre du T3 2020	
2.	Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes	
3.	Périmètre de consolidation	
4.	Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés au T3 2020	258



Sectio	n X - Perspectives	262
1.	Principales orientations stratégiques du Crédit du Maroc	263
2.	Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc	
3.	Prévisions chiffrées	266
Sectio	n XI - Faits Exceptionnels	267
1.	Provisions pour risques généraux	268
2.	Donation au fonds de solidarité Covid-19	268
Sectio	n XII - Litiges et Affaires contentieuses	269
Sectio	n XIII - Facteurs de risque	271
1.	Risque de marché	272
2.	Risque ALM	
3.	Risque de crédit ou de contrepartie	
4.	Risque de solvabilité	
5.	Risque concurrentiel	
6.	Risque relatif à la dépendance structurelle des marges d'intermédiation	282
7.	Risque lié au lancement d'une nouvelle activité	282
8.	Risque opérationnel	
Sectio	n XIV - Annexes	285



Section I - ATTESTATIONS ET COORDONNÉES



1. Le Président du Directoire

1.1 Identité

Dénomination ou Raison sociale Crédit du Maroc

Représentant légal M. Bernard MUSELET

Fonction Président du Directoire

Adresse 48-58 Boulevard Mohamed V, Casablanca

Numéro de téléphone 05.22.47.74.25

Adresse électronique Bernard.Muselet@ca-cdm.ma

1.2 Attestation du Président du Directoire sur le document de référence relatif à l'exercice 2019, au 1^{er} semestre et au 30 septembre 2020

Monsieur Bernard Muselet, Président du Directoire, atteste que les données du présent document de référence dont j'assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives du Crédit du Maroc. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Bernard MUSELET Président du Directoire CREDIT DU MAROC



2. Les Commissaires aux Compte

2.1 Identité des Commissaires aux Comptes du Crédit du Maroc

Dénomination ou raison sociale PwC Maroc

Représentant légal Leila SIJELMASSI

Fonction Associée

Adresse Lot 57, Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa, 20220 Hay Hassani

Casablanca

 Numéro de téléphone
 (0)5 22 99 98 00

 Numéro de fax
 (0)5 22 23 88 70

Adresse électronique <u>leila.sijelmassi. ma.pwc.com</u>

Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle 2014

Date de renouvellement du mandat 27 Mars 2020

Date d'expiration du mandat actuel AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022

Raison sociale Mazars

Représentant légal Abdou SOULEYE DIOP

Fonction Associé

Adresse 101, Bd Abdelmoumen - 20360 Casablanca

Numéro de téléphone 05.22.42.34.23 Numéro de télécopieur 05.22.42.34.00

Adresse électronique <u>abdou.diop@mazars.ma</u>

Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle 2017

Date de renouvellement du mandat 27 Mars 2020

Date d'expiration du mandat actuel AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022



2.2 Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et de consolidés en normes IFRS du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ainsi qu'aux situations intermédiaires des comptes sociaux et consolidés en normes IAS/IFRS arrêtées au 30 juin 2019, au 30 juin 2020, au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2020

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux du Crédit du Maroc tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019;
- Les états de synthèse annuels consolidés selon les normes IAS/IFRS tels qu'audités par nos soins au titre des exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019.
- Les situations intermédiaires des comptes sociaux arrêtés au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins;
- Les situations intermédiaires des comptes consolidés en normes IAS/IFRS arrêtées au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins ;
- Les situations intermédiaires des comptes sociaux arrêtées au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2020, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins ;
- Les situations intermédiaires des comptes consolidés en normes IFRS arrêtées au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2020, ayant fait l'objet d'un examen limité par nos soins.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé Mazars Audit et Conseil Abdou SOULEYE DIOP Associé



3. <u>Le Conseiller financier</u>

3.1 Identité du conseiller financier

Organisme conseil Crédit du Maroc

Représentant Abderrahman BENNIS

Fonction Directeur Développement Corporate

Adresse 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca

Numéro de téléphone 05.22.47.70.44

Adresse électronique <u>abderrahman.bennis@ca-cdm.ma</u>



3.2 Attestation de l'organisme conseil sur le document de référence relatif à l'exercice 2019, au 30 juin 2020 et au 30 septembre 2020

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse des éléments juridiques, comptables, fiscaux et financiers ainsi que l'analyse de l'environnement économique et financier du Crédit du Maroc.

Le contenu de ce Document de Référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les commentaires, analyses et statistiques fournies par la Direction Générale du Crédit du Maroc notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci;
- Les rapports de gestion relatifs aux exercices 2017, 2018, 2019 et au S1 2020;
- Les statistiques du GPBM au titre des exercices 2017, 2018, 2019 et au S1 2020 ;
- Les rapports de notation de Moody's en mai 2020 et Capital Intelligence en septembre 2018;
- Les comptes sociaux du Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2017, 2018, 2019, les comptes semestriels arrêtés 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 ainsi que les comptes arrêtés au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2020 ;
- Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc pour les exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019, les comptes arrêtés au titre des semestres au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 ainsi que les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2019;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes pour les exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019 (comptes sociaux et comptes consolidés);
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur les situations intermédiaires sur les comptes sociaux et consolidés semestriels arrêtés au 30 juin 2019 et au 30 juin 2020 ;
- Les attestations d'examen limité des commissaires aux comptes sur les situations intermédiaires sur les comptes sociaux et consolidés arrêtés au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2020 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Directoire et du Conseil de Surveillance, des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires du Crédit du Maroc relatifs aux trois derniers exercices et à l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence;
- Les prévisions établies par les organes de direction et de gestion du Crédit du Maroc.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Crédit Du Maroc. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

La direction de l'Ingénierie Financière fait partie du Crédit du Maroc. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

Abderrahman BENNIS
Directeur Développement Corporate



4. Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Dénomination ou raison sociale Crédit du Maroc

Représentant Régis Lefèvre

Fonction Directeur Général Adjoint en charge de la Direction Finance Groupe

Adresse 48-58 Boulevard Mohammed V, Casablanca

Numéro de téléphone 05 22 47 73 00

Adresse électronique <u>regis.lefevre@ca-cdm.ma</u>

5. Agences de Notation

Dénomination ou raison sociale Moody's Middle East Ltd

Contact Olivier Panis – VP Senior Credit

Adresse Dubai International Financial Centre - Gate Village 4, Level 3, Dubai

- UAE.

Numéro de téléphone +97 14 237 9533

Adresse électronique <u>olivier.panis@moodys.com</u>

Dénomination ou raison sociale Capital Intelligence

Contact Darren Stubing

Oasis Complex, Block E, Gladstone Street, PO Box 53585- CY 3303

Adresse Limassol - Chypre

Numéro de téléphone 357 2534 2300

Adresse électronique <u>capital@ciratings.com</u>

darren.stubing@ciratings.com



Section II - Présentation du Crédit du Maroc



1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Crédit du Maroc		
Siège social	48-58, Boulevard Mohammed V. Casablanca		
Numéro de téléphone et de	Téléphone: (212) 05 22 47 70 00		
télécopie	Télécopie : (212) 05 22 27 71 27		
Site web	www.creditdumaroc.ma		
Forme juridique	Crédit du Maroc est une Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance.		
Régime fiscal	Crédit du Maroc est soumis, en tant qu'établissement de crédit, à l'impôt sur les sociétés au taux de 37% et à la TVA au taux de 10%.		
Date de création	10/04/1963.		
Durée de vie	99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.		
Numéro de registre du commerce	La Société est immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro RC 28 717 du registre analytique.		
Exercice social	Du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre.		
Consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la Société et notamment les statuts, procès-verbaux des Assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social de la Société.		
	La Société a pour objet d'effectuer, en conformité avec la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, avec la loi n°15-95 formant Code de Commerce et avec toutes lois existantes ou à venir touchant directement ou indirectement son activité, toutes les opérations de banque et de banque participative et principalement la réception de fonds du public en ce compris les dépôts d'investissement, la distribution de toutes sortes de crédit, la mise à la disposition de la clientèle de tous les moyens de paiement ou leur gestion et le financement de la clientèle à travers les produits Mourabaha, Ijara, Moucharaka, Salam, Istina'a ou par tout autre produit ayant reçu un avis conforme du Conseil Supérieur des Oulémas.		
Objet social (Article 3 des statuts)	 Elle pourra également effectuer : toutes opérations de change, de commerce extérieur et de gestion de patrimoine; le conseil et la gestion en matière financière, et en valeurs mobilières; la prise de participation dans les entreprises existantes ou en formation tant au Maroc qu'à l'étranger. Pour les besoins de ses activités, elle pourra : acquérir, louer, équiper et exploiter tous locaux, bâtiments et fonds de commerce, tant au Maroc qu'à l'étranger; acquérir ou louer tous équipements, matériels et véhicules; créer toute agence ou filiale, tant au Maroc qu'à l'étranger. Et d'une manière générale, effectuer, dans les limites fixées par les lois et règlements applicables aux banques, directement ou indirectement, toutes opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou autres, susceptibles de favoriser son développement. 		
Capital social au 30/09/2020	Le capital social du Crédit du Maroc est de 1 088 121 400 dirhams composé de 10 881 214 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune		



Textes régissant	la forme	inridique	du Crédit	du Maroc:
I CALCO I CEIDBUIL	iu ioiiic	juriurque	au Cicait	au muioc.

loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Textes régissant l'activité du Crédit du Maroc:

Dahir N° 1-14-193 du 1^{er} Rabii I 1436 portant promulgation de la loi N° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (loi bancaire).

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'appel public à l'épargne et la cotation de ses actions :

- le règlement général de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2169-16 du 14 juillet 2016 ;
- les circulaires de l'AMMC;
- les dispositions du Dahir portant loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier;
- les dispositions du Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété par la loi n°43-02;
- le Dahir n° 1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier telle que modifiée et complétée par la loi 46-06;
- le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ;
- le règlement général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n°1961-01 du 30 octobre 2001 et l'arrêté 77-05 du 17 mars 2005 ;
- le Dahir n°1-13-21 du 13 mars 2013 portant promulgation de la loi 43-12 relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- le Dahir n°1-12-55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi La loi 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne.

Textes régissant le recours du Crédit du Maroc à l'émission des certificats de dépôt :

le Dahir n° 1-95-03 du 26 janvier 1995 portant promulgation de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables, tel que modifié et complété et l'arrêté du Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs N°2560-95 du 9 octobre 1995 relatif aux titres de créances négociables tel que modifié et complété, et la circulaire de Bank Al Maghreb N°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt et son modificatif.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Casablanca

Régime fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

Source : Crédit du Maroc

Textes législatifs et

l'émetteur

réglementaires applicables à



2. Renseignements sur le capital social du Crédit du Maroc

2.1. Composition du capital

Au 30 septembre 2020, le capital social du Crédit du Maroc s'élève à 1 088 121 400 MAD et est entièrement libéré. Il est composé de 10 881 214 actions d'une valeur nominale de 100 MAD chacune.

2.2. Historique du capital social de Crédit du Maroc

Depuis 2010, le Crédit du Maroc a effectué plusieurs augmentations de capital. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Evolution du capital social

Exercices	Nature de l'opération	Capital Social (avant opération) en MAD	Valeur nominale en MAD	Nombre d'actions émises	Capital social (après opération) en MAD	Taux de participation
2010	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2009 : prix d'émission 703 MAD	833 817 600	100 MAD	314 639	865 281 500	95,77%
2011	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2010 : prix d'émission 810 MAD	865 281 500	100 MAD	250 988	890 380 300	87,02%
2012	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2011 : prix d'émission 699 MAD	890 380 300	100 MAD	320 113	922 391 600	87,26%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2012 : prix d'émission 525 MAD	922 391 600	100 MAD	419 536	964 345 200	87,79%
2013	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles : prix d'émission 550 MAD	964 345 200	100 MAD	715 030	1035 848 200	87,64%
2014	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2013 : prix d'émission 525 MAD	1 035 848 200	100 MAD	320 512	1067 899 400	70,78%
2015	Augmentation de capital en numéraire par émission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2014 : prix d'émission 493 MAD	1067 899 400	100 MAD	202 220	1088 121 400	49,92%

Source: Crédit du Maroc

L'exercice 2013 a été caractérisé par la réalisation de deux augmentations de capital, une par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles et une par apport en numéraire. Le capital social est passé de 922 391 600 dirhams à 964 345 200 dirhams puis 1 035 848 200 dirhams.

En 2014, le Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2013 en actions. Le capital social est passé de 1 035 848 200 dirhams à 1 067 899 400 dirhams.

En 2015, le Crédit du Maroc a procédé à une nouvelle augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Le capital social est passé de 1 067 899 400 dirhams à 1 088 121 400 dirhams.

Au cours des cinq dernières années, le Crédit du Maroc n'a réalisé aucune augmentation de capital. La structure de l'actionnariat n'a pas connu de changements significatifs.



2.3. Actionnariat du Crédit du Maroc

2.3.1 Evolution de l'actionnariat

Aucun changement significatif n'a affecté l'actionnariat du Crédit du Maroc sur les cinq dernières années.

Actionnaires	2015 – 30 septembre 2020		
Actionnaires	Nb d'actions	% de capital et des droits de vote ¹	
Groupe Crédit Agricole SA	8 563 464	78,70%	
Wafa Assurance	1 163 254	10,69%	
Divers actionnaires	1 154 496	10,61%	
Total	10 881 214	100,00%	

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, le Crédit du Maroc a procédé en 2015 à une augmentation de capital réservée aux actionnaires par conversion du dividende relatif à l'exercice 2014 en actions. Suite à cette opération, le nombre d'actions est passé de 10 678 994 actions à 10 881 214 actions. Le Groupe Crédit Agricole se voit détenir 78,7% des droits de vote. Wafa Assurance ressort avec 10,69% des droits de vote.

Depuis cette date, la structure de l'actionnariat est stable.

2.3.2 Structure de l'actionnariat au 30 septembre 2020

Le capital social de Crédit du Maroc est entièrement libéré. A fin septembre 2020, la répartition du capital se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	% de capital et des droits de vote
Groupe Crédit Agricole SA ²	8 563 464	78,70%
Wafa Assurance	1 163 254	10,69%
M. Ismail Fassi-Fihri	5	-
M. François-Edouard Drion	5	-
M. Gérard Ouvrier-Buffet	5	-
M. Olivier Nicolas	5	-
M. Hervé Varillon	5	-
M. Marc Didier	5	-
Divers actionnaires ³	1 154 466	10,61%
Total	10 881 214	100,00%

Source : Crédit du Maroc

2.3.3 Renseignements relatifs aux principaux actionnaires

Crédit Agricole S.A.

Le Groupe Crédit Agricole SA est un réseau de banque français de banques coopératives et mutualistes composé de 39 Caisses régionales. Leader international dans les métiers de la finance, cette affiliation confère au Crédit du Maroc un atout commercial majeur et une ouverture à l'international et offre à ses clients une approche globale riche d'expertises éprouvées.

 $^{^{1}}$ Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire.

² M. Cyril Meilland a été nommé en qualité de représentant permanent de Crédit Agricole S.A qui est membre du Conseil de Surveillance personne morale. Le représentant permanent d'une personne morale n'est pas tenu d'être actionnaire ou propriétaire d'un nombre d'actions fixé par les statuts, cette obligation incombe à la personne morale.

³ Flottant en bourse essentiellement.



Evolution des principaux indicateurs de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole SA	2017	2018	2019	
Activité	Groupe bancaire français			
PNB Consolidé	18,6 Milliards Euros	19,7 Milliards Euros	20,2 Milliards Euros	
Résultat net part du Groupe	3,6 Milliards Euros	4,4 Milliards Euros	4,8 Milliards Euros	
Capitaux propres part du Groupe	58,1 Milliards Euros	59 Milliards Euros	63 Milliards Euros	
Actionnariat	 SAS Rue La Boétie: 56,6% Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels: 39,3% Salariés (FCPE): 4,0% Autocontrôle: 0,1% 	 SAS Rue La Boétie : 56,3% Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels : 39,2% Salariés (FCPE) : 4,4% Autocontrôle : 0,1% 	 SAS Rue La Boétie⁴: 55,9% Investisseurs institutionnels et actionnaires individuels: 39,4% Salariés (FCPE): 4,7% Actions auto-détenues⁵: 0,0% 	

Source : Rapport financier annuel Crédit Agricole - Document d'enregistrement universel 2019

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une compagnie d'assurance marocaine qui est née en 1989 lors d'une fusion entre la société nouvelle d'assurances (SNA) et le groupe Wafa Bank. Elle est, aujourd'hui, adossée au groupe Attijariwafa Bank, l'une des plus grandes compagnies financières marocaines.

Wafa Assurance	2017	2018	2019		
Activité	Assurance				
Capitaux propres	5,58 Milliards Dirhams	,58 Milliards Dirhams 5,77 Milliards Dirhams 6 Milliards Dirhams			
Primes émises	8,05 Milliards Dirhams	8,37 Milliards Dirhams	8,85 Milliards Dirhams		
Résultat net	8,19 Milliards Dirhams 6,08 Milliards Dirhams 6,49 Milliards Dirhams				
Actionnariat	Omnium de Gestion Marocain : 79,3% Divers actionnaires : 20,7%				

Source : Rapport financier 2019 Wafa Assurance - Bourse de Casablanca

2.3.4 Pactes d'actionnaires

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte liant les actionnaires.

2.3.5 Déclarations de franchissement de seuil

Les sociétés cotées en Bourse sont soumises à l'application des seuils tels que définis par la législation et la réglementation.

Les actionnaires de Crédit du Maroc sont soumis à ces obligations légales et réglementaires.

Au cours des cinq dernières années et de l'année en cours, aucun franchissement de seuil n'a été effectué.

2.3.6 Evolution future du capital du Crédit du Maroc

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

2.3.7 Négociabilité des titres de capital

Les actions CDM sont cotées à la Bourse de Casablanca, et sont librement cessibles ou transmissibles. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions CDM conformément aux dispositions légales en vigueur.

⁴ La SAS Rue La Boétie est détenu en totalité par les Caisses régionales de Crédit Agricole

⁵ Actions détenues directement dans le cadre des programmes de rachat placées au bilan de Crédit Agricole S.A. en couverture des options attribuées et au sein d'un contrat de liquidité.



L'action Crédit du Maroc est cotée sous le ticker « CDM ». Ses caractéristiques sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	3 mai 1976
Libellé	CDM
Ticker	CDM
Code valeur	MA0000010381
Compartiment	Premier (marché principal)
Secteur	Banques

Source : Crédit du Maroc

Le graphe ci-dessous retrace l'évolution de l'action CDM de septembre 2017 à fin septembre 2020, en comparaison avec l'indice MASI (Moroccan All Shares Index) :

Evolution du cours de l'action CDM et du MASI sur 3 ans



Source: Bourse des Valeurs de Casablanca, indice base 100 depuis septembre 2017

A la lumière des retombées de la crise sanitaire, l'évolution du cours du Crédit du Maroc sur les 3 dernières années est appréhendée en deux temps :

- Période de fin septembre 2017 au 31 décembre 2019 : le cours a connu une croissance de +4,67% contre une performance de +0,26% de l'indice MASI. Au plus haut sur la période le cours de l'action a atteint 610 MAD. A l'inverse le cours le plus bas enregistré a été de 430 MAD au 4ème trimestre de 2019.
- Période de janvier à fin juin 2020 : le cours de l'action Crédit du Maroc a connu un retrait de-23% suite aux retombées de la crise sanitaire qui a frappé de plein fouet l'économie marocaine provoquant un fort repli de l'indice Masi qui a reculé de -16,5%. Le court le plus haut enregistré par l'action CDM sur la période est de 575 MAD et le court le plus bas 397 MAD.
- Durant les trois derniers mois, 4 609 actions Crédit du Maroc ont été échangées. Le titre Crédit du Maroc s'est inscrit, pendant cette période, dans une spirale baissière. Au 30 septembre, l'action Crédit du Maroc a clôturé le trimestre à 377 MAD.

La valeur Crédit du Maroc n'a fait l'objet d'aucune suspension durant les exercices 2017, 2018 et 2019 et jusqu'à fin septembre 2020.

Evolution du cours de l'action CDM depuis Janvier 2017

		Cours le plus bas en MAD	Cours le plus haut en MAD	Volume des transactions en KMAD
Période	du 01/01/2017 au 31/12/2017	450	584,9	135 868
d'observation	du 01/01/2018 au 31/12/2018	512	610	42 835
annuelle	du 01/01/2019 au 31/12/2019	430	608	112 020
	du 31/10/2019 au 31/12/2019	430	560	43 911
Période d'observation	du 01/01/2020 au 31/03/2020	482	575	9 275
trimestrielle	du 01/04/2020 au 30/06/2020	397	482	41 785
	du 01/07/2020 au 30/09/2020	377	448	1 906
	Avr-20	450	482	10 754
5 /1.1	Mai-20	397	432	23 270
Période d'observation	Jui-20	425	460	7 761
mensuelle	Juillet-20	415	448	1 235
	Août-20	392	420	406
	Sept-20	377	396	265

Source : Crédit du Maroc – Bourse de Casablanca

2.3.8 Politique de distribution de dividendes

Conformément aux articles 29 et 30 des statuts, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5% pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau, le tout dans la proportion qu'elle détermine.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Dans les limites de la loi, l'Assemblée générale peut décider, à titre exceptionnel, la mise en distribution des sommes prélevées sur les réserves facultatives dont elle a la disposition.

Les modalités de mise en paiement des dividendes votées par l'AGO sont fixées par elle-même ou à défaut par le Directoire.

Cette mise en paiement doit avoir lieu dans un délai maximum de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal statuant en référé à la demande du Directoire.

Lorsque la société détient ses propres actions, leur droit au dividende est supprimé.

Les dividendes non encaissés sont prescrits au profit de la société au bout de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement.

Les sommes non perçues et non prescrites constituent une créance des ayants droit ne portant pas intérêt à l'encontre de la société, à moins qu'elles ne soient transformées en prêt, à des conditions déterminées d'un commun accord.

Si les actions sont grevées d'un usufruit, les dividendes sont dus à l'usufruitier ; toutefois, le produit de la distribution de réserves, hors le report à nouveau, est attribué au propriétaire.



Les dividendes distribués par Crédit du Maroc sont servis suite à une décision des actionnaires.

Plus globalement, la politique de distribution de dividendes sur les dernières années tient compte de la nécessité de renforcer les fonds propres de la banque et de se donner les moyens de financer le plan de développement ambitieux prévu pour les années à venir.

Le renforcement des fonds propres viendra en effet soutenir la croissance des encours mais aussi sécuriser l'évolution des investissements et enfin faire face aux nouvelles exigences réglementaires (IFRS9, 19G...).

Enfin, c'est une marque de confiance accordée par les actionnaires en l'avenir du Crédit du Maroc et de sa capacité à produire de la valeur ajoutée.

Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Au titre des exercices 2017 - 2019, Crédit du Maroc a procédé à des distributions de dividendes telles que détaillées dans le tableau ci-dessous :

	2017	2018	2019
Résultat net (en MAD)	308 869 051	330 534 829	406 322 321
Dividendes bruts de n distribués en n+1 (en MAD)	76 168 498	87 049 712	203 478 701
Nombre d'actions	10 881 214	10 881 214	10 881 214
Résultat net par action (en MAD)	33,6	54,2	46,8
Dividende par action (en MAD)	7	8	18,7
Taux de distribution*	24,7%	26,3%	50,1%

^{*} Taux de distribution : dividende par action / résultat net par action

Source : Crédit du Maroc

Les dividendes distribués au titre de l'exercice 2017 atteignent 76,2 MMAD conformément à la décision de l'AGO 27 mars 2018, soit un dividende de 7 dirhams par action et un taux de distribution de 24,7%.

Au cours de l'exercice 2018, le Crédit du Maroc a procédé à une distribution de dividendes d'un montant total de 87 MMAD, soit 8 dirhams par action, correspondant aux résultats de l'exercice 2018, et ce conformément à la décision de l'Assemblée générale mixte du 21 mars 2019.

Au titre de l'exercice 2019, l'AGM tenue le 27 mars 2020 a décidé de distribuer les dividendes 2019 à hauteur de 203 478 701,8 MAD. Cette AGM, tenue en amont de la recommandation de Bank Al-Maghrib relative à la suspension de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2019 en lien avec la crise sanitaire, a consacré un droit irrévocable acquis aux actionnaires. Néanmoins, pour se conformer à la recommandation de Bank Al-Maghrib susvisée, les actionnaires, Crédit Agricole S.A. et Wafa Assurance, ont mis à la disposition du Crédit du Maroc leurs dividendes sous forme de prêts à des fins de renforcement des fonds propres prudentiels.

2.4. Endettement

2.4.1

Endettement privé

2.4.1.1 Certificats de dépôt émis par Crédit du Maroc

Les certificats de dépôt sont des titres de créance négociables émis par Crédit du Maroc dans le cadre d'un programme d'émission de certificats de dépôt plafonné à 9 Milliards de dirhams.

Les certificats de dépôt d'une valeur nominale unitaire de 100 000 dirhams⁶ sont émis sur une durée allant de 10 jours à 7 ans, avec un remboursement du principal selon la formule in fine, et un paiement des intérêts à l'échéance pour les maturités inférieures ou égales à un an, et annuellement à la date d'anniversaire de la date de jouissance pour les maturités supérieures à un an.

⁶ En application de la l'article 9 de la loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et de l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du tourisme du 10 juillet 2001 relatif à certains titres de créances négociables, le montant unitaire des certificats de dépôt est fixé à 100 000 MAD.



Caractéristiques des certificats de dépôt	
Nature du programme	Certificats de dépôt
Plafond	9.000.000.000 MAD
Valeur nominale unitaire	100.000 MAD
Nombre de titres en circulation	18 000

Source : Crédit du Maroc

A fin septembre 2020, l'encours des émissions de certificats de dépôt du Crédit du Maroc s'élève à 1 828 MMAD. Son évolution depuis 2017 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2017	2018	Var.	2019	Var.	Sept. 20	Var.
Certificats de dépôt émis	2 127	2 930	37,8%	2 068	-41,7%	1 828	-11,6%

Source : Crédit du Maroc

Caractéristiques des émissions de certificats de dépôt en cours au 30 septembre 2020

Code ISIN	Date Emission / Jouissance	Nb actions	Taux facial	Nature du Taux	Durée (en années)	Mode de remboursement	Date Échéance	Montant émis (KMAD)
MA0001519810	02/08/2018	3 000	2,98%	Fixe	3	In Fine	02/08/2021	300 000
MA0001519968	28/09/2018	5 000	3,02%	Fixe	3	In Fine	28/09/2021	500 000
MA0001520040	19/10/2018	5 000	2,88%	Fixe	2	In Fine	19/10/2020	500 000
MA0001521476	31/10/2019	2 000	2,63%	Fixe	2	In Fine	01/11/2021	200 000
MA0001521483	31/10/2019	3 000	2,74%	Fixe	3	In Fine	31/10/2022	300 000
Total émissions a	au 30/09/2020							1 800 000

Source : Crédit du Maroc

Les souscriptions de certificats de dépôt, au 30 septembre 2020, s'établissent à 1 800 MMAD, contre 2 050 MMAD au 31 décembre 2019.

Toutes les émissions sont à taux fixes et non structurés.

2.4.1.2 Emprunts obligataires subordonnés émis par le Crédit du Maroc

Au 30 septembre 2020, l'encours global de la dette subordonnée s'élève à 1,8 Mrds MAD. Cet encours résulte de l'effet conjugué des trois dernières émissions d'emprunts obligataires subordonnés réalisées par la banque en 2011, 2016 et 2018, et ayant eu pour objectif principal de renforcer les fonds propres de la banque en vue d'accompagner le développement de son activité et de renforcer son ratio de solvabilité.

2018:

Entre le 5 et le 7 décembre 2018, Crédit du Maroc a réalisé son émission de dette subordonnée portant sur un volume de 750 millions de dirhams. Cette opération avait pour caractéristiques 4 tranches composées :

- une tranche A cotée à la Bourse de Casablanca à un taux d'intérêt fixe déterminé en référence au taux des BDT 10 ans;
- une tranche « B » cotée à un taux révisable annuellement déterminé en référence à la moyenne arithmétique, sur une période de 6 mois, du taux plein des BDT 52 semaines (taux monétaire) ;
- une tranche « C » non cotée à un taux d'intérêt fixe déterminé en référence au taux des BDT 10 ans ;
- une tranche D non cotée à un taux d'intérêt révisable annuellement déterminé en référence à la moyenne arithmétique, sur une période de 6 mois, du taux plein des BDT 52 semaines.



Résultats de l'émission obligataire :

- ✓ Le montant global des souscriptions a atteint 12 086 MMAD. Le montant servi s'élève à 750 MMAD.
- ✓ 1 975 titres ont été attribués à la tranche A et 5 525 titres ont été attribués à la tranche C.
- ✓ L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 16 fois et le taux de satisfaction global s'élève à 6,2% dont 100% pour la tranche A et 6,2% pour la tranche C.

2016:

En décembre 2016, le Crédit du Maroc a émis un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 000 000 MAD en proposant comme en 2018, deux tranches cotées à la Bourse de Casablanca et deux tranches non cotées.

Résultats de l'émission obligataire :

- ✓ Le montant global des souscriptions a atteint 19 723 MMAD. Le montant servi s'élève à 500 MMAD.
- ✓ 550 titres ont été attribués à la tranche A (cotée, au taux fixe) et 5 525 titres ont été attribués à la tranche D (non cotée, révisable annuellement).
- ✓ L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite près de 40 fois et le taux de satisfaction global 2,5%.

2011:

En mars 2011, la banque a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné pour un montant global plafonné à 500 MMAD. L'opération avait pour caractéristiques 5 tranches.

Résultats de l'émission obligataire :

- ✓ Le montant global des souscriptions a atteint 3 767 MMAD. Le montant de l'émission de 500 MMAD a été totalement servi.
- ✓ 931 titres ont été attribués à la tranche A (cotée, au taux fixe), 1 008 titres ont été attribués à la tranche C (non cotée, à taux fixe) et 649 titres ont été attribués à la tranche E (cotée, à un taux d'intérêt révisable en référence au TMP)
- ✓ L'émission d'obligations subordonnées a été souscrite plus de 7,5 fois et le taux de satisfaction global était de 13.3%.

Evolution de l'encours des dettes subordonnées entre 2017 et septembre 2020

Montants en MMAD	2017	2018	Var.	2019	Var.	Sept. 2020	Var.
Dettes subordonnées	2 025	1 768	-12,7%	1 768	-	1 798	1,7%

Source : Crédit du Maroc



L'état des emprunts obligataires émis depuis l'exercice 2011 et non échus se présente comme suit :

Encours des emprunts obligataires subordonnés émis au 30 septembre 2020

Code ISIN	Date d'émission/ jouissance	Montant MMAD	Tranche en KMAD	Cotation de la tranche	Nb de titres	Taux d'intérêt en vigueur	Prime de risque	Nature du taux	Maturité	Mode de remboursement	Date d'échéance
MA0000021917	17/12/2018	750	197 500	Cotée	1975	4,05%	70	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000093858	17/12/2018	750	552 500	Non cotée	5525	4,05%	70	Taux fixe	10 ans	In fine	17/12/2028
MA0000021784	21/12/2016		55 000	Cotée	550	3,93%	90	Taux fixe	10 ans	In fine	21/12/2026
MA0000093007	21/12/2016	500	445 000	Non cotée	4450	3,29%	85	Révisable annuellement	10 ans	In fine	21/12/2026
MA0000021487	29/03/2011		93 100	Cotée	931	5,02%	90	Taux fixe	10 ans	In fine	29/03/2021
MA0000091290	29/03/2011		108 800	Non cotée	1088	5,02%	90	Taux fixe	10 ans	In fine	29/03/2021
MA0000091308	29/03/2011	500	46 900	Non cotée	469	3, 34%	90	Révisable en référence à la moyenne arithmétique sur 6 mois des BDT 52 semaines.	10 ans	In fine	29/03/2021
MA0000091316	29/03/2011		251 200	Non cotée	2512	3,47%	120	Révisable en référence au TMP JJ observé sur une période de 6 mois	10 ans	In fine	29/03/2021
Total en KMAD au 3	80/09/2020		1 750 000								

Source : Crédit du Maroc

2.4.1.1 Emissions décidées par les instances non encore réalisées

Le Crédit du Maroc ne prévoit aucune nouvelle émission obligataire d'ici fin 2020.



2.4.2 Dettes bancaires

Le Crédit du Maroc emprunte l'équivalent de 327 MMAD sur le moyen/long terme (maturité moyenne de 5 ans) en équivalent EUR pour accompagner ses clients notamment les grands groupes étrangers désirant s'implanter au Maroc.

L'encours des ressources du Crédit du Maroc sur le moyen/long terme vis-à-vis des établissements de crédit est constitué à ce jour, uniquement d'opérations en EUR face au groupe Crédit Agricole.

Au-delà des emprunts sur le marché de la dette locale sous forme d'émission de certificats de dépôt, le Crédit du Maroc bénéfice de lignes de financement en devises auprès de sa maison mère. Ces lignes sont de 2 200 MMAD réservées au court terme et utilisées à raison de 825 MMAD à fin juin 2020, en plus d'une ligne destinée aux opérations sur le moyen/long terme de l'ordre de 440 MMAD amortissable, consommée à hauteur de 327 MMAD au 30 juin 2020.

A noter que le Crédit du Maroc a signé le 4 février 2020 avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) une convention dans le cadre du programme « Green Value Chain » portant sur la mise d'une ligne de crédit de 20 M€ accordée à la Banque avec le soutien de l'Union européenne et du Green Climate Fund. Cette ligne s'inscrit dans la stratégie du Royaume en faveur du développement des PME/PMI et du financement vert.

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, le Crédit du Maroc ne dispose pas de covenants sur ces dettes bancaires.

Aucun engagement hors bilan n'est utilisé dans les émissions de la Banque.

2.4.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Crédit du Maroc ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MMAD	2017	2018	Var.	2019	Var.	Juin 20	Var.
Engagements de financement et de garantie donnés	13 208	13 377	1,3%	12 018	-10,2%	11 489	-4,4%
Eng. de fin. donnés en faveur de la clientèle	4 955	4 803	-3,1%	4 393	-8,5%	3 825	-12,9%
Eng. de garantie d'ordre d'EC & assimilés	4 559	4 581	0,5%	3 827	-16,5%	3 820	-0,2%
Eng. de garantie d'ordre de la clientèle	3 694	3 993	8,1%	3 798	-4,9%	3 844	1,2%
Engagements de financement et de garantie reçus	2 674	1 622	-39,3%	1 252	-22,8%	2 265	80,9%
Engagements de garantie reçus d'EC & assimilés	2 674	1 622	-39,3%	1 252	-22,8%	2 265	80,9%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2018, les engagements de financement donnés affichent une hausse de 1,28% pour s'établir à 13 377 MMAD en 2018 contre 13 208 MMAD en 2017. Cette évolution s'explique principalement par l'effet conjugué de :

- la baisse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 3,1% à 4 803 MMAD en 2018 contre 4 955 MMAD en 2017;
- la hausse de 8,1% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle à 3 993 MMAD en 2018 contre 3 694 MMAD en 2017.

A fin 2018, les engagements reçus s'affichent à 1 622 MMAD en baisse de 39,34% par rapport à 2017.

Au terme de l'exercice 2019, les engagements de financement donnés se sont inscrits en baisse de 10,2% à 12 018 MMAD par rapport à 2018. Cette évolution résulte des effets suivants :

- la baisse de 8,5% des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle sur la période ;
- la baisse de 16,5 % des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 4,9% entre les deux années.

Les engagements de financement reçus, quant à eux, enregistrent une baisse de 22,8% à 1 252 MMAD.



Revue analytique au 30 juin 2020

Au 30 juin 2020, les engagements donnés par la banque ont atteint près 11 489 MMAD, enregistrant une baisse de 4,4% comparativement à fin décembre 2019. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la baisse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 12,9% à plus de 3 825 MMAD à fin juin ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle de 1,2%.

Les engagements reçus ont affiché une progression de 80,9% (+ 1 Milliard MAD) à plus de 2 265 MMAD. La hausse sur cette rubrique résulte principalement de la hausse de la contre-garantie⁷ reçue de Crédit Agricole SA de 916 MMAD.

2.4.4 Nantissements d'actions

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, les actions du Crédit du Maroc ne sont pas nanties.

2.4.5 Nantissements d'actifs

A la date d'enregistrement du présent Document de Référence, les actifs du Crédit du Maroc ne font l'objet d'aucun nantissement.

2.4.6 Saisies conservatoires

Il existe un litige avec un client de la banque pour un montant de 175 MMAD sur la mise en jeu de certaines garanties émises par le Crédit du Maroc ayant fait l'objet d'une saisie conservatoire. Ce litige est provisionné à 100% sur les comptes du Crédit du Maroc en 2018. (Cf partie « Faits exceptionnels et litiges »).

⁷ Mécanisme de garantie permettant au Crédit du Maroc d'appréhender le risque sur une contrepartie donnée ou le niveau de risque de concentration encouru par la banque sur une contrepartie (exposition excessive)



2.4.7 Notations du Crédit du Maroc

La mission de notation du Crédit du Maroc fait l'objet d'une notation est menée annuellement par Moody's et Capital Intelligence.

Notation MOODY'S

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2017 - 2019

Catégorie	2020	2019	2018	2017
Perspective	Stable	Stable	Stable	Positive
Dépôts bancaires -Devise étrangère	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba2/NP	Ba2/NP
Dépôts bancaires -Monnaie locale	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Évaluation du risque de crédit intrinsèque (BCA)	ba3	ba3	ba3	ba3
Évaluation de base du crédit ajustée	ba1	ba1	ba1	ba1
Évaluation du risque de contrepartie	Baa3 (cr)/P-3(cr)	Baa3 (cr)/P-3(cr)	Baa3 (cr)/P-3(cr)	Baa3 (cr)/P-3(cr)

En 2017 Moody's a affecté au Crédit du Maroc une perspective positive en ligne avec la perspective positive attribuée à la notation souveraine du Maroc. Les perspectives concernant les notations de Crédit du Maroc en 2018 et 2019 sont conformes aux perspectives stables attribuées à la notation souveraine.

Les notations en matière de dépôts et l'évaluation du risque de crédit et de contrepartie n'intègrent aucun relèvement de cran sur cette période.

Les trois derniers rapports de notation, émis par Moody's en décembre 2017, 2018 et 2019 sont annexés au présent document de référence.

Extrait du rapport publié en mai 2020

RÉSUMÉ DE L'ARGUMENTAIRE DE NOTATION

L'évaluation du crédit de référence (Baseline Credit Assessment -BCA) de Crédit du Maroc (CDM) de ba3 reflète sa bonne capitalisation et sa rentabilité, ainsi qu'un financement stable et une liquidité saine. Ces atouts sont modérés par les mesures de la qualité des actifs relativement faibles de la banque.

La BCA ajustée de ba1 de CDM reflète deux points d'amélioration par rapport à sa BCA de ba3 sur la base de notre évaluation de la forte probabilité de soutien de la maison mère Crédit Agricole S.A. (Crédit Agricole, BCA ajustée de a3). L'augmentation du soutien de la maison mère reflète l'intégration stratégique de CDM au sein du groupe Crédit Agricole.

La notation Ba1 des dépôts à long terme en monnaie locale de CDM est en ligne avec sa BCA ajustée de ba1, qui se situe au même niveau que la notation de l'État Marocain (Ba1 stable). Par conséquent, il n'y a pas de hausse du soutien gouvernemental pour la notation des dépôts de la banque, malgré notre appréciation de la forte probabilité d'un soutien gouvernemental en cas de besoin.

La notation des dépôts en devises étrangères à long terme de la banque est plafonnée par le seuil des dépôts en devises étrangères à Ba2. La notation des dépôts à long terme de CDM (en monnaie locale et en devises étrangères) est assortie de perspectives stables. La banque est également notée Aa1.ma/ MA-1 pour les dépôts en monnaie locale et Aa3.ma/MA-1 pour les dépôts en devises.

Solidités du Crédit

- Une capitalisation saine, soutenue par une meilleure génération de capital
- Une bonne rentabilité



- Une base de dépôts stable
- Une liquidité saine
- Une probabilité élevée de soutien de la maison mère en cas de besoin

Défis du Crédit

 Des mesures de la qualité des actifs relativement faibles, reflétant des concentrations de crédit élevées, des expositions héritées et une classification prudente

Perspectives de Notation

La stabilité des perspectives reflète notre attente selon laquelle la rentabilité et la capitalisation solides de la banque, ainsi que la stabilité de sa base de dépôts, permettront d'équilibrer les risques liés aux fortes concentrations de crédit et aux expositions héritées du passé.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la hausse

La stabilité des perspectives reflète notre attente selon laquelle la rentabilité et la capitalisation solides de la banque, ainsi que la stabilité de sa base de dépôts, permettront d'équilibrer les risques liés aux fortes concentrations de crédit et aux expositions héritées du passé.

Facteurs susceptibles d'influencer la notation à la baisse

Une pression à la baisse sur les notations pourrait résulter (1) d'une détérioration importante de la capitalisation, (2) d'un affaiblissement significatif de la qualité des actifs, ou (3) d'une moindre capacité ou volonté du Crédit Agricole de soutenir CDM en cas de besoin.

Profil

Le Crédit du Maroc (CDM) est une banque basée à Casablanca, créée en 1929 en tant que succursale marocaine du Crédit Lyonnais. Le Crédit Lyonnais a été rebaptisé Crédit Lyonnais Maroc en 1963, puis Crédit du Maroc en 1966. CDM est la cinquième banque du Maroc, avec un encours total de 6,2 milliards de dollars à fin décembre 2019. A fin décembre 2019, CDM détient une part de marché d'environ 5 % en termes de prêts et d'environ 4,5 % en termes de dépôts au Maroc.

CDM opère dans deux principaux secteurs d'activité : La Banque Maroc et la Banque Offshore (98% du résultat d'exploitation en 2019) et la Société de financement spécialisée (2%). A fin décembre 2019, le Crédit Agricole est le premier actionnaire de la banque avec une participation majoritaire de 78,7 %. Parmi les autres actionnaires figurent Wafa Assurance (10,7 %).

CONSIDERATIONS DETAILLEES EN MATIERE DE CREDIT

Une bonne rentabilité

La rentabilité de la banque devrait rester relativement bonne, mais elle devrait subir une certaine pression en raison des effets économiques de l'épidémie de coronavirus au cours des 12 à 18 mois prochains. La rentabilité de CDM s'est régulièrement améliorée au cours de la période 2015-19, reflétant une croissance plus rapide, une amélioration de l'efficacité et une réduction du coût du risque. Le revenu net des actifs bancaires tangibles a été de 0,8 % en 2019 (1,0 % en moyenne locale), contre 0,8 % en 2018 (1,1 % en incluant le bénéfice non récurrent d'une vente de terrain).

Cette bonne rentabilité reflète la franchise nationale établie de la banque, en partie soutenue par son association avec le Crédit Agricole. La notoriété de la marque Crédit Agricole appuie la franchise domestique de CDM au Maroc, tandis que le vaste réseau de Crédit Agricole en France contribue à attirer les expatriés marocains non-résidents basés en France.

L'amélioration de la rentabilité au cours des dernières années reflète une croissance plus rapide de la vente de produits de détail de la banque (prêts à la consommation et prêts hypothécaires), conjuguée à une augmentation des revenus hors intérêts résultant d'une offre plus étoffée de produits dans la banque d'investissement, la banque privée, le crédit à la consommation, l'assurance, l'affacturage et la trésorerie.



La marge d'intérêt nette est restée stable à 3,2 % en 2019 (3,2 % en 2018), reflétant la stabilité des rendements bruts et du coût de financement (1,0 % en 2019). Les revenus autres que les intérêts représentent 26 % du résultat d'exploitation. La banque a également amélioré son efficacité au fil des ans, grâce à une refonte des opérations visant à réduire les coûts d'exploitation. Selon la méthodologie de notation bancaire de Moody's, le coefficient d'exploitation de CDM (y compris les recettes et les dépenses des autres activités) a légèrement diminué, passant de 56 % en 2018 (52 % en moyenne locale) à 55 % en 2019. Le coefficient d'exploitation de la banque, hors recettes et dépenses des autres activités, était d'environ 52 % en 2019.

Le coût du risque de CDM devrait augmenter en raison de la pression exercée par les effets économiques de l'épidémie de coronavirus. Le coût du risque de la banque a sensiblement augmenté en raison d'un assainissement du portefeuille en 2015-16 (156 pb en 2015 et 123 pb en 2016), après quoi les besoins en matière de provisionnement ont baissé à 31 pb en 2018 et à 34 pb en 2019. Les provisions pour pertes sur prêts ont consommé 14 % des revenus de pré-provisionnement de la banque en 2019 (13 % en 2018).

Des mesures de la qualité des actifs relativement faibles, reflétant des concentrations de crédit élevées, des expositions héritées et une classification prudente

Les mesures de la qualité des actifs devraient s'affaiblir en raison des effets économiques de l'épidémie de coronavirus. Cet affaiblissement fait suite à une amélioration des mesures de la qualité des actifs au cours des dernières années, en raison de l'appétit pour le risque plus conservateur de la banque, d'une meilleure gestion des risques (appétit pour le risque plus strict et approche de recouvrement plus active) et de l'alignement du cadre de gestion des risques sur celui du Crédit Agricole.

Au Maroc, les emprunteurs des secteurs du tourisme, du commerce et des transports devraient être les plus touchés par l'épidémie de coronavirus, et les PME seront particulièrement vulnérables aux chocs économiques. Le secteur manufacturier pourrait également être confronté à des difficultés en raison de la baisse des exportations vers l'Europe. Néanmoins, la réponse rapide et globale du gouvernement limitera la propagation du virus et soutiendra la reprise économique au lendemain de la crise, tandis que les mesures de la banque centrale contribueront à limiter l'ampleur de la détérioration de la qualité des actifs.

À l'instar d'autres banques marocaines, les fortes concentrations de crédit de CDM impliquent des risques pour la qualité de ses actifs. Néanmoins, la banque a sensiblement et régulièrement réduit cette concentration au cours des dernières années, les 20 premiers crédits représentant 28 % du total des crédits (environ 260 % du capital de catégorie 1 de la banque) à fin décembre 2018, contre 35 % à fin décembre 2010.

Au cours de la période 2015-19, les prêts à risque / prêts bruts de CDM ont diminué de manière considérable, passant de 12,1 % en décembre 2015 à 8,4 % à fin décembre 2019 (8,7 % à fin décembre 2018). Le taux de prêts à risque de CDM était légèrement supérieur à la moyenne locale de 8,1 % des banques marocaines, mais nous pensons que l'approche conservatrice de classification de CDM (en accord avec les critères du Crédit Agricole) fausse partiellement la comparaison. En outre, une partie des grandes expositions aux prêts à problèmes des entreprises héritées du passé de CDM bénéficie d'une garantie du Crédit Agricole.

Le solde des prêts et avances qui ne sont pas dépréciés mais qui présentent une augmentation significative du risque de crédit - classés dans la catégorie « Stage 2 bucket » selon la norme IFRS9 - était gérable à 6 % des prêts bruts à fin décembre 2019 et inférieur à celui des autres banques marocaines (environ 9 %).

Les réserves pour pertes sur prêts/prêts à risque de la banque étaient de 91 % à la fin de l'année 2019 (93 % en moyenne locale) et de 96 % à la fin de l'année 2018, contre 74 % à la fin de l'année 2015. Cette amélioration reflète l'adoption par la banque des normes comptables IFRS9 en 2018, suite à l'assainissement du portefeuille et au provisionnement actif dans le segment des grandes entreprises sur la période 2015-2017.

Une bonne capitalisation soutenue par une meilleure génération de capital

La capitalisation de CDM devrait rester stable, reflétant une croissance modeste du crédit, une amélioration de la génération de bénéfices et la poursuite d'une rétention importante (par la conversion des dividendes en actions).

Nous ajustons les ratios de capitalisation de la banque pour (1) les intérêts minoritaires, une composante du capital peu susceptible d'être absorbée au niveau de la société holding ; et (2) la pondération du risque sur la détention par la banque de titres détenus par l'État marocain, conformément au cadre de Bâle II.



Toutefois, contrairement aux autres banques marocaines que nous notons, nous n'ajustons pas la capitalisation de CDM pour tenir compte de l'impact de l'adoption de la norme IFRS9. Cela reflète le fait que CDM a entièrement absorbé l'impact de l'adoption de la norme IFRS9 lors de son introduction en 2018, tandis que ses pairs locaux ont progressivement intégré l'impact sur la période 2018-23.

À fin décembre 2019, les capitaux propres tangibles (TCE)/actifs pondérés au risque de CDM ont augmenté à 11,1 % contre 10,8 % à fin décembre 2018, ce qui est largement supérieur à la moyenne locale de 8,0 %. Ce ratio de 11,1 % intègre le retraitement des intérêts minoritaires (11 points de base) et des titres d'État (70 points de base).

Avec un ratio Tier 1 Bâle III de 11,5 % et un ratio d'adéquation des fonds propres de 14,7 % à fin décembre 2019, les fonds propres réglementaires de CDM sont solides et supérieurs aux minima réglementaires locaux. Au 1er janvier 2019, les banques marocaines devaient respecter un ratio de fonds propres Tier 1 de 9,0 % au minimum.

Un financement soutenu par une base de dépôts stable

CDM devrait rester essentiellement financé par les dépôts (les dépôts des clients représentaient 82 % des passifs hors capitaux propres à fin décembre 2019), avec l'expansion des activités de détail soutenant la collecte des dépôts.

La base de dépôts de CDM comprend principalement des comptes courants et des comptes d'épargne à frais bas, qui représentaient 90 % du total des dépôts à fin décembre 2019. En outre, la base de financement de la banque est relativement granulaire, les 20 premiers déposants représentant moins de 10 % du total des dépôts à fin décembre 2018. Le financement de la banque sur le marché est modeste, avec 9,6 % des actifs bancaires tangibles à fin décembre 2019 (11,7 % à fin décembre 2015), ce qui a un effet positif sur le crédit.

Une liquidité saine

Les réserves de liquidités de CDM resteront saines, avec un ratio des actifs liquides/actifs tangibles de 24,6 % à fin décembre 2019 (24,8 % à fin décembre 2018). Ce niveau est défavorable par rapport à la moyenne locale de 32,3 %.

Le ratio de couverture des liquidités de Bâle III de la CDM affichait un fort taux de 138 % à fin décembre 2019 (205 % à fin 2018), ce qui est manifestement supérieur à l'exigence réglementaire minimale de 100 %. Toutefois, les prêts nets/dépôts des clients de la banque sont restés élevés à 101 % à fin décembre 2019.

Les mesures de la banque centrale annoncées le 30 mars vont permettre de tripler la capacité de refinancement des banques auprès de la banque centrale et de soutenir la liquidité des banques, si elles sont mises en œuvre à leur pleine capacité. Ces mesures comprennent l'accès à tous les outils de refinancement en dirhams et en devises, l'élargissement des titres et des billets de trésorerie éligibles comme garantie pour se refinancer auprès de la banque centrale, et l'allongement de la durée des opérations de refinancement auprès de la banque centrale. La banque centrale a également renforcé son programme de refinancement destiné aux PME.

CONSIDERATIONS ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET DE GOUVERNANCE

Les banques sont généralement peu exposées au risque environnemental, comme l'explique notre carte thermique environnementale, mais certaines banques pourraient être confrontées à un risque plus élevé en accordant des prêts importants à des secteurs spécifiques. C'est le cas de toutes les banques marocaines, qui sont exposées à la saisonnalité et à la volatilité de la production agricole. L'importance du secteur agricole dans la production nationale et dans l'emploi expose les profils de crédit des banques marocaines au risque environnemental. Par exemple, la sécheresse de 2016 a réduit les rendements céréaliers d'environ 70 % et a entraîné une baisse de la production agricole d'environ 10 %, avec un impact concomitant sur la croissance, les importations et les prix des denrées alimentaires. L'orientation stratégique du gouvernement vers les sources d'énergie renouvelables, en particulier le solaire et l'éolien, vise à réduire la dépendance du pays aux importations de pétrole et à diminuer sa vulnérabilité aux risques climatiques.

La gouvernance est très importante pour CDM, comme pour tous les acteurs du secteur bancaire. Les faiblesses de la gouvernance peuvent entraîner une détérioration de la qualité du crédit d'une entreprise,



tandis qu'une gouvernance forte peut profiter à son profil de crédit. Les risques de gouvernance sont largement internes plutôt qu'externes, et pour CDM, nous n'avons aucune préoccupation particulière en matière de gouvernance. Néanmoins, la gouvernance d'entreprise reste une considération clé en matière de crédit et nécessite un suivi permanent.

SOUTIEN ET CONSIDERATIONS STRUCTURELLES

Soutien de la maison mère

La notation de dépôts bancaires de Crédit du Maroc intègre 2 crans de rehaussement au titre du soutien de la part de la société mère. CASA apporte en effet depuis longtemps un soutien opérationnel à Crédit du Maroc. Le groupe détient une participation majoritaire de 78,7 % dans Crédit du Maroc et réinvestit en permanence dans le capital de cette dernière.

Soutien du gouvernement

La notation des dépôts à long terme en devises étrangères de la banque est plafonnée par le plafond des dépôts en devises étrangères à Ba2. La notation des dépôts en monnaie locale de la banque à Ba1 est conforme à sa BCA (évaluation du crédit de référence) ajustée, qui se situe au même niveau que la notation souveraine. Par conséquent, il n'y a pas de soutien pour augmenter la note de la banque en matière de dépôts, malgré notre appréciation continue de la forte probabilité d'un soutien gouvernemental en cas de besoin.

Notre évaluation de la forte probabilité d'un soutien gouvernemental en cas de besoin reflète l'importance de la banque pour le système financier local dans la mesure où elle est la cinquième plus grande banque du pays avec une part de marché de 4 % en matière de dépôts.

Évaluation du risque de contrepartie

Les évaluations de CR sont des avis sur la manière dont les obligations de contrepartie sont susceptibles d'être traitées en cas de défaillance d'une banque et se distinguent des notations des dettes et des dépôts dans la mesure où (1) elles ne prennent en compte que le risque de défaut plutôt que la probabilité de défaut et la perte financière attendue en cas de défaut, et (2) elles s'appliquent aux obligations des contreparties et aux engagements contractuels plutôt qu'aux instruments de dette ou de dépôt. L'évaluation du risque de contrepartie est un avis sur le risque de contrepartie lié aux obligations sécurisées d'une banque, aux obligations contractuelles de performance (service), aux produits dérivés (par exemple, les swaps), aux lettres de crédit, aux garanties et aux facilités de liquidités.

L'évaluation du CR de CDM se situe à Baa3(cr)/P-3(cr)

L'évaluation du risque de contrepartie, avant le soutien du gouvernement, se situe une note au-dessus de la BCA ajustée de ba1, ce qui reflète notre opinion selon laquelle sa probabilité de défaut est inférieure à celle des dépôts. Nous pensons que les obligations de premier rang représentées par l'évaluation du CR seront plus probablement préservées pour limiter la contagion, minimiser les pertes et éviter la perturbation des fonctions essentielles.

Notation du risque de contrepartie (CRR)

Les CRR sont des avis sur la capacité des entités à honorer la partie non garantie des passifs financiers de contrepartie non liés à des dettes (passifs CRR) et reflètent également les pertes financières attendues dans le cas où ces passifs ne seraient pas honorés. Les passifs CRR se rapportent généralement à des transactions avec des parties non liées. La partie non garantie des dettes résultant de transactions sur produits dérivés et la partie non garantie des dettes liées à des accords de vente et de rachat constituent des exemples de passifs CRR. Les CRR ne concernent pas les engagements de financement ou autres obligations liées aux obligations sécurisées, aux lettres de crédit, aux garanties, aux obligations de service et de fiduciaire, et autres obligations similaires qui découlent de l'exercice par une banque de ses fonctions opérationnelles essentielles.

Les CRR de CDM se situent à Baa3/P-3

Nous considérons le Maroc comme une juridiction avec un régime de résolution non opérationnel. Pour les pays à régime de résolution non opérationnel, le point de départ de la CRR est une note au-dessus de la BCA



ajustée de la banque, à laquelle nous ajoutons ensuite généralement les mêmes notes de soutien public que celles appliquées aux dépôts et aux dettes senior non garanties. Les passifs CRR de CDM ne bénéficieront d'aucun soutien du gouvernement car le CRR de la banque est déjà supérieur au niveau de la notation du gouvernement.

Notation à l'échelle nationale (NSR)

Les NSR n'ont pas pour but de classer les crédits entre plusieurs pays, mais plutôt de fournir une mesure de la solvabilité relative au sein d'un seul pays (le Maroc dans le cas de CDM). Nos NSR sont dotés d'un suffixe de deux lettres pour les distinguer de nos notations à l'échelle mondiale. Par exemple, les NSR au Maroc portent l'abréviation du pays « ma ».

Les NSR de CDM sont de Aa.ma/MA-1 pour les dépôts en monnaie locale et de Aa3.ma/MA-1 pour les dépôts en devises étrangères et découlent de la notation des dépôts à l'échelle mondiale de la banque. Elles démontrent que le CDM est l'un des crédits les plus solides du pays, reflétant principalement la forte probabilité de soutien de la maison mère et ses solides paramètres de financement et de liquidités.

Notation de Capital Intelligence

Evolution de la notation Crédit du Maroc sur la période 2017 - 2019

Catégorie	Sept-19	sept-18	sept-17
Soutien		2	2
Devise étrangère			
Long Terme	BBB-	BBB-	BBB-
Court Terme	A3	A3	A3
Solidité financière	BB+		
Perspectives			
Devise étrangère	Stable	Stable	Stable
Solidité Financière	Stable		

Note rapport publié en septembre 2019

Le dernier rapport de notation est publié le 17 septembre 2019. Ce rapport est consultable sur le lien suivant : http://www.ciratings.com/news/2019/09/17/3232

Les rapports de notation sont annexés au document de référence.

Extrait traduit du rapport édité en septembre 2019

FACTEURS DE NOTATION

Soutien de la notation

- Majoritairement détenu par Crédit Agricole avec une représentation au sein du Conseil de Surveillance et de la direction générale;
- Une bonne adéquation des fonds propres ;
- Une amélioration continue du résultat opérationnel et du résultat net. Des rendements actuellement stables;
- Une nouvelle amélioration de la qualité des créances et un bon taux de couverture des créances en souffrance.

Contraintes de la notation

- Un faible niveau des actifs liquides ;
- Un manque d'information au niveau des états financiers (risque de concentration, l'asymétrie des échéances...);
- Un environnement opérationnel difficile en termes de croissance économique.



Section III -	GOUVERNANCE DU	Crédit du N	A AROC
---------------	----------------	-------------	---------------



Depuis 1999, le Crédit du Maroc a opté pour une structure de gouvernance duale reposant sur un Conseil de Surveillance et un Directoire, dissociant ainsi les pouvoirs de gestion et de contrôle.

1. Assemblée d'actionnaires

Le Crédit du Maroc est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la Loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés (ci-après « la Loi Bancaire ») et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée (ci-après la « Loi 17-95 »).

Les modes de convocation, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du Crédit du Maroc sont conformes à la Loi 17-95.

1.1 Mode de convocation

Conformément aux dispositions de l'article 116 de la Loi 17-95, l'Assemblée est convoquée par le Directoire. À défaut, et en cas d'urgence, l'Assemblée générale peut être également convoquée par :

- les Commissaires aux Comptes, qui ne peuvent y procéder qu'après avoir vainement requis sa convocation par le Directoire et le Conseil de Surveillance ;
- le ou les liquidateurs en cas de dissolution de la société et pendant la période de liquidation ;
- un mandataire désigné par le Président du Tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social;
- les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société ;
- le Conseil de Surveillance.

Trente jours au moins avant la réunion de l'Assemblée des actionnaires, la société doit publier dans un journal d'annonces légales agréé un avis de réunion et le texte des projets de résolutions qui seront présentés à l'assemblée par le Directoire.

Cet avis doit mentionner la dénomination, la forme, le capital, le siège et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société, les jour, heure et lieu de réunion ainsi que la nature de l'Assemblée ordinaire, extraordinaire ou spéciale, son ordre du jour et le texte des projets de résolutions. Toutefois, lorsque la société ne reçoit aucune demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour de la part d'un actionnaire, dans les conditions prévues par la loi, l'avis de réunion susvisé tient lieu d'avis de convocation tel qu'il a été publié. Toutes les Assemblées sont valablement constituées, sans question de délai, ni de publicité, si l'unanimité des actionnaires se trouve présente ou représentée.

1.2 Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, et également de la propriété de ses titres sous la forme et dans le délai mentionné dans les avis de convocation, sans toutefois que le délai puisse excéder cinq jours francs avant la réunion de l'Assemblée.

1.3 Conditions d'exercice des droits de vote

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

1.4 Conditions de quorum et de majorité

Dans les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires, le quorum est calculé sur l'ensemble des actions composant le capital social et, dans les Assemblées spéciales, sur l'ensemble des actions de la catégorie intéressée, déduction faite des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions de la Loi 17-95.



Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement sur première convocation que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins le quart des actions ayant le droit de vote tel qu'il est prévu à l'article 26.2 des statuts. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale ordinaire, les actionnaires qui participent à l'assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale ordinaire est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l'exercice social. Elle entend notamment le rapport du Directoire et celui des commissaires aux comptes. Elle discute, redresse et approuve ou rejette les comptes et statue sur la répartition et l'affectation des bénéfices.

L'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, la moitié et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, tel qu'il est prévu à l'article 27.2 des statuts. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée. Elle doit réunir le quart (1/4) au moins des actions ayant le droit de vote.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix exprimées.

Sont réputés présents, pour le calcul de la majorité et du quorum de l'Assemblée générale extraordinaire, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par des moyens de visioconférence ou par des moyens équivalents permettant leur identification dans le respect des conditions fixées par les articles 50 bis et 110 de la Loi 17-95.

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions.

Les Assemblées spéciales sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que l'Assemblée générale ordinaire.

1.5 Conditions d'acquisition de droits de vote double éventuels

Les statuts de la Banque ne prévoient pas d'attribution de droit de vote double. Le droit commun en pareille matière tel que régi par les dispositions de la Loi 17-95 (art. 257), demeure applicable.

1.6 L'ordre du jour

L'article 21 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la Loi 17-95 telle que modifiée et complétée (au moins 5% du capital social inférieur à 5 millions de dirhams, et 2% pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

1.7 Composition

L'article 22 des statuts du Crédit du Maroc stipule que l'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée générale sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux 5 jours au moins avant l'Assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives, soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur.



2. Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc

Le fonctionnement du Conseil de Surveillance est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur. Il en est de même pour les Comités spécialisés.

2.1. Présentation du Conseil de Surveillance

2.1.1 Rôle et pouvoirs

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque par le Directoire, dans les conditions prévues par la Loi 17-95, et s'appuie sur des comités spécialisés détaillés ci-après.

Le Conseil de Surveillance nomme les membres du Directoire dont il fixe les principes et les critères de rémunération, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant leur rémunération totale. Il peut les révoquer à tout moment.

Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la Banque. A ce titre, une fois par trimestre au moins, le Directoire lui présente un rapport sur la marche des affaires sociales et après la clôture de chaque exercice et dans le délai de trois mois, le Directoire présente au Conseil de Surveillance, aux fins de vérification et de contrôle, les documents prévus par la Loi 17-95.

Sur la convocation de son Président, il se réunit, aussi souvent que la loi le prévoit et que l'intérêt de la société l'exige. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

2.1.2 Composition

L'article 15-1 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée générale pour un mandat d'une durée de trois (3) années. Ils sont rééligibles mais ne peuvent cumuler plus de quatre (4) mandats successifs. Par dérogation à ce qui précède, le membre du Conseil de Surveillance, personne morale, n'est pas concerné par ladite limite du nombre de mandats successifs qui s'impose, à l'inverse, à son représentant permanent.

Aucun membre du Conseil de Surveillance ne peut faire partie du Directoire. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ; la voix du président est prépondérante en cas de partage.

Le Conseil de Surveillance est composé de dix membres dont trois membres indépendants femmes. Au moment des nominations et/ou renouvellements des membres du Conseil intervenus en 2019, l'équilibre des compétences nécessaires au sein du Conseil de Surveillance a été apprécié en tenant compte de la nécessité de veiller à assurer une meilleure représentation des femmes au sein du Conseil de Surveillance. Sur les trois nouveaux entrants au Conseil de Surveillance, deux sont des femmes.

Le Conseil de Surveillance dispose ainsi en son sein d'une représentation équilibrée des hommes et des femmes avec sept hommes et trois femmes. Le Conseil de Surveillance s'assure, avant de demander l'approbation des actionnaires lors de la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance, que tous ses membres ont reçu les informations sur le candidat nécessaires à l'appréciation de ses qualifications professionnelles notamment la liste des autres fonctions qu'il a occupées et, le cas échéant, les informations nécessaires à l'évaluation de son indépendance. La qualification de membre indépendant et les critères présidant à sa détermination font l'objet d'un examen en Comité de Nomination et de Rémunération.



Membres du Conseil de Surveillance au 30 septembre 2020

Identité	Fonction	Première nomination	Dernier renouvellement	Expiration du mandat	Fonction principale	Membre d'un comité
Ismail Fassi-Fihri	Président du Conseil	11/1999	03/2019	AGO statuant sur les comptes 2021	Directeur Général Groupe Safari	-
François-Edouard Drion (1)	Vice- Président du Conseil	10/2017	03/2019	AGO statuant sur les comptes 2021	Directeur de la Banque de Proximité à l'International (CA)	С
Habiba Laklalech	Membre indépendant ⁸	03/2019	-	AGO statuant sur les comptes 2021	Directeur général adjoint de Royal Air Maroc	A
Nada Biaz	Membre indépendant ⁸	03/2019	-	AGO statuant sur les comptes 2021	Directeur général du Groupe ISCAE	С
Naziha Belkeziz	Membre indépendant ⁸	11/2015	03/2019	AGO statuant sur les comptes 2021	Consultante dans le domaine de la gouvernance au sein du Cabinet « Associé en Gouvernance Maroc »	R
Olivier Nicolas	Membre	02/2019	03/2019	AGO statuant sur les comptes 2021	Directeur banque des entreprises et gestion de fortune LCL	A
Gérard Ouvrier- Buffet (2)	Membre	09/2011	03/2019	AGO statuant sur les comptes 2021	Directeur général de la Caisse régionale Loire Haute-Loire	A et R
Marc Didier	Membre	03/2019	-	AGO statuant sur les comptes 2021	Agriculteur et Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne	С
Hervé Varillon	Membre	Coopté le 30/04/2020	-	AGO statuant sur les comptes 2021	Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring (CA)	R
Crédit Agricole S.A (représenté par M. Cyril Meilland)	Membre	12/2005	03/2019	AGO statuant sur les comptes 2021	-	R

Source : Crédit du Maroc

(A) Comité d'audit (R) Comité des risques (C) Comité de Nomination et de Rémunération

- (1) Président du Comité de Nomination et de Rémunération
- (2) Président du Comité des Risques et Président du Comité d'Audit

Les règles applicables par la Banque prévoient qu'un membre du Conseil de Surveillance ne peut exercer plus de cinq mandats d'administrateurs ou de membres du Conseil de Surveillance de sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume, sauf dans les sociétés cotées ou non cotées du même Groupe ; les mandats dans les sociétés du même Groupe ne comptant que pour un seul mandat.

Le parcours de chacun des membres du Conseil traduit la diversité des compétences individuelles au service de la compétence collective du Conseil de Surveillance.

⁸ Membre indépendant selon la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Les critères correspondent aux exigences réglementaires. Par ailleurs, le Comité de Nomination et de Rémunération examine sur une fréquence annuelle la qualification d'indépendance. Les résultats de cet examen sont portés à la connaissance du Conseil.



Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance, ni entre ces derniers et les membres du Directoire.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

Le Conseil de Surveillance de la Banque compte trois femmes, membres indépendants, dont la respectabilité, la compétence et l'expérience viennent renforcer et enrichir les travaux du Conseil et ceux de ses comités spécialisés. Les membres indépendants du Conseil sont Madame Naziha Belkeziz, Madame Nada Biaz et Madame Habiba Laklalech, soit un taux de 30% de l'effectif global du Conseil de Surveillance.

Ces nominations s'inscrivent aussi dans la volonté du Crédit du Maroc de :

- valoriser la diversité notamment du genre garante d'une gouvernance éclairée et efficiente;
- répondre aux attentes des parties prenantes ;
- s'inscrire en ligne avec les principes réglementaires en vigueur au Maroc et les meilleurs standards de gouvernance.

La qualité d'administrateur indépendant est examinée pour chaque nouvelle nomination ou pour chaque renouvellement de mandat et est revue annuellement au vue des critères définis par la circulaire Bank Al Maghrib 5/W/2016 fixant les conditions et modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri exerce plusieurs mandats d'administrateur de filiale dans les sociétés du Groupe Safari, comptant ainsi pour un mandat. Madame Habiba Laklalech exerce aussi plusieurs mandats d'administrateur des filiales du Groupe Royal Air Maroc, comptant pour un mandat, et occupe également un mandat d'administrateur indépendant de Fenie Brossette. Mesdames Naziha Belkeziz et Nada Biaz n'exercent pas de mandat dans des sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume du Maroc. Messieurs Olivier Nicolas, Hervé Varillon, Gérard Ouvrier-Buffet, Cyril Meilland, François-Edouard Drion et Marc Didier n'exercent pas de mandat dans des sociétés anonymes ayant leur siège social sur le territoire du Royaume.

2.2. Nombre minimum d'actions qui doivent être détenues par un membre du Conseil de Surveillance

Chaque membre du Conseil doit être propriétaire d'au moins cinq actions, obligatoirement nominatives, pendant toute la durée de ses fonctions.

Par dérogation aux dispositions de l'article 84 de la Loi 17-95, et conformément aux termes de l'article 35 de la Loi Bancaire repris dans les statuts du Crédit du Maroc, les membres indépendants du Conseil de Surveillance ne doivent pas être propriétaires d'actions de la Banque.

2.3. Mouvements au sein du Conseil de Surveillance

Le 30 avril 2020, le Conseil de Surveillance a coopté en qualité de membre du Conseil, Monsieur Hervé Varillon, en remplacement de Monsieur Philippe Carayol, démissionnaire suite à son départ à la retraite.

Le 28 juillet 2020, le Conseil de Surveillance a pris acte du nouveau représentant permanent de Crédit Agricole S.A. au Conseil de Surveillance en la personne de Monsieur Cyril Meilland en lieu et place de Monsieur Stanislas Ribes.

2.4. Appréciation de la qualité d'indépendance des membres du Conseil

Le processus d'appréciation de la qualité de membre indépendant est mis en œuvre sous l'égide du Comité de Nomination et de Rémunération. Ainsi, lors de sa réunion du 17 février 2020, le Comité de Nomination et de Rémunération a examiné la situation de Mesdames Naziha Belkeziz, Habiba Laklalech et Nada Biaz.

Les huit critères d'indépendance définis par Bank Al-Maghrib et repris dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance de la Banque sont :

ne pas avoir été membre de l'organe d'administration de la Banque au cours des six dernières années;



- ne pas être salarié ou membre de l'organe de direction de la Banque, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise que la Banque consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque détient une participation quel que soit le pourcentage de détention et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ;
- ne pas être membre de l'organe de direction ou d'administration d'une entreprise dans laquelle la Banque dispose d'un mandat au sein de son organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'administration de la Banque, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration;
- ne pas être membre des organes d'administration ou de direction d'un client ou fournisseur significatifs de la Banque ou de son groupe d'appartenance, ou pour lequel la Banque ou, le cas échéant, son groupe en amont et en aval représente une part significative de l'activité ;
- ne pas avoir de lien de parenté, jusqu'au deuxième degré, avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de la Banque ou son conjoint ;
- ne pas avoir exercé un mandat de commissaire aux comptes au sein de la Banque au cours des trois années précédentes;
- ne pas avoir exercé un mandat de conseil de la Banque au cours des trois années précédentes.

Le Conseil de Surveillance du 18 février 2020 a considéré que Mesdames Naziha Belkeziz, Habiba Laklalech et Nada Biaz remplissaient toujours tous les critères d'indépendance.

2.5. Parcours des membres du Conseil

Ismaïl Fassi-Fihri – Président du Conseil de Surveillance (57 ans)

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri intègre le Groupe Safari en 1987 et devient Directeur financier en 1993 avant d'être promu, en 1999, Directeur général.

Monsieur Fassi-Fihri est trésorier de la Fondation Mohammed Karim Lamrani pour l'Ensemble Nejjarine et Membre d'Alumni Dauphine Maroc. Il a publié un mémoire de 3ème cycle sur la mise en œuvre d'un tableau de bord informatisé - Société Chérifienne des Pétroles (SCP).

Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri est titulaire d'une Maîtrise des Sciences de Gestion - Université Paris IX Dauphine et d'un DESS de Contrôle de Gestion et d'Audit de l'I.A.E - Université Paris I.

Mandats occupés :

Société	Mandats
CCCM	Administrateur
CEMA-BOIS DE L'ATLAS	Administrateur
CEMA GABON	Administrateur
CMPE	Administrateur
COMICOM	Administrateur
DIMATEQ SA	Administrateur
JAMA AUTO	Administrateur
MAFACO	Administrateur
MORY & CIE MAROC	Administrateur
RYAD AUTO	Administrateur
SCIM-CHIMIQUE	Administrateur
SICAL	Administrateur



SOCIETE INDUSTRIELLE DE BEAULIEU	Administrateur
SOCIETE MAROCAINE DES COMPTEURS –SMCV	Administrateur
SMEIA	Administrateur
SMM-SOCODAM-DAVUM	Administrateur
SOMADIR	Administrateur
FONDATION NEJJARINE	Administrateur / Trésorier
SOCIETE MAROCAINE CHARBONNIERE ET MARITIME	Directeur Général Délégué

François-Edouard Drion - Vice-Président du Conseil (53 ans)

Monsieur François-Edouard Drion est Directeur de la Banque de Proximité à l'International depuis juillet 2017. Il est membre du Comité de direction de Crédit Agricole S.A. Il a une riche expérience de près de trente années dans le domaine bancaire. En effet, Monsieur François-Edouard Drion a débuté sa carrière chez BNP Paribas où il est notamment Responsable du Moyen-Orient pour la banque de Détail, et Directeur général de BNP Paribas en Algérie. En avril 2008, il intègre le groupe Crédit Agricole en tant que Directeur général de Crédit Agricole Serbie. En décembre 2011, il est nommé Directeur général de Crédit Agricole Egypt.

Monsieur François-Edouard Drion est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Option Eco-Finance) et titulaire d'un DESS Finance de Paris Dauphine.

Mandats occupés :

Société	Mandats
CREDIT AGRICOLE S.A	Directeur de la Banque de Proximité à l'international, Membre du Comité de Direction
CACI	Administrateur, Membre du Comité d'Audit
CREDIT AGRICOLE BANK POLSKA	Président du Conseil de Surveillance, Membre du Comité de Nomination et de Rémunération
CREDIT AGRICOLE EGYPT SAE	Administrateur
CREDIT AGRICOLE CARIPARMA	Administrateur, Membre du Comité Exécutif
CREDIT AGRICOLE PAYMENT SERVICES	Administrateur
IUB HOLDING	Président SAS

Habiba Laklalech - Membre indépendant (48 ans)

Madame Laklalech intègre, de 1995 à 2002, Procter & Gamble Maroc en tant qu'Assistant Brand Manager puis en tant que Brand Manager. En 2002, elle rejoint Meditel pour occuper le poste de Directeur Gestion de Produits puis de Directeur de la Business Unit Clients Particuliers.

En 2006, elle intègre Royal Air Maroc en tant que Directeur Audit et Organisation. En 2008, elle est nommée Directeur Stratégie de Groupe et Directeur Audit et Organisation. En 2010, elle est promue Directeur général adjoint en charge des finances et support. En 2014, elle prend en charge le pôle commercial.

Madame Habiba Laklalech est ingénieure Télécom et est titulaire d'un DEA en optoélectronique et microondes de l'université Pierre et Marie Curie de Paris. Elle a été décorée Chevalier de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.



Mandats occupés :

Société	Mandats
ATLAS SERVAIR	Présidente du Conseil d'Administration
AEROTECHNIC INDUSTRIES	Présidente du Conseil d'Administration
RAM Express	Administrateur
ATLAS HOTELS & RESORTS	Administrateur
FENIE BROSSETTE	Administrateur indépendant et membre du Comité Stratégique et Investissements

Nada Biaz – Membre indépendant (51 ans)

Directeur général du groupe ISCAE. Madame Nada Biaz assume, de 1993 à 1995, les fonctions d'enseignante au sein de l'ISCAE en comptabilité analytique et initiation à la gestion. En 1998, elle intègre EF English First, School of Casablanca, en tant que Sales and Marketing Manager avant d'être promue, en 2002, Center Manager. De 2006 à 2014, elle intègre le groupe HEM pour y enseigner le marketing.

En 2014, elle rejoint le groupe ISCAE en qualité de Directeur avant de se voir confier, en 2015, la Direction générale.

Madame Nada Biaz est diplômée de l'ISCAE (option finance) et est titulaire du Diplôme d'Etudes Supérieures en Sciences Economiques de l'Université Hassan II de Casablanca.

Mandats occupés :

Société	Mandats
Ecole Nationale Supérieure de l'Administration (ENSA)	Membre du Conseil d'Administration
International Advisory Board de Neoma Business School (France)	Membre du Conseil International
International Advisory Board de ESCP Europe (France)	Membre du Conseil International
Islamic Research and Training Institute (Jeddah)	Board of Trestees member
Conseil National de Coordination de l'Enseignement Supérieur	Membre du Conseil

Naziha Belkeziz – Membre indépendant (52 ans)

Madame Naziha Belkeziz exerce actuellement une activité de consultante dans le domaine de la gouvernance au sein du cabinet « Associés en Gouvernance Maroc ». Elle enseigne également la finance et la gouvernance au sein de divers instituts de formation.

De 1992 à 2011, elle est en charge de nombreux postes de responsabilité au sein de la Banque Commerciale du Maroc puis du groupe Attijariwafa bank. Elle est successivement Responsable du financement de l'investissement, de l'immobilier et du tourisme au sein de la Direction des crédits, Senior Banker au sein de la Direction des Grandes Entreprises et des Institutionnels, Economiste en chef du groupe Attijariwafa bank, Responsable du marketing et de la communication de la Banque de l'Entreprise puis Responsable du marché de la PME.

En 2010, elle suit le programme «Corporate Governance Board Leadership» de la Société Financière Internationale. Elle est aussi auteur d'un ouvrage sur les privatisations et le marché boursier au Maroc (Editions Dar Nachr El Maarifa. 1999).

Madame Naziha Belkeziz est diplômée de l'Université de Paris Dauphine (Maîtrise en Sciences de Gestion) et de l'Université Hassan II de Casablanca (Doctorat de troisième cycle en économie d'entreprise). Elle est également titulaire du DECF (Conservatoire National des Arts et Métiers, Paris).



Mandats occupés:

Association	Mandats
Association « Banque Alimentaire »	Administrateur
Association « Réseau Entreprendre Maroc »	Administrateur
Association « Education For Employment Maroc »	Administrateur et Trésorière

Olivier Nicolas – Membre intuitu personae (54 ans)

Monsieur Olivier Nicolas est Directeur banque des entreprises et gestion de fortune de LCL depuis septembre 2015. Il rejoint, en 1990, l'Inspection générale de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, en qualité d'Inspecteur. Nommé ensuite chef de mission puis Adjoint de l'Inspecteur général, Responsable de la supervision de l'ensemble des missions d'inspection du groupe CNCA, il entre, en 2000, à la Direction financière comme Responsable des émissions et du placement des titres de dette et de capital destinés au réseau Crédit Agricole, avant de se voir confier, en 2002, la responsabilité de la gestion actif/passif.

En avril 2005, il devient Responsable de la Direction de la Gestion Financière de Crédit Agricole S.A. au sein de la Direction Finances Groupe. En octobre 2011, Monsieur Olivier Nicolas devient Directeur Finance et Grands Institutionnels et membre du Comité exécutif de LCL. Il devient également Administrateur de Crédit Agricole Home Loan SFH et Administrateur de Crédit Logement.

Monsieur Olivier Nicolas est diplômé de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Mandats occupés :

Société	Mandats
CREDIT AGRICOLE TITRES	Administrateur

Gérard Ouvrier-Buffet – Membre intuitu personae (63 ans)

Monsieur Gérard Ouvrier-Buffet est Directeur général de la Caisse régionale Loire Haute-Loire depuis le 1er janvier 2002. Il est, depuis le 5 août 2013, membre du Conseil d'Administration de Crédit Agricole S.A.

Monsieur Gérard Ouvrier-Buffet a effectué la quasi-totalité de sa carrière dans le Groupe Crédit Agricole. Au sein des Caisses régionales de Haute-Savoie (1982-1992), puis du Midi (1992-1998), il acquiert une expertise complète dans tous les métiers de la banque de détail. Directeur général adjoint du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes en 1998. Il a, parallèlement, présidé Predica et Crédit Agricole Assurances jusqu'en 2013. Puis, il a piloté le lancement et le développement de la filière immobilière, et préside aujourd'hui Crédit Agricole Immobilier. Il est Vice-Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA).

Monsieur Ouvrier-Buffet est titulaire d'un BTS Techniques Agricoles et Gestion d'Entreprise. Il a été décoré de la médaille d'Officier du Mérite Agricole et de l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

Mandats occupés :

Société	Mandats
CAISSE REGIONALE LOIRE HAUTE-LOIRE	Directeur Général
COFAM (filiale de la CR LHL)	Président du Conseil d'Administration
SQUARE HABITAT CREDIT AGRICOLE LOIRE HAUTE-LOIRE	Administrateur
EDOKIAL	Administrateur
LE VILLAGE BY CA LOIRE HAUTE-LOIRE	Président du Conseil d'Administration
LA FONDATION D'ENTREPRISE CA LOIRE HAUTE- LOIRE POUR L'INNOVATION	Administrateur Fondateur du Conseil d'Administration



FONDATION DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET DE SAINT-ETIENNE	Représentant permanent de CRCALHL (Collège des Fondateurs) - Trésorier
FOREZ-VELAY	Administrateur
FEDERATION NATIONALE DU CREDIT AGRICOLE - FNCA	Vice-Président
SAS RUE LA BOETIE	Administrateur – Membre du Bureau du Conseil d'Administration
SACAM Participations	Membre du Conseil d'Administration
CREDIT AGRICOLE	Administrateur et Membre du Comité d'Audit
CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER	Président du Conseil d'Administration
UNI-MEDIAS	Membre du Conseil de Gestion

Marc Didier - Membre intuitu personae (55 ans)

Monsieur Marc Didier est, depuis le 30 mars 2014, Président du Conseil d'Administration de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne. Exploitant agricole à Manciet, Monsieur Marc Didier est également Vice-Président de la Caisse locale de Crédit Agricole Armagnac et occupe plusieurs fonctions à la Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA) en tant que membre de la Commission des Ressources Humaines et membre du Comité de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. Il est également Président de l'Amicale Sud, membre du Conseil d'Administration de SAS CA Chèques, de Bankoa, de l'IFCAM, de Pacifica, de Vivadour, des Vignerons du Gerland, de l'Association Handicap et Emploi au Crédit Agricole (HECA) et de l'Association des Présidents de Caisse régionale.

Monsieur Marc Didier est Président de la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne et Président de l'Association Ecole Territoriale pour l'Innovation et la Coopération. Il est également titulaire du Brevet Technicien Agricole. Il a été décoré de la médaille d'Officier du Mérite Agricole.

Mandats occupés :

Société/Association	Mandats
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Pyrénées Gascogne	Président du Conseil d'administration
Caisse locale de Crédit Agricole Armagnac	Vice-Président
SAS CA Chèques	Administrateur
BANKOA	Administrateur
IFCAM	Administrateur
PACIFICA	Administrateur
GRAND SUD OUEST CAPITAL	Administrateur
GSO INNOVATION	Administrateur
Crédit Agricole Assurances	Administrateur
Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne	Président
Association Ecole Territoriale pour l'Innovation et la Coopération	Président
Association Handicap et Emploi Crédit Agricole	Administrateur
Association des Présidents de Caisse régionale	Administrateur



Hervé Varillon - Membre intuitu personae (53 ans)

Monsieur Hervé Varillon est Directeur général de Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) depuis le 1^{er} mai 2020.

Il débute sa carrière en tant qu'auditeur chez Deloitte puis consultant chez Peat Marwick, il occupe pendant sept ans des fonctions de contrôleur financier puis de directeur comptable et financier dans différentes filiales d'activité de marchés du groupe BNP Paribas, avant de rejoindre le groupe Crédit Agricole et le métier du crédit-bail en 2004. Il devient directeur financier de Crédit Agricole Leasing en février 2005 et d'Eurofactor en mars 2009 avant d'être nommé directeur finances, informatique et organisation des métiers leasing et factoring en octobre 2009.

En janvier 2013, il devient directeur général adjoint en charge du fonctionnement de Crédit Agricole Leasing & Factoring, pour la France et l'international, puis à partir de 2015, en charge du développement. En avril 2016, il intègre Crédit Agricole Ile-de-France en tant que directeur général adjoint en charge du fonctionnement.

Monsieur Hervé Varillon est titulaire du diplôme d'expertise comptable de l'Ecole Supérieure de Commerce de Lyon.

Mandats occupés :

Société	Mandats
CREDIT AGRICOLE LEASING & FACTORING	Directeur Général
CREDIT AGRICOLE	Membre du CODIR
AUXIFIP	Président du Conseil d'Administration
FINAMUR	Président du Conseil d'Administration
LIXXBAIL	Président du Conseil d'Administration
LIXXCREDIT	Président du Conseil d'Administration
UNIFERGIE	Président du Conseil d'Administration
EUROFACTOR Hispania	Président Directeur Général
EFL	Président du Conseil d'Administration
EUROFACTOR Italia	Président du Conseil d'Administration
CREDIT AGRICOLE LEASING ITALIA	Administrateur
LESICA	Représentant permanent de CAL&F
EUROFACTOR GmbH	Président du Beirat
ASF	Membre du Conseil
CREDIT AGRICOLE IMMOBILIER	Administrateur et Président du Comité d'Audit et des Risques

Cyril Meilland – Représentant du Crédit Agricole SA (51 ans)

Monsieur Cyril Meilland est Chargé de Mission auprès du Directeur général de Crédit Agricole S.A depuis juillet 2019.

Il débute sa carrière en 1996 à la direction financière de la Banque Indosuez (aujourd'hui Crédit Agricole CIB) avant de devenir analyste actions sell-side chez Cheuvreux. En 2008, il rejoint BNP Paribas au sein de l'équipe en charge des relations investisseurs du groupe. En 2010, Cyril Meilland intègre Kepler Cheuvreux en tant que responsable de la recherche sur les banques européennes. En 2015, il rejoint Amundi, pour accompagner son introduction en bourse en tant que responsable des relations investisseurs et de la communication financière. Il devient Directeur de la communication financière de Crédit Agricole S.A en octobre 2016.

Monsieur Cyril Meilland est diplômé d'HEC et est titulaire d'un DESS de Gestion des Institutions Bancaires et Financières de l'Université Paris Dauphine et du CFA (Chartered Financial Analyst).



M. Cyril Meilland n'a jamais été administrateur de société. Il est seulement Gérant d'une Société Civile Immobilière familiale.

2.6. Formation des membres du Conseil de Surveillance

En avril 2018, cinq membres du Conseil et les membres du Directoire ont suivi une formation sur les enjeux de conformité (obligations, conflits d'intérêts, sanctions internationales et sécurité financière).

En juillet 2019, et conformément au plan de formation convenu, une journée de formation des membres indépendants a été dispensée, à Paris, par le Groupe Crédit Agricole S.A. Cette session a été centrée sur les volets suivants : les droits et devoirs des administrateurs, les attentes de la Banque Centrale Européenne à l'égard des Conseils d'administration, la couverture responsabilité civile des mandataires sociaux, les enjeux de la conformité et la présentation du Groupe Crédit Agricole S.A.

Le 15 octobre 2019, sept membres du Conseil et les membres du Directoire ont suivi une formation sur la finance participative.

2.7. Comités spécialisés émanant du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance a créé, en son sein, trois Comités spécialisés dont il a fixé la composition et les attributions : le Comité d'Audit, le Comité des Risques et le Comité de Nomination et de Rémunération.

Dans le cadre de l'activité de la fenêtre participative, le Conseil de Surveillance, conformément à la Loi Bancaire 103-12, a constitué, au sein du Comité des Risques, un sous-Comité chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques et au sein du Comité d'Audit, un sous-Comité chargé de la surveillance et de l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance prévoit dans son article 7 que le Conseil de Surveillance peut décider la création de comités permanents et/ou temporaires chargés d'étudier les questions que luimême ou son Président voudrait soumettre, pour avis, à leur examen destiné à faciliter le bon fonctionnement du Conseil de Surveillance et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions. Il n'existe, à date aucun comité de ce type autre que ceux sus-cités.



Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 septembre 2020
Comité d'Audit	Le Comité d'Audit a pour mission générale d'assister le Conseil de Surveillance dans le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations financières et comptables, dont principalement: - Appréciation sur la pertinence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes individuels et consolidés; - Examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels, sociaux et consolidés avant leur présentation au Conseil de Surveillance; - Suivi du contrôle légal des comptes annuels et consolidés par les Commissaires aux comptes et des recommandations émises. Il est notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, du contrôle légal des comptes par les Commissaires aux comptes et de l'indépendance de ces derniers. Il est notamment en charge de: - Examen et évaluation annuelle de l'organisation et le fonctionnement de l'audit interne; - Évaluation et contrôle de l'efficacité des procédures permettant d'assurer la conformité de l'ensemble de l'activité du Groupe aux lois et règlements au Maroc ou à l'étranger; - Évaluation du dispositif de traitement des réclamations et du suivi de la satisfaction de la clientèle de la Banque; - Validation des documents ou reporting relevant de son domaine de compétence, notamment le rapport annuel et de l'information semestrielle sur le contrôle interne; - Examen du plan de contrôle permanent et des résultats des contrôles.	- Périodicité : trimestrielle - Présidence : Monsieur Gérard Ouvrier-Buffet	Le Comité d'Audit se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. **Composition du Comité d'Audit : - Monsieur Gérard Ouvrier-Buffet ; - Madame Habiba Laklalech (membre indépendant) ; - Monsieur Olivier Nicolas. **Peuvent participer aux réunions du comité d'audit, selon l'ordre du jour : - Les membres du Directoire ; - Le directeur Finances Groupe ; - Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ; - Le directeur Contrôles Permanents Groupe ; - Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ; - Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales. Le quorum du Comité d'Audit est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.



Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 septembre 2020
Comité des risques	Le Comité des Risques est en charge de conseiller le Conseil de Surveillance en matière de stratégie globale de la Banque, filiales comprises, d'appétence en matière de risques, tant actuels que futurs,	- <u>Périodicité</u> : trimestrielle	Les membres du Comité des Risques sont nommés par le Conseil de Surveillance et choisis parmi ses membres. Il est mis fin à leurs fonctions dans les mêmes conditions.
	et de l'assister lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la fonction de gestion et contrôle des risques.	- <u>Présidence :</u> Monsieur	Le Comité des Risques se compose de trois membres au moins, dont un répondant aux critères d'indépendance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération.
	Parmi ses principales missions : - Procéder à la revue des politiques Crédit et Financière ;	Gérard Ouvrier-Buffet	Un membre du Comité des Risques ne peut être mandataire social de la Banque exerçant des fonctions de direction.
	- Examiner les risques financiers (ALM, GAP), en regard de l'activité commerciale (production, suivi, budget) et de l'environnement macroéconomique ;		Le Comité des Risques nomme, sur proposition de son Président, parmi les membres ou en dehors d'eux, un Secrétaire.
	- Suivre l'évolution des ratios réglementaires : liquidité/LCR, taux de solvabilité, coefficient minimum de division des risques ;		Le Comité des risques est composé de quatre membres : - Monsieur Gérard Ouvrier-Buffet ;
	- S'assurer que le niveau des risques encourus est contenu dans les limites fixées par le Directoire conformément au niveau d'appétence pour le risque défini par le Conseil de Surveillance;		- Madame Naziha Belkeziz (membre indépendant) ; - Monsieur Hervé Varillon ;
	- Vérifier l'adéquation des systèmes d'information et des moyens humains et matériels aux risques encourus et de procéder à l'évaluation annuelle des moyens alloués à la gestion des risques ;		- Crédit Agricole S.A représenté par Monsieur Cyril Meilland. Peuvent participer aux réunions du comité des risques, selon l'ordre
	- Valider les documents/reportings destinés au Conseil de Surveillance.		du jour : - Les membres du Directoire ;
	Le Comité procède également à la revue :		- Le directeur Finances Groupe ;
	- des risques de marché, des risques de contreparties et des risques		- Le directeur Gestion et Contrôle des Risques Groupe ;
	opérationnels ; - Des prestations de service essentielles externalisées (PSEE) ;		- Le directeur Contrôles Permanents Groupe ;
	- des plans de continuité d'activité (PCA), des plans de secours informatique (PSI) et des plans de reprise utilisateurs (PRU);		- Le directeur Conformité Groupe ; - Le directeur Audit Interne ;
	- de la sécurité des systèmes d'information.		- Les représentants des Directions de la Banque ou des filiales.
	- du rapport d'activité et des recommandations de la fonction Contrôle Permanent		Le quorum du comité est atteint par la présence de deux membres du Conseil de Surveillance au moins dont un membre indépendant.



Nom du comité	Principales missions	Fonctionnement	Composition au 30 septembre 2020
Comité Comité de nomination et de rémunération (CNR)	Le Comité de Nomination et de Rémunération est chargé : - de conseiller et d'assister le Conseil de Surveillance dans le processus de nomination et de renouvellement des membres du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés ; - de préparer la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire et d'en assurer le suivi du bon fonctionnement. Il veille à ce que la politique de rémunération soit appropriée et en conformité avec la culture de la Banque, sa stratégie à long terme des risques, sa performance et l'environnement de contrôle ainsi qu'avec les exigences législatives ou réglementaires.	Périodicité : annuelle et à chaque fois que cela est nécessaire. Présidence : Monsieur François-Edouard DRION Il est le rapporteur du CNR auprès du Conseil de Surveillance	Le CNR se compose de trois membres au moins, dont au moins le tiers répondant aux critères d'indépendance, tous nommés par le Conseil de Surveillance parmi les membres du Conseil de Surveillance de la Banque, sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. **Le CNR est composé de trois membres : - Monsieur François-Edouard Drion ;
			participent à la réunion du CNR par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Source : Crédit du Maroc

Suite au lancement de l'activité participative, sous l'enseigne « Arreda », des sous-comités d'audit et des risques, dédiés à ladite activité, ont été mis en place pour se réunir respectivement à l'issue du comité d'audit et du comité des risques. Les sous-comités d'audit et des risques se réunissent au moins deux fois par an.



2.8. Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Conseil de Surveillance

2.8.1 Jetons de présence

Conformément aux dispositions de l'article 15.9 des statuts du Crédit du Maroc, l'Assemblée générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance une somme fixe annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est porté aux frais généraux de la Banque. Le Conseil de Surveillance répartit librement cette rémunération entre ses membres.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 21 mars 2019, a fixé le montant brut des jetons de présence⁹ à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre l'exercice 2019 à 3 500 KMAD.

Aux termes de l'article 5.1 du règlement intérieur du Conseil de Surveillance, le montant individuel des jetons de présence est fixé par le Conseil de Surveillance sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération. Le montant des jetons de présence comprend une partie fixe quelle que soit la présence et une partie variable, prépondérante, déterminée en fonction de la participation effective, quelle qu'en soit la modalité, aux séances. La participation effective aux comités spécialisés donne droit à un jeton supplémentaire qui peut être d'un montant différent selon les comités. Les membres des comités reçoivent ce jeton supplémentaire pour chacune de leur participation à un Comité.

Au cours des trois dernières années, aucune autre rémunération exceptionnelle n'a été versée aux membres du Conseil de Surveillance, à l'exclusion du Président du Conseil de Surveillance au titre de son mandat de Président.

Jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance

	2019	2018	2017
Personnes physiques résidentes au Maroc	1 180	785	897
Personnes physiques ou morales non résidentes	806	604	939
Montant total brut (en KMAD)	1 986	1 390	1 836

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'exercice 2019, le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance s'élève à 1 986 KMAD. Certains membres du Conseil de Surveillance renoncent à la perception de leurs jetons de présence au profit de la Fondation Crédit du Maroc, ce qui explique la différence entre le montant approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires et le montant versé.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 27 mars 2020, a fixé le montant brut des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2020 à 3 500 KMAD.

2.8.2 Prêts accordés

Au 30 juin 2020, aucun crédit n'est accordé aux membres du Conseil de Surveillance.

⁹ Les jetons de présence comprennent une partie variable prépondérante déterminée en fonction de la participative effective, quelle qu'en soit la modalité, des membres du Conseil



3. Les organes de direction

3.1 Le Directoire

3.1.1 Dispositions générales

Le Directoire exerce ses responsabilités dans le cadre de la Loi 17-95 et dans le cadre des dispositions des statuts de la Banque modifiés par l'Assemblée générale extraordinaire mixte du 27 mars 2020.

Il dirige, dans les limites instaurées, la Banque et est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Banque.

Le Directoire se réunit une fois par mois, au siège de la banque.

Il présente, une fois par trimestre au moins, au Conseil de Surveillance, un rapport qui retrace les principaux actes ou faits intervenus dans la gestion de la Banque.

Enfin, conformément aux dispositions de la Loi 17-95, le Directoire arrête, chaque année, les comptes de la Banque et établit un rapport de gestion qui est soumis au Conseil de Surveillance et à l'Assemblée générale.

3.1.2 Rôle et pouvoirs du Directoire en application des dispositions légales et statutaires

Le fonctionnement du Directoire est régi par les dispositions légales et statutaires ainsi que par son règlement intérieur.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la Banque, toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la Loi 17-95 et les statuts au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'Actionnaires.

Le règlement intérieur du Directoire décrit les modalités d'organisation et le mode de fonctionnement. Il a un caractère purement interne et n'est opposable ni à la Banque, ni aux actionnaires, ni aux tiers.

3.1.3 <u>Composition du Directoire</u>

L'article 14 des statuts du Crédit du Maroc stipule que le Directoire est composé de deux à sept membres nommés par le Conseil de Surveillance. Les membres du Directoire sont des personnes physiques ; ils peuvent être choisis en dehors des actionnaires ; ils peuvent être salariés de la Banque.

Le Conseil de Surveillance désigne le Président du Directoire, ainsi que sur proposition de ce dernier, les autres membres du Directoire pour une durée de quatre années. Les nominations sont soumises, en application de la Loi Bancaire, à Bank Al-Maghrib pour approbation.

Au 30 septembre 2020, le Directoire du Crédit du Maroc est composé des trois membres suivants :

Membres du Directoire au 30 septembre 2020

Composition du Directoire	Identité	Première nomination	Dernier renouvellement	Expiration du mandat
Président du Directoire	M. Bernard Muselet	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	AGO statuant sur les comptes 2023
Membre du Directoire	M. Stéphane Clérisse	Conseil de Surveillance du 26/07/2019	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	AGO statuant sur les comptes 2023
Membre du Directoire	M. Karim Diouri	Conseil de Surveillance du 27/03/2020	-	AGO statuant sur les comptes 2023

Source : Crédit du Maroc



Autres mandats et fonctions de Monsieur Bernard Muselet au 30 septembre 2020

Entité	Fonctions
CDMC	Président du Conseil de Surveillance
CDMLF	Président du Conseil de Surveillance
CDMP	Administrateur Président du Conseil d'Administration
CDM Offshore - Banque Offshore	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
SIFIM	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration
Fondation Crédit du Maroc	Président

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Karim Diouri au 30 septembre 2020

Entité	Fonctions	
CDM Offshore – Banque Offshore	Président du Conseil d'Administration	
CDMLF	Membre du Conseil de Surveillance	
CDMP	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration	
CDMC	Membre du Conseil de Surveillance	
Centre Monétique Interbancaire	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration	
Crédit du Maroc Génération	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration	
Crédit du Maroc Cash	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration	
Crédit du Maroc Optimum	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration	
Crédit du Maroc Expansion	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration	
Crédit du Maroc Trésor Plus	Représentant permanent du Crédit du Maroc au Conseil d'Administration	
SIFIM	Administrateur	
Fondation Crédit du Maroc	Vice-Président	

Source : Crédit du Maroc

Autres mandats et fonctions de Monsieur Stéphane Clérisse au 30 septembre 2020

Entité	Fonctions
CDMC	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance
CDMLF	Représentant permanent de Crédit du Maroc au Conseil de Surveillance
CDMP	Représentant permanent de Crédit du Maroc Capital au Conseil d'Administration
SIFIM	Administrateur
CDM Offshore – Banque Offshore	Administrateur

Source : Crédit du Maroc



3.1.4 Parcours des membres du Directoire

Monsieur Bernard Muselet: Président du Directoire (53 ans)

Monsieur Bernard Muselet dispose d'une expérience de plus de 25 ans dans les financements spécialisés du crédit-bail et de l'affacturage, démarrée en 1989 à la Compagnie Bancaire (UFB Locabail) et poursuivie, entre 1991 et 2008, chez Factofrance Heller et chez Natixis Factorem (en France, en Outre-Mer et en Allemagne).

En 2008, il intègre le groupe Crédit Agricole au sein de Crédit Agricole Leasing et Factoring où il y exerce pendant 7 ans les fonctions de Directeur général adjoint sur tous les métiers (leasing, factoring et financement des énergies renouvelables), pour les entités françaises et de l'International.

En mai 2015, il rejoint la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine pour y occuper les fonctions de Directeur général adjoint.

En octobre 2019, Monsieur Bernard Muselet devient Président du Directoire du Crédit du Maroc.

Né en 1967, Monsieur Bernard Muselet est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Lille (SKEMA) et est Conseiller du Commerce Extérieur de la France depuis plus de 15 ans.

Monsieur Karim Diouri : Membre du Directoire en charge du Pôle Développement (42 ans)

M. Karim Diouri débute sa carrière à BMCE Capital. En 2005, il rejoint la BMCI. Durant la période 2005 à 2012, il dirige plusieurs entités du groupe BNP à Paris, spécialisées dans le domaine du Marketing et des Paiements. De retour au Maroc en 2013, il occupe la fonction de Directeur du Marketing et de la Distribution, où il bâtit la fonction, son organisation et ses processus avec un réel impact sur l'efficacité commerciale.

En décembre 2015, il intègre le Crédit du Maroc où il est nommé Directeur Général Adjoint, membre du Comité de Direction Générale en charge du Marketing et Marchés, de la Gestion de la Relation à Distance, du Géomarketing, du développement de la Bancassurance ainsi que la supervision de la filiale Crédit du Maroc Assurances. Il assurera également le pilotage du processus Monétique de la Banque.

En juillet 2017, Monsieur Karim Diouri est nommé Directeur Général Adjoint, membre du Comité de Direction Générale en charge de la Direction Financière Groupe, de la Direction des Achats ainsi que des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine. En janvier 2019, son périmètre s'élargit avec la stratégie et le management des données.

En mars 2020, Monsieur Karim Diouri est nommé membre du Directoire du Crédit du Maroc, en charge du pôle Développement.

Né en 1978, Monsieur Karim Diouri est de formation Ingénieur de l'INSA de Lyon doublée d'un Mastère en Stratégie & ingénierie des Affaires Internationales de l'ESSEC.

Monsieur Stéphane Clérisse, Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement (49 ans)

Monsieur Stéphane Clérisse a fait toute sa carrière au sein du groupe Crédit Agricole d'abord au sein du Crédit Agricole du Calvados avant de rejoindre, en décembre 1999, l'Inspection Générale Groupe de Crédit Agricole S.A.

En janvier 2006, il intègre Sofinco en qualité de Responsable de l'Audit Interne. Il entre, en avril 2007, chez Crédit Agricole Leasing et Factoring en tant que Directeur de l'Audit Interne.

En avril 2010, il rejoint le Crédit Agricole de Charente-Maritime Deux-Sèvres au sein duquel il couvre successivement, de 2011 à 2017, les domaines Crédits, Immobilier, Services Bancaires et Assurances.

En février 2017, il est nommé Directeur des Entreprises et Secrétaire Général.

En octobre 2019, Monsieur Stéphane Clérisse devient membre du Directoire du Crédit du Maroc, en charge du pôle Fonctionnement.



Né en 1971, Monsieur Stéphane Clérisse est diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et est titulaire d'un DEA de Droit public de l'économie et d'un DESS Défense de l'Université Paris II.

3.1.5 Mouvements au sein du Directoire

Le 27 mars 2020, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Mohamed Kettani Hassani, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement.

Sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération du 26 mars 2020, le Conseil de Surveillance a nommé :

- Monsieur Bernard Muselet, Président du Directoire,
- Monsieur Karim Diouri, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement
- Monsieur Stéphane Clérisse, Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement

pour une durée de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2024 et qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

3.1.6 Liens familiaux et absence de conflits d'intérêts

A la date d'enregistrement du Document de Référence, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Directoire, ni entre ces derniers et les membres du. Conseil de Surveillance.

Les membres du Directoire ont également fait une déclaration de conflits d'intérêts, conformément aux dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib 1/W/14 et de la politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de la Banque. A ce jour, il n'existe aucun conflit d'intérêt avéré ou potentiel entre la Banque et les membres du Directoire, les membres du Conseil tant en ce qui concerne leurs intérêts personnels que les autres obligations.

3.1.7 Les Comités spécialisés émanant du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes. Ces comités ont pour fonction principale le suivi, tout au long de l'année, du bon déroulement des activités de différentes entités, des sujets spécifiques ou d'actualités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

Dans un souci d'efficience et d'amélioration de la performance opérationnelle, les missions et la composition des 29 Comités hors Comité de direction générale a été revue. Le 6 janvier 2020, le Comité de direction générale, sur délégation du Directoire, a procédé à une simplification de la comitologie du Crédit du Maroc et a validé les nouveaux Comités de la Banque. Dans ce contexte, certains Comités ont été fusionnés avec d'autres Comités ramenant le nombre de Comités internes à 21.

Les Comités internes sont désormais classés en trois catégories :

- (i) les Comités dont la constitution est régie par un texte réglementaire ou découle d'une exigence du groupe Crédit Agricole S.A. : les « **Comités Réglementaires** ». Placés sous l'autorité d'un membre du Directoire, ces Comités constituent des instances décisionnelles, rythmant le processus de gouvernance du Groupe ;
- (ii) les Comités ne découlant pas d'un texte réglementaire ou d'une exigence du groupe : les « **Comités Métiers** »). Placés sous l'autorité d'un membre du Directoire, ces Comités constituent des instances décisionnelles :
- (iii) les Comités Arreda.



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
Comité de Direction Générale (CODG)	Le CODG assiste le Directoire et assure la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque.	Périodicité : Le CODG se réunit sur une fréquence hebdomadaire. - Présidence : Président du Directoire.	 - Membres du Directoire; - DGA Réseau; - DGA Corporate; - DGA Marchés & Expérience Client; - DGA Ressources Humaines; - DGA Finances Groupe; - DGA Services Clients & Assurances; - DGA Crédits et Recouvrement; - DGA Transformation; - DGA Immobilier; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe.
Comités Réglementain	res		
Comité Satisfaction Clients	Principales missions: - Partager les remontées des dysfonctionnements et proposer pour décision les solutions à mettre en place; - Suivre la bonne prise en charge des dysfonctionnements (planification et résolution effective); - Analyser la performance tournée « client » des principaux processus clés (délai de traitement, réclamations, etc.) et proposer des actions d'amélioration avec des priorisations; - Décider et suivre les actions de mesures de satisfaction clients (IRC Stratégique, IRC agence, enquête de satisfaction et focus Groupe Ecoute Clients, etc.) - Suivre le système de Management Qualité (SMQ) sur les périmètres certifiés et valider les nouveaux processus à certifier; - Présenter le tableau de bord des réclamations et proposer	Président : Président du Directoire Responsable du Comité : DGA Marché & Expérience Clients Secrétaire du Comité : Directeur Qualité Quorum : un Membre du Directoire au moins. Fréquence : trimestrielle.	- DGA Marchés & Expérience Clients; - DGA Services Clients & Assurances; - DGA Crédits et Recouvrement; - DGA Corporate; - DGA Ressources Humaines; - DGA Réseau; - DGA Transformation; - Directeur de l'Animation Commerciale; - Directeur Qualité; - Directeur de l'Organisation et de la Transformation; - Directeur des Services Bancaires à la Clientèle; - Directeur des Systèmes d'Information Groupe;



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	pour décision les actions d'amélioration nécessaires ;		-Directeur Marketing et Marchés ;
	- Décider et suivre les actions visant l'amélioration de la satisfaction interne des collaborateurs.		-Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe.
Comité Crédits	Principales missions : - Présenter, pour décision, les dossiers crédits non délégués	<u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du Développement.	(i) Pour la ligne commerciale selon l'ordre du jour et les besoins :
	pour les clientèles de la banque ;		- DGA Réseau ou son adjoint ;
	- Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité des crédits ;	Responsable du Comité : DGA Crédits et Recouvrement.	- DGA Corporate ou l'Adjoint Directeur Corporate Banking ou le Directeur
	- Suivre le taux de renouvellement et de notification des		Développement des Centres d'Affaires ;
	dossiers de crédit pour chacun des marchés; - Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers	<u>Secrétaire du Comité</u> : Directeurs des Crédits	- Président du Directoire Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF) ou un membre du Directoire de CDMLF;
	présentant des alertes.		(ii) Pour la ligne crédits et recouvrement :
		Quorum: un membre du Directoire au moins et le DGA Crédit et recouvrement ou un des Directeurs des Crédits.	- DGA Crédits et Recouvrement ou le Directeur des Crédits Retail ou le Responsable des Engagements Retail ;
		Fréquence : hebdomadaire.	- Directeur des Crédits Corporate ou le Directeur des Engagements Corporate ou le Responsable des Engagements Corporate;
			(iii) Pour la ligne risque :
			- Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe ou son représentant.



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
Comité Anticipation et Suivi des Risques (ASR) Grande Entreprise & Déclassement	Principales missions: - Valider les propositions de déclassement; - Décider du passage au contentieux des dossiers de crédits en anomalie; - Valider les statuts de souffrance et les provisions à constituer; - Anticiper et suivre les engagements sensibles ou sous surveillance de la Banque; - Décider des actions à mener pour un retour à la normale de la relation, un remboursement des créances ou un transfert au contentieux; - Valider les décisions importantes des Comités ASR PME et Retail.	Président: Président du Directoire Responsable du Comité: Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe. Secrétaire du Comité: Directeur Contrôle Central des Risques. Quorum: un Membre du Directoire au moins. Fréquence: mensuelle.	-DGA Réseau ; -DGA Corporate ; -DGA Crédits et Recouvrement ; -DGA Finances Groupe ; -Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; -Directeur Contrôle Central des Risques.
Comité Pilotage des risques	Principales missions: - Suivre la mise en œuvre des recommandations du domaine risque; - Mener la revue des projets risques et suivre leur avancement; - Suivre les évolutions réglementaires risques; - Suivre les résultats des contrôles et des analyses en matière de surveillance des risques; - Examiner l'évolution des dispositifs de surveillance des risques; - Assurer le suivi des grands risques.	Président: Président du Directoire. Responsable du Comité: Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe. Secrétaire du Comité: Directeur Contrôle Central des Risques. Quorum: un membre du Directoire au moins. Fréquence: trimestrielle	-DGA Réseau ; -DGA Corporate; -DGA Crédits et Recouvrement ; -DGA Finances Groupe ; -DGA Services Clients et Assurances ; -Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; -Directeur Contrôle Central des Risques ; -Directeur Management des Risques Crédit.
Comité Recouvrement	Principales missions : - Procéder au suivi global du portefeuille dans le temps ;	Président: Membre du Directoire en charge du Fonctionnement.	Pour la ligne commerciale selon l'ordre du jour : - DGA Réseau ;



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	 - Décider des orientations en matière de recouvrement précontentieux et/ou restructuration et/ou contentieux; - Passer en revue des dossiers sélectionnés en fonction de critères tels que notamment les dossiers présentant des difficultés de recouvrement et les dossiers anciens du contentieux; - Prendre des décisions collectives concernant la gestion des dossiers impactant la Banque (politique, risque d'image, COR, etc.); - Valider les positions prises lors des revues réalisées par l'entité « Recouvrement & Restructuration » préalablement à la tenue du Comité. 	Responsable du Comité : DGA Crédits et Recouvrement. Secrétaire du Comité : Directeur Recouvrement & Restructuration. Quorum : un membre du Directoire au moins. Fréquence : trimestrielle.	- DGA Corporate; - Président du Directoire Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF) ou un membre du Directoire de CDMLF; Pour la ligne risques selon l'ordre du jour: - DGA Crédits et Recouvrement; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe; - Directeur Recouvrement & Restructuration; - Directeur Crédits Retail; - Directeur Juridique; -Responsables des différentes entités du « Recouvrement & Restructuration »; - Directeur de la Finance Participative ou le Directeur des Risques de la Finance Participative (selon l'ordre du jour).
Comité Juridique	Principales missions: Sur le volet juridique: - Passer en revue les dossiers sélectionnés en fonction des critères de montants et/ou de dossiers à risques; - Présenter des statistiques de l'activité de conseils apportés aux différentes entités de la Banque; - Prendre des décisions concernant le provisionnement des dossiers à risque liés à l'activité de conseil; - Présenter les dossiers relatifs aux litiges en matière de droit social; prendre des décisions concernant le provisionnement de ces dossiers; - Présenter des thèmes spécifiques en fonction de la législation impactant l'activité bancaire.	Président: Président du Directoire. Responsable du Comité: Secrétaire Général Groupe. Secrétaire du Comité: Directeur Juridique. Quorum: un membre du Directoire au moins. Fréquence: au moins une fois par	-DGA Ressources Humaines; - DGA Finances Groupe; - DGA Réseau; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe; - Directeur Conformité Groupe; - Secrétaire Général Groupe; - Directeur Contrôle Permanent; - Directeur Juridique; - Responsable de la Direction Juridique; - Responsable Relations Sociales;



- Suivro dispos corru	re l'état d'avancement du renforcement des ositifs de prévention des fraudes et de lutte contre la aption; re les actions programmées de lutte contre la fraude e lutte contre la corruption;	trimestre. Le volet sur la fraude et la corruption est traité dans le Comité une fois par semestre.	- Responsable Unité de Prévention de la Fraude et de la Corruption (sur le volet fraude et corruption).
et de l - Traite	ter les affaires de fraude externe, le cas échéant, ainsi valider les décisions et les actions disciplinaires.		
Interne interne (Risqu Périod: Princi, -Veille dans to -Appré sous l'a -Analy de la crisques -Exam contrôl: -Exam interne -Défin résulta confort-Recev réalisat	ler à la cohérence et à l'efficacité du contrôle interne toutes ses composantes; récier la qualité du dispositif de maîtrise des risques l'angle régularité, sécurité et efficacité; lyser les résultats du contrôle permanent, y compris conformité, et sur la mesure et la surveillance des es; miner et valider le rapport annuel et semestriel du ôle interne; miner les principales conclusions des missions d'audit ne et externe; mir les actions à engager à partir de l'examen des eats des contrôles permanents, périodiques, de formité et des contrôles externes; evoir une présentation du plan d'audit et en suivre la	Président : Président du Directoire. Responsable du Comité : Directeur de l'Audit Interne. Secrétaire du Comité : Directeur de l'Audit Interne. Quorum : la présence du Président du Directoire est requise. - Fréquence : trimestrielle.	- DGA Finances Groupe; - DGA Crédits et Recouvrement; - DGA Services Clients & Assurances; - DGA Ressources Humaines; - DGA Transformation; - DGA Immobilier; - DGA Réseau; - DGA Corporate; - DGA Marchés & Expérience Client; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe; - Directeur Contrôle Permanent; - Directeur Audit Interne; - Directeur Conformité Groupe.



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	de missions d'audit interne et externe (audit interne de la Banque, inspection générale, régulateurs tels que Bank Al-Maghrib, AMMC, etc.) et des dispositifs de contrôle permanent t (conformité, risques opérationnels, etc.);		
	-Veiller à se faire présenter les évolutions réglementaires et leur prise en compte dans les dispositifs de contrôle (Risques, Finances, Conformité, Comptabilité, etc.);		
	-Valider la cartographie des risques opérationnels et identifier les processus et risques prioritaires ;		
	- S'assurer, périodiquement, de la réalisation des actions demandées et ratifiées dans les réunions précédentes ;		
	- Examiner et valider le Plan de Continuité d'Activité.		
Comité Management de la Conformité	Principales missions: - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité, l'état d'avancement des dispositifs de la Sécurité Financière LAB/FT et les sanctions internationales, la protection de la clientèle, la conformité financière, ainsi que la prévention de la fraude et la lutte contre la corruption; - Valider les cartographies des risques et les plans de contrôles; - Suivre la mise en œuvre du programme de mise en conformité aux avis du CSO; - Suivre les remontées sur les manquements significatifs à	Président : Président du Directoire. Responsable du Comité : Directeur de la Conformité. Secrétaire du Comité : Directeur de la Conformité. Quorum : la présence du Président du Directoire est requise.	 - Membre du Directoire désigné Sponsor du projet OFAC; - DGA Réseau; - DGA Services Clients & Assurances; - DGA Corporate; - DGA Marchés & Expérience Client; - DGA Ressources Humaines; - DGA Transformation; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe;
	la conformité; - Suivre les recommandations et injonctions des missions d'audit du Groupe et des régulateurs, ainsi que les plans de remédiation; - Suivre l'état des réalisations des formations réglementaires;	<u>Fréquence</u> : au moins une fois par trimestre.	 - Directeur Contrôles Permanents; - Directeur Audit Interne; - Directeur Conformité; - Directeur de la Conformité métier et pôles d'expertise; - Responsable de la Conformité aux avis du CSO;



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	- Suivre le déploiement et l'état d'avancement du plan de remédiation OFAC, ainsi que les validations et les décisions sur les livrables ;		- Secrétaire Général Groupe.
	- Décider du maintien ou de la cessation de relation avec la clientèle non remédiée ou dont la KYC est incomplète.		
Comité ALM	Principales missions :	<u>Président</u> : Président du Directoire.	Du côté du Crédit du Maroc :
	 Organiser et superviser la fonction actif-passif; Définir et mettre en œuvre les normes internes et politiques ALM; Valider les méthodologies et les conventions ALM; Assurer la gestion et la supervision du risque de taux d'intérêt global; Assurer la gestion et la supervision du risque de liquidité et du risque de change (structurel et opérationnel); Assurer la fixation et le suivi du respect des limites relatives aux risques financiers et marchés; Valider la stratégie de couverture (emprunt CT/émission de CD/dette subordonnée) et de placement (Interbancaire/Pension / Investissement en titre public ou privé); Assurer le suivi du portefeuille titres et la validation des décisions y afférentes et le suivi des réalisations de l'activité ALM (PNB vs budget); Assurer le suivi des orientations de la politique globale en matière de gestion financière : orientations commerciales, croissance du bilan, etc.; Assurer le suivi de l'état d'avancement des projets réglementaires et Groupe en lien avec la gestion financière; 	Responsable du Comité : DGA Finances Groupe. Secrétaire du Comité : Directeur de la Trésorerie et ALM. Quorum : un Membre du Directoire au moins. Fréquence : trimestrielle.	- DGA Finances Groupe ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur de la Trésorerie et ALM ; - Directeur des marchés de capitaux ; Du côté de Crédit Agricole S.A. : - Les membres de BPI / Finance - Les membres de BPI / Risque
	- Assurer l'examen du reporting des risques de marché.		



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
Comité de sécurité de l'information	Principales missions: - Présenter les résultats et le suivi des plans d'actions relatifs aux audits réglementaires; - Valider les politiques et la stratégie sécurité SI du Crédit du Maroc et les changements éventuels de l'organisation mise en place dans le domaine de la SI; - Piloter globalement les plans d'action dans le domaine de la Sécurité de l'information, à savoir la validation, l'engagement des moyens associés et la vérification de bonne réalisation de ces plans d'action; - Mener les arbitrages pour les demandes de dérogation structurante ou d'évolution de la politique de sécurité SI; - Prendre les décisions sur les actions à mener, le cas échéant, suite aux résultats des contrôles permanents ou des audits SSI; - Assurer le suivi pour s'assurer de la prise en compte au	Président: Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement. Responsable du Comité: DGA Transformation. Secrétaire du Comité: Directeur de la Sécurité de l'Information (CISO). Quorum: un Membre du Directoire au moins. Fréquence: semestrielle.	- DGA Transformation; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe; - Directeur des Systèmes d'Information Groupe; - Directeur Contrôles Permanents; - Directeur de la Production et des Services Informatiques; - Chief Information Security Officer (CISO); - Pilote des risques SI (PCA) (DCP); - Responsable Sécurité Informatique (DSIG).
Comité RH restreint	sein du Crédit du Maroc des orientations prises par le Comité Sécurité du groupe Crédit Agricole S.A. Principales missions: -Traiter les affaires de fraude interne ou mixte impliquant un collaborateur de la Banque; -Traiter les manquements caractérisés au règlement intérieur de la Banque et aux règles éthiques édictées dans la charte et le code éthiques de la Banque; -Valider les décisions sur les poursuites, les sanctions et les mesures appropriées; -Valider les décisions à mettre en place pour pallier les manquements constatés.	Président: Président du Directoire. Responsable du Comité: DGA Ressources Humaines. Secrétaire du Comité: Responsable des Relations sociales. Quorum: un Membre du Directoire au moins. Fréquence: dès la constatation d'une infraction entrant dans le périmètre de ses missions.	-DGA Ressources Humaines; -DGA auquel le(s) collaborateur(s) concerné(s) est (sont) hiérarchiquement rattaché(s); -Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe; -Directeur Audit Interne; -Directeur Conformité Groupe; -Secrétaire Général Groupe; -Responsable des Relations Sociales. Le Comité peut convier lors de la tenue de Comités ad hoc devant traiter de cas de fraudes internes ou mixtes, les métiers concernés par



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
			lesdits cas à traiter (back office, front office, informatique, etc.).
- Comités Métiers			
Comité Développement	Le Comité Développement est un comité de priorisation et de présentation des projets en lien avec les orientations stratégiques, de la mise en marché des initiatives et de la tarification des produits et services. **Périmètre du Développement (toutes les 6 semaines):* -Présenter et valider des opportunités de business en lien avec le Plan d'Actions Commerciales et décider de la stratégie de mise en marché et/ou de la stratégie prix; -Définir le contexte et les enjeux de chaque opportunité; -Déterminer le dispositif d'accompagnement réseau; -Définir le plan de communication; -Valider le mix marketing produit; -Proposer de nouvelles tarifications pérennes ou promotionnelles sur les produits et services; -Examiner l'évolution des TCI, les évolutions du marché et fixer les grilles de taux de l'offre de crédits; - Spécifités NAP: -Autoriser la mise en marché des nouvelles activités et des nouveaux produits ou la transformation significative de produits existants ou de process. *Périmètre Financier (tous les 6 mois): -Examiner la rentabilité des activités de la Banque; -Piloter les charges d'exploitation de la Banque; -Piloter les charges d'exploitation de la Banque; -Réaliser des bilans d'opérations commerciales majeures; -Présenter l'évolution des grands agrégats financiers en	Président: Membre du Directoire en charge du Développement Responsable du Comité: DGA Marchés & Expérience Client 2 Directeurs leader: le Directeur Marketing & Marchés pour le périmètre Développement & le Directeur Contrôle de gestion pour le périmètre Financier. Secrétaires du Comité: le Responsable Coordination Transversale et le Responsable Pilotage Financier. Quorum: 1 membre du Directoire au moins Fréquence: Chaque 6 semaines	- DGA Marchés & Expérience Client; -DGA Corporate; -DGA Réseau; -Adjoint du Directeur Réseau; -DGA Finances Groupe; -DGA Services Clients & Assurances; - DGA Crédit & Recouvrement; - DGA Transformation; -Directeur Marketing et Marchés; -Directeur Digital; -Directeur Digital; -Directeur Contrôle de Gestion. Dans le cas où l'ordre du jour du Comité porte sur un sujet nécessitant d'être « nappé » et considérant que le passage dans un NAP découle d'une obligation réglementaire: -Directeur Contrôles Permanents; -Directeur Conformité Groupe; -Directeur Juridique; -Directeur du Contrôle Central des Risques; -Pilote métier du produit, de l'activité ou du process à valider. Le procès-verbal ou relevé de décisions spécifique au NAP devra être rédigé par le Directeur Marketing et Marchés, Secrétaire du Comité.



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	vision Marché et Activité ; -Et de manière générale, exposer tout sujet d'intérêt financier pour la Banque.		
Comité Stratégie Corporate	Principales missions: - Elaborer la stratégie Corporate de la banque en matière de conquête et de développement; - Décliner la stratégie en plans d'actions qui feront l'objet d'un suivi à chaque Comité; - Définir pour chaque dossier client présenté les stratégies d'expertises Groupe CA à développer pour accompagner les projets desdits clients ainsi que les orientations de conseils qui en découlent; - Engager une démarche prospective d'optimisation des activités à déployer avec les grandes entreprises; - Valider les rendez-vous clients justifiant une implication du Comité de Direction Générale et du Directoire; - Informer le Directoire des succès et difficultés rencontrés au cours des mois écoulés depuis le dernier Comité.	Président: Président du Directoire. Responsable du Comité: DGA Corporate. Secrétaire du Comité: Adjoint Directeur Corporate Banking. Quorum: 1 membre du Directoire au moins. Périodicité: Trimestrielle	- DGA Corporate; - Adjoint Directeur Corporate; - DGA Crédits et recouvrement; - Directeur Crédits Corporate; - Directeur Ingénierie Financière; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe. Sont conviés au Comité selon l'ordre du jour: -SRM concerné; - Directeur des Marchés des capitaux; - Président du Directoire de CDMLF; - Directeur général de CDM Offshore; - Président du Directoire de CDM Capital; - Directeur général de CDM Patrimoine; - Directeur Développement des Centres d'affaires.
Comité Flux	Principales missions: - Analyser l'évolution des flux entrants et sortants à l'aide d'un tableau de bord; - Proposer et décider d'actions de développement du PNB et/ou d'optimisation des flux; - Recenser, analyser et mesurer les flux des différents canaux de captation; - Etablir des diagnostics et faire des propositions pour optimiser l'utilisation de ces canaux; - Suivre les parts de marché des flux;	Présidence du Comité : Membre du Directoire en charge du Pôle Développement. Responsable du Comité : DGA Services Clients & Assurances. Secrétaire du Comité : Directeur des Services Bancaires à la Clientèle. Quorum : un Membre du Directoire au moins.	 - DGA Réseau; - DGA Services Clients & Assurances; - Adjoint Directeur Corporate Banking; - Directeur du Marché Entreprises; - Directeur du Marché des Particuliers; - Directeur du Développement des Centres d'affaire; - Directeur des Services Bancaires à la Clientèle; - Responsable Business Unit Trade (BUT);



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	 Valider les actions préventives et correctives ; Assurer un niveau d'information sur l'avancement des projets en relation avec l'activité des flux. 	<u>Périodicité</u> : bimestrielle	Responsable des moyens de paiement ;Responsable de l'activité Monétique.
Comité Systèmes	Principales missions :	<u>Président Comité</u> : Membre du	- DGA Transformation ;
d'information	 - Présenter les principales réalisations de la période écoulée; - Présenter l'avancement des portefeuilles projets; - Présenter le suivi de la production informatique et la situation budgétaire (investissements); - Présenter les principales réalisations à venir pour les périodes suivantes. Selon l'ordre du jour, les points suivants seront également abordés: - la revue des projets stratégiques (par rapport au PMT); 	Directoire en charge du Pôle Fonctionnement. Responsable : DGA Transformation. Secrétaire du Comité : Directeur Systèmes d'Information Groupe. Quorum : 1 membre du Directoire au moins Périodicité : trimestrielle	 - DGA Réseau; - DGA Corporate; - DGA Ressources Humaines; - DGA Finances Groupe; - DGA Crédits et Recouvrement; - DGA Services Clients & Assurances; - Directeur des Systèmes d'Information Groupe; - CISO; - Directeur de l'Organisation et de la Transformation;
	- les arbitrages éventuels pour les travaux des périodes à venir.		 Directeur Etudes et Solutions Métiers IT (DSIG); Directeur de la Production et Services Informatiques.
Comité Immobilier	Sur le volet immobilier : - Décider sur la location, la cession ou l'acquisition de locaux commerciaux (agences) par la banque ;	<u>Président</u> : Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.	-DGA Immobilier ; -DGA Réseau ; -DGA Finances Groupe ;
	 Décider sur les projets immobiliers de la banque: construction de sièges régionaux ou d'immeubles d'exploitation, location de locaux pour loger les différentes unités de l'établissement; Valider les budgets d'aménagement des locaux commerciaux et ceux abritant les unités fonctionnelles; 	Responsable : DGA Immobilier. Secrétaire du Comité : Directeur de l'Immobilier Groupe. Quorum : un Membre du Directoire	-Directeur de l'Organisation Réseau et Pilotage de la Performance ; -Directeur de l'Immobilier Groupe ; -Directeur des Achats Groupe ; -Responsable de la Sécurité des biens et des
	- Prendre les décisions sur l'optimisation du patrimoine de	au moins.	personnes.



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	la banque ; -Plus généralement, prendre toute décision ayant une relation avec la gestion des biens immeubles exploités par la banque Sur le volet sécurité des personnes et des biens : -Traitement des sujets relatifs à l'organisation, la gouvernance, les politiques de sécurité de l'information et les plans d'actions de la Banque dans ce domaine ; -Validation des grandes décisions en matière de sécurité des personnes et des biens.	<u>Périodicité</u> : trimestrielle	Î
Comité RSE	Principales missions: -Valider le portefeuille des actions éligibles à RSE et FReD; -Définir les indicateurs de suivi et assurer leur suivi; -Assurer le suivi des évaluations des différents plans d'actions inscrits dans la démarche RSE et FReD et des actions menées par la Fondation Crédit du Maroc, association à but non lucratif; -Valider les actions correctives et préventives.	Président : Président du Directoire. Responsable : Secrétaire Général Groupe. Secrétaire du Comité : Responsable RSE. Quorum : Président du Directoire Périodicité : trimestrielle	-DGA Corporate; -DGA Ressources Humaines; -DGA Réseau; -DGA Immobilier; -Secrétaire Général Groupe; -Directeur des Achats; -Directeur de la Communication; -Directeur de la Qualité; -Responsable RSE.
Comité Gouvernance de la donnée	Principales missions: - Porter la stratégie Data dans la Banque; - Valider la stratégie et le budget, les politiques et procédures de la gouvernance Data; - Assurer la cohérence des travaux et actions des différents acteurs Data: CDO, métiers, CISO, DMO, Analytics; - Suivre l'avancement des projets; - Valider les arbitrages Data (priorisation des chantiers,	Président: Président du Directoire. Responsable du Comité: Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe. Secrétaire du Comité: Chief Data Officer (CDO). Quorum: un Membre du Directoire au moins.	-Directeurs généraux adjoints ; -Directeur des Systèmes d'Information ; -CISO; -Data Management Office « DMO »; -Chief Data Officer « CDO »;



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
	modèles et architecture de données, etc.).	<u>Périodicité</u> : trimestrielle	
Comité de Ressources humaines	 Sur le volet RH: Décider des mouvements et nominations des cadres supérieurs; Valider la campagne d'évaluation et les politiques RH de la banque; Définir les actions de formation spécifique; Sur le volet carrières: Elaborer le plan de succession et relève; Identifier les collaborateurs à fort potentiel: plan d'accompagnement, formation, mobilité; Assurer le suivi du tableau de bord; Elaborer le plan de formation et les indicateurs de performance Toubkal. 	Président: Membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement. Responsable: DGA Ressources Humaines. Secrétaire du comité: Directeur Développement RH. Quorum: un Membre du Directoire au moins. Périodicité: trimestrielle	-DGA Ressources Humaines; -DGA Réseau; -DGA Corporate; -DGA Marchés & Expérience Client; -DGA Finances Groupe; -DGA Transformation; -DGA Services Clients & Assurances; -DGA Crédits et Recouvrement; - DGA Immobilier; -Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe
Comités Arreda Comité des financements participatifs	Principales missions: -Présenter, pour décision, les dossiers de financements participatifs pour la clientèle de la fenêtre participative; -Décider des propositions de financement entrant dans le champ de délégation du Comité; -Décider des propositions de restructuration entrant dans le champ de délégation du Comité; -Décider des dossiers de financements participatifs à soumettre à l'avis technique du Groupe (Crédit Agricole S.A. / Banque de Proximité à l'international / Direction des Risques Groupe); -Statuer sur des levées de réserves ou des dossiers présentant des alertes.	Président: Membre du Directoire en charge du pôle Développement. Responsable du Comité: DGA Crédits et Recouvrement. Secrétaire du Comité: le Directeur Crédits Retail ou le Directeur Crédits Corporate. Quorum: - un Membre du Directoire; - DGA Crédits et Recouvrement ou le Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits	- DGA Réseau ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur des Risques de Arreda ; - Directeur de Arreda ; - Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate.



Comités	Principales missions	Fonctionnement	Composition
		Corporate; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ou son représentant; - Directeur de la Finance Participative ou le Directeur des Risques de la Finance Participative - <u>Périodicité</u> : hebdomadaire	
Comité de gestion des dépôts d'investissements	Principales missions: - Décider des taux de partage des profits à appliquer aux différentes catégories de dépôts d'investissement sur la base des simulations opérées par le système informatique pour les périodes futures; - Décider des fourchettes de provisions (PER et IRR) à constituer ou des reprises à effectuer par la Banque dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures; - Valider les modalités de calcul du profit dans le cadre de la gestion des dépôts d'investissement pour les périodes futures.	Président: Membre du Directoire en charge du pôle Développement. Responsable: Directeur Arreda Secrétaire du Comité: Responsable Marketing Arreda Quorum: - Membre du Directoire; - DGA Finances Groupe ou le Directeur de la Gestion Financière; - Directeur Arreda; - Responsable de la fonction conformité aux avis du Conseil Supérieur des Oulémas.	 - DGA Réseau ; - DGA Crédits et Recouvrement ; - Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe ; - Directeur des Risques Arreda ; - Directeur Arreda ; - Directeur des Crédits Retail ou le Directeur des Crédits Corporate.

¹⁰ Aucun comité ne s'est tenu en 2019 dans la mesure où le Crédit du Maroc n'a pas encore lancé les dépôts d'investissement.



3.1.8 Rémunération et autres avantages octroyés aux membres du Directoire

Crédit du Maroc a mis en place une structure de rémunération basée sur une partie fixe et une partie variable.

La rémunération variable est fondée sur l'atteinte d'objectifs individuels et collectifs définis sur le périmètre de responsabilité des membres du Directoire.

Il y a lieu de distinguer deux types d'objectifs : des objectifs économiques et des objectifs non économiques.

- Les critères économiques sont mesurés à la fois sur les objectifs du Groupe et du Crédit du Maroc, les objectifs Groupe étant définis par la Direction Générale du Groupe Crédit Agricole.
- Les critères non économiques ont pour objectif de mesurer la performance managériale des membres du Directoire, en appréciant leur capacité à impacter le développement de la Banque.

Ce système de rémunération repose sur des taux de rémunération variable exprimés en pourcentage de la rémunération fixe, ajustés de la performance évaluée.

Au titre de 2019, la rémunération brute annuelle des membres du Directoire s'élève à 15,9 MMAD.

Evolution de la rémunération et de l'encours des crédits des membres du Directoire

En MMAD	2017	2018	2019
Rémunération brute annuelle	13,7	14,2	15,9
Encours de crédit	0,3	0,4	0,1

(*) Rémunération brute annuelle (fixe et variable) chargée et versée courant l'année

Source : Crédit du Maroc

Le Directoire est composé de 3 membres sur la période 2017-2019.

Les membres du Directoire, en leur qualité de salariés du Crédit du Maroc, bénéficient de crédits habituels accordés aux personnels. L'encours de ces prêts est non significatif.

3.2 Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale a été mis en place par le Directoire dans l'objectif d'assurer la coordination entre les différents pôles de gestion de la banque. Composé au 1^{er} avril 2020 de treize membres en ce compris les membres du Directoire, le Comité de Direction Générale se réunit de manière hebdomadaire.

Ses membres, chacun dans son domaine de compétence, assistent le Directoire et assurent la coordination entre les différents pôles de gestion de la Banque en termes de stratégie, de politique de développement et de supervision du fonctionnement de la Banque. Cette collégialité constitue un principe clé de bonne gouvernance.

3.3.1 Composition

Membres du Comité de Direction Générale au 30 septembre 2020

Membres	Fonction	Date de nomination
Bernard Muselet	Président du Directoire	2019
	Membre du Directoire en charge du Pôle Développement	2020
Karim Diouri	Directeur Général Adjoint Finances Groupe	2017 à mars 2020
	Directeur Général Adjoint Marketing, Marchés et Digital	2015 à juillet 2017
Stéphane Clérisse	Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement	2019
W 4 B	Directeur Général Adjoint en charge de l'Immobilier	2020
Wafae Bennani	Directeur Général Adjoint Technologies et Services Clients	2011 à 2020



Directeur Général Adjoint en charge du Réseau Directeur Général Adjoint Corporate	2016 2020
Directeur Général Adjoint Corporate	2020
Directeur Général Adjoint Marchés & Expérience Client	2020
Directeur Général Adjoint Services Clients & Assurances	2020
Directeur Général Adjoint Transformation	2020
Directeur Général Adjoint Ressources Humaines Directeur Général Adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe	2020 2014-2020
Directeur Général Adjoint Finance Groupe	2020
Directeur Général Adjoint Crédits et Recouvrement	2018
Directeur Risques et Contrôles Permanents Groupe	2019
	Directeur Général Adjoint Services Clients & Assurances Directeur Général Adjoint Transformation Directeur Général Adjoint Ressources Humaines Directeur Général Adjoint Ressources Humaines et Immobilier Groupe Directeur Général Adjoint Finance Groupe Directeur Général Adjoint Crédits et Recouvrement

Source : Crédit du Maroc

3.3.2 Curriculum Vitae des principaux dirigeants

Madame Wafae Bennani : Directeur Général Adjoint en charge de l'immobilier (55 ans)

Après avoir obtenu son D.E.A. en informatique de l'université de Toulouse, Madame Wafae Bennani a intégré Wafa Systems en tant qu'ingénieur.

En 1991, Madame Wafae Bennani a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste d'ingénieur informatique à la Direction Informatique & Organisation, avant d'être nommée Responsable des Méthodes Procédures et Qualité, au sein de cette même direction.

Après avoir passé 6 années à ce poste, Madame Wafae Bennani a été promue Directrice des Services à la Clientèle et Flux du Crédit du Maroc.

Depuis 2002, Madame Wafae Bennani occupe le poste de Directrice des Ressources Humaines Groupe avant d'être nommée Directrice du Capital Humain et Organisation en 2009 et a été nommée Directeur Général Adjoint au sein du Crédit du Maroc en mai 2011.

Depuis janvier 2014, Madame Wafae Bennani est en charge la Direction Technologies et Services Clients qui regroupe la Direction des Services à la Clientèle et des Flux, la Direction des Systèmes d'Information Groupe, la Direction de l'Organisation Groupe et Direction de la Qualité.

En 2020, Madame Bennani est nommée Directeur Général Adjoint en charge de l'Immobilier.

Monsieur Gérard Biessy-Bonnet, Directeur Général Adjoint en charge du Réseau (58 ans)

Monsieur Gérard Biessy-Bonnet est ingénieur en Agriculture de l'ISARA de Lyon et Titulaire d'un DESS en Administration des Entreprises à l'IAE.

Il intègre le Groupe Crédit Agricole en 1989, où il occupe plusieurs postes à Grenoble, Valence et Beauvais. En 1996, il est nommé Directeur du Centre d'Affaires Entreprises du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (Valence), poste qu'il occupera durant 3 années. En 1999, il est nommé Responsable Marketing et Communication du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (Grenoble), avant d'assurer la responsabilité de Directeur de secteur d'agences dans la même entité.

En 2004, il réussit le parcours de Cadres de Direction du Crédit Agricole et rejoint en 2005 le Crédit Agricole Champagne Bourgogne (Dijon) en tant que Directeur du Marketing, de la Communication et des Crédits. Depuis, il occupe le poste de Directeur Commercial du Crédit Agricole Sud Rhône Alpes (Grenoble), qui représente 180 agences généralistes et 10 agences spécialisées (professionnels, gestion privée, habitat,...).

Depuis 2016, M. Biessy-Bonnet est Directeur Général Adjoint en charge du Réseau du Crédit du Maroc.



Monsieur Ali Chorfi : Directeur Général Adjoint Corporate (45 ans)

Diplômé de l'école de commerce Solvay de Bruxelles, Monsieur Ali Chorfi débute sa carrière en Audit au sein du cabinet Deloitte & Touche. En 2002, il rejoint le groupe Attijariwafa Bank en tant que Senior Banker au sein de la Grande Entreprise.

Il est ensuite nommé, en 2008 à Paris, Directeur Corporate d'Attijariwafa Bank Europe et devient membre du Comité de Direction.

De retour au Maroc en 2012, Monsieur Chorfi intègre le Crédit du Maroc en qualité de Directeur des Grandes Entreprises. Son périmètre est élargi en 2014, avant d'être promu en 2020, Directeur Général Adjoint en charge du Corporate Banking. Il a sous sa responsabilité le Coverage Grandes Entreprises et Centres d'Affaires PME, les marchés des capitaux, et la supervision des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et Crédit du Maroc Banque Offshore.

Monsieur Abderrahman Benhayoun : Directeur Général Adjoint Marchés & Expérience Client (46 ans)

Diplômé de l'école Supérieure de Commerce – Sup de Co Marrakech, Monsieur Abderrahman Benhayoun a débuté sa carrière en 1998 au Crédit du Maroc en tant qu'Adjoint de Directeur de l'Agence Meknès.

Depuis 1999, il occupe le poste de Directeur au sein de plusieurs agences Crédit du Maroc, à Meknés, Fés et Casablanca.

Après une courte expérience professionnelle en tant que Directeur Commercial dans une société de Distribution de produits d'hygiène professionnelle, Monsieur Benhayoun, réintègre le Crédit du Maroc en 2007, au poste de Directeur Régional Fès - Meknès en charge d'un dispositif de plus d'une quarantaine d'agences, d'un espace habitat et d'un Centre d'affaire Entreprises. Il accède, en 2011, au poste de Directeur Commercial Centre, en charge du pilotage d'un réseau de 102 points de vente organisé en 3 directions régionales (Casablanca, Fès-Meknès et l'Oriental).

En 2004, il occupe ensuite le poste de Directeur Réseau Grand. Durant cette expérience, Monsieur Benhayoun a piloté le projet de transformation de la filière distribution réseau et fonctions support.

En 2016, Monsieur Benhayoun est nommé Adjoint Directeur Réseaux en charge du développement sur les Marchés Rétail, PME et PMI et de la Banque Privée.

Monsieur Benhayoun est nommé en 2020 Directeur Général Adjoint Marchés & Expérience Client. Ce nouveau périmètre comprend les Directions Marketings et marchés et la Direction Qualité.

Madame Siham Nour : Directeur Général Adjoint (48 ans)

Après avoir obtenu son diplôme d'ingénieur à l'Ensiie en Ile de France en 1996, Madame Siham Nour a intégré le marché des capitaux à Wafabank, puis Attijariwafa bank en 2003 où elle prend en charge le marketing stratégique. En 2005, elle est promue en tant que Directrice Distribution, Produits et Marchés sur la Banque des Marocains sans Frontières.

En 2010, Madame Siham Nour a rejoint le groupe Crédit du Maroc au poste Directrice du Marketing Retail, avant d'être nommée Directrice Marketing et Marchés.

Après 5 ans, Madame Siham Nour a été nommée Directrice Régionale de Casablanca Centre en 2016, un poste qu'elle occupe pendant 4 ans.

En 2018, Madame Siham Nour intègre le parcours de formation des cadres de Direction du Groupe Crédit Agricole SA, et est labellisée cadre dirigeant "Directeur" du Groupe en 2020.

Madame Siham Nour est nommée en avril 2020 Directeur Général Adjoint en charge des Services Clients et Assurances, qui regroupe les directions filières flux domestiques, flux internationaux, le bancaire, la direction des Assurances et la filiale de courtage Crédit du Maroc Assurances.



Monsieur Yann Crispin, Directeur Général Adjoint en charge de la Direction de la Transformation (38 ans)

Après un diplôme d'Ingénieur Réseaux et Télécommunications de l'école des Mines-Telecom de Lille, Monsieur Yann Crispin intègre la société Sogeti, filiale du groupe Capgemini, en tant que Consultant Sécurité et Réseau.

En 2008, il rejoint Crédit Agricole Consumer Finance (CACF) en tant que Responsable Sécurité informatique. Il interviendra notamment dans le projet de création de sa filiale chinoise sur les domaines de la Sécurité Informatique et de l'infrastructure informatique.

En 2010, Monsieur Yann Crispin est nommé Directeur de la Sécurité de l'information et Continuité d'Activités sur le périmètre des filiales internationales de CACF.

En 2014, il retrouve les équipes de la filiale chinoise de CACF, GAC-Sofinco AFC, pour occuper le poste de Directeur Général Adjoint en charge des Opérations et Systèmes d'Information.

En 2020, Monsieur Yann Crispin est nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Direction de la Transformation du Crédit du Maroc. Il a sous sa responsabilité la Direction Systèmes Information Groupe, la Direction de l'Organisation et de la Transformation ainsi que l'Animation et Pilotage de la Sécurité de l'Information.

Monsieur Moncef El Harim : Directeur Général Adjoint en charge des Ressources Humaines (56 ans)

Titulaire d'une maîtrise en gestion des entreprises de l'université Mohamed V de Rabat, Monsieur El Harim, a débuté sa carrière professionnelle en 1 988 en tant que Cadre financier au sein de Johnson & Johnson Morocco. En 1990, il rejoint la société Cassiopée du Groupe Zniber en tant que chef du personnel. Il occupe ensuite en 2002 le poste de chef du personnel au sein de Métro Maroc et ce pendant une période de 6 ans avant d'être nommé, en 1995, Responsable des Ressources Humaines à Alcatel Telecom Maroc.

En avril 1997, Monsieur El Harim rejoint l'Oréal Maroc en tant que Directeur des Ressources Humaines puis Air Liquide Maroc en octobre 2000 en tant que Directeur des ressources Humaines. En janvier, il a été promu Directeur Commercial Industrie, poste qu'il a occupé pendant près de deux ans avant d'être nommé Directeur des Ressources Humaines Afrique & Moyen Orient au sein du Groupe Air Liquide.

En mai 2014, Monsieur El Harim rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain et de la Logistique Groupe.

En 2020, Monsieur El Harim est nommé Directeur Général Adjoint en charge des Ressources Humaines.

Monsieur Régis Lefèvre : Directeur Général Adjoint en charge des Finances Groupe (53 ans)

Diplômé de l'école Supérieure de Commerce et d'Administration des Entreprises de Montpellier et titulaire d'un DESS en Droit et Economie des Opérations Financières à Caen, Monsieur Régis Lefèvre a démarré sa carrière en 1992 en tant que Trésorier et Gestionnaire Actif Passif au sein de la Caisse régionale du Calvados.

A compter de 1995, Monsieur Régis Lefèvre occupe différents postes au sein de la trésorerie de marchés du groupe Crédit Agricole. En 2003, il intègre le comité exécutif de la ligne métiers trésorerie mondiale du groupe Crédit Agricole. Il rejoint en 2006 les équipes de la Banque de Proximité à l'International (BPI) pour assurer le suivi financier des filiales en Ukraine et en Pologne.

En 2010, Monsieur Régis Lefèvre est nommé au sein de Crédit Agricole Ukraine Directeur Financier, membre du comité de direction ; ses fonctions étant étendues en 2015 à la fonction juridique.

En 2018, Monsieur Régis Lefèvre occupe le poste de Responsable Stratégie Sénior au sein de la BPI.

En 2020, Monsieur Régis Lefèvre est nommé Directeur Général Adjoint en charge des Finances Groupe du Crédit du Maroc. Il a sous sa responsabilité la Direction Stratégie et Planification, la Direction Pilotage Banque, le Pôle Finance, la Direction des Achats Groupe et la supervision des filiales Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine.



Monsieur Didier Falconet, Directeur Général Adjoint Crédits et Recouvrement (58 ans)

Monsieur Didier Falconet est diplômé en biologie/agronomie de l'Université Claude Bernard de Lyon. Il est également diplômé de l'Institut de formation des cadres de l'agroalimentaire et de l'Institut Technique de Banque. Il a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein du Crédit Agricole dans deux Caisses régionales (Crédit Agricole Centre Est et Crédit Agricole des Savoie).

Il a débuté sa carrière comme Responsable départemental des engagements du secteur agricole et a occupé par la suite différentes fonctions dans les réseaux spécialisés entreprises (Chargé grands comptes et Responsable de Centre d'affaires). Monsieur Falconet a également été Responsable des engagements du marché des professionnels et PME.

Avant son arrivée en 2015 en tant que Directeur des Engagements au Crédit du Maroc, il occupait le poste de Directeur de l'immobilier, du développement local, et des participations au Crédit Agricole des Savoie. Depuis 2015, il a successivement occupé les postes de Directeur des engagements et Directeur des crédits.

A compter de décembre 2018, Monsieur Falconet est nommé en qualité de Directeur Général Adjoint, en charge de la direction « Crédit et Recouvrement », rattaché au membre du Directoire en charge du pôle Fonctionnement.

Monsieur Si Mohamed Sraidi, Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe (45 ans)

Docteur en mathématiques appliquées, Monsieur Si Mohamed Sraidi débute sa carrière dans l'enseignement et la recherche scientifique dans différentes universités, écoles françaises et Instituts de recherches. En 2005, il intègre le département des risques de Calyon à Paris en qualité d'expert de la modélisation des risques financiers. Monsieur Si Mohamed Sraidi a occupé le poste de 'Head of Internal Models' chez CACIB à Paris.

En octobre 2015, il rejoint le Crédit du Maroc en tant que Directeur du Contrôle Central des Risques.

En 2019, Monsieur Si Mohamed Sraidi est nommé Directeur des Risques et Contrôles Permanents. Il a sous sa responsabilité la Direction du Contrôle Central des Risques et la Direction du Risque Opérationnel et Contrôles Permanents ainsi que la Gouvernance de la Donnée.

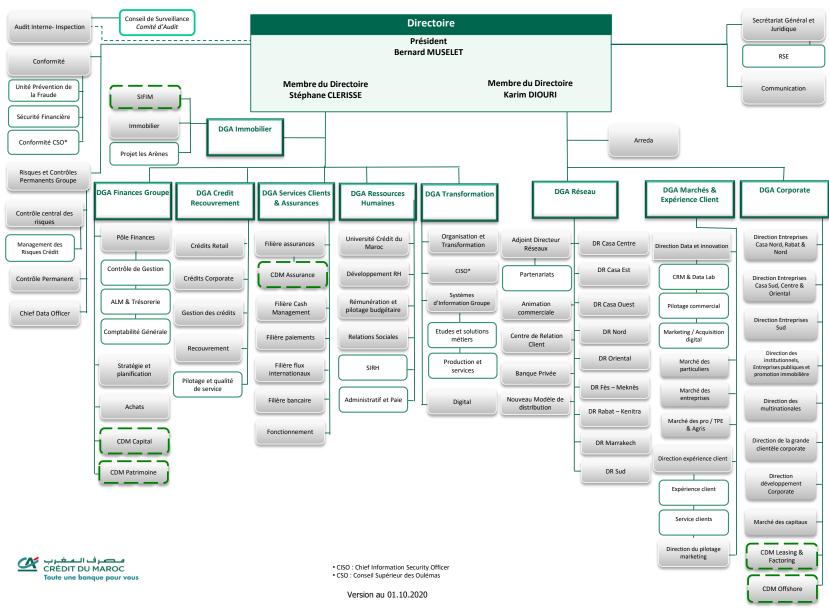
3.3 Cercles managériaux

Dans le cadre de l'amélioration du rôle et l'implication plus forte du management dans l'accroissement quotidien des performances du Crédit du Maroc, le Directoire a dissous le comité exécutif et le comité de direction et a instauré les cercles managériaux suivants : le Carrefour Coordination Mensuel (CCM), le Cercle 1 et le Cercle 2. Ces cercles managériaux ont pour but commun :

- de décliner la stratégie par les différents niveaux de la ligne managériale ;
- de créer un esprit de corps entre managers ;
- de s'informer de la stratégie, sa déclinaison, l'avancement du projet CAP 2020 et des grands projets ainsi que des résultats commerciaux et financiers de la banque;
- de développer les compétences professionnelles et le savoir-faire par l'échange d'expériences ;
- de relayer les différentes décisions du Directoire, du Comité de Direction Générale et/ou les sujets d'actualité;
- d'améliorer la communication et les relations entre les services et hiérarchies ;
- de faire remonter toutes les informations susceptibles d'avoir un impact sur le fonctionnement de la banque;
- de s'assurer que les décisions actées sont valablement appliquées et exécutées ;
- d'accroître l'adhésion des collaborateurs de la banque et leur degré d'engagement.

3.4 Organigramme du Crédit du Maroc





Source : Crédit du Maroc



Section IV - ACTIVITÉ DU CRÉDIT DU MAROC



Le Crédit du Maroc est une filiale du Crédit Agricole SA (France). Elle opère aussi bien auprès des segments des particuliers et professionnels que des entreprises.

Positionné en tant que banque commerciale, le Crédit du Maroc est présent à travers un réseau de 356 agences dont 314 agences de proximité, 10 espaces Maskane dédiés au financement de l'habitat, 9 centres d'affaires, une Direction Corporate Banking, 12 espaces Arreda destinés à l'activité participative, 10 espaces Banque privée et une Banque Offshore. Le Groupe Crédit du Maroc détient des filiales opérant dans des activités complémentaires aux offres de services de la banque, notamment :

- l'intermédiation boursière (Crédit du Maroc Capital) ;
- la gestion collective de fonds sous forme d'OPCVM (Crédit du Maroc Patrimoine) ;
- le leasing et l'affacturage (Crédit du Maroc Leasing & Factoring);
- le courtage en assurances (Crédit du Maroc Assurance) ;
- les activités en zone franche industrielle d'exportation (Crédit du Maroc Offshore).

1. Historique du Crédit du Maroc

1929	 Le Crédit Lyonnais s'installe au Maroc avec l'ouverture de sa première agence à Casablanca.
1963	Association entre le Crédit Lyonnais et la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) pour créer le Crédit Lyonnais Maroc : 68% du capital social détenus par le Crédit Lyonnais, et les 32% restant par la BMCE.
1966	 Naissance du Crédit du Maroc par absorption de la Compagnie Africaine de Banque.
1976	 Introduction en bourse des actions du Crédit du Maroc. La part du Crédit Lyonnais dans le capital est diluée à 43,2%.
1998	 Le Crédit Lyonnais reprend la majorité à 51% du capital social du Crédit du Maroc grâce au rachat de la quasi-totalité des actions détenues par SOFIPAR.
1999	 WAFA Assurances rachète la totalité de la participation de la BMCE dans le Crédit du Maroc.
	 La participation du Crédit Lyonnais dans le Crédit du Maroc est transférée à Calyon.
2004	Calyon étant la banque de financement et d'investissement née suite à l'apport partiel d'actif du Crédit Lyonnais à Crédit Agricole Indosuez, elle-même née en 1996 du rachat de la Banque Indosuez par le Crédit Agricole.
2005	• En octobre 2005, la participation de Calyon est transférée au groupe bancaire français Crédit Agricole qui détient en 2005 52,64% du capital social du Crédit du Maroc.
2006	Changement de l'identité visuelle du Groupe Crédit du Maroc.
2008	 Lancement du nouveau concept d'agences baptisé « Moustakbal 2010 ».
2008	 Signature d'une convention de partenariat entre le Crédit du Maroc et SMAEX.
2009	 Crédit Agricole S.A. a porté sa participation à 77% par l'acquisition de 24% supplémentaires des parts détenus par Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc.
2010	 Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2009 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2011	 Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2010 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2012	 Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2011 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2013	 Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2012 en actions nouvelles Crédit du Maroc
	Augmentation de capital en numéraire
2014	 Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2013 en actions nouvelles Crédit du Maroc



2015	•	Augmentation de capital du Crédit du Maroc réservée aux actionnaires par conversion du dividende 2014 en actions nouvelles Crédit du Maroc.
2016	•	Fermeture ¹¹ de 9 agences du Crédit du Maroc dans le cadre du maillage réseau
2017	•	Lancement de l'activité de banque participative, Arreda, sous forme de fenêtre participative.
2017		Lancement du nouveau Centre de Relation Clients.
	•	Obtention de l'agrément de l'AMMC du fond OPCVM dédié à Saham Assurance dans le cadre du partenariat Saham – Crédit du Maroc. Ce fond abrite les ressources bancassurance collectée par la banque.
	i	Cession d'une partie du terrain « les Arènes », situé sur le boulevard d'Anfa à Casablanca, à un promoteur immobilier de renom. La superficie conservée devrait servir à ériger le futur siège de la banque et de ses filiales.
	•	Lancement de la dynamique de transformation digitale via le nouveau portail : créditdumaroc.ma
2018	•	Lancement de la « Fondation Crédit du Maroc » : la banque se donne comme mission de développer l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et favoriser l'autonomie économique des bénéficiaires en investissant dans des projets créateurs de valeur sociale et d'innovation durable.
	•	Présentation des comptes du Crédit du Maroc avec les nouvelles exigences réglementaires liées à l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers.
	i	Signature de la convention cadre avec l'agence marocaine de l'efficacité énergétique et le lancement de l'offre Greenergy, une solution dédiée aux financements des projets d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.
	•	Obtention du label de la CGEM pour la RSE le 4 avril 2018.
	•	Certification ISO-9001 qui porte sur l'ensemble du périmètre international incluant les opérations documentaires et non documentaires.
	•	Signature du contrat de promotion immobilière avec Yamed Construction pour la conception et la réalisation de son nouveau siège.
2019	•	Ouverture de 12 nouveaux points de vente Arreda
	٠	Certification, par le bureau Veritas, du processus de gestion des réclamations des clients de la norme ISO9001 V2005 avec zéro non-conformité.
		Cérémonie de pose de la première pierre du futur siège Les Arènes ;
	•	Exposition « Crédit du Maroc, 90 ans d'histoire » retraçant l'histoire de la Banque en présence d'institutionnels et des clients Corporate.
2020	•	Partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaines de valeur vertes des PME-PMI et signature d'un prêt de 20 millions d'euros dans le cadre de ce programme.
	i	Lancement du programme intégré d'appui et de financement des entreprises Intelak Al Moukawil, ayant pour objectif d'encourager la création d'entreprises et l'accompagnement des activités en démarrage.
	•	Mesures d'accompagnement des clients face à la crise de Covid-19 (dispositif de report d'échéances des crédits, la promotion des outils à distance, offre Damane Oxygène et crédits de reprise Damane Relance)

Source : Crédit du Maroc

 $^{^{11}\,}La$ fermeture des 9 agences a été réalisée sur deux ans 2015 (5 agences) et 2016 (4 agences).



2. Appartenance du Crédit du Maroc au Groupe Crédit Agricole 12

Le Crédit du Maroc est détenu à hauteur de 78,7% ¹³ par le groupe bancaire français Crédit Agricole ¹⁴ via la société-mère Crédit Agricole S.A. (France).

L'affiliation au groupe Crédit Agricole France confère au Crédit du Maroc un atout commercial majeur et une ouverture à l'international et offre à ses clients une approche globale riche d'expertises éprouvées.

Son modèle de banque Universelle de proximité et les synergies de tous les métiers du Groupe apportent une diversité d'expertise pour le Crédit du Maroc pour faire de la Banque un partenaire privilégié de ses clients de toutes tailles et dans tous les secteurs.

2.1 Présentation du Crédit Agricole S.A.

Le modèle de banque universelle de proximité (BUP) du Groupe Crédit Agricole repose sur l'association étroite de ses banques de proximité avec ses métiers spécialisés. Les Caisses régionales sont au cœur de ce modèle, qui repose sur un savoir-faire reconnu dans la capacité à distribuer, en France et à l'international, tous les produits et services financiers du Groupe afin de servir tous les types de clientèle.

Avec ce modèle, le Groupe Crédit Agricole marque sa volonté d'être le partenaire de confiance de tous ses clients et de couvrir l'ensemble de leurs besoins financiers et patrimoniaux : moyens de paiement, assurances, gestion de l'épargne, financement, immobilier, accompagnement à l'international.

L'ensemble de ces services et expertises est proposé dans une relation de proximité qui s'appuie sur les banques de détail du Groupe en France (Caisses régionales, LCL, BforBank) et à l'international (Crédit Agricole Italia, CA Bank Polska, Crédit du Maroc, CA Egypt, CA Ukraine...). Les contacts entretenus par les collaborateurs et les élus des caisses locales et régionales sur le terrain permettent une bonne connaissance des clients et de leurs problématiques tout au long de leur vie. Cette connaissance des attentes et des besoins des clients ainsi que la taille des réseaux du Groupe permettent en retour aux métiers spécialisés de Crédit Agricole S.A. d'améliorer en permanence leurs offres et leur compétitivité.

Avec ses filiales spécialisées (en assurances, gestion d'actifs, immobilier, gestion de fortune, banque de financement et d'investissement, services financiers aux investisseurs institutionnels et aux émetteurs, financements spécialisés, moyens de paiement), le Groupe peut proposer des solutions globales et sur mesure à tous ses clients, dans les bons comme les mauvais moments, dans le cadre d'une relation durable.

La progression de l'équipement des clients constitue à la fois un facteur de fidélisation et un vecteur de croissance des revenus, au travers des synergies développées entre la banque de proximité et les métiers spécialisés. Le nouveau "Projet de Groupe et Plan moyen terme 2022", présenté le 6 juin 2019, a conforté la mise en œuvre de ce modèle et vise une ambition de synergies de revenus de 10 milliards d'euros à 2022 pour le Groupe (vs 8,7 milliards d'euros à fin 2018).

2.2 Les Missions de Crédit Agricole S.A.

Crédit Agricole S.A. a été conçu en 2001 pour former un ensemble représentatif des activités et de la puissance du groupe Crédit Agricole. En effet, lors de sa cotation, Crédit Agricole SA détenait 25% du capital de chaque Caisse régionale, tandis que les Caisses régionales restaient l'actionnaire majoritaire de Crédit Agricole SA.

En 2016, le groupe a procédé à une simplification de son organisation capitalistique qui a consisté à transférer la participation que Crédit Agricole S.A. détenait dans les Caisses régionales vers une société qui leur est commune, Sacam Mutualisation. Cette simplification donne plus de lisibilité au groupe Crédit Agricole.

¹² Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel Crédit Agricole S.A (France) 2019.

¹³ Répartition du Capital Social du Crédit du Maroc au 31/12/2019.

¹⁴ Le groupe Crédit Agricole est un réseau français de banques coopératives et mutualistes, composé de 39 caisses régionales (CR), 2 447 caisses locales et une holding Crédit Agricole S.A (propriété des CR et des salariés du groupe) avec ses principales filiales : Amundi, LCL le Crédit Lyonnais, Crédit Agricole CIB, BforBank ...Le groupe est coté via Crédit Agricole S.A.au 1^{er} marché de l'Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

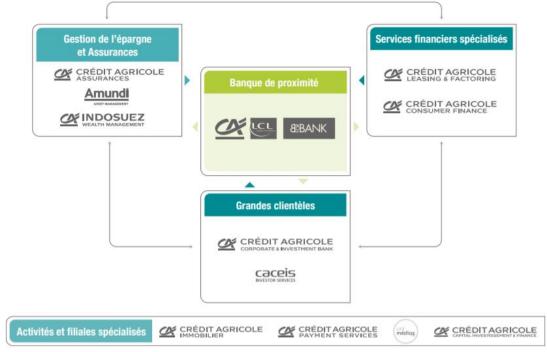


En outre, au sein du groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole S.A. en tant qu'organe central, exerce trois missions principales :

- veille à la cohésion et au bon fonctionnement du réseau, et représente le Groupe auprès des autorités bancaires :
- garantit l'unité financière du Groupe ;
- coordonne, en liaison avec ses filiales spécialisées, les stratégies des différents métiers et assure le développement international du Groupe.

2.3 Les pôles-métiers

Au sein du groupe Crédit Agricole, les métiers sont structurés en cinq pôles métiers, auxquels s'ajoute un pôle « activité hors métiers » :



Source: Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2019

Banque de Proximité en France

Leader de la banque de proximité en France, le Crédit Agricole dispose en la matière d'un avantage concurrentiel unique : la complémentarité entre les Caisses régionales et le réseau LCL.

L'activité de la banque de proximité du Crédit Agricole regroupe 3 secteurs opérationnels :

La banque de proximité en France - Caisses régionales : Présentes sur tout le territoire, les 39 Caisses régionales, sociétés coopératives et banques de plein exercice, accompagnent les projets de leurs clients : particuliers, patrimoniaux, agriculteurs, professionnels, entreprises, acteurs du secteur public et de l'économie sociale. Les Caisses régionales de Crédit Agricole commercialisent toute la gamme de produits et services bancaires et financiers, accessibles en agence ou à distance, destinés à couvrir les besoins des clients dans les domaines de la banque (paiement, épargne, financement, haut de bilan, international), de l'assurance (dommage et prévoyance) et de l'immobilier (notamment conseil et valorisation d'actifs immobiliers, administration de biens, gestion location).

Chiffres clés 2019



- ✓ 24 millions de clients dont 21 millions de clients particuliers
- ✓ Plus de 10,5 millions de sociétaires
- ✓ 23,2%¹⁵ du marché des dépôts bancaires des ménages
- ✓ 23,3%¹⁵ de part de marché crédit des ménages
- ✓ 81%¹⁶ du marché des agriculteurs

La commercialisation des produits et services destinés à couvrir les besoins financiers et patrimoniaux de leurs clients s'appuie sur un réseau de près de 6 800 agences, environ 6 000 points verts installés chez des commerçants, ainsi que sur un dispositif complet de banque à distance.

La banque de proximité en France - LCL : LCL est un réseau national de banque de détail, à forte implantation urbaine, organisé autour de quatre métiers : la banque de proximité pour les particuliers, la banque de proximité pour les professionnels, la banque privée et la banque des entreprises. L'offre bancaire englobe toute la gamme des produits et services bancaires, les produits de gestion d'actifs et d'assurance ainsi que des prestations de gestion de patrimoine. Les services sont accessibles à partir de multiples canaux de distribution : les réseaux d'agences, avec des implantations dédiées aux entreprises ou à la banque privée, les sites Internet et les applications mobiles.

LCL dispose d'un réseau de près de 1 700 agences, complété par les conseillers à distance des centres de relation clients et par des solutions digitales qui permettent aux 200 000 clients d'accéder aux services de LCL en totale autonomie.

Chiffres clés 2019:

- ✓ 130 milliards d'€ d'encours de crédit (dont (82,4 milliards d'€ de crédits habitats)
- ✓ 206 milliards d'€ d'encours de collecte totale
- ✓ Près de 6 millions de clients particuliers
- > La banque de proximité à l'international : Ce pôle métier comprend les filiales et les participations étrangères dont l'activité relève majoritairement de la banque de proximité.

La Direction de la "Banque de Proximité à l'International" (BPI) est en charge du pilotage et du développement des entités BPI du Crédit Agricole, selon les normes et orientations du Groupe et assure la responsabilité opérationnelle du bon fonctionnement et du résultat de ces banques.

Support de développement de tous les métiers du Groupe, les BPI du Crédit Agricole sont implantées principalement en Europe (Italie, Pologne, Serbie, Roumanie, Ukraine) et dans des pays choisis du bassin méditerranéen (Maroc, Égypte) dans lesquels elles servent tous types de clients (particuliers, professionnels et entreprises), en collaboration avec les métiers et activités spécialisés du Groupe.

En agences ou en ligne, les BPI proposent une gamme de services bancaires, services financiers spécialisés et produits d'épargne et assurance adaptés aux besoins clients, en synergie avec les autres lignes métiers du Groupe (CACIB¹⁷, CAA¹⁸, Amundi, CAL&F...).

Chiffres clés 2019:

- ✓ 51,1 milliards d'€ d'encours de crédit
- ✓ 54 milliards d'€ d'encours de collecte bilan
- ✓ Plus de 5,3 millions de clients

¹⁵Source : Banque de France, septembre 2019

¹⁶Source : Adéquation 2018

¹⁷ Crédit Agricole CIB (Corporate and Investment Bank)

¹⁸ Crédit Agricole Assurances



La Banque de proximité à l'international contribue à hauteur de 7% au résultat net part du Groupe sousjacent des pôles métiers Crédit Agricole S.A. (hors AHM¹⁹) sur l'année 2019 et 13% à leurs revenus.

Gestion de l'épargne et assurances

Crédit Agricole Assurances (CAA) est le premier bancassureur en Europe²⁰ par le chiffre d'affaires et premier assureur en France²⁰.

Les positions de CAA s'appuient sur une offre complète et compétitive, adaptée aux spécificités de chaque marché national et de chaque partenaire local, ainsi que sur la force du réseau de distribution du Groupe.

Cette ligne métier rassemble :

les activités d'assurances :

- assurance-vie et assurance de personnes, exercées par Predica en France et CA Vita en Italie,
- assurance de biens et de responsabilité, exercées notamment par Pacifica,
- assurance des emprunteurs, exercée par Crédit Agricole Creditor Insurance et assurances collectives exercées par Predica en France.

Chiffres clés 2019:

- ✓ 37 milliards d'€ chiffre d'affaires
- ✓ 304 milliards d'€ d'encours gérés en épargne retraite
- ✓ 14,1 millions de contrats en assurance dommages
- ➤ les activités de gestion d'actifs exercées par le groupe Amundi²¹ offrant des solutions d'épargne pour les particuliers et des solutions d'investissement pour les institutionnels.

Chiffres clés 2019:

- ✓ 1 653 milliards d'€ d'encours sous gestion
- ✓ N°1 européen de Gestion d'actifs²²
- Présence dans 37 pays
- ➢ les activités de gestion de fortune exercées principalement par les filiales de Crédit Agricole Indosuez Wealth Management (CA Indosuez Switzerland SA, CA Indosuez Wealth Europe, CFM Indosuez Wealth, CA Indosuez Wealth France). Suite au rapprochement entre Banca Leonardo23 et Indosuez Wealth Management finalisé en octobre 2019, Indosuez Wealth Management est devenu la marque unique pour les activités de gestion de fortune du Groupe Crédit Agricole en Italie.

Chiffres clés 2019:

- ✓ 122,8 milliards d'€ d'actifs sous gestion
- ✓ 3 160 collaborateurs
- ✓ Présence dans 14 pays

²⁰ Source : L'Argus de l'assurance

¹⁹ Activités hors métiers

²¹ Amundi est le 1^{er} gestionnaire d'actifs européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial. Le Groupe gère 1 425 milliards d'euros et compte 6 plateformes de gestion principales (Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo).

²² Source: palmarès IPE "Top 400 asset managers" publié en juin 2019 sur la base des encours sous gestion de décembre 2018.

²³ Banca Leonardo a été intégrée à ce pôle à compter du 3 mai 2018.



Services financiers spécialisés

Le pôle Services financiers spécialisés est présent dans 19 pays, en Europe, au Maroc et en Chine. Il y occupe des positions importantes et en croissance rapide. Il réunit les métiers du crédit à la consommation (Crédit Agricole Consumer Finance), du crédit-bail et factoring (Crédit Agricole Leasing & Factoring).

Les métiers de financements spécialisés sont placés sous le double signe de l'expertise et du développement international. Ils permettent au groupe Crédit Agricole d'être l'un des tout premiers acteurs européens en la matière, avec 88,5 milliards d'euros d'encours gérés de crédit à la consommation 31 décembre 2018 et des parts de marché significatives dans le crédit-bail, l'affacturage et le financement des énergies et territoires.

➤ Crédits à la consommation : Acteur majeur du crédit à la consommation en Europe, Crédit Agricole Consumer Finance propose à ses clients et partenaires (bancaires, institutionnels, de la distribution et de l'automobile) une gamme complète et multicanale de solutions de financement, d'assurance et de services.

Chiffres clés:

- ✓ 92 milliards d'€ d'encours gérés dont 21,2 milliards d'€pour le Groupe Crédit Agricole
- ✓ Présence dans 19 pays
- ➤ Crédit-bail affacturage et financement des énergies et territoires : Crédit Agricole Leasing & Factoring (CAL&F) accompagne les entreprises de toutes tailles dans leurs projets d'investissement et de gestion du poste clients, en proposant des solutions de crédit-bail et d'affacturage, en France et en Europe. CAL&F est aussi leader en France dans le financement des énergies et des territoires.

En crédit-bail, CAL&F propose des solutions de financement pour répondre aux besoins d'investissement et de renouvellement des équipements mobiliers et immobiliers.

En affacturage, CAL&F finance et gère le poste clients des entreprises, aussi bien pour leur activité quotidienne que pour leurs projets de développement.

Enfin, CAL&F accompagne, via sa filiale Unifergie, les entreprises, collectivités et agriculteurs dans le financement des projets d'énergies renouvelables et d'infrastructures publiques.

Chiffres clés:

- ✓ Plus de 50 ans d'expérience en leasing et en affacturage
- ✓ N°2 dans le financement des énergies renouvelable en France.

Grandes clientèles

Le pole Grandes clientèles regroupe la banque de financement et d'investissement, se décomposant ellemême en deux métiers principaux pour l'essentiel réalises par Crédit Agricole CIB ainsi que les services financiers aux institutionnels CACEIS :

➤ La banque de financement et d'investissement : Elle comprend les métiers de banque commerciale en France et à l'international et de financements structurés. Le métier des financements structurés consiste à initier, structurer et financer, des opérations de grande exportation, d'investissement, reposant souvent sur des suretés réelles (avions, bateaux, immobilier d'entreprise, matières premières, etc.) ou encore des crédits complexes et structurés (expertise reconnue en financement verts) ;

La banque de marché et d'investissement réunit les activités de marchés de capitaux (trésorerie, change, dérivés de taux et marche de la dette) et celles de banque d'investissement, conseil en fusions et acquisitions et primaire actions);

Chiffres clés:

✓ 1^{er} teneur de livres mondial en obligations vertes, sociales et responsables toutes devises ;



- ✓ 2^{éme} teneur de livres en crédits syndiqués pour la zone EMEA²⁴
- ✓ 8 300 collaborateurs
- ➤ **Les services financiers aux institutionnels** : CACEIS²⁵ Bank pour la fonction conservation et CACEIS Fund Administration pour la fonction administration de fonds.

CACEIS propose des solutions d'asset servicing sur tout le cycle de vie des produits d'investissement et toutes les classes d'actifs : exécution, compensation, conservation, banque dépositaire, administration de fonds, solutions de middle office, change, prêt-emprunt de titres, support à la distribution des fonds et services aux émetteurs.

Chiffres clés:

- ✓ 3 879 milliards d'€ d'encours en conservation
- ✓ 2 047 milliards d'€ d'encours sous administration
- ✓ 1 394 milliards d'€ d'encours dépositaire

Activités hors métiers

Ce pôle comprend principalement la fonction d'organe central de Crédit Agricole, la gestion Actif-Passif et la gestion des dettes liées aux acquisitions de filiales ou de participations financières. Il inclut :

- ➤ Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF): Cette entité porte les investissements de Crédit Agricole S.A., des Caisses régionales et de LCL dans les entreprises non cotées au travers de fonds dédiés dont la majeure partie est confiée en gestion à sa filiale IDIA Capital Investissement. CACIF exerce également une activité de services via SODICA Corporate Finance, spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne, tous secteurs confondus.
- ➤ Crédit Agricole Immobilier : Expert immobilier du Groupe, cette entité construit, commercialise et gère des logements et des bureaux utiles aux territoires et aux clients, en intégrant les nouvelles contraintes urbaines et environnementales.
- ▶ Uni-Médias : Filiale de presse de Crédit Agricole S.A., Uni-médias fait partie des huit premiers éditeurs de presse magazine en France et continue d'afficher l'une des plus fortes rentabilités du secteur avec un chiffre d'affaires de près de 93 millions d'euros.
- > Crédit Agricole Services : Cette entité assure, pour le Groupe, les missions suivantes en matière de paiements : pilotage de la stratégie, innovation et conception des offres, animation de la distribution, exploitation des plateformes de processing, supervision des opérations, sécurité des transactions, représentation interbancaire.

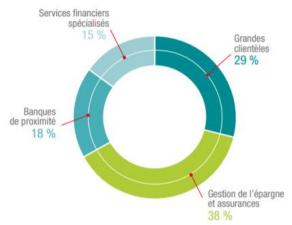
²⁴ Europe, Middle East & Africa: Région regroupe les pays d'Europe, du Moyen-Orient et d'Afrique.

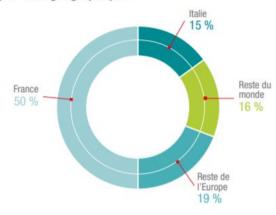
²⁵ CACEIS, groupe bancaire spécialiste du post-marché, accompagne les sociétés de gestion, investisseurs institutionnels, banques, fonds de private equity et real estate, brokers et entreprises, de l'exécution de leurs ordres jusqu'à la tenue de compte-conservation de leurs actifs financiers.



Répartition du résultat net part du Groupe par pôle métier

Répartition du résultat net part du Groupe par zone géographique





Source: Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2019

2.4 Chiffres Clés

Les principales données financières du Groupe Crédit Agricole²⁶ sont présentées dans le tableau ci-après :

Données consolidées (en Mrds €)	2017	2018	Var.	2019	Var.
Capitaux propres part du Groupe	102,3	106,7	4,3%	114,9	7,7%
Produit net bancaire	32,1	32,8	2,3%	33,8	2,9%
Résultat net part du Groupe	6,5	6,8	5,3%	7,2	5,2%

Source : Site institutionnel du Crédit Agricole

Les principaux indicateurs du Crédit Agricole S.A. sur les 3 derniers exercices se présentent comme suit :

Données consolidées (en M€)	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Produit net bancaire	18 634	19 736	5,9%	20 152	2,1%
Résultat Brut d'exploitation	6 431	7 147	11,1%	7 391	3,4%
Coût du risque	-1 307	-1 081	-17,3%	-1 256	16,2%
Contribution des sociétés mises en équivalence	728	256	-64,8%	352	37,5%
Résultat net	4 216	5 027	19,2%	5 458	8,6%
Résultat net Part du Groupe	3 649	4 400	20,6%	4 844	10,1%
Capitaux propres (Part du Groupe)	58 056	58 811	1,3%	62 920	7%
Ratio de solvabilité global	17,4%	17,2%	-1,2 pt	16,9%	-0,3%
ROE	7,26%	8,55%	1,3 pt	8,67%	0,1 pt

Source: Rapport financier annuel – Document d'enregistrement universel 2019

Les principaux indicateurs du Groupe Crédit Agricole au 30 juin 2020 se présentent comme suit :

Données consolidées (en M€)	S1 2019	S1 2020	Var.
Produit net bancaire	16 682	16 462	-1,3%
Résultat Brut d'exploitation	5 671	5 316	-6,3%
Coût du risque	-879	- 2 137	>-100%
Résultat d'exploitation	4 983	3428	-31,2%
Résultat net	3 415	2 638	-22,8%
Résultat net Part du Groupe	3 163	2 391	-24,4%

Source: Résultats consolidés - Amendement A03 du Document d'enregistrement universel 2019

2.5 Conventions réglementées entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et le Groupe au cours de l'exercice 2019 et autorisées par le Conseil de surveillance sont listées ci-dessous :

²⁶ Crédit Agricole S.A. et Caisses Régionales à 100%



Convention entre Crédit du Maroc et Unifitel

Cette convention de prestation de service conclue en septembre 2017 et modifiée par l'avenant de septembre 2019, porte sur le projet d'externalisation du centre de relations clients. La charge relative à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 3 382 hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de KMAD 3 153 courant 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et le Groupe au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivi au cours de l'exercice 2019 sont répertoriées ci-dessous :

Convention entre Crédit du Maroc et Progica – Progiciels & Services informatiques

Cette convention de prestations de services, établie en mars 2012, prévoit la mise en place d'un dispositif_de gestion permettant de calculer les expositions sur les tiers et les groupes dans le cadre du dispositif Bâle II. La charge relative à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 62 hors taxes, ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre Crédit du Maroc et LESICA

Cette convention de prestations de services, établie en octobre 2011, prévoit la mise en place d'un projet CRM analytique par LESICA à travers l'acquisition, le déploiement et la maintenance des licences UNICA pour Crédit du Maroc. La charge relative à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 240 hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé en 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica – My Audit

Dans le cadre de cette convention conclue en avril 2010, Crédit du Maroc utilise l'outil du groupe My Audit. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 112 hors taxes, ce montant n'a pas été réglé courant l'exercice 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole SA

Dans le cadre de cette convention conclue en Mai 2010, le groupe Crédit Agricole SA garantit le Crédit du Maroc auprès de Visa International à hauteur de KUSD 2 957 (soit 7 jours de compensation financière) pour les flux domestiques et internationaux. Le montant facturé par le groupe Crédit Agricole SA au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 97 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité courant 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire de Crédit du Maroc.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica - ANADEFI

Dans le cadre de cette convention, établie en février 2008, Crédit du Maroc utilise le logiciel de cotation du groupe ANDEFI. Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 99 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-SCOPE

Dans le cadre de cette convention, conclue en mai 2008, Crédit du Maroc utilise l'outil de gestion des contrôles permanents « SCOPE ». Le montant facturé par Progica au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 59 hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de KMAD 52 courant l'exercice 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.



Convention entre Crédit du Maroc et EUROFACTOR

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2008, Crédit du Maroc dispose de l'accès au site BATICA d'informations financières et juridiques d'Eurofactor sur Internet. Cette convention n'a produit aucun effet au titre de l'exercice 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre le Crédit du Maroc, Crédit Agricole SA et CEDICAM

Dans le cadre de cette convention établie en mai 2007, Crédit du Maroc utilise la plateforme Groupe SWIFT. Le montant facturé au titre de l'exercice 2019 est de KMAD 731 hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de KMAD 544 hors taxes courant l'exercice 2019.

Personne concernée: Crédit du Maroc, actionnaire de Crédit du Maroc et CEDICAM.

Convention d'assistance technique et de coopération entre le Crédit du Maroc et Crédit Agricole S.A.

Dans le cadre de cette convention, établi en mai 2007, Crédit Agricole S.A. apporte au Crédit du Maroc les moyens procurés par son réseau mondial et l'appui technique de ses structures opérationnelles dans tous les domaines d'activité de la banque. Le montant facturé par le groupe au titre de l'exercice 2019 est de KMAD 13 257 hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de KMAD 9 290 en 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire de Crédit du Maroc

Convention entre Crédit du Maroc et GECICA

Dans le cadre de cette convention, conclue en juin 2007, Crédit du Maroc adhère au contrat « Microsoft Souscription Entreprise (contrat EASL), conclu entre GECICA et Microsoft, qui lui permet d'obtenir de Microsoft des conditions préférentielles. Le montant facturé par GECICA au titre de l'exercice 2019 s'élève à KMAD 4 217 hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé en 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre Crédit du Maroc et Progica-LDAP

Cette convention, établie en juin 2007, porte sur l'acquisition et la maintenance de la plateforme de l'annuaire du Crédit du Maroc.

Le montant facturé par PROGICA-LDAP, au titre de l'exercice 2019, s'élève à KMAD 13. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole S.A., actionnaire des deux entités.

Convention entre le Crédit du Maroc et l'Institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel

Cette convention, établie en mars 2006, a pour objet la conception, la préparation, l'organisation et l'animation des actions de formation portant sur le management des hommes, le management commercial et la formation des formateurs. Le montant facturé par l'institut de Formation du Crédit Agricole Mutuel au titre de 2019 s'élève à KMAD 1 375 hors taxes. Ce montant a été réglé à hauteur de KMAD 1 167 courant l'exercice 2019.

Personne concernée : Crédit Agricole., actionnaire des deux entités.



2.6 Flux entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole au cours des trois dernières années

Les flux entre Crédit du Maroc et le Groupe CA sur les trois dernières années s'établissent comme suit :

**********	D. A. DEFFEC	D. 4 (F) D	Produits/Ch	arges constaté	s en KMAD	Encaisseme	nt / Décaisseme	nt en KMAD
INTITULE	PARTIES	DATE	2019	2018	2017	2019	2018	2017
CONVENTION LIANT CREDIT DU MARC	OC AUX AUTRES ENTITES	DU GROUPE						
Convention de prestations de services	IFCAM	Mars 2006	-1 375	-1 532	-2 971	-1 167	-491,00	-809
Convention de prestations de services	CAsa / CEDICAM	Mai 2007	-731	-853	-1 006	-544	-853,36	-754,
Convention d'assistance technique et de coopération	CAsa	Mai 2007	-13 257	-13 270	-15 513	-9 290	-9 104	-4 546
Convention de garantie de Crédit du Maroc par CAsa auprès de Visa International	CAsa	Mai 2010	-97	-95	-100	-97	-70	-49
Convention de prestations de services	PROGICA - LDAP	Juin 2007	-13	0,00	13	-13	0,00	13,42
Convention de prestations de services	PROGICA - ANADEFI	Février 2008	-99	-109	-108	-99	-109	-108
Convention de prestations de services	PROGICA / SILCA-SCOPE	Mai 2008	-59	-49	-47	-52	-49	-47
Convention de prestations de services	PROGICA - My Audit	Avril 2010	-112	-177	-140	0	-177	0,00
Convention de prestations de services	PROGICA - Progiciels & services informatiques	Mars 2012	-62	-71	-81	-62	-71	-81
Convention de prestations de services	Progica-LDAP	Juin 2007	-13	0	0	-13	0	0
Convention d'affiliation au contrat MICROSOFT Souscription Entreprise (EASL)	GIE GECICA	Juin 2007	-4 217	-4 024	-4 006	0	-4 024	-4 006
Convention de prestations de services	EUROFACTOR	Juin 2008	0	0	0	0	0	0
Convention de prestations de services	LESICA	Octobre 2011	-240	-93	-94	0	-93	-94
Convention de prestations de services	Unifitel	Septembre 2017	-3 382	-3 598,42	-514,23	-3 153	-3 256	-514,23
Total			-23 657	-23 872	-24 567	-14 490	-18 297	-10 995

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions règlementées



Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et le groupe Crédit Agricole.

Les conventions règlementées entre Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole ont généré en 2019 un montant des charges s'élevant à 23 657 KMAD. L'essentiel des charges générées est issu de la convention cadre d'assistance technique et de coopération avec le Crédit Agricole SA et de la convention d'affiliation au contrat Microsoft avec GECICA.

Ces conventions ont conduit à des décaissements de 14 490 KMAD en 2019.

2.7 Synergie entre Crédit du Maroc et les filiales du Groupe Crédit du Maroc

Dans le cadre de son plan de transformation CAP 2020, amorcé depuis quelques années déjà, la Banque a fait du développement des synergies inter-métiers sa priorité pour faire du Crédit du Maroc une banque moderne, dynamique et référente sur des axes stratégiques choisis. En phase finale de son déploiement, les constats qui émergent de son exécution sont satisfaisants. Ses promesses de performance n'auraient pu être tenues sans l'accompagnement régulier du Groupe Crédit Agricole SA et son engagement.

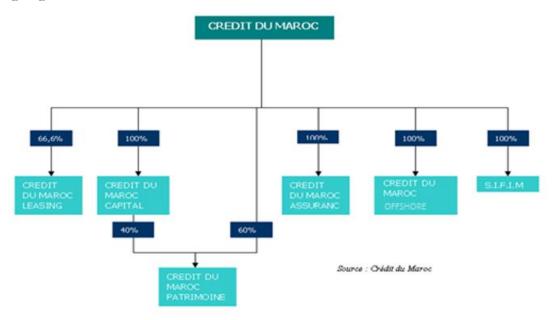
Aujourd'hui la Banque accompagne les secteurs économiques définis comme stratégiques pour le Maroc, notamment l'automobile, l'aéronautique avec l'accompagnement de multinationales de ces secteurs, clientes du Groupe et quel que soit leur nationalité.

Des synergies fortes sont à l'œuvre dans les domaines de l'agriculture et de l'agro-industrie, où l'expertise distinctive du Groupe Crédit Agricole SA est en adéquation avec les besoins d'un secteur en mutation.

Sur le secteur des énergies renouvelables, secteur de portée stratégique pour le Royaume, Crédit du Maroc contribuera à son développement en accompagnant ses clients dans leurs projets verts (éoliens, solaires et efficacité énergétique) notamment à travers son partenariat avec Unifergie, filiale du Groupe spécialisée dans le financement de la transition énergétique.

3. Filiales du Crédit du Maroc

3.1 Organigramme



Aucune filiale du Crédit du Maroc n'est cotée à la bourse.



3.2 Activités des filiales

Crédit du Maroc Capital (CDMC)

Dénomination Sociale	Dénomination Sociale		
Siège social	Siège social		
Capital en KMAD au 30/06/2020		10 000,00	
Capital détenu en KMAD au 30/06/2020		9 999,50	
Nombre d'actions détenues par Crédit du Maroc 30/06/202	0.0	100%	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2020		99 995	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2017 2018 2019 30.06.2020	10 651,00 11 288,24 9 273,04 8 087,82	
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2017 2018 2019 30.06.2020	28 500,00 6 400,00 4 299,87 10 835,00	
Total Bilan en KMAD	2019 30.06.2020	321 349,21 61 050,17	
Situation Nette sociale en KMAD	2019 30.06.2020	24 642,00 15 263,07	

Crédit du Maroc Capital (CDMC) est la société de bourse du groupe Crédit du Maroc et a pour principale activité l'intermédiation en actions et obligations sur le marché financier de la Bourse de Casablanca.

Créée en 1995, CDMC est une entité autonome avec un capital détenu à 100% par le Crédit du Maroc. La société maintient sa participation dans le capital du Crédit du Maroc Patrimoine à hauteur de 40%.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2019

CDMC en KMAD (social)	2017	2018	Var.	2019	Var.
Produits d'exploitation	10 644	8 939	-16%	6 635	-25,8%
Charges d'exploitation	6 027	6 534	8,4%	6 057	-7,3%
Résultat d'exploitation	4 617	2 405	-47,9%	578	-76,0%
Résultat Financier	3 511	2 520	-28,2%	2 538	0,7%
Résultat net	6 496	4 238	-34,8%	10 835	155,7%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2019

Crédit du Maroc Capital (CDMC) a enregistré, à fin 2019, des produits d'exploitation se chiffrant à 6 635 KMAD, en baisse de -25,8% par rapport à 2018 suite au recul de l'activité sur le marché boursier.

Les charges d'exploitation ont diminué pour atteindre 6 057 KMAD, en baisse de -7,3% induite principalement par un effet de base 2018.

Il en ressort, un résultat d'exploitation qui s'établit à 578 KMAD contre de 2 405 KMAD en 2018.

Le résultat financier a évolué de +0,7% pour atteindre 2 538 KMAD contre 2 520 KMAD en 2018.

Ainsi, le résultat net à fin 2019 s'établit à 10 835 KMAD contre 4 238 KMAD en 2018, soit une hausse de + 155,7% résultant de la comptabilisation exceptionnelle d'un produit de cession d'immobilisation.



Résultats au 31.12.2018

Au titre de l'exercice 2018, Crédit du Maroc Capital (CDMC) réalise des produits d'exploitation se chiffrant à 8 939 KMAD, en baisse de -16% par rapport à 2017, suite au recul de l'activité sur le marché boursier.

Les charges d'exploitation ressortent à $6\,534$ KMAD, en hausse de +8,4% induite principalement par un effet de base 2017.

Il en ressort, un résultat d'exploitation qui s'établit à 2 405 KMAD contre de 4 617 KMAD en 2017. Le résultat financier a diminué de -28,2% pour atteindre 2 520 KMAD contre 3 511 KMAD en 2017.

Ainsi, le résultat net à fin 2018 s'établit à 4 238 KMAD contre 6 496 KMAD en 2017, soit une baisse de - 34,8%.



Crédit du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF)

Dénomination Sociale		Crédit du Maroc leasing & Factoring S.A.
Siège social	203 boulevard Bourgogne - 20100 Casablanca	
Capital en KMAD au 30/06/2020		124 000,00
Capital détenu en KMAD au 30/06/2020		87 347,24
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/202	0	66,67%
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du N 30/06/2020	Maroc au	826 657
Nombre d'actions détenues par CDMC au 30/06/2020		413 333
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2017 2018 2019 30.06.2020	109 501,00 54 461,26 57 622,73 31 108,48
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2016 2017 2018 30.06.2020	0,00 0,00 0,00 0,00
Total Bilan en KMAD	2019 30.06.2020	2 003 471,62 1 902 923,29
Situation nette sociale en KMAD	2019 30.06.2020	139 807 141 780

Source : Crédit du Maroc

Filiale du Crédit du Maroc et de Crédit Agricole Leasing et Factoring, Crédit du Maroc Leasing et Factoring opère à la fois dans le Financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers et dans l'activité d'affacturage.

La production leasing à fin 2019 du Crédit du Maroc Leasing et Factoring s'est située à 678 327 KMAD, en progression de 6% par rapport à l'exercice précédent, détaillé comme suit :

En KMAD	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Crédit-bail immobilier	130 483	63 263	-52%	30 434	-52%
Crédit-bail mobilier	417 386	575 661	38%	647 894	13%
Total Production	547 869	638 924	17%	678 328	6%

Source : Crédit du Maroc

La production leasing est portée essentiellement par le marché PME (+19,1%) et le marché TPE et Professionnels (+1,9%).

Le crédit-bail immobilier ressort en baisse de -52% entre 2018 et 2019, suite à un effet de base 2018 lié à des opérations importantes réalisées sur le marché Corporate pour un montant de 29 MMAD.

Quant au crédit-bail mobilier, il enregistre une croissance de 13% suite à la dynamique constatée sur les marchés PME et TPE & PRO.

Par produit, la part du crédit-bail mobilier représente 95,5 % de la production en hausse de 6%.

Sur l'activité factoring, le chiffre d'affaires a progressé de 26,1% à 713 MMAD.

Les encours factoring évoluent de +1,1%, atténués par la baisse de la quotité financée (75% en 2019 contre 80% une année auparavant).



Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2019

En KMAD (Social)	2017	2018	Var.	2019	Var.
Produit net bancaire	69 131	58 286	-15,7%	65 790	12,9%
Charges générales d'exploitation	27 525	23 418	-14,9%	24 080	2,8%
Résultat brut d'exploitation	41 605	34 868	-16,2%	42 100	20,7%
Résultat net	17 252	11 236	-34,9%	13 309	18,5%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2019

Le produit net bancaire ressort à 65 790 KMAD en hausse de 12,9% par rapport à décembre 2018. Cette hausse est portée par la bonne dynamique commerciale observée sur 2019 combinée au niveau du stock.

Les charges générales d'exploitation sont en évolution de 2,8%, portée principalement par la hausse des frais du personnel liée à la hausse de la masse salariale.

Le résultat net ressort à 13 309 KMAD en hausse de 18,4 % par rapport à décembre 2018, porté par l'évolution du résultat d'exploitation de 7 232 KMAD minorée par une hausse du coût de risque pour 1 287 KMAD et une baisse des produits non courant pour 2 433 KMAD (effet de base 2018 lié au redressement fiscal).

Résultats au 31.12.2018

Le produit net bancaire ressort à 58 286 KMAD en diminution de -15,7% par rapport à décembre 2017. Cette baisse est due essentiellement à l'impact des loyers majorés, dont le stock a été repris sur l'exercice 2017 (+16 600 KMAD). Hors cet effet, le PNB serait en hausse de 15,6%.

Les charges générales d'exploitation sont en baisse de -14,9%, portée principalement par :

- la baisse des frais du personnel de 9,7% liée principalement à l'impact des charges à payer sur primes d'ancienneté constituées en 2017 ;
- la baisse des charges d'honoraires et frais d'actes ;
- la baisse des dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelle de -40,6% en lien avec l'amortissement du stock.

Le résultat net ressort à 11 236 KMAD en baisse de -34,9% par rapport à 2017, induite par l'effet des loyers majorés et les impôts sur les sociétés dont le calcul en 2017 a bénéficié de la prise en compte des reports déficitaires.



Crédit du Maroc Patrimoine

Dénomination Sociale	Crédit du Maroc Patrimoine S.A.		
Siège social	Siège social		
Capital en KMAD au 30/06/2020		1 000,00	
Capital détenu en KMAD au 30/06/2020		600,00	
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2020)	60%	
Nombre d'actions détenues directement par le Crédit du N 30/06/2020	Iaroc au	6 000	
Nombre d'actions détenues par CDMC au 30/06/2020		4 000	
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2017 2018 2019 30.06.2020	14 101,00 14 575,53 16 508,83 9 483,52	
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2016 2017 2018 30.06.2020	4 500,00 3 360,00 3 622,64 4 345,00	
Total Bilan en KMAD	2019 30.06.2020	11 753,68 18 549,53	
Situation Nette en KMAD	2019 30.06.2020	8 342 4 177	

Source : Crédit du Maroc

Créée par Crédit du Maroc le 28 février 2004, Crédit du Maroc Patrimoine est une société de gestion agréée. Cette filiale est chargée de l'animation du réseau du Crédit du Maroc pour la promotion des produits OPCVM ainsi que de la gestion du patrimoine auprès de la clientèle haut de gamme.

Crédit du Maroc Patrimoine est filiale du Crédit du Maroc à hauteur de 100%.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2019

En KMAD (Social)	2017	2018	Var.	2019	Var.
Produits d'exploitation	13 957	14 575	4,4%	16 323	12%
Charges d'exploitation	5 681	6 247	9,9%	6 360	1,8%
Résultat d'exploitation	8 349	8 328	0,6%	9 963	19,6%
Résultat financier	146	179	22,9%	224	24,9%
Résultat net	5 637	6 015	6,7%	7 226	20,1%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2019

Au titre de l'exercice 2019, la filiale CDM Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 16 323 KMAD, en hausse de +11,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance est portée par un effet volume positif combiné à un meilleur pilotage de la stratégie de collecte.

Les charges d'exploitation ressortent en hausse de l'ordre de +1,8% à 6 360 KMAD liée principalement à l'augmentation de l'enveloppe challenge 2019 (primes versées aux commerciaux) (+ 0,1 MMAD) et l'impact de la nouvelle méthode de calcul de la prestation de service variable CDM (+ 0,2 MMAD). Ces éléments sont partiellement compensés par un effet de base 2018 au niveau des impôts et taxes de (-0,2 MMAD correspondant au règlement des Taxes Professionnelles sur exercices antérieurs).

Le résultat net ressort à 7 226 KMAD et affiche une évolution de +20,1% par rapport à 2018.



Résultats au 31.12.2018

Au titre de l'exercice 2018, la filiale CDM Patrimoine affiche un produit d'exploitation de 14 575 KMAD, en hausse de +4,4% par rapport à l'exercice précédent, expliquée par l'augmentation de l'encours cumulé sur l'année (+6,8%). Les frais de gestion induits connaissent une croissance de +3,4% due aux efforts de pilotage et d'orientation sur les produits à forte marge sur le dernier trimestre 2018.

Les charges d'exploitation ressortent en hausse de l'ordre de +9,9% à 6 247 KMAD induite par la hausse de la rémunération Crédit du Maroc relative à la convention d'assistance et de prestations de services.

Le résultat net ressort à 6 015 KMAD et affiche une évolution de +6,7% par rapport à 2017.



Crédit du Maroc Assurances

Dénomination Sociale		Crédit du Maroc Assurances S.A.R.L.A.U			
Siège social		66 Bd Mohamed V –Immeuble Riad - 3ème étage- Casablanca			
Capital en KMAD au 30/06/2020		200,00			
Capital détenu en KMAD au 30/06/2020		200,00			
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2020		100%			
Nombre de parts sociales détenues par le Crédit du Maroc 3	30/06/2020	2 000			
	2017 2018	51 203,00 60 240,47			
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2019 30.06.2020	67 121,49 41 759,45			
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2017 2018 2019 30.06.2020	28 395,45 33 300,00 37 960,00 43 129,00			
Total Bilan en KMAD	2019 30.06.2020	48 952,5 41 351,5			
Situation Nette sociale en KMAD	2019 30.06.2020	44 651 27 851			

Source : Crédit du Maroc

L'activité de bancassurance est le second métier de la banque. A noter qu'un changement a été opéré depuis 2016 permettant à la fois d'enrichir l'offre, de fidéliser les clients en portefeuille et d'améliorer le conseil client, avec des impacts tangibles sur la production et le chiffre d'affaires générés par l'activité.

Principaux indicateurs de l'activité au 31 décembre 2019

En KMAD (Social)	2017	2018	Var.	2019	Var.
Produits d'exploitation	50 705	60 079	18,5%	65 731	9,4%
Charges d'exploitation	3 048	5 488	80,%	2 100	-61,7%
Résultat d'exploitation	47 657	54 590	14,5%	63 631	16,6%
Résultat Financier	340	165	-51,5%	427	>100%
Résultat net	33 335	37 932	13,8%	43 123	13,7%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2019

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 65 731 KMAD, soit une progression de +9,4% par rapport à 2018 portée principalement par la bonne stratégie de vente observée depuis janvier 2019 ainsi qu'à l'impact positif du projet d'apurement (+0,8 MMAD).

Les charges d'exploitation sont en baisse de -61,7% et ressortent à 2 100 KMAD. Cette baisse résulte d'un effet de base 2018 en lien avec le départ de l'ancien gérant.

Au final, le résultat net ressort à 43 123 KMAD en hausse de 13,7% par rapport à l'année 2018.

Résultats au 31.12.2018

Crédit du Maroc Assurances affiche un chiffre d'affaires de 60 079 KMAD, soit une progression de +18,5% par rapport à 2017 résultant de l'enrichissement de la gamme des produits d'assurances et la bonne dynamique commerciale dans les branches « Épargne » et « Dommage ».

Les charges d'exploitation sont en progression de +80% et ressortent à 5 488 KMAD, induite essentiellement par des éléments exceptionnels.

Au final, le résultat net ressort à 37 932 KMAD en hausse de 13,8% par rapport à l'année 2017.



Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore

Dénomination Sociale		Crédit du Maroc Offshore - Banque Offshore S.A.			
Siège social		Angle Rue Moussa Ibnou Noussair & Av Med V Tanger principal			
Capital en KUSD au 30/06/2020		1 655,00			
Capital détenu en KUSD au 30/06/2020		863,00			
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2020)	100%			
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 30/0	06/2020	Pas d'info			
Contribution au PNB consolidé en KUSD	2017 2018 2019 30.06.2020	-547,00 14 545,06 17 696,36 10 764,83			
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KUSD au titre de N-1	2017 2018 2019 30.06.2020	0,00 0,00 0,00 0,00			
Total Bilan en KUSD	2019 30.06.2020	104 480 88 254,70			
Situation Nette sociale en KUSD	2019 30.06.2020	4 570 5 105			

Source : Crédit du Maroc

Pour rappel, filiale à 100% du Crédit du Maroc, la Banque Offshore a pour principale activité le financement en devises à court et à moyen terme destiné aux sociétés non résidentes et principalement celles implantées dans la zone franche industrielle d'exportation de Tanger.

Principaux indicateurs de l'activité au 31.12.2019

CDM Offshore en KUSD (Social)	2017	2018	Var	2019	Var
Produit net bancaire	839	1 566	86,7%	1 835	17,1%
Charges générales d'Exploitation	353	330	-6,5%	327	-0,9%
Résultat courant	486	1 236	>100%	1 452	17,5%
Résultat net	306	779	>100%	915	17,4%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2019

Au terme de l'exercice 2019, CDM Offshore a enregistré un PNB de 1 835 KUSD en hausse de +17,1% par rapport à fin décembre 2018. Ce rebond s'explique essentiellement par l'évolution des encours à la clientèle 99 M\$US contre 60 M\$US à fin 2018 sous l'effet des déblocages intervenus. Les charges générales d'exploitation sont restées quasi-stable entre décembre 2019 et décembre 2018 et ressortent à 327 KUSD.

Ainsi, le résultat net ressort à 915 KUSD en progression de +17,4%.

Résultats au 31.12.2018

Au terme de l'exercice 2018, CDM Offshore a enregistré un PNB de 1 566 KUSD en hausse de +86,7% par rapport à fin décembre 2017. Ce rebond s'explique essentiellement par :

- l'évolution des encours à la clientèle 61 M\$US contre 14 M\$US à fin 2017 sous l'effet des déblocages intervenus et du lancement de l'activité Forfaiting ;
- l'évolution des commissions de change EURO/MAD liée aux flux des investissements des clients et l'action menée par CDMOS pour améliorer ses marges sur opérations de changes.

Les charges d'exploitation ressortent en régression de -6,5% à 330 KUSD en lien avec la prime d'ancienneté versée en 2018.

Ainsi, le résultat net affiche un accroissement de 154,7% à 779 KUSD.



Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM)

Dénomination Sociale		Société Financière et Immobilière Marocaine S,A,			
Siège social		40 boulevard du 9 avril Casablanca			
Capital en KMAD au 30/06/2020		168 321,00			
Pourcentage du capital et des droits de vote au 30/06/2020		100%			
Nombre d'actions détenues par le Crédit du Maroc au 30/0	06/2020	1 683 209			
Contribution au PNB consolidé en KMAD	2017 2018	1,00 -3 199,50			
	2019 30.06.2020	3 799,73 2 977,15			
Montant des dividendes perçus en N par le Crédit du Maroc en KMAD au titre de N-1	2017 2018 2019 30.06.2020	0,00 0,00 9 080,33 0,00			
Total Bilan en KMAD	2019	179 217,72 179 108,87			
Situation nette en KMAD	2019	165 556 165 418			

Source : Crédit du Maroc

La Société Immobilière et Financière Marocaine (SIFIM) est une société de portefeuille immobilier et de transactions immobilières, détenue à 100% par le Crédit du Maroc.

Principaux indicateurs de l'activité au 31.12.2019

En KMAD (Social)	2017	2018	Var.	2019	Var.
Produits d'exploitation	35	247	>100%	0	-100,00%
Charges d'exploitation	3 122	56 668	>100%	3 560	-93,72%
Résultat d'exploitation	-3 087	-56 422	>100%	-3 560	-93,69%
Résultat Financier	-7 008	-3 232	-53,9%	175	<100%
Résultat net	2 450	31 241	>100%	-4 074	<100%

Source : Crédit du Maroc

Résultats au 31.12.2019

Au terme de l'exercice 2019, SIFIM n'a pas enregistré de produits d'exploitation.

Les charges d'exploitation ressortent à 3 560 KMAD en forte baisse par rapport à l'exercice 2018 suite à un effet de base 2018 en lien avec le passage en perte des immobilisations en cours.

Le résultat net ressort ainsi à -4 074 KMAD contre 31 241 KMAD en 2018.

Résultats au 31.12.2018

Au terme de l'exercice 2018, les produits d'exploitation ressortent à 247 KMAD en forte hausse par rapport à l'exercice 2017.

Les charges d'exploitation ressortent à 56 668 KMAD. La baisse des charges est due principalement au passage à perte des immobilisations en cours relatives à l'ancien projet.

SIFIM dégage une plus-value de 91 MMAD principalement suite à la cession d'une partie du terrain les Arènes.

Le résultat net ainsi dégagé s'établit à 31 241 KMAD contre 2 450 KMAD en 2017.



3.3 Présentation des principales participations du Crédit du Maroc au 31 décembre 2019

Atlasnet

Atlasnet est une société anonyme au capital de 8 MMAD spécialisée dans la conception et l'hébergement des sites web. Le Crédit du Maroc détient 31,25% du capital d'Atlasnet.

Holding Sincomar

La Holding Sincomar est une société de participation au capital de 300 KMAD détenue à hauteur de 28% par le Crédit du Maroc et dont l'objet social est de prendre des participations dans des sociétés cotées ou non cotées.

Interbank et Centre Monétique Interbancaire

Interbank et Centre Monétique Interbancaire sont deux sociétés anonymes aux capitaux respectifs de 11,5 MMAD et de 98,2 MMAD créées par un consortium bancaire pour gérer toutes ses opérations monétiques (porteurs et commerçants). Elles sont détenues respectivement à 16% et 11,2% par le Crédit du Maroc.

Ecoparc de Berrechid

Le Parc Industriel (PI) ECOPARC à Berrechid est prévu sur une superficie globale de 61 ha (176 lots industriels). Il s'agit du premier projet certifié HQE au niveau national. Il présente aux investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement adéquat pour la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité et des avantages importants, notamment, des prix compétitifs, une offre commerciale diversifiée (location de terrains / bâtiments), ainsi qu'une connexion directe à la route nationale reliant Berrechid à Had Soualem.

Settapark

L'activité de la société est la gestion du parc industriel de Settat. En mode de gestion locative, le parc industriel de Settat proposera aux investisseurs nationaux et étrangers la location de terrains et bâtiments industriels prêts à l'emploi.

Eurocheques Maroc

Eurocheques Maroc a pour activité la gestion, le développement au Maroc de système emochèque d'encaissement de chaque tiré sur des banques étrangères affichées à la commande.

Société Immobilière Interbancaire

La société immobilière interbancaire est une société anonyme de service. Détenue à hauteur de 6.67% par le Crédit du Maroc, son capital s'élève à 19 MMAD. Son activité s'étend à la promotion et construction d'immeuble.

Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie et des Dépôts Bancaires

La Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires (SGFG) a été créée en mai 2015, en vertu de la loi n° 103.12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés du 24 décembre 2014. La SGFG a pour mission de gérer, conformément aux dispositions de cette loi, le Fonds Collectif de Garantie des Dépôts et le Fonds de Garantie des Dépôts des Banques Participatives.

Ces Fonds, institués par cette loi, ont pour objectif fondamental la protection des avoirs des déposants, personnes physiques ou morales, au cas où une banque adhérente à l'un de ces Fonds ne serait plus en mesure de restituer les dépôts et les autres fonds remboursables. Ces Fonds constituent également un important dispositif permettant de contribuer au redressement des difficultés des établissements de crédit.

Sogepib

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel de Bouskoura, SOGEPIB, est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le capital social est de 18 MMAD. Créée en 2001, la société a pour objectif la réalisation, l'aménagement, la promotion, la gestion et la commercialisation du parc industriel de Bouskoura. Le parc industriel de Bouskoura a atteint un taux d'occupation de 100%.



Sogepos

La société de gestion et d'exploitation du parc industriel d'Ouled Saleh, SOGEPOS, dont le capital social est de 35 MMAD, a été créée en 2009 dans l'objectif de réalisation, de promotion et de gestion du parc industriel d'Ouled Saleh. Le parc industriel d'Ouled Saleh a atteint un taux d'occupation de 100 %.

Agram Invest

Agram Invest est un fonds d'investissement dédié à l'agroalimentaire. Le fonds a pour objectif de prendre directement ou indirectement des participations en fonds propres et de réaliser des investissements en quasifonds propres dans des sociétés situées au Maroc, spécialisées dans l'agroalimentaire et l'agro-industrie marocaine, de la production à la distribution.

Synthèses des participations :

Récapitulatif des participations du Groupe Crédit du Maroc au 30 juin 2020

	Capital Social KMAD	% du capital détenu	% droits de votes détenus
Participations :			
Atlasnet	8 000	31,25%	31,25%
Holding Sincomar	300	27,97%	27,97%
ECOPARC DE BERRECHID	55 000	16,36%	16,36%
Settapark	40 000	16,32%	16,32%
Interbank	11 500	16,00%	16,00%
SOGEPOS	35 000	13,20%	13,20%
Centre Monétique Interbancaire	98 200	11,20%	11,20%
EUROCHEQUES MAROC	500	6,68%	6,68%
STE IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 005	6,67%	6,67%
STE MAROCAINE DE GESTION DE FONDS DE GUARANTIE ET DE DEPOTS BC	1 000	5,88%	5,88%
AGRAM INVEST	40 060	5,54%	5,54%
SOGEPIB	18 000	5,00%	5,00%
Bourse de Casablanca	387 518	4,05%	4,05%
DAR AD DAMANE	75 000	0,86%	0,86%
SMAEX	50 000	4,21%	4,21%
MAROCLEAR	100 000	1,51%	1,51%
FARAH MAGHREB	2 889 361	0,00%	0,00%

Source : Crédit du Maroc

3.4 Conventions réglementées conclues entre le Crédit du Maroc et ses filiales

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours de l'exercice 2019 et autorisées par le Conseil de surveillance sont listées ci-dessous :

Conventions entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Il existe 4 conventions dans ce cadre:

Convention d'apport et de partage de risque

Dans le cadre de cette convention conclue en mars 2003, et modifiée par l'avenant du 21 février 2019, Crédit du Maroc commercialise les contrats de crédit-bail de CDMLF par l'intermédiaire de son réseau. En contrepartie, CDMLF verse au Crédit du Maroc une commission d'apport payée au moment du déblocage de chaque opération. Par ailleurs les opérations apportées par Crédit du Maroc sont garanties par celui-ci à



hauteur de 50% de l'encours. En contrepartie CDML verse au Crédit du Maroc une commission mensuelle sur l'encours.

La commission d'apport et la commission de garantie facturée par Crédit du Maroc au titre de l'exercice 2019 sont respectivement de KMAD 1 396 et KMAD 2 069 hors taxes, pour un encours de contre garantie de KMAD 920 062. Ces commissions ont été totalement réglées en 2019.

Personnes concernées:

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement
- Convention d'assistance technique

Cette convention établie en février 2017, et modifiée par l'avenant du 2 décembre 2019, prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscal, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines, recouvrement amiable et contentieux et pilotages des risques. Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 881 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2019.

Personnes concernées:

Crédit du Maroc Leasing et Factoring est une filiale de Crédit du Maroc représenté par :

- M. Bernard MUSELET, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing & Factoring
- Mme Nadia EL YOUNSI, Présidente du Directoire du Crédit du Maroc Leasing & Factoring
- Contrat de bail

Dans le cadre de cette convention établie en Août 2017, et modifiée par l'avenant du 2 décembre 2019, Crédit du Maroc met en location à Crédit du Maroc Leasing et Factoring les locaux sis à Casablanca, 203 boulevard Bourgogne. Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 936 hors taxes. Ce montant n'a pas été réglé en 2019.

Personnes concernées:

Crédit du Maroc Leasing et Factoring est une filiale de Crédit du Maroc représenté par :

- M. Bernard MUSELET, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing & Factoring
- Mme Nadia EL YOUNSI, Présidente du Directoire du Crédit du Maroc Leasing & Factoring

Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine

Convention d'assistance technique

Cette convention conclue en octobre 2017 et modifiée par l'avenant du 20 février 2019, prévoit la mise à disposition de la force de vente de la banque pour la commercialisation des OPCVM au profit de Crédit du Maroc Patrimoine. Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 4 731 hors taxes. Ce montant a été réglé en 2019.

Personnes concernées:

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant de Crédit du Maroc chez Crédit du Maroc Patrimoine.
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement et représentant permanent de crédit du Maroc Patrimoine



Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Offshore

Convention de fourniture de garantie autonome à première demande au profit de la filiale

Dans le cadre de cette convention établie en juin 2018, et modifiée par l'avenant du 30 juin 2019, Crédit du Maroc prévoit la fourniture d'une garantie autonome à première demande au profit de Crédit du Maroc Offshore sur la totalité des encours à la clientèle. Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 238 hors taxes, pour un encours de contre garantie de KMAD 323 578. Ce montant a été réglé courant l'exercice 2019.

Personnes concernées:

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent de Crédit du Maroc chez Crédit du Maroc Offshore.
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, membre du Directoire du Crédit du Maroc et représentant permanant chez crédit du Maroc Offshore.

Convention entre le Crédit du Maroc et SIFIM

Convention de cession de marque

Cette convention établie en date du 22 février 2019 prévoit la cession, à titre gracieux, de la marque « LES ARENES » à Crédit du Maroc.

Personnes concernées:

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent du Crédit du Maroc chez SIFIM.
- M. Mostafa SERRHINI NAJI, Directeur Général de SIFIM.

Les conventions conclues entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2019 se présentent comme suit :

Convention entre le Crédit du Maroc et SIFIM

Convention avance en compte courant d'associés

Cette convention établie en décembre 2018, prévoit une avance en compte courant d'associés d'un montant total de KMAD 110 000.

Le montant d'intérêts perçus relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 1 146 Hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité courant l'exercice 2019.

Personnes concernées :

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent du Crédit du Maroc chez SIFIM.
- M. Mostafa SERRHINI NAJI, Directeur Général de SIFIM.
- Convention d'assistance technique

Dans le cadre de cette convention conclue en octobre 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, de gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique. Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 63 hors taxes. Ce montant a été réglé en 2019.

Personnes concernées:

 M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire de Crédit du Maroc et représentant permanent du Crédit du Maroc chez SIFIM.



- Mme Agnès COULOMBE, Membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement et présidente du conseil d'administration de SIFIM.

Conventions entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Patrimoine

Il existe deux conventions:

Convention d'assistance technique

Dans le cadre de cette convention établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines. Le produit relatif à l'exercice 2018 s'élève à KMAD 104 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2019.

Personnes concernées:

Crédit du Maroc Patrimoine est une filiale à 100% de Crédit du Maroc représenté par :

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Offshore

Convention d'assistance technique

Dans le cadre de cette convention établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines. Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 136 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2019.

Personnes concernées:

Maroc Offshore est une filiale à 100% de Crédit du Maroc représentée par :

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement

Convention entre le Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Capital

Il existe deux conventions dans ce cadre:

Convention d'assistance technique

Dans le cadre de cette convention établie en février 2017, Crédit du Maroc prévoit la réalisation de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines. Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 415 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2019.

Contrat de bail

Cette convention établie en décembre 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc Capital met en location à Crédit du Maroc deux plateaux de bureaux sis à Casablanca, 8 rue Ibnou Hilal. La charge relative à l'exercice 2018 s'élève à KMAD 259 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité en 2019.

Contrat de bail

Cette convention établie en Août 2017, porte sur un contrat de bail selon lequel Crédit du Maroc fait bail à Crédit du Maroc Capital les locaux sis à Casablanca, 4ème étage 48-58 bd Mohamed V.

Le produit relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 263 hors taxes. Ce montant a été réglé en totalité.



Personnes concernées:

Crédit du Maroc Capital est une filiale à 100% de Crédit du Maroc représenté par :

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Assurances

Cette convention d'assistance technique, établie en février 2017, prévoit la réalisation par Crédit du Maroc de prestations de services en matière comptable, contrôle de gestion, gestion financière, fiscale, juridique, immobilière et logistique, informatique et ressources humaines.

Le produit relatif à l'exercice s'élève à KMAD 304 hors taxes. Ce montant a été réglé courant l'exercice 2019.

Entités concernées :

Crédit du Maroc, associé unique de Crédit du Maroc Assurances.

Convention entre Crédit du Maroc et Crédit du Maroc Leasing et Factoring

Convention cadre de financement

Dans le cadre de cette convention établie en janvier 2017, Crédit du Maroc prévoit la mise en place d'un dispositif de lignes de crédit en faveur de Crédit du Maroc Leasing & Factoring.

Le montant des intérêts perçus relatif à l'exercice 2019 s'élève à KMAD 34 116 hors taxes pour un encours crédits débloqués de KMAD 1 152 921. Ce montant a été réglé courant l'exercice 2019.

Personnes concernées:

- M. Baldoméro VALVERDE, Président du Directoire de Crédit du Maroc et Président du Conseil de Surveillance de Crédit du Maroc Leasing et Factoring.
- M. Mohamed KETTANI HASSANI, Membre du Directoire en charge du Pôle Développement et représentant permanent de Crédit du Maroc chez Crédit du Maroc Leasing et Factoring.



3.5 Flux entre Crédit du Maroc et ses filiales au cours des trois dernières années

TAMENTAL E	DA DEVEG	DATE	Produits/Char	ges constatés	en KMAD	Encaisseme	Encaissement / Décaissement en KMAD		
INTITULE	PARTIES	DATE	2019	2018	2017	2019	2018	2017	
CONVENTION LIANT CREDIT DU MARC	OC A SES FILIAL	<u>ES</u>							
Contrat de bail		Août 2017	263	0	0	263	0	0	
Convention d'assistance technique	CDM Capital	Février 2017	415	415	415	415	0	0	
Contrat de bail	CDM Capital CDM Leasing et Factoring	Décembre 2017	-259	-859	-163	-259	0	0	
C		M 2002	1 396	1 543	1 409	1 396	1 543	1 409	
Convention d'apport et de partage de risque		Mars 2003	2 069	1 952	1 738	2 069	1 952	1 738	
Convention cadre de financement -Mise en place du dispositif des lignes de crédit		Janvier 2017	34 116	22 618	0	34 116	22 618	0	
Convention d'assistance technique		Février 2017	881	881	881	881	0,00	0,00	
Contrat de bail		Août 2017	936	240	240	0	0	240	
Convention d'assistance technique	CDM Assurances	Février 2017	304	304	304	304	0	0	
Convention d'assistance technique		Février 2017	136	136	136	136	0	0	
Contrat de la fourniture de garantie autonome à première demande au profit de la filiale.	CDM Offshore	Juin 2018	238	83	-	238	0	-	
Convention d'assistance technique	CDM Datains in a	Février 2017	104	104	104	104	0	0	
Contrat de mise à disposition	CDM Patrinonie	Octobre 2017	4 731	4 600	4 200	4731	0	0	
Convention d'assistance technique		Octobre 2017	63	63	32	63	0	0	
Convention Avance en compte courant d'associés de 110 MMAD	SIFIM	Décembre 2018	1 146	2 435	-	1 146	0	-	
Sous total			46 539	34 515	9 295	45 603	26 113	3 387	

Source : Crédit du Maroc – Chiffres issus des conventions règlementées



Les conventions règlementées entre Crédit du Maroc et ses filiales ont généré en 2018 des produits de 46 539 KMAD. Les produits générés proviennent principalement de la convention cadre conclue avec la filiale Crédit du Maroc Leasing & Factoring. Ces conventions ont conduit à un encaissement de 45 603 KMAD au titre de l'exercice 2019.

Les flux faisant l'objet de conventions règlementées et détaillés ci-dessus constituent les seuls flux entre Crédit du Maroc et ses filiales.

Informations relatives aux parties liées au 31.12.2019

(En milliers de DH) Entités contrôlées par la même Montants à payer aux parties liées et Société-mère **Filiales** Total montants à en recevoir société mère Actifs : prêts et avances 201 160 1 485 377 2 3 1 3 1 688 850 Instruments de capitaux propres Autres créances Total des actifs 201 160 1 485 377 2 3 1 3 1 688 850 Passifs : dépôts et emprunts 971 950 51 307 1 023 257 Autres passifs financiers Titres de dette Passifs subordonnés 4 006 4 006 Paiements fondés sur des actions 136 116 61 206 197 322 Autres passifs Total des passifs 1 108 066 116 518 1 224 584 2 443 942 3 352 063 Garanties émises par le groupe 207 907 915 144 451 144 451 Garanties reçues par le groupe Dépréciations des créances douteuses

(En milliers de DH) Entités contrôlées par la même Charges et produits générés par des Société-mère Total **Filiales** transactions entre parties liées société mère Total des charges dont : 8 052 29 271 37 323 552 23 698 24 250 Charges d'intérêts Honoraires et commissions 54 54 13 019 7 500 5 5 1 9 Autres charges Total des produits dont : 2 951 2 951 Produits d'intérêts Honoraires et commissions Autres produits 54 54 Produits de dividendes 2 897 2 897

Source: Crédit du Maroc – Consolidés

3.6 Synergie entre Crédit du Maroc et les filiales du Groupe Crédit du Maroc

Pour mieux satisfaire les besoins de ses clients, le Groupe Crédit du Maroc met à leur disposition toute l'expertise et le savoir-faire de ses filiales et métiers spécialisés. Véritable relais de croissance de la banque, les filiales du Crédit du Maroc poursuivent leur développement et affichent globalement une bonne progression de leurs indicateurs d'activité. La filiale CDM Assurance enregistre des résultats en nette croissance qui confortent le positionnement du Groupe sur les métiers de la bancassurance. Les filiales CDMOS, CDMP et CDML&F ont renforcé leur dynamique commerciale et ont accentué leur présence sur le marché grâce à l'accroissement des synergies avec les diverses entités du Groupe Crédit du Maroc.

Par ailleurs, le Groupe poursuit l'expansion de son offre de services et accélère le développement de nouveaux métiers tels que la finance participative.

Dans le cadre de son projet d'entreprise 2022, la Banque continuera de faire des synergies inter-métiers sa priorité et d'opérer une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle.

Les filiales du Groupe Crédit du Maroc continueront de profiter de la performance commerciale du Crédit du Maroc pour améliorer leur présence sur le marché et bénéficier du réseau d'agences de la Banque.



4. Marché bancaire marocain

4.1 Cadre législatif et réglementaire²⁷

Les banques et, de façon générale, les établissements financiers, sont placés sous le contrôle de Bank al-Maghrib et du Ministère des Finances, eux-mêmes placés sous la recommandation du Conseil National de la Monnaie et de l'Épargne et du Conseil des Établissements de Crédit.

L'activité bancaire est régie par les prescriptions de la loi n°103-12 (loi Bancaire) relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir n°1-14-193 du 1er rabii I 1436 (24 décembre 2014).

Le système bancaire marocain a entamé depuis 2006 un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur ainsi que la dynamisation des marchés des capitaux. Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967 révisée en 1993 a été remplacée par la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, promulguée par le Dahir 1-05-178 du 15 Moharrem 1427 (14 février 2006). Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit. Les modalités d'application de la loi sont fixées par les circulaires du gouverneur de Bank al-Maghrib, et aussi par les arrêtés du ministre des finances.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Ces règles permettent de mieux gérer les risques liés à une insuffisance des ressources liquides des banques et établissements de crédit, à une insolvabilité et à la concentration des crédits sur un seul bénéficiaire ou même groupe de bénéficiaires.

Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Depuis, Bank Al-Maghrib a édicté plusieurs textes régissant notamment le contrôle interne, la gouvernance, la conformité, le plan de continuité d'activité et les dispositifs de gestion des risques, de concentration, de taux d'intérêt et de liquidité. Ces textes visent à aligner les pratiques bancaires sur les standards internationaux et à renforcer la capacité des institutions de crédit à gérer les risques.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, Bank Al-Maghrib a cherché renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib s'est efforcé de renforcer les assises financières des établissements de crédit et à permettre une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, est venue renforcer la résilience du système bancaire et conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme met l'accent sur l'adéquation des fonds propres au profil de risque et sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance.

²⁷ Source: Le rapport annuel 2019 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire.



Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en mars 2015. Cette loi est venue renforcer le cadre de supervision du système bancaire et permettre l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires, réviser le cadre institutionnel par l'élargissement des attributions et composition du Comité des établissements de crédit, renforcer la réglementation prudentielle ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance macroprudentielle et de gestion des crises systémiques.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les sujets suivants :

- l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire : Supervision intégrale des Associations de Micro-Crédit et Banques offshore y compris agrément, réglementation, traitement des difficultés et application des sanctions ;
- l'introduction des banques participatives et du cadre régissant l'activité de banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres ;
- le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire : introduction des administrateurs indépendants, consécration des comités d'audit et institution d'un comité risque émanant de l'organe d'administration;
- la mise en place d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle couvrant l'ensemble du secteur financier : Institution d'un Comité inter-autorités chargé de la coordination des actions de ses membres, l'évaluation des risques systémiques et la mise en œuvre de toutes mesures pour les prévenir et en atténuer les effets ;
- La mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs par sa mise en adéquation avec la loi sur la protection du consommateur, celles de lutte contre le blanchiment et sur la concurrence, et celle relative à la protection des données privées;
- le renforcement du régime de traitement des difficultés des établissements de crédit à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence, si les circonstances le nécessitent;
- la consolidation du cadre de protection de la clientèle des services bancaires et le renforcement du système de garantie des dépôts ; et
- la mise en conformité de la loi bancaire avec d'autres textes législatifs.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur;
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées ;
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

En Juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs.



Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2018. Au cours de l'exercice 2019, la Bank Al Maghrib a finalisé de nouvelles réglementations dans le domaine de la finance participative, de l'intégrité financière et de la protection du consommateur :

- Elle a continué d'accompagner le développement de l'industrie de la finance participative et poursuivi le parachèvement du cadre contractuel et réglementaire. Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4ème trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al-Maghrib a engagé une réforme, entrée en vigueur début de 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE.
- Bank Al-Maghrib a modifié et complété en 2019 la circulaire relative au devoir de vigilance incombant aux établissements de crédit et organismes assimilés. Elle a également publié deux directives portant respectivement sur l'approche fondée sur les risques ainsi que sur les modalités d'identification et de connaissance des relations d'affaires, des bénéficiaires, des effectifs et des clients occasionnels. Elle a aussi élaboré un guide relatif aux exigences applicables aux Associations de Micro-Crédit (AMC) en matière de LBC/FT²⁸, afin de renforcer la compréhension de leurs obligations en matière de devoir de vigilance et les aider à appliquer les mesures nationales édictées à ce sujet.

4.2 Principales évolutions réglementaires

- Adoption de la réglementation relative aux banques participatives :
- La circulaire n°1/W/17 relative aux caractéristiques techniques et modalités de présentation à la clientèle des produits Mourabaha, Ijara, Moucharaka, Moudaraba et Salam ;
- La circulaire n°2/W/17 relative aux conditions et modalités de collecte et de placement des dépôts d'investissement ;
- La circulaire n°3/W/17 relative aux conditions et modalités d'exercice, par les banques, des opérations et activités des banques participatives.
- Adoption des dispositions relatives aux nouveaux systèmes et moyens de paiement :
- La décision réglementaire n°392/W/2018 relative au paiement mobile domestique;
- La lettre circulaire n° LC/BKAM/2018/70 relative au paiement mobile domestique.
- Directive n°3/W/16 du 10 juin 2016 relative aux règles minimales à observer par les établissements de crédit pour réaliser les tests d'intrusion des systèmes d'information.
- Directive n°2/W/16 du 10 juin 2016 relative aux éléments d'information devant être requis par les établissements de crédit.

-

²⁸ Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme



4.3 Règles prudentielles

Afin de renforcer la solidité du système bancaire marocain et de le mettre au niveau des standards internationaux, des règles prudentielles ont été réaménagées. L'ensemble de ces règles peut être décliné à travers les principaux points suivants :

Ratio	Définition		Taux
Ratio Tier1	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et le total des risques de marché et de crédit pondérés	⇨	9%
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	⇨	12%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigibilités à vue et à court terme et les engagements par signature donnés.	⇨	100%
Ratio de liquidité des banques (LCR)	Rapport entre le montant des actifs liquides de haute qualité et les sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaire.	⇨	100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque.	₽	=< 20%
Règles relatives à la classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : Les créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés.	⇔	20%; 50% ou 100%

4.4 Autorités de régulation et/ou de contrôle

Ministère des Finances :

Dans le cadre de ses attributions, le Ministère des Finances est en charge des questions financières et monétaires, y compris les politiques des crédits et de finances extérieures.

Par ailleurs, il assure la tutelle financière des entreprises et établissements publics ou à participation étatique et, le cas échéant, contribue dans une large mesure à leur transfert au secteur privé, dans les cadres, législatif et réglementaire du processus de privatisation.

En matière financière, le ministère définit les conditions des équilibres financiers et assure les tutelles réglementaires et techniques des établissements et intermédiaires financiers.

Bank Al-Maghreb :

Bank Al-Maghrib est la banque centrale qui assure le système bancaire marocain. Dans le but d'assurer la stabilité des prix, BAM arrête et met en œuvre les instruments de politique monétaire et intervient sur le marché monétaire en utilisant les instruments appropriés. Elle veille au bon fonctionnement du marché monétaire et à l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'exercice et au contrôle de l'activité des établissements de crédit et organismes assimilés.

Conseil National du crédit et de l'épargne :



Le Conseil national du crédit et de l'épargne débat de toute question intéressant le développement de l'épargne ainsi que de l'évolution de l'activité des établissements de crédit. Il formule des propositions au gouvernement dans les domaines qui entrent dans sa compétence. Il peut constituer en son sein des groupes de travail pour mener toutes études qu'il juge utiles ou qui peuvent lui être confiées par le ministre chargé des finances ou le gouverneur de Bank Al-Maghrib.

Il peut demander à Bank Al-Maghrib et aux administrations compétentes de lui fournir toute information utile à l'accomplissement de sa mission. Le Conseil national du crédit et de l'épargne est présidé par le ministre chargé des finances. Le secrétariat du Conseil est assuré par Bank Al-Maghrib.

Le Conseil national du crédit et de l'épargne est composé de représentants de l'administration, et des organismes à caractère financier, de représentants des chambres professionnelles et des associations professionnelles et de personnes désignées par le Premier ministre en raison de leur compétence dans le domaine économique et financier. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par décret.

4.5 Faits marquants du secteur

Les principaux faits marquants du secteur depuis 2016 se résument comme suit :

- L'octroi par le Comité des Etablissements de Crédit, en novembre 2016 de cinq agréments pour l'exercice de l'activité bancaire participative (Umnia Bank, Bank Al Tamwil wal Inmaa, Bank Al Yousr, Bank Assafa, Al Akhdar Bank) et émission d'avis favorable pour autoriser trois banques à ouvrir des fenêtres participatives (Crédit du Maroc, BMCI et SGMB). L'activité et l'offre de produits des banques dites participatives doivent être conformes aux préceptes de la charia islamique. Les 6 produits mentionnés dans le texte de loi n°40-17, à savoir Mourabaha, Ijara, Moucharaka, Moudaraba, Salam et Istisnâa, sont les produits les plus couramment utilisés par la finance islamique, mais il faut préciser qu'ils ne sont mentionnés qu'à titre indicatif, ce qui veut dire que les banques ont la possibilité de proposer bien d'autres produits à condition toutefois d'être validées par Bank Al Maghrib après avis conforme du Conseil supérieur des Oulémas.
- L'entrée en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2018, de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers. La norme introduit un nouveau modèle de provisionnement basé sur les pertes de crédits attendues, selon lequel les banques sont tenues de provisionner l'ensemble de leurs créances, dès l'octroi du crédit, même celles qui ne présentent aucun signe de détérioration, de façon à prémunir une éventuelle insolvabilité du client.
- L'octroi par le Comité des Etablissements de Crédit, en 2018, de l'agrément pour l'exercice de l'activité d'établissement de paiement au Maroc. Les sociétés Wafacash, Maroc Traitement de Transaction « M2T », Cash Plus et NAPS, sont agréées, soit en qualité de société intermédiaire en matière de transfert de fonds ou en tant que société de financement spécialisée dans la gestion de moyens de paiement, à étendre leurs activités à l'ouverture de comptes de paiement et l'offre de services de paiement adossés à ces comptes. Le Comité des Etablissements de Crédit a également émis un avis favorable pour autoriser la société Maymouna Services Financiers, filiale du groupe Saraya holding, à exercer en tant qu'établissement de paiement.
- L'introduction en 2018 d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/-2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.
- Entrée en vigueur de la nouvelle norme sur les contrats de location IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17, est obligatoire pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette norme entraine un changement important dans le traitement comptable des contrats de location chez les preneurs ;
- Première application en 2019 d'IFRIC 23 « incertitude relative aux traitements fiscaux ». IFRIC 23 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat;



- Lancement du « Programme INTELAKA » pour le financement et l'accompagnement des petites entreprises et des porteurs de projets par la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des Orientations Royales. Ce nouveau programme a pour objectif de faciliter l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, des auto-entrepreneurs et des micro-entreprises.
- La réduction de la banque centrale, en juin 2020, de son taux directeur de 50 points de base passant de 2% à 1,5%. C'est la deuxième réduction du taux directeur en 2020, après la baisse de 25 points de base en mars.
- Suppression par Bank Al-Maghrib, en juin 2020, du taux de la réserve obligatoire des banques ;
- Elargissement de la bande de fluctuation du dirham de ±2,5% à ±5% par rapport à un cours central fixé par Bank Al-Maghrib sur la base d'un panier de devises composé de l'euro (EUR) et du dollar américain (USD) à hauteur, respectivement, de 60% et 40%.

Mesures de Bank Al-Maghrib pour atténuer l'effet de la pandémie du Covid-19 :

Depuis le déclenchement de la crise engendrée par la propagation de la pandémie du Covid-19, les autorités ont mis en place un dispositif de suivi de l'évolution de la situation économique et sociale, ainsi qu'un plan d'action pour atténuer l'impact de cette pandémie.

Bank Al-Maghrib a instauré plusieurs mesures pour faciliter le financement de l'économie et renforcer la capacité du système bancaire à répondre aux besoins des entreprises et des ménages. :

- réduction du taux directeur de 2,25% à 2% et à 1,5% lors du Conseil du 16 juin 2020.
- activation de l'ensemble des instruments de refinancement disponibles en dirhams et en devises
- élargissement de son programme de refinancement de la TPME.

La Banque a décidé également d'octroyer des refinancements en devises, garantis par un collatéral éligible en devises et en dirhams, de réaliser des opérations de swaps de change des devises contre le dirham.

Sur le plan prudentiel, et afin de renforcer davantage la capacité de prêts des banques, Bank Al-Maghrib a décidé d'alléger certaines règles. En particulier, elle a permis aux banques :

- d'utiliser, en cas de nécessité, au cours du 2ème trimestre 2020, les coussins de liquidité, constitués sous forme d'actifs liquides de haute qualité en deçà du ratio minimum du LCR fixé à 100%;
- de surseoir au provisionnement des crédits qui feront l'objet d'un moratoire par les banques ;
- de relâcher, sur une période de 12 mois, du coussin de fonds propres de conservation à hauteur de 50 pbs ramenant les ratios minimums réglementaires à 8,5% pour le ratio de fonds propres de catégorie 1 et 11,5% pour le ratio de fonds propres de solvabilité;
- Libération intégrale du compte de réserve au profit des banques.



4.6 Activité du secteur bancaire²⁹

Le secteur bancaire joue un rôle clef dans l'économie marocaine. À travers ses deux principales activités, collecte de l'épargne et allocation des crédits, il est le moteur du financement du développement de l'économie nationale.

D'après le dernier rapport annuel sur la Supervision bancaire de Bank Al Maghrib, le secteur bancaire comprend 90 établissements de crédit et organismes assimilés répartis entre 19 banques conventionnelles dont 3 dotées d'une fenêtre participative, 5 banques participatives, 27^{30} sociétés de financement, 6 banques offshore, 12^{31} associations de microcrédit, 19^{32} établissements de paiement spécialisés en matière de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie (CCG) et la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG).

L'actionnariat étranger au niveau du secteur bancaire est demeuré majoritaire au niveau de 7 banques et 7 sociétés de financement. Le nombre d'établissements à actionnariat majoritairement public est resté stable à 5 banques et 4 sociétés de financement.

La population des établissements de crédit cotés en bourse, en 2019, a été réduite à 10 établissements, dont six banques, suite à l'absorption-fusion de deux sociétés de crédit à la consommation cotées. Ces établissements représentent 36,7% de la capitalisation boursière.

Sur le plan transfrontalier, un groupe bancaire a procédé en 2019 à l'acquisition de 3 banques situées respectivement à Madagascar, au Cameroun et au Congo portant le réseau des 3 groupes bancaires marocains à l'étranger à 48 filiales et 15 succursales présentes dans 35 pays, dont 27 en Afrique, 7 en Europe et une en Asie.

Dans un contexte de digitalisation des services bancaires et d'usage croissant de la technologie, le rythme d'évolution du réseau bancaire a continué à décélérer de 0,6% en 2019, contre 1,8% en 2018. Le nombre de guichets bancaires s'est ainsi établi à 6.539, soit seulement 35 agences additionnelles dont 33 sont ouvertes par les banques participatives.

Dans la zone offshore de Tanger, les banques disposent de 5 filiales et une succursale, sans changement par rapport aux années précédentes.

Pour ce qui est des banques et fenêtres participatives, celles-ci ont vu leur réseau d'agences et espaces dédiés progresser à 133 agences contre 100 en 2018. La moitié de ce réseau se situe au niveau de la région de Casablanca -Settat et Rabat-Salé- Kénitra.

Pour sa part, le réseau des établissements de paiement s'est renforcé de 34% pour s'établir à 6.024 points de vente, répartis en 987 agences propres et 5.037 mandataires.

En 2019, le niveau de concentration a continué son inflexion enregistrée ces dernières années. La part des trois premières banques dans le total-actif du secteur s'est établie à 63,3% en 2019, contre 64,3% une année auparavant et celle des cinq plus grandes banques s'est située à 78,1% contre 78,7%.

La même tendance est enregistrée en termes de dépôts, les trois plus grandes banques de la place ont collecté près de 64% des dépôts contre 65% une année plus tôt. Les cinq premières banques détenaient une part de 79% contre 79,9% en 2018.

²⁹ Source: Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire sur l'exercice 2019.

³⁰ Une baisse du nombre de sociétés de financement (-1 par rapport à 2018) suite à la mise en liquidation d'une société de cautionnement en raison de la non-viabilité de son business model.

³¹ Une baisse du nombre d'associations de micro-crédit (-1 par rapport à 2018) au retrait d'agrément à une association de micro-crédit.

³² Une hausse du nombre des établissements de paiement (+6 par rapport à 2018) suite à l'octroi d'agrément à 6 établissements de paiement. 4 de ces établissements de paiement ont nouvellement entamé leur activité courant 2019 et un autre n'a pas encore démarré son activité.



L'année 2019 a été marquée par une décélération de la croissance économique nationale à 2,5%, conséquence de la diminution de 5,8% de la valeur ajoutée agricole parallèlement à une légère accélération du rythme du PIB non agricole à 3,5%.

Dans le cadre de cette conjoncture, les crédits bancaires enregistrent à fin 2019 une augmentation de +5,6% par rapport à la même période de 2018. Cette bonne tenue est redevable principalement à la hausse des crédits de trésorerie de +12,1% suivie des crédits à l'équipement qui progressent de +4,3%, des crédits aux particuliers qui augmentent de +2,8% et dans une moindre mesure des crédits aux promoteurs immobiliers qui enregistrent une hausse de +2,3%.

Les dépôts de la clientèle affichent une hausse de +2,7% à fin 2019. Cette performance tient compte de l'augmentation des ressources à vue de +5,5% et de la hausse des comptes d'épargne de +4,6%. Les dépôts à terme affichent, en revanche, une baisse de -5,4%. Hors dépôts à terme, les ressources évoluent de +4,4%.

Les créances en souffrance affichent, quant à elles, une hausse de +5,6% à fin décembre 2019. De son côté, le taux de contentieux du secteur bancaire se stabilise à 7,8%. Par ailleurs, le taux de couverture ressort à 68,9% en hausse de +75 bps par rapport à la même période de 2018.

Le coefficient de liquidité à court terme (LCR) dégagé par les banques présente un niveau moyen de 159%, contre 135% en 2018, reflétant ainsi un niveau de liquidité confortable pour les banques au regard du minimum réglementaire qui est de 100%.

Indicateurs financiers au 30 juin 2020 :

A fin juin 2020, les dépôts clientèle affichent une progression de 3,9% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance tient compte principalement de l'augmentation des ressources à vue de +8,7% et de la hausse des comptes d'épargne de +2,5%. Les dépôts à terme affichent, en revanche, une baisse de -8,7%.

En termes d'emplois, les crédits bancaires enregistrent à fin juin 2020 une augmentation de +5,5% sur une année glissante. Cette évolution est redevable principalement à la hausse des crédits de trésorerie de +19,2%, des crédits à l'équipement de +5,2% et des crédits aux particuliers dans une moindre mesure (+0,03%).

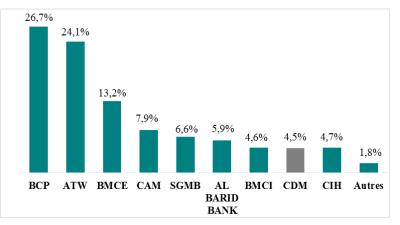
Dépôts de la clientèle

L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en termes des dépôts collectés auprès de la clientèle, cinq banques monopolisent près de 80% de ces ressources. La BCP et ATW accaparent une part de marché près de 51%, suivies de BMCE qui en capte 13,2%. Crédit du Maroc collecte, quant à elle, 4,5% du total des ressources des banques commerciales au titre Du 1^{er} semestre 2020.

Au 30 juin 2020, les dépôts de la clientèle représentent 87,4% des ressources des banques commerciales. Les parts de marché des ressources clientèle des principaux acteurs bancaires sont reprises comme suit :

Parts de marché des ressources à la clientèle des banques commerciales au 30 juin 2020

En MMAD	30 juin 2020	Part en %
BCP	259 256	26,7%
ATW	233 432	24,1%
BMCE	127 855	13,2%
CAM	76 355	7,9%
SGMB	64 432	6,6%
AL BARID BANK	57 272	5,9%
BMCI	44 635	4,6%
CDM	43 685	4,5%
CIH	45 237	4,7%
Autres	17 323	1,8%
Total dépôts clientèle	969 482	100%



Source: Statistiques GPBM



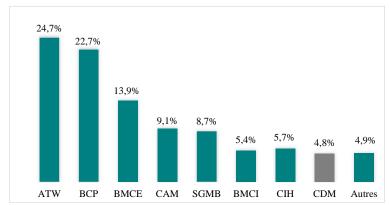
Crédits à la clientèle

En termes d'emplois, les cinq plus grandes banques ont octroyé près de 80% des crédits à l'économie au titre du 1^{er} semestre 2020. ATW et la BCP occupent les premières positions en matière de distribution des crédits à la clientèle avec des parts de marché respectives de 25% et de 23%, suivies de BMCE qui en détient 14%. Crédit du Maroc polarise 5% des crédits distribués à la clientèle.

Au 30 juin 2020, les crédits à la clientèle représentent 94% des ressources des banques commerciales. Les parts de marché des principaux acteurs bancaires sur le marché marocain se présentent comme suit :

Parts de marché des crédits à la clientèle des banques commerciales au 30 juin 2020

En MMAD	30 juin 2020	Part en %
ATW	225 683	24,7%
BCP	207 173	22,7%
BMCE	127 320	13,9%
CAM	83 234	9,1%
SGMB	79 143	8,7%
BMCI	49 345	5,4%
CDM	52 313	5,7%
CIH	44 155	4,8%
Autres	45 133	4,9%
Total crédits clientèle	913 500	100%



Source: Statistiques GPBM

Présentation des autres agrégats³³

Évolution des Ressources

Selon les indicateurs relevés par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM), les dépôts de la clientèle des banques commerciales³⁴, sur la période 2017 – juin 2020, ont évolué comme suit :

Evolution des ressources des banques commerciales

Ressources en MMAD	201	7	2018		Var.	2019		Var.	30 juin	2020	Var.
MMAD	En valeur	%	En valeur	%	, 41.	En valeur	%	,	En valeur	%	,
Dettes envers les Stés de financement	5 317	0,5%	3 897	0,4%	-26,7%	3 423	0,3%	-12,2%	4 619	0,4%	35,2%
Dépôt de la clientèle	898 873	89,2%	925 252	89,0%	2,9%	950 042	87,5%	2,7%	969 482	87,4%	2%
Comptes chèques	391 242	38,8%	409 848	39,4%	4,8%	427 918	39,4%	4,4%	452 129	40,8%	5,7%
Comptes courants	148 593	14,7%	148 255	14,3%	-0,2%	160 653	14,8%	8,4%	168 050	15,2%	4,6%
Comptes d'épargne	152 992	15,2%	158 291	15,2%	3,5%	165 553	15,2%	4,6%	165 378	14,9%	-0,1%
Dépôt à terme	159 129	15,8%	164 436	15,8%	3,3%	155 637	14,3%	-5,4%	143 918	13%	-7,5%
Autres dépôts et comptes créditeurs	46 917	4,7%	44 423	4,3%	-5,3%	40 282	3,7%	-9,3%	40 006	3,6%	-0,7%
Emprunts Fin. Extérieurs	4 215	0,4%	5 291	0,5%	25,5%	8 769	0,8%	65,7%	13 776	1,2%	57,1%
Titres de créances émis (1)	57 194	5,7%	60 879	5,9%	6,4%	73 963	6,8%	21,5%	69 845	6,3%	-5,6%
Dettes subordonnées	40 922	4,1%	43 127	4,1%	5,4%	47 027	4,3%	9,0%	48 530	4,4%	3,2%
Créances titrisées	1 412	0,1%	1 129	0,1%	-20,0%	2 983	0,3%	>100%	2 882	0,3%	-3,4%
Total Ressources	1 007 933	100%	1 039 574	100%	6,3%	1 086 208	100%	4,5%	1 109 134	100%	2,1%

Source: Statistiques GPBM

 $(1) Certificats\ de\ d\'ep\^ot + emprunts\ obligataires\ \'emis + autres\ titres\ de\ cr\'eances\ \'emis$

³³ Les indicateurs retenus correspondent aux agrégats sociaux des banques

³⁴ Les banques comprises dans la définition « banque commerciale » sont : Al Barid Bank, Arab bank, AWB, Bank Al amal, BMCE, BMCI, BP, CAM, CDG capital, CDM, CFG Group, CIH, Citi Bank, FEC, La Caixa, Media Finance, Sabadell, SG, UMB.



Revue analytique au 30 juin 2020

Au titre du premier semestre 2020, les ressources du système bancaire affichent une appréciation de 2,1% par rapport à fin 2019 et se sont établies à 1 109 Mrds MAD. Cette progression est principalement justifiée par la hausse des dépôts de la clientèle de 2% sur les six premiers mois de l'année pour s'établir à 969,5 Mrds MAD.

L'ossature des ressources du secteur bancaire reste essentiellement dominée par les dépôts de la clientèle, représentant 87,4 % des ressources. Ce poste est principalement composé par des comptes chèques (40,8%), des comptes courants (15,2%), des comptes d'épargne (14,9%) et des dépôts à terme (13%).

Les emprunts financiers extérieurs s'établissent à 13,8 Mrds MAD au 30 juin 2020, en hausse de 57% par rapport à 2019. Les titres de créance émis connaissent baisse de 5,6% (+13,1 Mrds MAD) pour s'établir à 69,8 Mrds MAD suite à la baisse des certificats de dépôt sur l'année.

Au 30 juin 2020, la ventilation des dépôts des principales banques se présente comme suit :

Ressource MMAD	Dettes envers les Sociétés de Financement	Dépôts de la clientèle	Emprunts Financiers Extérieurs	Titres de créance émis	Dettes subordonnées	Créances Titrisées	Total
ATW	513	233 432	3 526	12 759	14 450	0	264 680
BMCE	233	127 855	3 296	7 831	9 400	0	148 615
BMCI	92	44 635	166	6 196	2 250	0	53 339
BCP	2 766	259 256	2 729	1 010	9 000	2 433	277 194
CAM	5	76 355	2 268	7 576	4 300	0	90 504
CDM	43	43 685	327	1 800	1 750	0	47 605
CIH	668	45 237	4	7 980	3 500	449	57 838
SGMB	153	64 432	0	10 122	2 100	0	76 807
Autres	146	74 595	1 461	14 571	1 780	0	92 553
Total	4 619	969 482	13 777	69 845	48 530	2 882	1 109 135

Source: Statistiques GPBM

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, les ressources du système bancaire affichent une appréciation de 4,5% par rapport à l'exercice précédent et se sont établies à 1 086 Mrds MAD. Cette progression est principalement justifiée par la hausse des dépôts de la clientèle de 2,7% sur la période pour s'établir à 950,9 Mrds MAD.

L'ossature des ressources du secteur bancaire reste essentiellement dominée par les dépôts de la clientèle, représentant 87,5 % des ressources. Ce poste est principalement composé par des comptes chèques (39,4%), des dépôts à terme (15,2%), des comptes d'épargne (14,3%) et des comptes courants (14,8%).

La part des titres de créances émis est en hausse de 21,5% (+13,1 Mrds MAD) pour s'établir à 74 Mrds MAD.

Évolution des Crédits

Les crédits distribués par le système bancaire ont évolué comme suit sur la période 2017 – juin 2020 :

Emplois en MMAD	201	7	20	2018		201	9		Juin	2020	***
	En valeur	%	En valeur	%	Var.	En valeur	%	Var.	En valeur	%	Var.
Créances brutes sur stés de financement	58 493	7%	58 181	6,5%	-0,5%	55 065	5,9%	-5,4%	55 385	5,7%	0,6%
Comptes ordinaires des Stés de financement	3 275	0,4%	2 209	0,2%	-32,5%	4 222	0,4%	91,1%	4 833	0,5%	14,5%
Valeurs reçues en pension JJ et à terme			200	0,0%		769	0,08%		500	0,05%	-35,0%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	12 904	1,5%	14 210	1,6%	10,1%	10 284	1,1%	-27,6%	8 258	0,9%	-19,7%
Prêts financiers	42 255	5,0%	41 503	4,6%	-1,8%	39 736	4,2%	-4,3%	41 743	4,3%	5,0%
Créances en souffrance brutes	58,85	0,0%	58,7	0,0%	-0,3%	53,711	0,0%	-8,5%	52	0,0%	-3,7%
Créances brutes sur la clientèle	782 618	93%	836 975	93,5%	6,9%	883 781	94,1%	5,6%	913 500	94,3%	3,4%
Comptes chèques débiteurs	5 353	0,6%	6 713	0,7%	25,4%	6 715	0,7%	0,0%	6 512	0,7%	-3,0%



Comptes courants débiteurs	74 600	8,9%	75 462	8,4%	1,2%	76 038	8,1%	0,8%	75 910	7,8%	-0,2%
Crédits de trésorerie	86 909	10,3%	95 247	10,6%	9,6%	106 795	11,4%	12,1%	122 911	12,7%	15,1%
Crédit à l'équipement	192 904	22,9%	200 604	22,4%	4,0%	209 237	22,3%	4,3%	209 516	21,6%	0,1%
Crédits à la consommation	50 414	6,0%	53 281	6,0%	5,7%	55 293	5,9%	3,8%	53 193	5,5%	-3,8%
Crédits immobiliers	257 908	30,7%	263 345	29,4%	2,1%	269 844	28,7%	2,5%	269 127	27,8%	-0,3%
Autres crédits	52 444	6,2%	76 758	8,6%	46,4%	90 602	9,7%	18,0%	100 302	10,4%	10,7%
Créances en souffrance brutes	62 087	7,4%	65 566	7,3%	5,6%	69 256	7,4%	5,6%	76 028	7,8%	9,8%
Total Emplois	841 111	100%	895 157	100%	6,4%	938 845	100%	4,9%	968 885	100%	3,2%

Source: Statistiques GPBM

Revue analytique au 30 juin 2020

Au titre du 1^{er} semestre 2020, les crédits à l'économie se sont élevés à 969 Mrds MAD, en progression de 3,2%, compte tenu de l'effet combiné de (i) la hausse de 3,4% des créances brutes sur la clientèle pour atteindre 913,5 Mrds MAD et (ii) de la légère hausse de 0,6% des créances sur les sociétés de financement à 55 Mrds MAD.

L'évolution enregistrée par les créances brutes sur la clientèle est principalement imputable à la progression de 15,1% des crédits de trésorerie à 122,9 Mrds MAD et des autres crédits (+ 10 Mrds MAD).

Les crédits à l'équipement restent stables à 209 Mrds MAD, avec une contribution de 21,6% au total des créances brutes sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle représentent 94% de la structure des emplois du système bancaire à fin juin 2020.

Les créances en souffrance brutes ressortent en progression de 9,8% en juin 2020 à 76 Mrds MAD, représentant près de 10% des emplois. Le taux de contentieux reste toutefois stable à 7,8%.

Au 30 juin 2020, la ventilation des crédits octroyés par les principales banques se présente comme suit :

Emplois MMAD	Créances Brutes sur les Sociétés de Financement	Créances Brutes sur la Clientèle	Dont créances en souffrance brutes sur la clientèle	Total
ATW	17 395	225 683	14 131	257 209
BMCE	5 891	127 320	9 350	142 561
BMCI	3 791	49 345	6 665	59 801
BCP	19 890	207 173	19 165	246 228
CAM	380	83 234	6 846	90 460
CDM	2 670	44 155	3 909	50 734
CIH	809	52 313	3 829	56 951
SGMB	4 402	79 143	10 281	93 826
Autres	157	45 134	1 852	47 143
Total	55 385	913 500	76 028	968 885

Source: Statistiques GPBM

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, les crédits à l'économie se sont élevés à 939 Mrds MAD, en progression de 4,9%, compte tenu de l'effet combiné de (i) la hausse des créances brutes sur la clientèle de 5,6% pour atteindre 884 Mrds MAD et (ii) de la baisse des créances sur les sociétés de financement de 5,4% pour ressortir à 55 Mrds MAD.

L'évolution enregistrée par les créances brutes sur la clientèle est imputable à :

- La progression de 12,1% des crédits de trésorerie (+12,5 Mrds MAD) à 106,8 Mrds MAD;
- La hausse de 2,5% des crédits immobiliers (+6,5 Mrds MAD), affichant un solde de 269,8 Mrds MAD, ce poste présente 30,5% du total des créances brutes sur la clientèle;
- La hausse de 4,3% des crédits à l'équipement à 209,2 Mrds MAD, avec une contribution de 23,7% au total des créances brutes sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle représentent 94,1% de la structure des emplois du système bancaire à fin 2019.



Les créances sur les sociétés de financement ont enregistré une baisse de 5,4% à 55,1 Mrds MAD suite à la baisse des comptes et prêts de trésorerie aux sociétés de financement et des prêts financiers, respectivement de 27,6% et de 4,3%.

Les créances en souffrance brutes ressortent en progression de 5,6% en 2019 à 69,3 Mrds MAD, représentant 7,8% des emplois. Le taux de contentieux progresse de 0,5 pb pour s'afficher à 8,3%.

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période 2017 – juin 2020 :

En MMAD	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18	Juin 2020	Var. 20/19
Créances sur la clientèle	782 618	836 975	7%	883 781	5,6%	913 500	3,4%
Créances en souffrance brutes	62 087	65 566	5,6%	69 256	5,6%	76 028	9,8%
Taux de contentieux secteur	7,9%	7,8%	-0,1 pts	7,8%		8,3%	0,5 pt

Source: Statistiques GPBM

Évolution des engagements hors bilan du Système bancaire

Evolution des engagements au 30 juin 2020

En MMAD	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 18/17	Juin 2020	Var. 20/19
Engagements de financement donnés	130 570	157 808	20,9%	153 441	-2,8%	154 231	0,51%
Engagements de garantie donnés	154 963	153 611	-0,9%	145 647	-5,2%	150 248	3,16%
Engagements Hors Bilan donnés	285 533	311 418	9,1%	299 088	-4%	304 479	1,8%
Engagements de financement reçus	2 766	3 461	25,1%	4 353	25,8%	3 296	-24,28%
Engagements de garantie reçus	82 209	87 932	7%	78 316	-10,9%	89 754	14,61%
Engagements Hors Bilan reçus	84 975	91 393	7,6%	82 669	-9,5%	93 050	12,6%

Source: Statistiques GPBM

Revue analytique au 30 juin 2020

Au titre du premier semestre 2020, les engagements hors bilan donnés par le secteur bancaire ont connu une progression de 1,8% à 304,5 Mrds MAD par rapport au 31 décembre 2019. Cette évolution est due essentiellement à la hausse des engagements de garantie donnés de 3,2% sur la période.

En parallèle, les engagements hors bilan reçus accusent une baisse de 24,3% s'établissant à 93,1 Mrds MAD, recouvrant un retrait des engagements de financement reçus de 24,3% à 3,3 Mrds MAD conjuguée à une hausse de 14,6% des engagements de garantie reçus à 93,1 Mrds MAD.

Revue analytique 2019 / 2018

Les engagements hors bilan concernent les engagements de financement ou de garanties donnés ou reçus par les banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accréditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

Au titre de l'exercice 2019, les engagements hors bilan donnés totalisent 299,1 Mrds MAD contre 311,4 Mrds MAD au titre de 2018, soit une baisse de 4%. Cette situation est expliquée par l'effet conjugué de la baisse des engagements de financements donnés et des engagements de garanties données, respectivement de 2,8% et 5,2%.

Concernant les engagements reçus à fin 2019, ces derniers ressortent en baisse de près de 9,5% à 83 Mrds MAD en raison de l'effet conjugué de l'appréciation de 25,8% des engagements de financement reçus ainsi que de la baisse de 10,9% des engagements de garantie reçus.



Les engagements donnés et reçus des principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, au 30 juin 2020, se présentent comme suit :

Ventilation des engagements des principales banques au 30 juin 2020

En MMAD	ВСР	AWB	ВМСЕ	BMCI	SGMB	CDM	Autres Système Bancaire	Total
Engagements de financement donnés	57 900	68 260	9 971	5 404	3 451	3 824	5 421	154 231
dont E.F. en faveur des EC	402	3 699	192	0	0	0	412	4 705
Engagements de garantie donnés	22 807	69 081	11 815	16 743	12 542	7 663	9 597	150 248
dont E.G. d'ordre des EC	8 199	14 144	2 516	10 635	3 787	3 820	4 205	47 306
Engagements Hors Bilan donnés	80 707	137 341	21 786	22 147	15 993	11 487	15 018	304 479
Part des Engagements donnés	26,51%	45,11%	7,16%	7,27%	5,25%	3,77%	4,93%	100,00%
Engagements de financement reçus	70	0	0	300	0	0	2 926	3 296
Engagements de garantie reçus	23 445	16 175	13 780	5 992	12 826	2 265	15 271	89 754
Engagements Hors Bilan reçus	23 515	16 175	13 780	6 292	12 826	2 265	18 197	93 050
Part des Engagements reçus	25,27%	17,38%	14,81%	6,76%	13,78%	2,43%	19,56%	100,00%

Source: Statistiques GPBM

Les engagements hors bilan donnés par des banques commerciales au titre du premier semestre se sont établis à 304 Mrds MAD. ATW occupe la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 44,1%), suivie par la BCP (part de marché de 17,4%). Le Crédit du Maroc polarise une part de marché de 4 %.

Pour les engagements reçus au 30 juin 2020, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, BMCE et SGMB) s'élève à près de 71,2%. La part de marché du Crédit du Maroc demeure faible en termes d'engagements reçus.

Évolution des principaux indicateurs du système bancaire

L'évolution des principaux indicateurs sur la période allant de 2017 - 2019 se présente comme suit :

En MMAD	2017	2018	Var 18/10	2019	Var 19/18
Produit Net Bancaire	43 889	47 176	7,5%	49 506	5%
Charges générales d'exploitation	22 061	23 818	8,0%	24 772	4%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-5 025	-5 557	10,6%	-5 968	7,4%
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-1 338	-2 250	68,1%	-1 231	-45,3%
Résultat Net	10 714	11 148	4,1%	12 044	8%

Source: Statistiques GPBM

Revue analytique 2019 / 2018

Au terme de l'exercice 2019, le produit net bancaire des banques commerciales accuse une progression de 4,94% (+2,3 Mrds MAD) par rapport à une année auparavant, en s'établissant à 49,5 Mrds MAD.

Les charges générales d'exploitation ont enregistré une hausse de 4% par rapport à l'année 2018, et ressortent à 24,8 Mrds MAD.

Les dotations nettes des reprises aux provisions sont en hausse de 7,4% en s'établissant à 5,97 Mrds MAD.

Le résultat net ressort à 12 Mrds de dirhams, en accroissement de 8,04% par rapport à 2018.

Revue analytique 2018 / 2017

Le produit net bancaire des banques commerciales ressort à 47,2 Mrds MAD en croissance de 7,5% en comparaison avec 2017.

Les charges générales d'exploitation affichent une progression de 8% à 23 Mrds MAD.

Le résultat net enregistre une hausse de 4,1% à 11 Mrds MAD.



5. Activité du Crédit du Maroc

Le Crédit du Maroc est engagé depuis 2014 dans un vaste programme de transformation. Le nouveau plan 2022 s'inscrit dans ce contexte. Ce dernier sera décliné autour des trois grands projets (Client, Humain et Sociétal) qui vont s'appuyer d'une part sur la transformation des fondations (la refonte du Système d'Information, un nouveau modèle distributif 100% humain et 100% digital et la construction d'un nouveau siège) et d'autre part, sur des incontournables à pérenniser (solidité financière, conformité, amélioration du profil risque et de la performance opérationnelle).

Ayant comme ambition majeure en 2022 de devenir la banque utile et responsable, Crédit du Maroc mettra en œuvre tous les moyens nécessaires pour atteindre ses objectifs stratégiques avec la participation active de l'ensemble de ses collaborateurs.

5.1 Organisation³⁵

L'organisation du Crédit du Maroc vise à placer le client au centre des préoccupations de la Banque, dans une optique de cross-selling et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards.

Dans ce sens, au cours de l'année 2020, la banque opère une évolution de son organisation afin de la mettre en adéquation avec les orientations du nouveau projet d'entreprise et d'atteindre les priorités et les ambitions y définies. Les principes d'organisation s'articulent principalement autour des piliers suivants :

- Faire de la relation et de l'expérience client une priorité ;
- Concentrer les forces commerciales sur la relation client ;
- Développer les synergies entre les métiers et les marchés ;
- Placer le développement humain au cœur des actions.

Au niveau du réseau commercial, une organisation régionale a été mise en place. Celle-ci couvre tous les métiers : 314 agences de proximité, 9 centres d'affaires PME-PMI, 10 espaces Maskane (spécialisés dans le crédit immobilier), 12 espaces Arreda (destinés à l'activité participative), 10 espaces Banque Privée et une Banque Offshore. Dotée de fonctions supports renforcées dans la maîtrise des risques, de structures de contrôle interne et d'animation, la région dispose de moyens et d'expertises permettant de mieux servir les clients et favoriser les synergies entre les métiers de la banque.

Au niveau du siège, une organisation par marché a été mise en place, en ligne avec la stratégie de la Banque afin de définir la politique de développement pour chaque marché. Cette organisation est basée sur un marketing multicanal unifié, pour assurer le marketing opérationnel, la gestion de la relation clients et le développement du multicanal.

Afin d'accompagner le développement de la Banque et de ses métiers, la macro organisation du Crédit du Maroc s'articule autour deux directions opérationnelles correspondant aux principales activités du groupe et plusieurs directions supports qui viennent consolider l'organisation de la Banque.

5.1.1 Directions métiers / opérationnelles

5.1.1.1 Direction Réseau

La Direction Réseau offre à ses clients particuliers, professionnels et micro-entreprises une large gamme de produits et services, dans le cadre d'un réseau couvrant l'ensemble du territoire national. Son rôle, ses responsabilités et sa gouvernance sont organisés autour des principales directions suivantes :

- Directions régionales :

La Direction Réseau est organisée en directions régionales, au nombre de neuf³⁶, ayant la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, couvrant l'ensemble du territoire qui assure ainsi une étroite proximité avec la clientèle.

³⁵ Une nouvelle organisation se prépare et sera présentée une fois arrêtée et effective.



- Direction de l'Animation commerciale :

Les principales missions de cette direction se déclinent comme suit :

- Accompagner la mise en marché opérationnelle des actions commerciales et processus ;
- Assurer l'interface réseaux avec la direction des marchés et autres fonctions support;
- Accompagner la montée en compétences des commerciaux via le monitorat, l'animation d'ateliers et la diffusion régulière d'informations ;
- Coordonner l'animation des conventions de partenariat sur le territoire ;
- Optimiser l'efficacité globale en intégrant dans ses propres actions les dispositifs d'animation des filiales et partenaires.

- Direction de la banque privée :

Crédit du Maroc a développé un savoir-faire en matière de Banque Privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Fidèle au modèle du Groupe Crédit Agricole S.A, Crédit du Maroc adopte une approche patrimoniale de sa Banque Privée. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe d'experts formés aux spécificités de sa clientèle. Le conseiller bancaire, véritable partenaire, suit l'évolution de la situation personnelle et professionnelle de ses clients, analyse leurs investissements et s'assure qu'ils correspondent parfaitement à leur projet patrimonial. Le déploiement d'une équipe experte s'intègre dans la politique de proximité et d'Excellence Relationnelle appliquée par la Banque Privée permettant ainsi d'accompagner les clients du Groupe qui souhaitent investir au Maroc ou sont à la recherche de solutions de gestion patrimoniale à l'international.
- un réseau plus étendu et plus étoffé qui respecte la spécificité de chaque région. Aujourd'hui implantée à Casablanca et à Rabat, la Banque Privée du Crédit du Maroc a une ambition de couverture nationale. Elle s'appuiera à terme sur 3 agences dédiées et une dizaine d'espaces à travers tout le royaume. L'objectif est de mettre la Banque Privée au service du réseau de proximité, des Centres d'Affaires et de la Grande Entreprise, avec une offre destinée aux dirigeants et aux cadres supérieurs des entreprises. Cette démarche de cross-selling, associée à un taux de recommandation élevé et à une meilleure capillarité du réseau de distribution permettra au Crédit du Maroc de se positionner sur le marché du haut de gamme.
- Une offre produit diversifiée qui épouse parfaitement les exigences de cette clientèle privilégiée, ce qui implique un travail de concert avec les autres métiers, marchés et fonctions supports notamment dans le domaine de l'épargne, l'assistance premium, l'assurance et des produits de placement.

- Centre de Relation Client (CRC):

Développé en partenariat avec Unifitel, le CRC compte désormais une quinzaine de conseillers disponibles au téléphone 6/7j pour venir en aide, répondre aux interrogations et proposer des produits pertinents à l'ensemble des clients du Crédit du Maroc, répartis sur le territoire national.

5.1.1.2 La Direction Corporate

La direction Corporate du Crédit du Maroc constitue une plate-forme globale pour répondre aux besoins de financement et d'investissement des entreprises et constitue un axe majeur de développement. Elle regroupe des banquiers conseils et des experts en Corporate Finance et en solutions de financement (emprunts obligataires...). La direction s'appuie sur la forte synergie entre les métiers et la force de vente. Les métiers corporate représentent l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : le Leasing, le Factoring, le Trade Center, le Cash Management, les Financements Structurés, le Financement de la Promotion Immobilière...

³⁶ Les directions régionales : Oriental, Marrakech, Sud, Casa-est, Fes-Meknes, Rabat-Kenitra, Casa-centre, Nord, Casa-ouest.



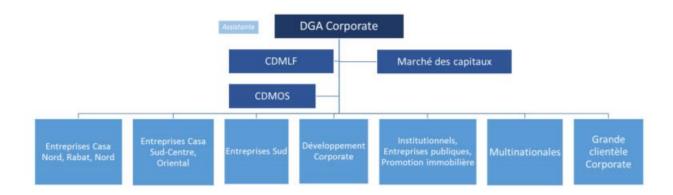
La Direction Corporate se réorganise pour renforcer l'efficacité de son fonctionnement en ligne avec les orientations du Plan Moyen Terme 2022, en intégrant le réseau des centres d'affaires. Cette réorganisation répond à des ambitions fortes :

- La pleine exploitation des gisements de croissance sur le marché de la PME, pour améliorer le taux de pénétration de la banque et élargir la base clients, tout en diversifiant les risques de contrepartie.
- L'intensification de la relation avec la grande entreprise, par le biais des expertises métier et secteur.
- L'accompagnement de la clientèle du groupe à travers tout le réseau, en synergie avec le développement des multinationales.
- La volonté de créer une filière commerciale Entreprises qui diffusera les best practices, en matière de maîtrise des risques, d'approche client, d'animation, de formation, et créera des passerelles d'évolution.
- L'animation et le développement des synergies entre l'ensemble des entités du Crédit du Maroc.
- Le développement des financements à moyen et long terme, à travers un pool d'expertises, la promotion des financements verts, les partenariats et les syndications avec des banques partenaires.

Ainsi la nouvelle organisation de la direction est structurée autour de 7 directions :

- 3 Directions Grandes Entreprises :
- 3 Directions Entreprises régionales
- 1 Direction Développement Corporate

Les marchés des capitaux et les filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring et Crédit du Maroc Offshore Banque Offshore continuent à être supervisées au niveau de la Direction Corporate.



Les directions Entreprises régionales ont pour mission d'exploiter le potentiel de développement sur le marché de l'entreprise (PME, ETI) dans leurs zones respectives, en ligne avec les axes prioritaires définis dans le PMT et les secteurs relais de croissance. Elles représenteront la banque, auprès des instances régionales de développement des entreprises, et de promotion des investissements. Elles travailleront en étroite synergie avec les directions régionales de la banque.

La Direction des Entreprises publiques, Institutionnels, et Promotion Immobilière a pour mission de redynamiser les relations de la banque avec les entreprises publiques en lien avec la stratégie sur ce secteur, d'augmenter l'intensité relationnelle avec les institutionnels majeurs du pays, et de développer le financement de la promotion immobilière, dans le respect des normes d'intervention et de la stratégie risques

La Direction des Multinationales a pour mission de développer les fonds de commerce des clients filiales de multinationales, en lien avec la grande clientèle des entités du Crédit Agricole, avec l'objectif d'être systématiquement dans le premier cercle de banquiers de ces clients et de promouvoir l'essor du groupe à l'international à travers le dispositif du desk international.



La Direction de la Grande Clientèle Corporate a pour mission de développer son fonds de commerce en respectant des regroupements sectoriels, permettant d'entretenir une expertise différenciante sur ces secteurs d'activité, d'assurer une plus large représentativité de la banque particulièrement auprès de la clientèle à forte valeur ajoutée et de développer les synergies et les ventes croisées avec les différents métiers.

La Direction Développement Corporate a pour mission d'accompagner l'ensemble des directions commerciales grandes entreprises et PME sur le volet des financements, de l'animation et des contrôles. Elle a également pour mission d'assurer le développement des activités d'ingénierie financière et de la finance verte, ayant pour but de développer les financements structurés notamment dans le cadre du partenariat avec Unifergie, filiale du groupe Crédit Agricole, autour du financement des énergies renouvelables, et l'efficacité énergétique. Par ailleurs, les activités de conseil en opérations de marché seront également dans les missions de cette entité, à destination de la clientèle stratégique de la banque.

Les principaux indicateurs, en capitaux moyens mensuels, de la Direction Grandes Entreprises sur la période 2017 –2019 sont les suivants :

Rubrique	2017	2018	Var.	2019	Var.
Total Ressources en MMAD	3 015	3 256	8%	3 515	8%
Total Emplois en MMAD	21 177	20 735	-2,1%	20 898	0,8%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

A l'issue de l'exercice 2019, l'encours des ressources de la direction Grande Entreprise est en hausse de 8% par rapport à l'exercice 2018 affichant un solde de 3 515 MMAD, cette évolution est portée par l'augmentation de 23% des ressources à vue qui représentent 95% du total Ressources contre 84% en 2018.

L'encours des emplois ressort, quant à lui, en légère augmentation à 20 898 MMAD expliqué par :

- La hausse de l'encours des crédits court terme de 1,6% passant de 8 647 à 8 789 MMAD soit une variation de +142 MMAD grâce au bon comportement tout au long de l'année sur les crédits court terme ; Et par la progression des crédits accordés aux sociétés de financement qui ont évolué de +147 MMAD.
- Cette hausse des encours a été atténuée par le recul des encours des crédits d'équipement passant de 6 653 à 6 567 MMAD soit une variation de -86 MMAD et un léger repli sur les crédits à la promotion immobilière de -5 MMAD malgré la tendance baissière sur ce secteur.

Revue analytique 2018 / 2017

A l'issue de l'exercice 2018, l'encours des ressources de la direction Grande Entreprise est en hausse de 8% par rapport à l'exercice 2017 et affichant un solde de 3 256 MMAD, cette évolution est portée par l'augmentation de 14% des ressources à vue qui représentent 84% du total Ressources.

L'encours des emplois ressort, quant à lui, en baisse de 442 MMAD expliqué par :

- le recul de l'encours des crédits d'équipements de 4% passant de 6 922 MMAD à 6 653 MMAD soit une variation de -269, cette baisse et le résultat des remboursements anticipés des crédits ; Et le repli des crédits à la promotion immobilière de -288 MMAD, suite à la tendance baissière de ce secteur.
- Ces régressions ont toutefois été atténuées par la hausse significative des crédits court terme qui ont connu une hausse de 206 MAD soit 2,5%, grâce au bon comportement tout au long de l'année sur les crédits court terme; Et par la progression des crédits accordés aux sociétés de financement qui se sont élevés à 140 MMAD.
 - Marché des capitaux.

La direction regroupe les fonctions de salle des marchés du Crédit du Maroc. Elle traite notamment :

- Produits de taux et de change, structuration financière ;



- Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financement en devises, placement dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation des Bons du trésor et de titres de créances.

Cette direction est composée de deux desks :

- Desk trading change : assure les cotations et la couverture des opérations clientèles ainsi que la gestion des positions en devises ;
- Desk trésorerie et trading taux : en charge de la trésorerie de la banque en dirhams et en devises et du trading obligataire.

Les principaux indicateurs de la direction des marchés et de capitaux sont les suivants :

Rubrique en MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Résultat net Activité Change	62,5	132,3	>100%	133,5	0,9%
Résultat net Activité Trésorerie Devises	21,3	19,5	-8,3%	18	-7,7%
Résultat net Activité Trésorerie Dirhams	10,2	14,3	40,3%	12,1	-15,4%
Résultat net Activité Obligataire	11,4	8,3	-27,3%	11	32,5%
PNB Global	105,5	174,4	65,5%	174,6	0,1%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Le PNB de la Direction des Marchés des Capitaux affiche est quasi stable en 2019 comparativement à 2018, pour s'établir à 174,6 MMAD.

Au cours de l'année 2019, le déficit de liquidités du système bancaire s'est amélioré et s'est répercuté positivement sur les flux et sur les marges des activités de change et de l'obligataire (32,7%).

La hausse de 0,9% du résultat net de change s'explique par l'augmentation des volumes clients et des revenus commerciaux. La progression de 32,5% des résultats obligataires résulte à la fois d'une demande clientèle en hausse associée à l'augmentation des marges et de la baisse de la courbe des taux favorisant l'accroissement de valeur du Stock.

Le résultat net de l'activité trésorerie Devises ressort en baisse en 2019 en raison de la baisse des taux en euro.

Le résultat net de l'activité Dirhams affiche également une baisse de 15,4% à 12,1 MMAD contre 14.3 MMAD au 31 décembre 2018.

Malgré un léger recul du P&L sur la partie MAD (-15,8%), le résultat global de l'activité Trésorerie à fin Juin 2020 a enregistré un bond de 79% comparativement à la même période de 2019 tiré essentiellement par la bonne performance des opérations en EUR et USD dont le résultat a quasiment triplé en une année.

Revue analytique 2018 / 2017

Au titre de l'exercice 2018, la direction des marchés de capitaux enregistre une progression au niveau du résultat net de l'activité change à 132,3 MMAD. Cette hausse est expliquée par la mise en place du niveau régime de change et l'élargissement de la fourchette de cotation du Dirham contre les devises dans un contexte marqué par une progression des flux de la clientèle.

Concernant l'activité obligataire, l'évolution ressort en baisse à fin 2018 expliquée par le contexte de marché caractérisé par une baisse des flux à cause du manque de visibilité sur l'impact du nouveau régime de change sur le marché des taux.

Le résultat net de l'activité trésorerie Devises ressort en légère baisse en raison de la baisse des taux en euro.

Le résultat net de l'activité Dirhams affiche une hausse de 40,29% à 14,31 MMAD contre 10,2 MMAD au 31 décembre 2017. Cette variation est le résultat de la baisse des taux qui a eu un effet positif sur la rentabilité du portefeuille obligataire.



5.1.1 Fonctions support

En plus des directions opérationnelles décrites ci-dessus, des directions support complètent l'organisation du Crédit du Maroc, dont :

- La Direction Marché & Expérience Client

Dans le cadre du Plan Moyen Terme, le Crédit du Maroc poursuit sa transformation en faisant évoluer l'organisation de la Direction Marchés et Expérience Client. L'enjeu de cette transformation consiste à mettre la satisfaction client au cœur de la stratégie de développement de la banque et à accroître la connaissance client pour mieux anticiper ses besoins évolutifs.

La Direction des Marchés et Expérience Client sera organisée autour des quatre directions suivantes :

- Direction Data & Innovation, en charge du développement de la connaissance des marchés et des clients;
- Direction des Marchés, direction ayant pour mission d'élaborer les stratégies de développement des Marchés Particuliers, Professionnels, Agri-Agro & Entreprises, les décliner en plans opérationnels et piloter leur mise en œuvre.
- Direction Expérience Client, direction ayant pour mission de garantir une expérience client conforme aux attentes évolutives des clients de la banque et piloter la satisfaction client sur l'ensemble de la chaîne de valeur.
- Direction Pilotage Marketing, en charge du pilotage de l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action commerciale avec une véritable recherche d'efficacité.

Cette nouvelle organisation a pour objectif de :

- Accompagner la stratégie de transformation de la banque dans le cadre du PMT 2020.
- Renforcer le rôle de la Data Client dans la fidélisation et la satisfaction Clients et servir le projet de développement Crédit du Maroc.
- Améliorer l'expérience client à travers des parcours optimisés, fluides, personnalisés et sur l'ensemble des canaux.
- Mettre en œuvre les leviers et les actions pour le développement des fonds de commerce de la banque et l'accroissement de la valeur sur les marchés/activités golden choices.
- Innover et développer l'expertise offres et services en s'appuyant notamment sur le savoir-faire du Groupe.

- Direction Transformation

Au cours de 2019, la Banque a opéré une évolution de son organisation dans l'optique d'améliorer son efficacité opérationnelle, en créant une direction en charge des projets de Transformation la Banque (la refonte du Système d'Informations, la transformation digitale, le nouveau modèle d'agence 100% humain et 100% digital et la construction d'un nouveau siège).

Cet ajustement organisationnel en cohérence avec le plan de développement 2022 de la Banque reflète l'attachement aux orientations du Groupe : l'accroissement significatif de l'efficacité commerciale, le renforcement de l'efficacité opérationnelle, l'excellence des ressources humaines et l'amélioration du profil risque de la banque. La transformation des métiers, la digitalisation des pratiques, la numérisation des process, la digitalisation de la relation client sont les enjeux qui animent l'activité de la direction Transformation qui regroupe les fonctions support suivantes : Organisation et transformation, Systèmes d'Information Groupe, CISO le Digital, Etudes et solutions métiers...

- Direction du Capital Humain

Cette direction est en charge de la gestion des ressources humaines du groupe Crédit du Maroc. Elle s'occupe également des relations sociales, de l'Université du Crédit du Maroc, de la rémunération et pilotage budgétaire.



- Direction Service Client et Assurances

Cette direction regroupe l'ensemble des activités de back-office comprenant les Services Bancaires à la Clientèle et les activités de bancassurances du Crédit du Maroc.

La direction a fait évoluer son organisation pour répondre aux enjeux forts de transformation de la relation clients par :

- son alignement avec les orientations du PMT 2022, en investissant sur le développement des « Golden Choices » et l'accompagnement des projets stratégiques : Nouveau Modèle de Distribution, Le Siège des Arènes, la transformation du SI OCSIGEN et le Digital...
- la sécurisation du fonctionnement de la banque, visant à réduire le risque opérationnel sur les processus clés, à renforcer le contrôle sur les métiers clés et à mettre en œuvre un pilotage des projets transverses pour un déploiement sécurisé;
- le développement de l'orientation client des fonctions support pour en faire un axe de différenciation majeure et mettre la banque en capacité d'anticiper et d'appuyer les transformations de la relation client en cours dans le réseau commercial;
- la transformation et l'optimisation des processus, en érigeant la qualité de service rendu aux clients comme axe de différenciation concurrentielle.

- Direction Crédit Recouvrement

Les principales missions assignées à cette direction sont les suivantes sont les suivantes :

- La veille au respect de la politique risque de la banque ;
- Traiter via sa plate-forme les dérogations sur dépassements reçues au quotidien ;
- Réaliser le contrôle a priori de la conformité de l'instruction des dossiers de crédits ;
- Réaliser le recouvrement à l'amiable sur le marché des particuliers et professionnels via la plateforme et des recouvreurs terrain.

- Direction Finances Groupe

Cette direction regroupe les fonctions support suivantes : la Comptabilité Générale, la logistique, la gestion financière le Contrôle de Gestion Groupe, le pilotage de la performance et la stratégie et planification. Elle est également en charge de la gestion des filiales CDMC et CDMP.

- Direction Conformité

La Direction Conformité Groupe a pour principale mission de veiller au respect des normes, règles et dispositions législatives ou réglementaires ainsi que les normes professionnelles et déontologiques à travers la mise en place et l'entretien des dispositifs adéquats (Lutte Anti-Blanchiment et contre le financement du terrorisme, gestion des embargos, lutte contre la fraude et contre la corruption, veille réglementaire, conformité des produits, déontologie etc...)

- Direction Communication

La Direction de la communication regroupe l'ensemble des communications de la banque, à savoir la communication interne, la communication financière, la communication Produits, la communication institutionnelle, le sponsoring et l'événementiel.



5.2 Principaux produits commercialisés par Crédit du Maroc

Crédit du Maroc est une banque universelle et généraliste qui s'adresse à tous les segments de clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises.

La banque propose une large palette de produits à destination de sa clientèle de particuliers et d'entreprises tout en conservant son positionnement de premier plan dans le financement de l'immobilier.

Sa stratégie de développement marketing est orientée sur une volonté d'offrir à l'ensemble des clients des services sur tous les canaux avec un objectif d'amélioration au quotidien de la satisfaction client.

L'affiliation au groupe Crédit Agricole France confère un atout majeur de par l'ouverture à l'international et une approche globale, riche d'expertises.

Crédit du Maroc propose des offres sur mesure qui répondent à tous les besoins de ses clients Retail et Corporate. En effet, les solutions de la banque s'étendent à l'ensemble des services de banque au quotidien, les financements, l'épargne, la bancassurance, la gestion d'actifs, le leasing et le factoring. Chaque catégorie de clientèle relève d'une grande importance, d'où l'adoption d'une approche par segment avec des stratégies dédiées.

Marché des Particuliers :

Crédit du Maroc a placé le développement du fonds de commerce au cœur de sa stratégie commerciale avec une volonté de renforcer son positionnement en tant que banque qui accompagne les jeunes actifs dans leurs besoins évolutifs.

Le financement des ménages est toujours érigé en axe stratégique avec l'ambition de devenir la banque partenaire sur cet univers de besoin. Plusieurs progrès sont à noter sur cette thématique dont la refonte continue des processus ainsi que le lancement d'offres et de campagnes adaptées.

Un plan de sollicitation client renforcé ciblant 100% de la clientèle des particuliers a été déployé pour renforcer la proximité relationnelle, accompagner au mieux les clients par rapport à leurs besoins durant cette période, les informer des différentes mesures d'accompagnement déployées par le Crédit Du Maroc et faire la promotion de l'utilisation des services de banque à distance pour éviter les déplacements en agence. A cet effet, un process allégé de souscription au service transactionnel de la banque à distance a été mis en place afin de favoriser l'utilisation des solutions à distance.

Durant la crise sanitaire, Crédit du Maroc a mis en place un dispositif spécifique au report d'échéances des crédits amortissable afin d'accompagner les clients en difficulté.

L'accompagnement des clients se poursuit à travers le lancement du plan de relance en juillet 2020 dont l'objectif sera de redynamiser l'activité commerciale. Les principaux produits commercialisés et spécifiques à la clientèle particulière sont déclinés comme suit :

Les packages :

	Solution packagée regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle des salariés et fonctionnaires. Ce package est décliné en 4 formules, offrant les produits suivants :
	■ Un compte chèque ;
	• Une carte bancaire au choix : « cdmPass », « cdmSilver », « Titanium » ou « Platinum » ;
Global Plus	Le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ;
Global Flus	 Le service « 3D Secure » pour les achats sur les sites marchands marocains affiliés à Maroc Télécommerce ;
	Le service « e-Relevés » permettant au client d'accéder à ses relevés bancaires en ligne
	L'exonération des opérations courantes suivantes en fonction de la formule choisie : frais de tenue de compte, remises de chèque, établissement chèque BAM, prélèvement automatique (eau, électricité, téléphone), frais de mise en place d'un virement permanent, délivrance d'attestation solde guichet, retraits auprès des GAB confrères.



	Offre regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle adolescente entre 11-17 ans. Ce package offre les produits et services suivants :
	 Un compte sur carnet rémunéré, sans obligation de durée, permettant la constitution d'une épargne combinant rémunération et disponibilité;
Mozaïc Ados	 Une carte « Mozaïc » de retrait, à débit immédiat ;
	Le service Banque Directe en consultation pour le suivi des opérations bancaires ;
	 Consultation du solde et relevé des 10 dernières opérations ;
	Le retrait d'argent se fait uniquement depuis les GAB Crédit du Maroc.
	Offre pour la clientèle jeune proposant les produits suivants :
	 Un compte chèque ;
M Face	 Une carte « Mozaïc » : carte à puce sécurisée avec 3 visuels au choix ;
Mozaïc Free	 Le service Banque Directe transactionnel pour suivre ses opérations bancaires et réaliser ses transactions en ligne sans se déplacer en agence, avec le code multimédia;
	Le service e-Relevés pour accéder à ses relevés bancaires en ligne.
Mozaïc Action	Offre proposant les produits et services du Mozaïc Free ainsi que la gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises illimitées de chèques, 2 virements externes/mois, prélèvements automatiques (téléphone, eau/électricité), chargement de la dotation touristique sur la carte.
	Solution packagée regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle MRE. Ce package offre les produits suivants :
	 Un compte chèque ;
	 Une carte cdmPass ou cdm Silver, valables sur les comptes chèque MRE, ou une carte Mastercard internationale valable sur les comptes chèque en dirhams convertibles MRE.
Contrat Confiance Jaliya	Le service Banque Directe (en consultation) permettant à son souscripteur d'accéder, via le réseau internet, à tous ses comptes ouverts chez Crédit du Maroc.
	 Le service e-relevés (au choix du client) permettant de consulter en ligne, télécharger et imprimer ses documents bancaires et ses relevés de compte;
	 Le service « 3D Secure » sécurisant les achats sur les sites marchands marocains affiliés à Maroc Télécommerce grâce à un code multimédia confidentiel;
	Gratuité des opérations courantes suivantes : Frais de tenue de compte, remises de chèque libellés et déposés au Maroc auprès de l'agence domiciliataire du compte, virements ponctuels et permanents inter Crédit Du Maroc, frais de port de lettres.
	Gratuité du service prélèvement automatique Jaliya Transfert (sauf frais de change).

• Les cartes :

Carte cdmPASS	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à débit immédiat. Elle est utilisée au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation touristique.
Carte cdmSilver	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation touristique. Elle permet une souplesse en termes d'utilisation grâce à des plafonds plus élevés.
Carte Titanium	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne) à capacité plus étendue et offrant des avantages extra bancaires. Elle est à débit immédiat et à usage domestique et international dans le cadre de la dotation touristique.
Carte Platinum	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), destinée à la clientèle haut de gamme. Elle offre des capacités de retrait et de paiement, au Maroc et à l'étranger dans le cadre de la dotation touristique, plus importantes et offre une panoplie de services extra bancaires.



Carte Mastercard International	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), à débit immédiat, adossée aux comptes en dirhams convertibles. Elle peut être utilisée au Maroc et à l'étranger. De nombreux services extra bancaires sont associés à la carte.
Carte Mastercard International Devises	Carte de retrait et de paiement (TPE et en ligne), à débit immédiat, adossée aux comptes en devises. Elle est valable uniquement à l'étranger et offre aussi des avantages extra bancaires.
Carte e-Buy	Carte de paiement destinée exclusivement à régler les achats en ligne sur les sites marchands internationaux.
Carte Daba Daba	Carte prépayée rechargeable permettant retraits et paiements au Maroc à hauteur du plafond autorisé.
Carte INFINITE	Carte très haut de gamme de retrait et de paiement à usage international, mise à la disposition des clients Banque Privée du crédit du Maroc

• Crédit Immobilier :

Crédit Immobilier Sakane Standard	Formule de financement immobilier qui permet de financer les besoins les plus larges des clients, en matière d'accès à la propriété et en multi-usage (Résidence principale, secondaire, professionnel, patrimoine, terrain et construction). Le taux proposé est un taux fixe ou un taux variable capé.
Crédit Immobilier Tajdid	Offre de crédit immobilier permettant le financement de l'acquisition d'un nouveau logement en attendant la vente du logement ancien.
Crédit Immobilier Ard	Formule de crédit immobilier permettant le financement d'acquisition de terrain en zone urbaine destiné à la construction.
Prêt Mozaïc Immo Jeunes Actifs	Offre de Prêt immobilier destinée aux jeunes actifs et permettant de financer l'acquisition, la construction, la rénovation ou l'extension d'un logement neuf ou ancien, à titre de résidence principale ou secondaire.
Crédit Imtilak	Crédit garanti par le « Fond de Garantie Logement Education Formation » et destiné à financer les besoins du personnel de l'enseignement public et de la formation des cadres pour l'acquisition d'un bien à usage d'habitation principale, à des conditions avantageuses.
Damane Sakane – Fogaloge	Prêt pour le financement de l'acquisition de logements ou de terrains et/ou leur construction, en faveur de la classe moyenne et des Marocains Résidant à l'Etranger « MRE ».
Damane Sakane – Fogarim	Prêt destiné à financer le logement au profit des populations à revenus modestes ou non réguliers (logement possédant un titre foncier).

• Crédit à la Consommation :

CDM SARII	Prêt personnel multi usages, destinées aux salariés, fonctionnaires, retraités et futurs retraités. Il s'agit d'un crédit sans garantie plafonné à 200 KMAD et destiné à répondre aux besoins de financement des ménages sur une durée allant jusqu'à 84 mois.
CDM SARII – Crédit Auto sans garantie	Formule de financement dédiée à l'acquisition d'un véhicule de tourisme neuf acquis auprès d'un concessionnaire présent sur le territoire national. Cette offre de crédit sans garantie est plafonnée à 300 KMAD et destinée aux salariés, fonctionnaires, retraités et futurs retraités.
Crédit Mounassib	Prêt personnel multi usages, sans garantie et sans limitation de montant et destiné à répondre aux besoins de financement des ménages sur une durée allant jusqu'à 84 mois.
Crédit Mounassib Patrimonial	Formule de prêt personnel souple, adaptée à des besoins de financement pour des cibles de clientèle disposant de capacité d'endettement très élevée.
Crédit Mozaïc Conso Jeunes Actifs	Prêt personnel multi usages, sans garantie et à répondre aux besoins de financement des jeunes actifs sur une durée allant jusqu'à 84 mois.



Univers de l'épargne et du placement

Crédit du Maroc accompagne ses clients dans la réalisation de leurs projets, dans le placement de leurs économies ou dans leur recherche de performance, en leur proposant une offre d'épargne et de placement diversifiée et adaptée à leur besoin, à leur horizon de placement et à leur appétence au risque du marché.

Epargne :

Compte sur carnet	Compte d'épargne à vue rémunéré et réglementé, sans obligation de délai, combine rémunération connue à l'avance et liquidité. Le plafond maximal est de 400 000 MAD, avec une retenue à la source sur les intérêts perçus trimestriellement.
Compte sur carnet MRE	Compte de dépôt à vue rémunérée, destiné exclusivement à la clientèle MRE. Ce compte, matérialisé par un carnet, permet de constituer progressivement une épargne avec un plafond de 400 000 MAD avec une retenue fiscale retenue avec justificatif.
Dépôt à terme	Compte d'épargne avec blocage de liquidités sur une durée déterminée 3,6, 9 ou 12 mois avec une rémunération connue à l'avance par le client en fonction de la durée de souscription.
Bon de caisse	Formule de placement rémunérée sur une période déterminée de 3,6 ou 12 mois
Plan de logement Maskane (PEL)	Produit d'épargne réglementé permettant la constitution d'une épargne programmée en vue d'obtenir un crédit à taux préférentiel pour financer l'acquisition ou la construction de l'habitation principale au Maroc.
Plan d'épargne Education Dirassa (PEE)	Produit d'épargne réglementé en guise duquel le souscripteur s'engage à procéder à des versements réguliers rémunérés pendant une phase d'épargne, dont le produit est destiné au financement des études dans tous les cycles d'enseignement ainsi que dans les cycles de formation professionnelle des enfants à charge.
Plan d'épargne Action (PEA)	Compte espèces associé à un compte titres permettant la constitution d'un portefeuille de valeurs cotées et l'exonération de l'impôt sur les plus-values réalisées sur les opérations achats et vente de titres.
Pack Tawfir	 Pack regroupant un ensemble de produits et services adaptés aux besoins de la clientèle majeure : Un compte sur carnet rémunéré, sans obligation de durée, permettant la constitution d'une épargne combinant rémunération et disponibilité. Une carte de retrait « TAWFIR », à débit immédiat. Le service Banque Directe en consultation pour le suivi des opérations bancaires Le retrait d'argent se fait uniquement depuis les GAB Crédit du Maroc

Placement :

Liberis Retraite	Solution d'assurance permettant la constitution progressive d'un capital pour préparer la retraite dans les meilleures conditions. Liberis Retraite s'inscrit dans le cadre fiscal de l'assurance vie, qui permet de bénéficier d'avantages fiscaux à l'entrée et à la sortie, dès le 8ème anniversaire du contrat et dès le 50ème anniversaire du souscripteur
Liberis Education	Solution d'assurance qui permet la constitution progressive d'un capital permettant de se préparer à financer les études supérieures des enfants ou leur entrée des enfants dans la vie active.
Liberis Epargne	Solution d'assurance permettant de constituer une épargne progressive par des versements périodiques et complémentaires, avec un rendement attractif dans un cadre fiscal avantageux
Liberis Patrimoine	Assurance vie capitalisation qui permet de faire fructifier un capital à moyen et long terme et la distribution d'un rendement annuel dès la publication des résultats par la compagnie. Elle garantit également un capital complémentaire en cas de décès accidentel. Liberis patrimoine est garanti par la compagnie d'assurances SAHAM Assurance.



Liberis Patrimoine Premium	Solution d'assurance destinée aux clients CDM Haut de gamme de la Banque Privée. Elle permet de bénéficier d'une fiscalité avantageuse avec une exonération totale de l'IR pour les contrats ayant plus que 8 ans, un placement rentable, et une solution pour la transmission de patrimoine en désignant des bénéficiaires en cas de décès
CDM CASH	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant placer leurs excédents de trésorerie à très court terme. L'objectif de gestion du fonds est d'assurer la stabilité quotidienne du capital et la liquidité aux porteurs de parts.
CDM Liquidités	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leurs disponibilités en attente d'un réinvestissement. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance supérieure aux rendements des Bons du Trésor à court terme, en exposant à un niveau de risque limité.
CDM Génération	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier leur épargne à moyen- long terme. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance supérieure aux rendements des Bons du Trésor à moyen-long terme, en conservant un niveau de risque modéré
CDM Optimum	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises désirant optimiser leur épargne à moyen-long terme. L'objectif de gestion est de profiter du dynamisme du marché actions, tout en protégeant à la baisse les rendements grâce à la poche obligataire.
CDM Trésor Plus	OPCVM destiné aux particuliers et entreprises souhaitant valoriser leur épargne à long terme. L'objectif de gestion du fonds est de surperformer à long terme le marché actions représenté par l'indice de référence (MADEX), en contrepartie d'un risque contrôlé à travers un processus robuste.
CDM Profil Sérénité	FCP dans la catégorie des OPCVM obligataires à moyen-long terme, qui permet de rémunérer un capital en visant un rendement supérieur à celui des Bons du trésor à moyen terme, tout en conservant un niveau de risque maîtrisé, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé. Il est destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à moyen et long terme leur épargne et excédents de trésorerie.
CDM Profil Equilibre	FCP dans la catégorie des OPCVM diversifiés, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à moyen et long terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital en visant un rendement supérieur à celui du marché obligataire, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé. La gestion du fonds est basée sur la recherche d'un équilibre dans les pondérations entres actions et obligations, tout en s'attachant à une bonne maîtrise du risque.
CDM Profil Dynamisme	FCP dans la catégorie des OPCVM actions, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à long terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital à long terme en visant un rendement élevé, supérieur à celui du marché boursier, sous réserve de respecter l'horizon de placement recommandé.
CDM Sécurité Plus	FCP dans la catégorie des OPCVM monétaires, destiné aux particuliers et entreprises désirant faire fructifier à très court terme leur épargne et excédents de trésorerie. Il permet de rémunérer un capital avec un rendement supérieur au marché monétaire tout en visant la protection du capital investi.

Univers Bancassurance:

En termes de produits d'assurances, Crédit du Maroc confirme son positionnement en tant que banque assureur en mettant à disposition de ses clients des contrats d'assurance et des offres d'assistance performants.

• Gamme des produits d'Assistance :

Liberis Assistance	Produit d'assistance destiné aux clients CDM résidant au Maroc qui souhaitent bénéficier des
	prestations d'assistance médicale, technique, juridique ou en cas décès au Maroc et à l'étranger.



Liberis Assistance Premium	Produit d'assistance destiné aux clients CDM haut de gamme, résidant au Maroc qui souhaitent bénéficier des prestations d'assistance médicale, technique, juridique, d'assistance en cas de décès, ,à domicile, et en cas de vol ou perte des moyens de paiement au Maroc et à l'étranger avec des plafonds de prestation très attachants.
ISAAF Mondial Assistance	Produit destiné à la clientèle MRE, qui offre une assistance permanente au Maroc et à l'étranger avec une gamme diversifiée de prestations : assistance en cas de décès, assistance médicale, assistance technique et assistance juridique
Tadamoun Assistance	Solution d'assistance obsèques qui a pour objet d'accorder des garanties d'assistance funéraires au souscripteur, à sa famille et aux personnes assurées dans le contrat

Gamme des produits « dommage » :

Liberis Pro	Produit d'assurance destiné aux professionnels contre les risques qui peuvent porter atteinte au bon fonctionnement de leur activité. Il couvre les dommages causés aux biens mobiliers et immobiliers ainsi que les responsabilités encourues au cours de l'exercice de l'activité.
Liberis Carte	Solution d'assurance contre l'utilisation frauduleuse des moyens de paiement perdus ou volés, le vol des espèces retirées suite à une agression, la perte ou de vol des pièces administratives et des clés et le vol sur la personne chargée du transport de fonds entre le local professionnel et l'agence Crédit du Maroc (exclusivement pour les professionnels)
Liberis Habitation	Produit d'assurance qui couvre les préjudices subis à la suite d'un sinistre. Le produit couvre les biens (bâtiments et contenu) en cas de survenance d'évènements garantis, tels que l'incendie, le vol, le dégât des eaux Il couvre tant les responsabilités que les frais, pertes et honoraires engagés suite à un sinistre et tient compte des contraintes de budget et besoins de chaque client.

Gamme des produits de prévoyance :

Liberis Compte	Solution d'assurance qui permet de se protéger ainsi que ces proches contre les soucis financiers liés aux aléas de la vie en versant un capital en cas de décès aux proches et d'assurer une protection financière de l'assuré en cas de survenance d'une invalidité Absolue et Définitive.
Liberis Santé International	Produit d'assurance santé complète qui assure une prise en charge jusqu'à 100% des frais d'hospitalisation et des traitements en cas de maladie grave, avec la possibilité de choisir les établissements de soins au Maroc et à l'étranger
Liberis Protection Accident	Garantie individuelle ou familiale qui permet de faire face aux accidents de la vie, à la survenance d'un décès accidentel, ou d'une invalidité et à l'engagement de frais médicaux et d'hospitalisation suite à la survenance d'un accident
Assurance Hospitalisation	Assurance permettant la perception d'une indemnité journalière en cas d'hospitalisation, en clinique ou à l'hôpital, au Maroc ou à l'étranger, à la suite d'une maladie, d'une intervention chirurgicale ou d'un accident
Liberis Vie	Solution permettant de garantir le paiement à l'adhérent du capital assuré en cas d'invalidité Absolue et Définitive et aux bénéficiaires ou ayants droits, du capital assuré en cas de décès de l'adhérent.
LIBERIS Emprunteur	Solution d'assurance qui propose une protection de l'emprunteur et de sa famille en cas de décès, d'IAD ou d'ITT de l'adhérent, grâce au versement du capital restant dû. Cette solution d'assurance couvre également contre les risques liés à des problèmes d'échéances d'emprunt, et elle préserve le bien acheté en cas d'évènements provoquant la perte de revenus.

Marché des professionnels :

Crédit du Maroc a l'ambition de devenir une banque de référence sur ce marché en anticipant et répondant aux besoins de ses clients professionnels. La stratégie sur ce marché est renforcée par une forte présence sur le terrain par le parrainage d'événements communautaires (médecins, architectes...), la conclusion de partenariats avec des conseils professionnels, et des conseillers professionnels exclusivement dédiée à cette communauté.



Dans un contexte marqué par la crise sanitaire du Covid-19, les professionnels de la santé se retrouvent en première ligne de front. En effet, en plus de leur mobilisation pour accompagner les citoyens marocains, les PROLIB Santé se retrouvent fortement impactés par cette crise avec, notamment :

- Une baisse ou arrêt de l'activité (dentistes, médecins généralistes...);
- Un maintien des charges fixes et variables (notamment le poste fournisseur);
- Un besoin d'accompagnement avec des solutions adaptées (BAQ, assurance...)

Doté d'une offre dédiée, le dispositif PROLIB santé, lancé par Crédit du Maroc, vient répondre concrètement aux besoins de cette clientèle et l'accompagner au mieux.

Dans le cadre du plan de relance national, Crédit du Maroc a lancé les offres Damane Relance et Relance TPE pour accompagner les clients professionnels via le financement de leurs besoins en fonds de roulement et a lancé sur les marchés PRO-AGRI un plan de relance avec pour objectif de redynamiser l'activité commerciale.

Crédit du Maroc propose les produits suivants :

Packages & Monétique :

Pack Global Business	Offre packagée adaptée à l'ensemble des clients professionnels et TPE (hors professions libérales) regroupant un ensemble de produits et services, dont : Une carte multi compte ; Le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ; L'exonération des opérations courantes : remises de chèque, prélèvements, virements En fonction de l'utilisation des opérations courantes, deux formules sont proposées aux clients : Formule Confort (formule limitée) et Formule Privilège (formule illimitée)
Pack Global PROLIB	Le Pack Global PROLIB est une solution adaptée à l'ensemble des professions libérales regroupant un ensemble de produits et services adaptés à leurs besoins, dont : Une carte multi compte ; Le service « Banque Directe » en consultation pour le suivi à distance des opérations ; L'exonération des opérations courantes : remises de chèque, prélèvements, virements En fonction de l'utilisation des opérations courantes, deux formules sont proposées aux clients : Formule Confort (formule limitée) et Formule Privilège (formule illimitée)
Cartes Business Pro & Business Pro Premium	Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Cette carte est destinée à couvrir les dépenses professionnelles locales et à l'international avec une sécurité optimale des transactions et une couverture complète des risques en cas d'utilisation frauduleuse. La Carte Business Pro Prenium offre en plus aux clients des plafonds plus élevés, un service de cash-back et des accès exclusifs aux lounges dans les aéroports.

• Financement:

Lease Auto	Technique financière qui permet à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit-bailleur), d'acquérir pour son compte un véhicule (roulant) professionnel. Cette démarche s'établit dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée, moyennant des redevances ou loyers.
Lease Immo	Technique financière qui permet à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit-bailleur), d'acquérir pour son compte, un bien immobilier, et ce, dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée et moyennant des redevances ou des loyers.
Lease Equip	Technique financière qui donne la possibilité à une entreprise (crédit-preneur) de demander à une société de financement (crédit bailleur) de bien vouloir acquérir pour son compte, un équipement pour le mettre à sa disposition. Cette démarche s'établit dans le cadre d'un contrat de location à durée déterminée et moyennant des redevances ou des loyers



Damane relance	Crédit moyen/long terme amortissable destiné à couvrir le BFR (besoin en fonds de roulement) de reprise de l'activité avec la possibilité de coupler Damane Relance à Damane Oxygène.
Damane Intelak	Solution pour accompagner les entrepreneurs et porteurs de projet pour la réalisation de leur projet dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Cette offre est destinée aux entrepreneurs avec une ancienneté inférieure à 5ans et un CA inférieur à 10 MMAD.

Assurance :

Liberis PRO	Contrat d'assurance Dommage qui couvre les professionnels contre les risques qui peuvent porter atteinte au bon fonctionnement de leur activité.
Liberis Santé International	Contrat d'assurance qui couvre les frais d'hospitalisation au Maroc et à l'étranger, Il donne au client le libre choix du pays et de l'établissement de soins. Il lui donne également la possibilité de choisir entre 3 niveaux de franchises afin qu'il puisse bénéficier de la formule qui convient le plus à ses besoins et à son budget. Le client bénéficie dans le cadre de ce contrat d'une couverture en mode tiers payant auprès des établissements de soins conventionnés.

Marché Agri/ Agro:

Crédit du Maroc poursuit le renforcement de son positionnement en tant que partenaire des opérateurs du secteur agricole pour les accompagner avec des solutions adaptées à leurs besoins dans le cadre d'une approche éco systémique depuis l'amont agricole jusqu'à l'aval agro-industriel tout au long de la chaîne de valeur en capitalisant sur l'expérience et la connaissance du groupe Crédit Agricole. En plus de la gamme d'offre CDM en termes de services bancaires, placement, couverture et financement privé, le Crédit du Maroc propose à ses clients agri agro des produits spécifiques adaptés à leurs besoins.

Packages & Monétique :

Global Filaha	Solution regroupant un ensemble de produits et services pour répondre aux besoins des clients selon deux formules Confort ou Privilège. Cette solution permet de profiter aussi des services de banques à distance, de notification par SMS, de paiements nationaux et internationaux additionnels et d'exonérations sur des opérations courantes.
Carte Business Pro Carte Business Pro Premium	Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Cette carte est destinée à couvrir les dépenses professionnelles locales et à l'international avec une sécurité optimale des transactions et une couverture complète des risques en cas d'utilisation frauduleuse. Elle offre en plus aux clients des plafonds plus élevés, un service de cash-back et des accès exclusifs aux louanges dans les aéroports
Carte MasterCard International	 Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée : Au Maroc, elle permet le retrait d'espèces auprès des GAB Crédit du Maroc et confrères, le règlement des achats auprès des commerçants affiliés au réseau Mastercard International et possédant un TPE (Terminal de Paiement Electronique), le paiement en ligne sur les sites marchands et le règlement des factures sur GAB A l'étranger, elle permet le retrait et le paiement des achats.

• Financement:

Global Agri developpe	Solution pour accompagner les opérateurs du secteur agricole pour la réalisation de leurs projets de développement et ou de modernisation.
Global Agri machine	Solution pour accompagner les opérateurs du secteur agricole pour la réalisation de leurs projets de mécanisation agricoles via des partenaires de références.
Greenergy	Solution pour accompagner les professionnels pour le financement de leurs projets de réduction de la consommation d'énergie ou d'énergies renouvelables



Intilak Agri	Solution pour accompagner les entrepreneurs du secteur agricole pour la réalisation de leur projet dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Elle est destinée aux entrepreneurs avec une ancienneté inférieure à 5 ans et un CA inférieur à 10 MMAD.
--------------	---

Marché Corporate:

Crédit du Maroc se mobilise pour ses clients « Entreprises » et opte pour une approche sectorielle, qui consiste à s'adresser à toutes les parties prenantes et acteurs des secteurs les plus résilients. L'écosystème automobile, fut une première expérience réussie dans la mise en œuvre de cette approche. Une approche similaire est déployée pour l'écosystème agricole et agroalimentaire, l'aéronautique et les énergies renouvelables.

Crédit du Maroc propose aux entreprises PME et Large Corporate différents produits dont principalement :

Les packages :

Pack Cdm Entreprises	Offre adaptée regroupant à la fois un ensemble de produits et services mais également des exonérations sur les opérations courantes.
Pack Trade Export	Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise exportatrice tant au niveau local qu'à l'export.
Pack Trade Import	Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise importatrice tant au niveau local qu'à l'import. Il englobe une offre complète.
Pack Evidence	Offre optimisant la gestion quotidienne de l'activité de l'entreprise au niveau local.

Banque à distance :

Cdm e- Documents	Outil permettant l'accès à distance des documents bancaires. Il garantit l'accès à l'historique de plusieurs mois et la possibilité d'en disposer à tout moment sous divers formats : duplicata sous format papier, PDF ou JPEG.
Cdm e- Corporate	Outil permettant de consulter les soldes des comptes de l'entreprise, d'imprimer des relevés bancaires, ou encore d'avoir accès à distance 24h/24 et 7j/7.

Monétique :

Nouvelle carte Exécutive	Carte de retrait et de paiement, à débit immédiat, valable au Maroc et à l'étranger. Elle fonctionne en mode "OnLine" et "OffLine", avec ou sans contrôle sur la position du compte suivant la typologie des clients. Elle est destinée à couvrir les dépenses professionnelles des cadres dirigeants des entreprises en local et à l'international.
Carte MasterCard International	 Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée : Au Maroc, elle permet le retrait d'espèces auprès des GAB Crédit du Maroc et confrères, le règlement des achats auprès des commerçants affiliés au réseau Mastercard International et possédant un TPE (Terminal de Paiement Electronique), le paiement en ligne sur les sites marchands et le règlement des factures sur GAB. A l'étranger, elle permet le retrait et le paiement des achats.
Carte MasterCard International Devises	Carte de retrait et de paiement, On Line, à débit immédiat, pouvant être utilisée uniquement à l'étranger pour les : retraits GAB à l'étranger ; paiements TPE auprès du réseau de commerçants affiliés au réseau Mastercard à l'étranger ; paiements en ligne en devise sur les sites marchands étrangers.
Carte Daba Daba Charika	Carte prépayée et rechargeable en agence, parfaitement sécurisée par l'utilisation d'un code PIN aussi bien pour les retraits sur GAB que pour les paiements TPE auprès des commerçants au Maroc



Carte cdm Corporate	Carte prépayée online à débit immédiat, destinée aux entreprises, permettant le chargement d'une somme prédéfinie par l'entreprise sur la carte utilisable par ses collaborateurs, pour des transactions de type paiement ou retrait au Maroc ou/et à l'étranger, sans donner l'accès au compte courant de l'entreprise.
------------------------	--

• Commerce international:

Crédit documentaire	Engagement pris par la banque d'un importateur de payer un montant défini en échange de la livraison des marchandises et documents énumérés y afférents (preuve de l'expédition des marchandises ou de la réalisation des services) dans un délai déterminé.
Remise documentaire	Mode de paiement à l'international qui permet à un exportateur d'autoriser un importateur à prendre possession des documents d'expédition seulement après avoir réglé la facture correspondante.
Virement International	Solution simple et fiable pour régler les importations à l'étranger ou encaisser le produit des exportations.
Lettre de Crédit Stand-by	Technique financière hybride qui se rapproche d'une part du crédit documentaire par la remise obligatoire de documents conformes pour qu'elle se réalise, d'autre part d'une garantie de paiement.
Garanties bancaires internationales	Engagement bancaire irrévocable destiné à indemniser le bénéficiaire en cas de défaillance d'un de ses partenaires étrangers, à l'import comme à l'export.
Change Spot/à Terme/ Change à Terme Unique/Flexible	Les entreprises ayant une activité à l'international ont recours au marché des changes pour pouvoir acheter ou vendre des devises étrangères. Elles peuvent également se prémunir contre la variation du cours de change qui peut avoir un impact direct sur leur résultat.
Préfinancement à l'exportation	Ligne de crédit préfinancement du cycle de production à l'exportation.
Mobilisation de créances nées à l'étranger	Avance de trésorerie permettant de garantir le financement du cycle d'exportation et de reconstituer la trésorerie avant le règlement des clients étrangers
Cdm e-Trade	Solution de service sur Internet dédiée à la gestion des opérations internationales de crédit documentaire, de remise documentaire et de transfert à l'international.
Cdm e-Swift	Solution qui permet de suivre en temps réel l'ensemble des opérations internationales.

• Financement :

Avance sur le Marché Public (AMP)	Crédit accordé par la banque au maître d'œuvre (l'entreprise adjudicataire d'un marché public), lui permettant de couvrir ses besoins de trésorerie liés aux délais de règlement du donneur d'ordre (Administration publique), à différents stades de la réalisation du marché.
Billets de trésorerie	Titres de créances négociables permettant aux entreprises d'effectuer des emprunts à court terme auprès d'autres entreprises par l'intermédiaire de leur banque et de bénéficier ainsi de conditions très proches du marché monétaire, sans exigence de garanties ou de contreparties.
Cautions et garanties administratives	Les EPS permettent aux entreprises qui en bénéficient de les aider dans la gestion de leur trésorerie. Ils se présentent sous diverses formes : la caution provisoire, la caution définitive, la caution de retenue de garantie et la caution de restitution d'acomptes ou d'avances
Crédit d'enlèvement	Solution, considéré comme une caution bancaire ou un engagement par signature (EPS) qui facilite la tâche de l'opérateur dans le retrait et la vente de ses marchandises. La mise en jeu du crédit d'enlèvement se fait uniquement en cas de non règlement par le client des droits de douane au terme du délai convenu.



Crédit d'investissement	Offre permettant d'accompagner les clients dans le financement du projet. Qu'il s'agisse de la création de l'entreprise, de l'extension de capacité de production, de la modernisation des processus de fabrication, le projet de l'entreprise est réalisable avec un financement couvrant jusqu'à 100% du montant de l'investissement.
Crédit de trésorerie	Lignes de financement données par la banque à l'entreprise sous différentes formes : avances sur marchandises, escompte de papier commercial, mobilisation des créances nées à l'étranger en Dirhams, facilité de caisse et découvert
Escompte de Papier Commercial	Opération par laquelle la banque avance à son client le montant d'une créance représentée par un effet de commerce (LCN), sous déduction d'agios, calculés sur la base du montant de la LCN, du taux conventionné avec le client et délai séparant la date de la remise de la date d'échéance de la LCN à escompter.

Crédit du Maroc propose également les produits de leasing et de factoring pour ce segment de marché.

6. Evolution des indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc en chiffres³⁷

6.1 Analyse de de la performance commerciale

Le Crédit du Maroc a confirmé, tout au long de l'exercice 2019, son ancrage dans le paysage économique marocain et a renforcé sa présence accrue auprès de ses clients en enrichissant son offre bancaire et en mettant l'accent sur l'excellence relationnelle.

Les efforts fournis ont porté leurs fruits avec des réalisations commerciales satisfaisantes, ainsi :

- La base clients actifs poursuit sa progression avec une évolution de +3,7% en 2019. Cette performance est portée par une dynamique sur le fonds de commerce tout au long de l'année sur l'ensemble des marchés. Cette progression s'accompagne d'une amélioration de la qualité des entrées en relation avec un taux d'attrition qui passe à 29% en 2019 au lieu de 32% en 2018.
- Au niveau de l'usage, le volume des paiements sur les sites marchands marocains a progressé de +14% pour les cartes Crédit du Maroc (liée à la campagne en partenariat avec MasterCard)
- Le stock des packages suit la même tendance haussière avec une progression de +6,8% portant ainsi le taux d'équipement à 79%.

Dans le domaine du retail, 2019 a été marqué par des actions destinées à renforcer le positionnement du Crédit du Maroc dans le domaine du financement de l'habitat au Maroc. C'est dans ce cadre stratégique que la banque a démarré l'année par le lancement de sa campagne la campagne #Rabe7, une offre axée sur un accord de principe immédiat, des délais de réponse rapides, ainsi que sur une tarification attractive.

Par ailleurs et afin de réaffirmer sa position stratégique dans le domaine de l'habitat, Crédit du Maroc a lancé une vente privée crédit habitat sur le web et des ventes flash sur le crédit habitat. A fin 2019, Crédit du Maroc a ainsi porté sa part de marché à 6,71% sur le crédit à l'habitat, soit +7 points de base par rapport à fin 2018.

Le Plan Moyen Terme Stratégique du Crédit du Maroc place le crédit immobilier au cœur de ses priorités de développement. Le premier semestre a été marqué par le déploiement d'une nouvelle stratégie tarifaire habitat visant à améliorer la compétitivité de la banque. Toutefois, l'activité a connu une légère baisse -0,5% au cours du 1^{er} semestre de 2020, hissant la part de marché de la Banque à 6,63%.

Toujours dans le cadre du financement aux particuliers, Crédit du Maroc a développé tout au long de l'année son offre de crédits à la consommation pour accompagner ses clients à différentes occasions, notamment les « Happy Days Conso ». Cette dynamique a été poursuivie en 2020 notamment avec le lancement d'une initiative spéciale pour célébrer le mois de la femme avec l'offre « ladies conso », une offre avantageuse

³⁷ Les chiffres sont issus des États Financiers sociaux du Crédit du Maroc.



exclusivement réservée aux femmes, appuyée par un plan média dédié et un dispositif multicanal soutenu. Les parts de marché crédit à la consommation s'élèvent en décembre 2020 à 7,30% versus 6,87% en décembre 2018, soit une hausse de 43 points de base. Cette part est en retrait léger retrait à fin juin 2020 à 7,19%.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a lancé une nouvelle approche commerciale de l'activité d'épargne orientée sur les besoins de la clientèle, à savoir « les rendez-vous épargne ». Ces rendez-vous visent à renforcer la connaissance client en termes de besoins en épargne et placement afin de leur apporter une réponse personnalisée. Des opportunités de contact ont été mises à la disposition du réseau pour les orienter dans cette démarche auprès de cibles qualifiées et appétentes.

Le segment des jeunes représente un levier majeur dans la stratégie de développement de la base clients du Crédit du Maroc. De ce fait, la Banque a lancé sa nouvelle offre Mozaïc qui vient répondre aux besoins des 18-35 ans. Cette nouvelle offre a été enrichie par le lancement en décembre du nouveau site Mozaïc qui intègre notamment un dispositif d'acquisition en ligne des clients jeunes.

Crédit du Maroc a également lancé en décembre 2019 la nouvelle application mobile « my CDM » auprès des clients sur le marché des particuliers sur une version plus ergonomique et plus simple d'usage pour les clients.

Sur le marché entreprises, Crédit du Maroc a poursuivi, en 2019, sa démarche d'accompagnement des clients Entreprises.

Sur le secteur de l'agriculture et l'agro-alimentaire, la 14ème édition du SIAM, a été l'occasion pour Crédit du Maroc de confirmer sa participation différenciée en vue de renforcer son positionnement auprès de la clientèle du secteur. Cette participation a été accompagnée par un dispositif d'animation dédié et l'organisation d'une conférence sous le thème « les défis de l'emploi agricole et le développement de l'agriculture ». Par ailleurs, Crédit Du Maroc a organisé du 13 au 15 mars à Agadir les Agridays BPI 2019, une rencontre annuelle des filiales internationales du groupe Crédit Agricole en France sur le marché agri/agro, rendez-vous annuel d'échange et de partage autour des meilleures pratiques sur l'activité agricole.

Crédit du Maroc renforce sa dynamique afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle Corporate et de continuer à accompagner les entreprises à l'international. Dans ce sens, la Banque a enrichi sa solution d'ebanking à l'international avec un nouveau module transfert, offrant aux clients un parcours 100% dématérialisé. Elle a également étoffé sa gamme de solutions au quotidien à travers le lancement du pack entreprises destiné aux petites et moyennes entreprises, de la nouvelle carte exécutive et de l'e-banking offshore (service de banque à distance dédié aux clients offshore). Crédit du Maroc a aussi enrichi son offre de placement destinée aux investisseurs institutionnels avec le lancement de l'OPCVM OMLT «CDM Obligations». Enfin, dans la continuité de la stratégie du Crédit du Maroc, visant à accompagner les secteurs clés de l'économie, plusieurs actions ont été réalisées sur les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'automobile, notamment, la participation des équipes commerciales et des lignes métiers spécialisées à la 6ème édition du salon de la sous-traitance automobile tenue en septembre à Tanger.

Sur son activité sur l'international, Crédit du Maroc a enregistré en 2019 des volumes d'exportation en augmentation de +13,6%, soit une performance supérieure à celle du marché qui a réalisé à fin novembre 2018 une évolution de +4,6%. La part de l'export dans les volumes représente 42,7% du total flux. La grande entreprise représente 68% du volume total export, tirée principalement, par le portefeuille des multinationales grâce aux ventes du secteur automobile (câblage) et du secteur aéronautique.

Les volumes à l'import ont, quant à eux, clôturé l'année sur une croissance de +5,7%, soit un rythme d'évolution moins élevé que celui de l'export. Les flux de la grande entreprise ont, par ailleurs, progressé de +4,6% (77% du total import), cette hausse est imputable en grande partie à la bonne performance sur les portefeuilles agricoles & agroalimentaire et les multinationales.

Sur la banque participative, l'inauguration des douze points de vente de la fenêtre participative Arreda a été organisée dans chaque région pour marquer le lancement officiel de la nouvelle activité. Le lancement de l'offre de financement habitat a connu un véritable succès commercial, en phase avec les objectifs attendus et en réponse aux besoins de cette clientèle :

- un taux de captation de 10% au 2^{ème} semestre 2019
- une part de marché en termes d'encours de 3,7% en décembre 2019



• 500 financements au titre de la Mourabaha immobilière.

Concernant les services de banques au quotidien, les réalisations sont encore modestes avec 681 comptes ouverts et des encours à vue de 20,2 MMAD. Toutefois, les services de banque au quotidien d'Arreda ont été complétés par le lancement, fin 2019, du moyen de paiement chèque et de l'e-banking.

Sur la bancassurance, la Banque réalise de bonnes performances avec des primes collectées en non vie en hausse de +8,7% à fin 2019 et des commissions en progression annuelle de +6,7%. Crédit du Maroc a poursuivi, en 2019, le déploiement de sa stratégie résolument orientée client. Cela se traduit notamment par le déploiement d'une approche conseil, réalisant un bilan sur l'ensemble des univers de besoins bancassurance, permettant d'accompagner le client sur tous ses projets et de lui proposer des solutions personnalisées. L'offre bancassurance s'est également étoffée avec la commercialisation de deux nouveaux produits dédiés (Liberis Patrimoine Premium et Liberis Assistance Premium) venant répondre aux besoins d'une clientèle ciblée. Crédit du Maroc a poursuivi, au premier semestre, l'amélioration continue de son offre bancassurance en mettant en place le renouvellement à date d'anniversaire sur son contrat LIBERIS Assistance Monde, offrant ainsi un avantage au client qui peut désormais bénéficier de sa couverture sur une année glissante.

Actualité 2020 :

Au regard de la situation liée au Covid-19, Crédit du Maroc s'est pleinement mobilisé pour ses clients et la société marocaine, dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène, afin d'assurer la continuité de ses activités et de garantir le meilleur accompagnement pour ses clients et l'ensemble des citoyens. Les actions commerciales du Crédit du Maroc se sont articulées autour des axes suivants :

Accompagnement des clients particuliers pour faire face à la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19

- > Mise en place un dispositif de report d'échéances des crédits habitat et des crédits à la consommation afin d'accompagner les ménages fortement impactés par la crise. Ce dispositif, construit en cohérence avec les orientations du Comité de Veille Economique (CVE), a permis aux clients particuliers qui ont subi une perte de revenus de bénéficier d'un report de leurs échéances de prêt.
- Déploiement d'un plan de sollicitation client ciblant 100% de la clientèle des particuliers pour renforcer la proximité relationnelle, accompagner au mieux les clients et faire la promotion des usages digitaux afin d'éviter les déplacements en agence.
- > Mobilisation du Crédit du Maroc sur le volet assurance, avec ses partenaires assureurs, dans l'accompagnement des clients en difficulté en facilitant les démarches de couverture et les procédures de sinistres (dématérialisation, prolongement des durées de couverture et délais de déclaration de sinistres, réduction du formalisme). Crédit du Maroc s'est également mobilisé pour faire bénéficier ses clients de taux de rendement avantageux en assurance-vie.

Dispositif d'accompagnement des professionnels - TPE - agriculteurs face à la crise du Covid

- Mise en place du report des échéances des crédits à 1moyen et long terme et des crédits leasing pour une durée de 3 mois avec un processus simplifié pour éviter aux clients de se déplacer en agence ;
- Lancement de l'offre Damane Oxygène, qui consiste en une ligne de fonctionnement, garantie à hauteur de 95% par la Caisse Centrale de Garantie et permettant de couvrir des dépenses vitales pour l'entreprise (Plus de 521 dossiers Oxygène ont été accordés jusqu'au 30 juin 2020.)
- > Mise en place d'un dispositif dédié aux professions libérales de santé, PROLIB santé, pour répondre concrètement aux besoins de cette clientèle fortement impactés par cette crise.
 - Dispositifs pour accompagner les clients entreprises touchées par l'épidémie et dont l'activité a été impactée.
- > Mise en place d'un moratoire pour les crédits moyen long terme et leasing, jusqu'au 30 juin 2020;
- > Suspension de la régularisation des impayés (chèques, effets) jusqu'à 3 mois, en attendant le recouvrement des valeurs ou la restructuration ;



- > Traitement à distance des ordres clients ;
- > Mise en place la nouvelle offre « Damane Oxygène » pour répondre aux besoins des entreprises en termes de lignes de crédits additionnelles.
- Mise en place de l'offre « Damane Oxygène Promotion Immobilière », adossée à une garantie CCG, dédiée aux entreprises opérant dans ce secteur et dont la trésorerie a été impactée par la baisse d'activité.
- > Lancement de deux offres de financements entrant dans un dispositif CCG « Damane Relance » et « Relance TPE » destinés à couvrir le besoin en fonds de roulement de reprise de l'activité.

6.2 Evolution des principaux agrégats sociaux

L'évolution des principaux indicateurs sur la période 2017 - 2019 se présente comme suit :

En MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Produit Net Bancaire	2 077	2 168,4	4,4%	2 254	4%
Charges générales d'exploitation	1 197	1 198,9	0,2%	1 261 ,6	5,2%
Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-106	-154	45,3%	-195,7	27,1%
Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-248	-211,7	-14,6%	-27,6	-87%
Résultat Net	309	330,5	7%	406,3	22,9%

Source : Crédit du Maroc

6.2.1 Évolution des crédits

Sur la période 2017 - 2019, l'encours global des crédits du Crédit du Maroc évolué comme suit :

Créances nettes (Social) en MMAD		2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Crédits de trésorerie	Part	9 743 23%	9 895 22,1%	1,6% -0,9 pt	10 462 21,8%	5,7%
Crédits à la consommation	ган	3 224	3 660	13,5%	4 045	-0,3 pt 10,5%
Credits a la consommation	Part	7,6%	8,2%	0,6 pt	8,4%	0,2 pt
Crédits à l'équipement		7 079	6 023	-14,9%	6 272	4,1%
	Part	16,7%	13,4%	-3,2 pts	13,1%	-0,4 pt
Crédits immobiliers		15 112	15 907	5,3%	16 423	3,2%
	Part	35,6%	35,5%	-0,1 pt	34,2%	-1,3 pt
Autres crédits		1 931	2 118	9,7%	3 015	42,4%
	Part	4,6%	4,7%	0,2 pt	6,3%	1,5 pt
Intérêts courus à recevoir		326	312	-4,3%	324	3,9%
	Part	0,8%	0,7%	-0,1 pt	0,7%	-
Créances en souffrance		700	644	-8%	680	5,6%
	Part	1,7%	1,4%	-0,2 pt	1,4%	-
Créances sur la clientèle		38 115	38 560	1,2%	41 222	6,9%
	Part	89,9%	86,1%	-3,8 pts	85,8%	-0,3 pt
Créances acquises par affacturage		-	695	-	685	6,9%
	Part	-	1,6%	-	1,4%	-0,1 pt
Créances sur les Ets de crédit à vue		1 185	898	-24,3%	2 794	>100%
Créances sur les Ets de crédit à terme		3 104	4 634	49,3%	3 339	-28%
Créances sur les Ets. de crédit et assimilés		4 289	5 532	29%	6 132	10,9%
	Part	10,1%	12,4%	2,2 pts	12,8%	0,4 pt
Total Crédits		42 403	44 786	5,6%	48 038	7,3%

Source: Crédit du Maroc - Comptes sociaux



Revue analytique 2019 / 2018

Au 31 décembre 2019, l'encours des crédits du Crédit du Maroc s'élève à 48 038 MMAD, en hausse de 7,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse trouve son origine notamment dans la combinaison des éléments suivants :

- ➤ l'accroissement de l'encours des créances sur la clientèle 6,9%, soit (+2 662 MMAD) pour s'établir à 41 22 MMAD, porté notamment par :
 - l'augmentation de 3,2% des crédits immobiliers sous l'effet des crédits à l'habitat (+749 MMAD dont +260 MMAD sur Mourabaha immobilier) ;
 - l'évolution à la hausse de 42,4% des autres crédits pour atteindre 3 015 MMAD, résultat de l'accélération de l'activité de la fenêtre participative.
 - la hausse de 5,7% (soit +567 MMAD) des crédits de trésorerie dont l'encours à fin 2019 s'élève à 10 462 MMAD. Les principales hausses ont concerné les comptes courants, l'escompte du papier commercial, les préfinancements et mobilisations à l'exportation;
 - la progression de 10,5% (soit +385 MMAD) des crédits à la consommation et ce malgré un marché des plus concurrentiels. Ces résultats sont essentiellement le fruit d'une offre pertinente et d'une stratégie de communication efficace et ont permis au Crédit du Maroc de proposer à ses clients et prospects une offre compétitive sur une durée limitée;
- ➤ la baisse des créances acquises par affacturage de 1,4% pour s'établir, à fin 2019, à 685 MMAD ;
- ➤ la hausse de 10,9% des créances envers les établissements de crédit et assimilés qui s'établissent à fin décembre 2019 à 6 132 MMAD. Cette hausse est drainée, essentiellement, par les créances à vue qui ressortent à 2 794 MMAD (soit +1 896 MMAD), ayant contrebalancé le recul des créances à terme à 3 339 MMAD (soit -1 296 MMAD).

Les créances sur la clientèle représentent 85,8% du total de l'encours en 2019 contre 86,1% en 2018 en contraction de 0,3 pt par rapport à l'exercice précédent. Les créances sur les établissements de crédit représentent 12,8% du total de l'encours en 2019 contre 12,4% en 2018 en hausse de 0,4 pt sur la période.

Revue analytique 2018 / 2017

Au titre de l'exercice 2018, l'encours des crédits du Crédit du Maroc s'élève à 44 786 MMAD en appréciation par rapport à fin 2017 (+5,6%). Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- ➤ l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 445 MMAD à près de 38 560 MMAD, soit +1,17% par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration est due essentiellement à :
 - l'accroissement des crédits immobiliers de 5,3% (+795 MMAD) par rapport à 2017 sous l'effet de la hausse de 6,3% sur les crédits à l'habitat et la baisse de 12,7% sur la promotion immobilière induite par recul que connaît le secteur de l'immobilier;
 - l'augmentation de 13,5% des crédits à la consommation (+436 MMAD) suite à la mise en place d'un dispositif d'accompagnement terrain soutenu et de la revue de la politique d'octroi des crédits ;
 - l'évolution à la hausse de 1,6% des crédits de trésorerie induite par la gestion de liquidité disponible et des opportunités de placement sur le marché interbancaire ;
 - la baisse de 14,9% des crédits à l'équipement (-1 056 MMAD) pour atteindre 6 023 MMAD à fin 2018 ;
 - les autres crédits ont affiché une progression de 9,7% au titre de l'exercice 2018 à 2 118 MMAD.
- ➤ l'augmentation de 29% des créances sur les établissements de crédit et assimilés qui se sont établis à 5 532 MMAD à fin 2018. Cette évolution est consécutive à la forte hausse de 49,3% de l'encours des créances à terme qui a été atténué par le recul de l'encours des créances à vue de 24,3% sur la période considérée.



En 2018, les crédits à la clientèle constituent 86,1% du total des crédits. Leur part se déprécie de 3,8 pts par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est liée à la baisse de la part des crédits immobiliers qui s'est établi à 35,5% du total des créances en 2018.

La part des créances sur les établissements de crédit et assimilés s'est renforcée au titre de 2018, pour représenter 12,4% du total des créances, largement dominée par les créances à terme représentant 83,8% des créances sur les établissements de crédit en 2018.

> Répartition des créances sur la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des créances sur la cliente du Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MMAD (social)	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Secteur public	3 393	3 156	-7%	2 750	-12,9%
Part	8,9%	8%	-0,9 pt	6,6%	-1,5 pt
Secteur privé	34 721	36 098	4%	39 157	8,5%
Part	91,1%	92%	0,9 pt	93,4%	1,6 pt
Entreprises financières	1 485	1 502	1,1%	2 620	74,5%
Part	3,9%	3,8%	-0,1pt	6,3%	2,4 pts
Entreprises non financières	16 505	16 719	1,3%	17 422	4,2 %
Part	43,3%	42,6%	-0,7%	41,6%	-1 pt
Autre clientèle	16 731	17 877	6,9%	19 115	6,9%
Part	43,9%	45,5%	1,6%	45,6%	0,1pt
Créances sur la clientèle *	38 115	39 255	3%	41 907	6,8%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

A l'issue de l'exercice 2019, l'encours du secteur privé affiche une hausse de 8,5% par rapport à 2018 pour s'établir à 39 157 MMAD, représentant 93,4% du total Créances sur la clientèle.

Les créances du secteur privé se caractérisent par une prédominance des entreprises non financières à 17 422 MMAD dont l'encours progresse de 4,2%. Leur part dans le total des créances sur la clientèle a accusé un léger retrait 1 point de base passant de 42,6% à 41,6% au profit des entreprises financières.

Le segment « Autre clientèle » affiche un encours de 19 115 MMAD en hausse de 6,9% par rapport à 2018. Ce poste concerne principalement les particuliers et les commerçants. Les entreprises non financières représentent 41,6% du total des créances sur la clientèle avec un encours de 17 422 MMAD en accroissement de 4,2%. Leur part est quasi stable par rapport à 2018, représentant 45,6% des créances sur la clientèle.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle ressort quant à elle, sur la période étudiée, à 6,6% en 2019 avec un encours de 2 750 MMAD.

Revue analytique au 2018 / 2017

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement du Crédit du Maroc dans le secteur privé. Dans le détail, la banque est essentiellement présente sur le segment des entreprises non financières qui représentent, à fin décembre 2018, 42,6% des créances sur la clientèle. Ce segment est constitué des comptes chèque et comptes courants créditeurs, de comptes d'épargne et de comptes à terme. L'encours des entreprises financières marque une progression de 1,2% au titre de 2018 et représente 3,8% des créances sur la clientèle. Les crédits «Autre Clientèle» affichent un encours de 17 877 en hausse de 6,9% par rapport à 2017 et une part dans le total des créances sur la clientèle de 45,5%.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle accuse une contraction de 7% à fin décembre 2018 allégeant sa part de 0,9 pt à près 8 %.

^{*} Y compris les créances acquises par affacturage



6.2.2 Évolution des dépôts

L'encours des dettes du Crédit du Maroc a évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MMAD	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Comptes à vue créditeurs	25 731	27 055	5,1%	29 216	8%
Par	t 61,6%	62,2%	0,6 pt	63,7%	1,5 pt
Comptes d'épargne	9 219	9 477	2,8%	9 788	3,2%
Par	t 22,1%	21,8%	-0,3 pt	21,3%	-0,4 pt
Dépôts à terme	4 438	3 753	-15,4%	3 102	-17,4%
Par	t 10,6%	8,6%	-2 pts	6,8%	-1,9 pt
Autres comptes créditeurs	964	981	1,8%	949	-3,3%
Par	t 2,3%	2,3%	-	2,1%	-0,2 pt
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-	-	23	-
Par	t -	-	-	0,1%	0,1pt
Intérêts courus à payer	121	105	-13,2%	85	-19,1%
Par	t 0,3%	0,2%	-0,1 pt	0,2%	-0,1 pt
Dépôts de la clientèle	40 473	41 372	2,2%	43 163	4,3%
Par	t 96,9%	95,1%	-2,1 pts	94,1%	-0,7 pt
A vue	715	358	-49,9%	735	>100%
A terme	562	1 781	>100%	1 975	10,9%
Dettes envers les Ets. de crédits et assimilés	1 277	2 140	67,6%	2 710	26,7%
Par	t 3,1%	4,9%	1,9 pt	5,9%	1 pt
Total dettes	41 750	43 511	4,2%	45 873	5,4%

Source : Crédit du Maroc - Comptes sociaux

Revue analytique 2019 / 2018

Au 31 décembre 2019, les dépôts de la clientèle ont marqué une progression de 4,3% à 43 163 MMAD en comparaison avec 2018. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- le rebond des comptes à vue créditeurs de 8% à 29 216 MMAD ;
- la hausse des comptes d'épargne de 3,2% à 9 788 MMAD ;
- la baisse des dépôts à terme de 17,4% à 3 102 MMAD.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ont progressé de 26,7% (+570 MMAD) pour s'établir au 31 décembre 2019 à 2 710 MMAD, portées par la croissance des dettes à terme.

La structure des dépôts de la clientèle présente une prédominance des dettes envers la clientèle qui représentent plus de 94% du total des dettes.

La part des ressources non rémunérées ressort en hausse de 1,5 pt pour représenter 63,7% des dettes.

La part des comptes d'épargne se situe, quant à elle, à 21,3% en retrait de -0,4 pt par apport à 2018.

Pour leur part, les dépôts à terme représentent 6,8% avec une part en baisse de 1,9 pt.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit et assimilés à vue représentent 5,9% du total des dettes, soit une évolution de +1 point de base par rapport à 2018.

Revue analytique au 2018 / 2017

Au terme de l'exercice 2018, les dettes se sont établies à près de à 43 511 MMAD, en progression de 4,2 % (+1 761 MMAD) par rapport à fin décembre 2017. Cette évolution résulte principalement des effets conjugués suivants :

- Les dépôts de la clientèle ont marqué, à fin décembre 2018, une évolution de 2,2% par rapport à décembre 2017 à 41 372 MMAD. Cette progression s'explique par :
 - l'augmentation constatée sur les comptes d'épargne de 2,8%, soutenue par les offres promotionnelles lancées tout en long de l'exercice ;



- l'accroissement des comptes à vue créditeurs et des autres comptes créditeurs respectivement de 5,1% et 1,8%;
- le retrait des dépôts à terme de 15,4% dont l'encours à fin décembre 2018 se chiffre à 3 753 MMAD. Notons que cette baisse est liée à la stratégie adoptée par la banque pour la gestion de sa trésorerie.
- Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés présentent une hausse de 67,6% à 2 140 MMAD expliquée principalement par la forte hausse enregistrée au niveau des dettes à terme (+1 219 MMAD).

La structure des dépôts de la clientèle fait état de la prédominance des comptes à vue créditeurs qui représentent 62,2% contre 61,6% en 2017, soit une consolidation de leur poids de 0,5 pt.

Les comptes d'épargne représentent 22,1% de l'encours des ressources en légère baisse de 0,3 pt par rapport à fin 2017.

Pour leur part, les dépôts à terme voient leur part reculer de 2 pts à fin 2018 pour se situer à 8,6%.

Quant à la contribution des « autres comptes créditeurs » au total des dépôts, celle-ci demeure quasiment stable en 2018.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit et assimilées représentent 4,9% de la structure des dettes par rapport à un niveau de 3,1% en 2017, soit une appréciation de 1,9 pt constitués à plus de 83% par les dépôts à terme.

Répartition des dépôts de la clientèle par secteur d'activité

Par segment de clientèle, la structure des dépôts du Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Montants en MMAD		2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 18/17
Secteur public		124	234	88,7%	356	52,1%
Part		0.3%	0,6%	0,3 pt	0,8%	0,3 pt
Secteur privé		40 350	41 138	2%	42 807	4,1%
Part		99,7%	99,4%	-0,3 pt	99,2%	-0,3 pt
Entreprises financières		309	213	-31,1%	536	>100%
	Part	0,8%	0,5%	-0,2 pt	1,2%	0,7%
Entreprises non financières		7 773	8 255	6,2%	9 415	14,1%
	Part	19,2%	20%	0,7 pt	21,8%	1,9 pt
Autre clientèle		32 268	32 670	1,2%	32 856	0,6%
	Part	79,7%	79%	-0,8 pt	76,1%	-2,8 pts
Dépôts de la clientèle		40 473	41 372	2,2%	41 372	4,3%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé qui représente en moyenne 99,4% des dettes clientèle du Crédit du Maroc sur la période 2017-2019. Dans le détail, le secteur « autre clientèle » constitué de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales) affiche une évolution de 0,6% pour s'établir à 32 856 MMAD représentant ainsi 76,1% du total des dépôts de la clientèle.

Pour leur part, les dépôts des entreprises non financières enregistrent une amélioration de l'ordre de 14,1% à 9 415 MMAD et représentent ainsi une part de 21,8% des dépôts globaux de la clientèle.

La part du secteur public dans le total des dettes envers la clientèle affiche une hausse de 0,5 pt, soit 232 MMAD sur la période.



Revue analytique au 2018 / 2017

En ce qui concerne la structure du portefeuille client en 2018, les dépôts du secteur privé contribuent à hauteur 99,4% au total des dépôts de la clientèle.

Les dépôts des entreprises non financières ont connu une progression de 6,2% en 2018, à 8 255 MMAD. De ce fait, leur part dans la structure des dépôts s'est consolidée de 0,7 points par rapport à l'exercice 2017, à 20%.

La catégorie « Autre clientèle », constituée des comptes chèque et comptes courants créditeurs, des comptes d'épargne et des comptes à terme, ressort à 32 670 MMAD en progression de 1,2% par rapport à 2017. Sa contribution est prépondérante dans la structure du portefeuille client du Crédit du Maroc avec une part de 79% en 2018, en baisse de 0,8 pt par rapport à l'exercice précédent.

Les dépôts du secteur public ne représentent que 0,6% du total des dettes envers la clientèle en 2018.

6.2.3 Clients actifs

La base clients actifs poursuit sa progression avec une évolution de +3,7% en 2019. Cette performance est portée par une dynamique sur le fonds de commerce tout au long de l'année sur l'ensemble des marchés.

Evolution du nombre de clients actifs

En nombre	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Clients actifs	415 789	427 095	2,7%	444 304	4%

Source : Crédit du Maroc

Notons que cette progression s'accompagne d'une amélioration de la qualité des entrées en relation avec un taux d'attrition³⁸ qui passe à 29% en 2019 au lieu de 32% en 2018.

6.2.4 Évolution des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance et provisions correspondantes se présente comme suit :

	2	2017		2018	2019	
Montants en MMAD	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*	Créances	Provisions*
Créances pré-douteuses	178	18	146	18	297	42
Créances douteuses	517	428	615	490	475	404
Créances compromises	3 275	2 826	2 711	2 320	2 749	2 394
TOTAL	3 971	3 271	3 472	2 828	3 520	2 840

Source : Crédit du Maroc

* Y compris agios réservés

Au cours des trois dernières années, Crédit du Maroc a renforcé la couverture des créances en souffrance par des provisions, en ligne avec la politique de gestion des risques de la banque et d'assainissement du portefeuille des créances.

A l'issue de l'exercice 2019, l'encours des créances en souffrance s'affiche à 3 520 MMAD en légère hausse (+1,4%) par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution résulte principalement des créances pré-douteuses qui ont quasiment doublé entre 2018 et 2019.

³⁸ Le taux d'attrition bancaire est un indicateur de performance commerciale qui permet de calculer la perte de clients que subit la banque sur une période donnée.



6.2.5 Évolution des engagements par signature

Evolution des engagements par signature donnés

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

Montants en MMAD	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Engagements par signature en faveur de la clientèle	8 649	8 796	1,7%	8 191	-6,9%
Engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers	4 559	4 581	0,5%	3 827	-16,5%
Total engagements par signature donnés	13 208	13 377	1,3%	12 018	-10,2%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, les engagements par signature donnés ressortent en baisse de 10,2% pour s'établir à 12 018 MMAD. Cette évolution trouve son origine dans la baisse notable des engagements par signature en faveur de la clientèle de l'ordre de 6,9% à 8 191 MMAD. L'évolution constatée sur ces engagements résulte de l'effet combiné des baisses sur les lignes de crédits confirmées et sur les Crédoc et acceptations et de la baisse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle liés principalement à la baisse des cautions et avals.

La contraction des engagements par signature en faveur des intermédiaires financiers, en 2019, s'explique principalement par le repli des réémissions des cautions internationales.

Revue analytique 2018 / 2017

À l'issue de l'exercice 2018, les engagements par signature donnés affichent une progression de 1,3% pour se situer à près de 13 377 MMAD suite notamment au hausses conjointes de l'encours des engagements par signature en faveur de la clientèle de 1,7% et des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers de 0,49%.

En termes de structure des engagements, les engagements par signature en faveur de la clientèle affichent une part de 65,8% du total des engagements par signature au titre de l'exercice 2018, en progression de 0,4 pt par rapport à fin 2017.

Pour leur part, le poids des engagements par signature en faveur d'intermédiaires financiers ressort en retrait de 0,8 pt pour s'établir à 34,2% contre un niveau de 34,5% en 2017.

Évolution des engagements par signature reçus

L'évolution des engagements donnés par signature se présente comme suit :

Montants en MMAD	2017	2018	Var. 17/16	2019	Var. 18/17
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	2 674	1 622	-39,4%	1 252	-22,8%
Autres titres à recevoir	-	-	-	-	-
Total engagements par signature reçus	2 674	1 622	-39,4%	1 252	-22,8%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, les engagements par signature reçus d'Établissements de Crédit accusent un recul de -22,8% à 1 252 MMAD résultant de la baisse de la garantie reçue du Groupe Crédit Agricole S.A.

Revue analytique au 2018 / 2017

A l'issue de l'exercice 2018, les engagements par signature reçus affichent un repli important de l'ordre de 39,4% à 1 622 MMAD et sont concentrés en exclusivité d'engagements de garantie reçus d'établissement de crédit et assimilés.

Les engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés continuent, à fin 2018, de représenter la totalité des engagements par signature reçus.



Section V - Informations Environnementales et sociai	LES
--	-----



1. Approche RSE

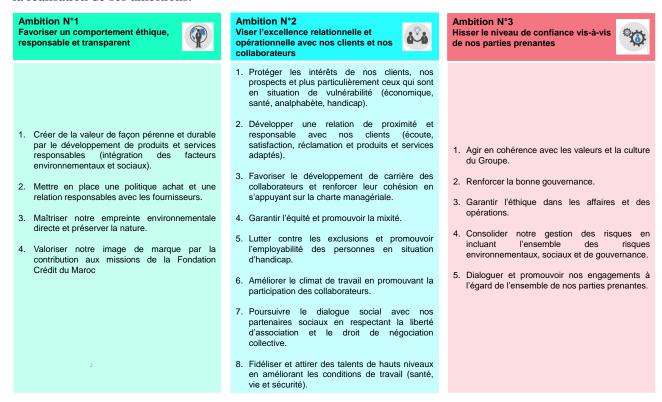
1.1 Politique RSE du Crédit du Maroc

Depuis 2015, Crédit du Maroc s'est inscrit dans la lignée de la politique du Groupe Crédit Agricole SA, en faisant le choix d'une démarche RSE formalisée et en l'intégrant dans ses enjeux stratégiques en ce qu'elle contribue pleinement à l'amélioration de la performance au quotidien.

Crédit du Maroc a mené depuis une démarche collaborative auprès de l'ensemble de ses parties prenantes (clients, collaborateurs, investisseurs, sous-traitants, partenaires...), en s'appuyant sur le socle de valeurs de Crédit du Maroc, à savoir la proximité, la responsabilité, la solidarité, la loyauté et l'utilité. Cette démarche de progrès est portée au plus haut niveau de l'entreprise et se matérialise à travers les 3 ambitions suivantes :

- Favoriser un comportement éthique, responsable et transparent ;
- Viser l'excellence relationnelle et opérationnelle avec les clients et les collaborateurs ;
- Hisser le niveau de confiance vis-à-vis des parties prenantes de la Banque.

Crédit du Maroc a retenu 17 enjeux pertinents pouvant avoir un impact sur la performance RSE et permettre la réalisation de ses ambitions.



Ces enjeux sont détaillés dans le rapport ESG³⁹ publié annuellement sur le site institutionnel de la Banque, conformément aux exigences de l'AMMC. Le rapport comprend également des indications sur des éléments extra-financiers tels que les aspects de gouvernance, de gestion des ressources humaines, des relations avec les fournisseurs et les pratiques vis-à-vis de l'environnement.

³⁹ Environnementale, Sociale et Gouvernementale. Dernière publication du Rapport ESG en Février 2020



Le 4 avril 2018, Crédit du Maroc obtient le label de la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), délivré par le comité d'attribution du Label CGEM qui a pour vocation d'encourager l'engagement des entreprises marocaines pour l'adoption d'une démarche de responsabilité sociale dans leur stratégie managériale prenant en compte les attentes et les intérêts de leurs différents partenaires internes et externes : salariés, clients, fournisseurs, communauté, actionnaires....etc.

En 2019, Crédit du Maroc a poursuivi sa démarche RSE en développant plusieurs actions et engagements et en organisant de nombreux évènements. En matière de RSE, l'année s'est caractérisée par les faits marquants suivants :

La formation aux critères ESG

Dans le cadre de sa stratégie RSE et dans sa volonté d'accompagner tous ses clients dans la transition vers une économie bas carbone, Crédit du Maroc a lancé un questionnaire auprès des entreprises pilotes qui sont labellisées et donc déjà sensibilisées à l'importance de la RSE. Ce questionnaire qui traite de domaines extra-financiers tels que la gouvernance, la gestion des ressources humaines, les relations avec les fournisseurs et les pratiques vis-à-vis de l'environnement, fait suite au projet d'intégration des critères de nature environnementale, sociale et gouvernementale (ESG) dans le processus d'octroi du crédit. Par ailleurs, une formation, dispensée en juin 2019, aux collaborateurs de la Direction Corporate Banking et de la Direction des crédits et au CODG, a été assurée par les responsables RSE du groupe Crédit Agricole S.A.

Code de conduite

Crédit du Maroc s'est doté d'un code de conduite qui intègre, en outre, un volet spécifique "anti-corruption" en application des obligations découlant de la loi Sapin II relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique. Le Code de conduite a été présenté aux managers puis publié sur le site institutionnel du Crédit du Maroc suivi d'une communication interne à destination des collaborateurs afin de permettre son appropriation par tous.

Politique Handicap

Crédit du Maroc a mené, avec le concours de l'Amicale Marocaine du Handicap, deux actions : un audit architectural des bâtiments du siège et du site de Yacoub El Mansour ainsi qu'une session de sensibilisation au profit des collaborateurs (équipe RH, équipe RSE, département social, département de la communication). Faisant suite à ces actions, une politique handicap a été formalisée, présentée et validée en interne.

Refonte du processus achats, règlement fournisseurs, satisfaction et médiation

Crédit du Maroc a adhéré, dès 2018, à la charte Bon Payeur de la CGEM et a mis en place la charte achats responsables aux termes de laquelle la Banque s'engage à adopter un comportement équitable et éthique envers ses fournisseurs dans un souci de maintenir des relations durables et équilibrées. À ce titre, un engagement fort a été pris par Crédit du Maroc, vis-à-vis de ses fournisseurs, quant au respect des délais légaux et contractuels du règlement des factures.

Par ailleurs, Crédit du Maroc a procédé à la refonte du processus achats-règlement et informe ses fournisseurs et prestataires de la mise en place d'une cellule « satisfaction fournisseur » et d'un service de médiation afin de répondre à l'ensemble de ses engagements.

Charte communication responsable

Attentive à sa communication et aux messages qu'elle transmet, Crédit du Maroc s'est doté d'une charte de communication responsable qui définit les principes auxquels il doit se conformer. Cette charte s'applique à l'ensemble des moyens de communication de la Banque (externes et internes), à savoir la presse, la télévision, le cinéma, l'affichage, internet, ou tout autre canal de communication.

Forum emploi des jeunes SOS Village d'enfants

Dans le cadre du partenariat avec SOS Village d'Enfants, l'équipe des ressources humaines a participé au forum pour les jeunes organisé à la Chambre de Commerce Française de Marrakech. Ce forum a permis de présenter la banque et ses métiers, d'assister les jeunes dans la rédaction et la mise en valeur de leur CV mais également de les conseiller sur leur parcours académique et les choix d'orientation.



FReD Awards 2019

Les FReD Awards récompensent les meilleurs plans d'actions FReD de l'année des entités juridiques du groupe Crédit Agricole S.A.

Crédit du Maroc a remporté, en juillet 2019, deux prix, celui du pilier RESPECT pour les actions solidaires initiées par sa Fondation ainsi que le grand prix des collaborateurs.

FReD est un dispositif interne de pilotage et de mesure des progrès du Groupe en matière de RSE.

Empreinte carbone

Dans le but de mettre en lumière les efforts entrepris pour maîtriser sa consommation et accroître la transparence des indicateurs communiqués, Crédit du Maroc a entrepris, dans la lignée de sa maison mère, le projet de calculer son empreinte carbone ainsi que celle de l'ensemble de ses filiales.

Après une phase de collecte des indicateurs et de leur analyse, l'empreinte carbone de la Banque a été calculée et des actions prioritaires de réduction ont été définies notamment sur la mobilité durable et l'efficacité énergétique.

Audit Vigeo

Le label RSE de la CGEM a été attribué au Crédit du Maroc, en avril 2018, attestant que les structures et les actes de gestion de la Banque présentent une assurance suffisante de conformité avec les objectifs définissant la charte RSE de la CGEM.

Ce label a une durée de validité de trois ans avec une évaluation de vérification et de maintien du label à miparcours, soit dans les 18 mois après l'obtention du Label.

Au regard des éléments présentés, le cabinet externe mandaté pour la réalisation de cet examen de vérification a émis, en novembre 2019, un avis favorable au maintien du label RSE de la CGEM avec des performances du Crédit du Maroc en amélioration significative.

1.2 La Fondation Crédit du Maroc

La création de la Fondation Crédit du Maroc s'inscrit parfaitement dans la démarche RSE de la Banque.

La Fondation s'engage à porter des projets respectant les principes de genre, d'équité et d'équilibre social et environnemental à travers la « communauté des bénévoles ». Elle a pour objectif l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité et intervient sur quatre axes : l'inclusion financière, l'inclusion sociale, l'entrepreneuriat et la promotion de la culture.

1.2.1 Inclusion financière

SOS Village d'Enfants

Dans le cadre du partenariat avec SOS Villages d'Enfants, la Fondation Crédit du Maroc a accueilli un groupe de trente jeunes dans le but de faire découvrir les métiers de la banque et de proposer une formation, assurée par l'Université Crédit du Maroc, en éducation financière.

Mission « banquier solidaire »

La Fondation Grameen Crédit Agricole (FGCA) a ouvert en 2019 une mission de conseil au profit de l'institution de micro-finance Al Karama à travers le programme « banquier solidaire». Crédit du Maroc a soutenu cette mission par du bénévolat de compétence en assurant la formation des managers et des contrôleurs sur les exigences et risques LCB-FT.



1.2.2 Inclusion sociale

Don de matériel

Dans le cadre de ses partenariats, la Fondation Crédit du Maroc a procédé à des dons d'ordinateurs au profit de plusieurs associations, notamment, AL JISR, ESPOD, SOS Villages d'Enfants, etc.

Elle a également mis à la disposition du corps médical, depuis le démarrage de la crise sanitaire en 2020, 200 litres de gel hydro-alcoolique, 2 000 masques-visières et 2 000 combinaisons médicales aux CHU Moulay Youssef et Benmsik.

Campagne de solidarité

La Fondation Crédit du Maroc a institué trois campagnes annuelles de solidarité lors du mois de Ramadan, de la rentrée scolaire et de l'hiver.

Ramadan: #Ftourlikoum: Dans le cadre de la campagne de solidarité ramadan #FtourLikoum au bénéfice des populations en situation de précarité, les dons collectés auprès des collaborateurs et de la Fondation ont permis de constituer une enveloppe de 75 000 dirhams et de distribuer 5 000 ftours en 2019. Cette action solidaire a été renouvelée en mai 2020 sous la thématique « On n'est jamais aussi heureux que dans le bonheur qu'on donne. Donner, c'est recevoir!». 562 paniers solidaires constitués de produits d'hygiène et de denrées alimentaires ont été distribués.

La Fondation Crédit du Maroc s'est également mobilisée et s'est engagée auprès de ceux qui se trouvent en première ligne contre la pandémie liée au Covid-19. Ainsi, en partenariat avec « La Buvette du Maroc », plus de 2 000 ftours ont été servis durant tout le mois de Ramadan au CHU de Benmsik.

Rentrée scolaire: La Fondation Crédit du Maroc s'est engagée au côté de SOS Villages d'enfants pour organiser une série d'opérations ambitieuses à caractère caritatif et sociétal. Dans ce cadre, une cérémonie de remise de chèques a été organisée, en septembre 2019, à l'Université Crédit du Maroc afin de récompenser, sous forme de bourses d'études supérieures, trois bachelières méritantes qui ont terminé avec succès leur parcours scolaire pour entamer leur intégration dans un cycle supérieur.

En 2020, la Fondation Crédit du Maroc a également organisé une opération de dons d'ordinateurs et de connexions internet pour permettre aux pensionnaires de SOS Villages d'Enfants d'accéder à l'enseignement à distance pendant la période de confinement.

<u>Hiver 2019</u>: Du 15 novembre au 31 décembre 2019, une collecte de vêtements chauds a été organisée par la Fondation Crédit du Maroc au profit des enfants de l'association SOS Villages d'enfants. Ainsi, 124 Kg de vêtements chauds ont été collectés.

1.2.3 Promotion de l'entrepreneuriat

Prix de l'entrepreneuriat social et environnemental

Dans un contexte national marqué par des besoins grandissants en accompagnement en matière d'entrepreneuriat, d'innovation et d'incubation de talents, la Fondation Crédit du Maroc innove en lançant en partenariat avec Bidaya, incubateur social Green Tech au Maroc du Groupe SOS Pulse, le prix «Start Your Project» pour soutenir les projets à caractère social et environnemental. Le prix permet d'offrir aux équipes gagnantes une base solide pour démarrer leurs projets. En 2019, le jury, composé des membres de la Fondation, de Bidaya et de la société civile a décerné des prix à 3 projets.

En 2020, outre les trois prix de l'entrepreneuriat Social, de l'Entrepreneuriat environnemental et le coup de cœur du jury, la Fondation Crédit du Maroc a innové en dédiant un prix nouveau, celui des collaborateurs du Crédit du Maroc

Collectif FRIGAL: l'innovation pour contrer la propagation du Covid-19

La Fondation Crédit du Maroc soutient l'initiative du collectif FRIGAL formé de jeunes entrepreneurs, qui, dans un élan citoyen, ont décidé de s'unir pour innover et créer des visières de protection 100% marocaines au profit du personnel soignant des hôpitaux marocains. La Fondation a ainsi alloué une subvention à ce



collectif leur permettant d'industrialiser la fabrication de ces visières et d'en augmenter la cadence de production, passant de 1 000 unités à 10 000 unités par jour, pour une moyenne mensuelle de 240 000 visières de protection.

1.2.4 Promotion de la culture

Orchestre philharmonique du Maroc

Dans le cadre de son engagement à promouvoir et à soutenir des initiatives culturelles à vocation éducative, la Fondation Crédit du Maroc a organisé, courant l'année 2019, au profit des enfants des collaborateurs de la région Rabat/Kenitra, des jeunes filles de l'Association Al Mouassat de Rabat (Entraide Nationale) et des enfants souffrants d'un retard de développement psychomoteur des centres Malaïka de Rabat et de Salé, une sortie culturelle pour assister à la répétition générale du ballet Roméo & Juliette.

Fondation Ténor pour la Culture – Programme Mazaya

Par le biais de la formation au métier de musicien professionnel, le programme Mazaya entend lutter contre la précarité et l'exclusion sociale de jeunes issus de milieux défavorisés. Depuis 2018, la Fondation Crédit du Maroc s'est engagée à prendre en charge deux enfants en versant une contribution financière annuelle sur une durée de cinq années.

Instituts Français du Maroc

Dans le cadre de la promotion de la culture, la Fondation a permis aux enfants des collaborateurs de Casablanca, aux enfants des associations SOS Village d'Enfants et Al Jisr d'assister à la projection exclusive du film « DILILI à Paris ».

2. Capital humain

2.1 Politique RH du Crédit du Maroc

Le développement du capital humain fait partie intégrante du plan de transformation de la Banque à horizon 2022. A ce titre, Crédit du Maroc a mis en place une gestion transparente, équitable et performante au service de ses collaborateurs, à travers l'encouragement de la mobilité interne, le déploiement d'un nouveau système de classification, la refonte du dispositif de rémunération et le développement de la formation continue.

2.1.1 Accueil de nouveaux collaborateurs

L'effectif global du Crédit du Maroc à fin juin 2020 s'établit à 2 595⁴⁰ dont 52 collaborateurs au sein des filiales.

Crédit du Maroc a été renforcé par 79 nouvelles recrues dont 54 collaborateurs en contact direct avec la clientèle. Un programme d'accueil et d'accompagnement est déployé dans le but de faciliter leur intégration.

Consciente de sa mission de banque citoyenne au service du système éducatif et considérant que le stage est une réelle opportunité d'embauche, la Banque est signataire, en effet, de divers partenariats nationaux, voire internationaux avec des écoles reconnues pour la qualité de leur enseignement et leur impact positif à la fois sur l'équité et la promotion de la diversité. Ces partenariats se traduisent par la participation du Crédit du Maroc à des forums sur l'emploi, l'intervention de ses collaborateurs dans certaines écoles et associations ou encore l'immersion dans ses locaux de stagiaires conventionnés.

Au titre de 2019, Crédit du Maroc a accueilli quelques centaines de stagiaires pour des stages à forte valeur ajoutée. Dans le cadre de l'accompagnement de ces nouvelles recrues, deux événements dédiés « Welcome Day » ont été organisés en juin et en décembre. Ainsi, plus de 200 nouvelles recrues de toutes les régions du Maroc ont pris part aux ateliers collaboratifs et aux sessions d'échange avec le Président.

-

⁴⁰ Effectif incluant les collaborateurs des filiales et ANAPEC.



Afin de répondre aux besoins de recrutement de la Direction des Systèmes d'Information, Crédit du Maroc a organisé en juin son premier "afterwork recrutement" dédié aux métiers de l'IT. Lors de cet évènement, plus de 118 candidats issus du monde des nouvelles technologies ont été reçus et ont échangé avec les managers IT et les équipes des ressources humaines.

Par ailleurs, l'équipe développement des ressources humaines a organisé, conjointement avec les équipes du réseau, une journée portes ouvertes à l'Université Crédit du Maroc. Cette rencontre a permis de retenir 261 candidatures et de constituer un vivier riche pour les futurs besoins en recrutement du réseau.

Engagé pour l'excellence de son capital humain et pour la promotion de la responsabilité, de l'éthique et de l'accès à l'information, Crédit du Maroc noue un partenariat durable avec EM Lyon, une école de commerce de rang mondial pour rapprocher leurs compétences et valoriser réciproquement leurs activités.

Enfin, l'Université CDM a dévoilé son plan de formation 2020, élaboré en adéquation avec le Plan Moyen Terme et décliné sous 4 axes principaux : Projet Client, Projet Humain, Projet Sociétal et développement digital.

2.1.2 <u>Développement des compétences des collaborateurs</u>

Considérant que la performance sociale est un levier de la performance économique, Crédit du Maroc mise sur le développement de carrière de ses collaborateurs. Ceci passe par :

- une montée en compétence grâce aux différentes formations dispensées
- une gestion de carrière avec un gestionnaire RH dédié à chaque entité de la banque
- des mobilités internes facilitées au sein du groupe et de ses filiales.

Formation:

Le développement des compétences est au cœur des priorités du Crédit du Maroc dans le contexte de transformation et de l'évolution des métiers. La Banque a ainsi créée l'Université du Crédit du Maroc. Organisme de formation interne, il permet de suivre des formations liées à l'appropriation du poste de travail, aux évolutions réglementaires et technologiques, tout en formant les collaborateurs aux différentes postures professionnelles (coaching, monitorat, e-learning...)

En 2019, 77 thématiques ont été traitées, soit l'équivalent de 43 884 heures.

Les actions entreprises ont principalement porté sur le management, les métiers du réseau de proximité et des formations plus techniques à destination des services support.

- L'approche commerciale et les New Commercial Tools (NCT): Cette approche, déployée en 2019, concerne tous les métiers commerciaux du réseau. L'objectif est de remettre le client au centre de la démarche commerciale du Crédit du Maroc par une approche orientée vers les besoins plus que vers les produits.
- Les formations réglementaires : elles ont été dispensées aux collaborateurs avec un taux de participation à fin 2019 s'élevant à 99%.
- Les filières métiers : ces programmes deviennent un socle incontournable et très demandé à la fois par les collaborateurs mais aussi par les managers du réseau. L'année 2019 a été marquée par l'achèvement des filières suivantes : conseillers clientèle particuliers, conseillers d'accueil, préparation au métier de directeur d'agence et conseillers clientèle professionnels.
- Le cycle managérial : le dispositif d'accompagnement des managers s'est fait dans le cadre d'un cycle dédié avec comme objectif l'homogénéisation des pratiques managériales au Crédit du Maroc. Le deuxième module⁴¹ du cycle managérial, basé sur le leadership d'excellence, a été déployé, à partir du mois d'octobre 2019 et se poursuivra tout au long de l'année 2020.

⁴¹ Le premier module a porté sur le « Management de la performance »



Gestion de carrière et mobilité interne :

Moteur de la croissance du capital humain, le développement RH accorde une importance majeure aussi bien à l'accompagnement des nouvelles recrues qu'à la gestion des carrières des collaborateurs.

Dans une perspective de gestion des carrières au niveau du réseau, des people review ont été lancées et se sont poursuivies en 2019 sur l'ensemble des régions du Maroc. L'objectif étant de permettre l'identification des talents.

Au niveau des fonctions du siège, le projet d'identification des hommes et des postes clés a été lancé. Cette démarche a pour but de prévenir et gérer les risques opérationnels liés à des activitésclés et de définir les plans de succession et les plans de fidélisation des collaborateurs au niveau de l'ensemble des unités du siège.

La promotion de la mobilité interne est au cœur de l'accompagnement RH des collaborateurs. Une mobilité permet à chacun de développer son agilité, sa curiosité et son dynamisme d'apprentissage continu. Elle vise aussi l'épanouissement des collaborateurs en proposant un parcours professionnel varié avec la possibilité de découvrir de nouveaux métiers et de travailler avec de nouvelles équipes.

Pour encourager l'engagement et la motivation des collaborateurs, Crédit du Maroc a mis en place une bourse de l'emploi interne, les informant des opportunités de postes à pourvoir. Les informations sur les postes sont disponibles sur l'outil en ligne « My Jobs ».

2.1.3 Rémunération et avantages

Dans un contexte où la rémunération est considérée comme un des leviers de motivation des salariés, le Crédit du Maroc s'est engagé en 2018 à revoir sa politique de rémunération. L'objectif est de construire une politique de rémunération adaptée, motivante et innovante en lien avec les pratiques du marché, de la communiquer de façon simple et pédagogique afin de donner de la visibilité aux collaborateurs sur le package de rémunération global au Crédit du Maroc et d'en valoriser toutes ses composantes.

Aujourd'hui la banque réaffirme que l'évolution de rémunération des salariés est basée sur les compétences mises en application, l'expérience professionnelle et l'expertise dans la fonction occupée.

La banque garantit un niveau de classification et un niveau de rémunération à l'embauche identique entre les femmes et les hommes, à niveaux de formation et d'expérience et de compétences équivalents. Ces rémunérations évolueront dans les mêmes conditions, sur la base de compétences et performances.

Ainsi, Crédit du Maroc a mis en place une grille de job grading permettant de classer les emplois de la banque avec un niveau de rémunération fixe et variables pour toutes les personnes occupant ce métier.

La partie variable est basée sur des critères factuels et mesurables liés à la performance annuelle.

Notons que dans le cadre de la politique sociale de la Banque, les collaborateurs bénéficient de prêts et avances à taux bonifiés.

2.1.4 Politique sociale

La politique sociale menée par Crédit du Maroc concerne, en plus des prêts et avances au personnel, la couverture médicale, la médecine préventive (vaccination contre la grippe), le Fonds de solidarité (bourse d'études, maladies non couvertes par l'assurance, maladie longue durée sans solde) les centres de vacances et colonie de vacances, la prise en charge de collaborateurs pour le pèlerinage à la Mecque...

2.1.5 Relations sociales

Conscients des bienfaits de l'écoute et du dialogue comme moyen de modernisation et de renforcement des relations professionnelles, quatre comités d'entreprise ont été tenus en 2019 avec la participation des représentants du personnel. Ces comités ont pour objectif d'échanger et de partager les projets structurants.



Soucieux de sensibiliser les collaborateurs à l'intérêt de préparer leur retraite au plus tôt, la Direction des Ressources Humaines et de l'Immobilier a organisé en 2019, une conférence sur le thème « Œuvrer pour une adaptation réussie à la retraite ». Animée par un éminent chercheur en économie des retraites, la conférence a réuni plus de cinquante collaborateurs.

En ligne avec sa stratégie RSE et dans le prolongement des actions menées afin d'améliorer le bien-être et de permettre une meilleure qualité de vie au travail, Crédit du Maroc a mis à la disposition de ses collaborateurs, depuis décembre 2019, une cellule de soutien psychologique externalisée. Le partenariat conclu entre Crédit du Maroc et le Centre International de Psychologie du Travail a pour objectif d'accompagner celles et ceux qui le souhaitent, et ce, au travers de consultations téléphoniques, menées par des psychologues confirmés. Ces professionnels sont à l'écoute des collaborateurs et garantissent une confidentialité totale de tous les entretiens téléphoniques.

Par ailleurs, un nouveau code de conduite a été généralisé. Il tient compte des dispositions réglementaires en vigueur et traduit la volonté du Crédit du Maroc de servir au mieux ses clients et l'ensemble des parties prenantes. Il servira de guide pour les collaborateurs et permettra de mieux expliciter leurs obligations professionnelles et d'adopter un comportement conforme aux valeurs et principes de la banque.

2.1.6 <u>Intéressement et participation du personnel</u>

L'adossement du Crédit du Maroc au groupe Crédit Agricole lui a permis de bénéficier des offres de participation dans les augmentations de capital de Crédit Agricole S.A. réservées aux salariés du groupe.

Ainsi les salariés du Crédit du Maroc et de ses filiales ont participé à sept augmentations de capital du Crédit Agricole S.A. depuis 1999. Les dernières opérations sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Années	Nature de l'opération	Montant Global de l'Opération	Montant alloué au Maroc	Nombre de souscripteurs	Taux de souscription au Maroc ⁴²
2007	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	450 M Euros	3,5 MMAD	265	15%
2010	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	250 M Euros	2,1 MMAD	106	4,88%
2011	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	200 M Euros	Néant ⁴³	-	-
2016	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	175 M Euros	0,3 MMAD	19	0,76%
2018	Augmentation de capital ⁴⁴ du Crédit Agricole SA	96 M Euros	-		
2019	Augmentation de capital du Crédit Agricole SA	96 M Euros	0.34 MMAD	14	0,55%

Source : Crédit du Maroc

En droite ligne avec le plan Ambition Stratégique 2020, une augmentation de capital a été réservée, en 2016 et renouvelée en 2019, aux salariés des entités du groupe Crédit Agricole S.A France. L'offre a été déployée au sein du Crédit du Maroc pour les salariés éligibles selon les conditions définies. Ces opérations ont permis aux salariés du Crédit du Maroc de renforcer leur appartenance au groupe Crédit Agricole France.

⁴² Nombre de souscripteurs sur Total collaborateurs éligibles

⁴³ L'opération d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en 2011 et qui a concerné les salariés du Crédit du Maroc ne s'est pas concrétisée compte tenu des fluctuations importantes du cours de bourse avant l'ouverture de la période de souscription. Toutefois, il est à noter qu'un plan d'intéressement du personnel a été décidé fin 2011 par voie d'attribution gratuite de 60 actions Crédit Agricole SA en faveur des salariés du Groupe.

⁴⁴ L'offre d'augmentation de capital menée par le Groupe Crédit Agricole en mai 2018 n'a concerné que les salariés des entités ayant leur siège social (i) en France ou (ii) en Allemagne, Espagne, États-Unis d'Amérique, Hong Kong, Italie, Japon, Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Singapour et Suisse, dès lors qu'elles sont détenues directement ou indirectement à au moins 50 %. Le Crédit du Maroc est exclu du périmètre de ladite offre.



2.1.7 Enquête de climat social

Du 17 septembre au 8 octobre 2019, le groupe Crédit Agricole a lancé pour la 4ème année consécutive, l'enquête Indice d'Engagement et de Recommandation (IER). L'ensemble des collaborateurs du groupe ont été invités à s'exprimer à travers le questionnaire en ligne dédié. Cette enquête, administrée dans l'ensemble des entités Crédit Agricole S.A, permet de mesurer le niveau d'engagement des collaborateurs vis-à-vis du groupe et de leur propre entité.

Crédit du Maroc a enregistré un taux de participation de 88% contre 81% l'an dernier. Cette participation massive a permis de remonter les axes d'amélioration et d'identifier des pistes de progrès qui seront traduits par des plans d'actions en totale cohérence avec son nouveau plan stratégique à moyen terme.

2.2 Évolution des effectifs du Crédit du Maroc

L'évolution récente des effectifs du Groupe Crédit du Maroc se présente comme suit :

En nombre de personnes	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18	juin-20	Var. 20/19
Banque*	2 458	2 507	1,99%	2 539	1,28%	2 543	0,16%
Siège	747	769	2,95%	798	3,77%	806	1,00%
Réseau	1 711	1 738	1,58%	1 741	0,17%	1 737	-0,23%
Filiales	57	55	-3,51%	51	-7,27%	52	1,96%
Total	2 515	2 562	1,87%	2 590	1,09%	2 595	0,19%

Source: Crédit du Maroc *y compris les ANAPEC

Revue analytique 2019/2018

A fin décembre 2019, l'effectif global du groupe Crédit du Maroc ressort à 2 590 collaborateurs pour l'ensemble du groupe (2 473 collaborateurs pour Crédit du Maroc, hors effectif ANAPEC⁴⁵ et 51 pour les filiales), soit une évolution à la hausse de 1,09% par rapport au 31 décembre 2018.

Cette évolution est principalement due à la hausse de l'effectif au niveau du siège de la banque (+29 collaborateurs) pour atteindre 798 collaborateurs au 31 décembre 2019.

Les effectifs du réseau ont poursuivi leur progression pour atteindre 1741 collaborateurs.

Quant aux filiales, elles ont enregistré en 2019 une baisse d'effectif de -7,27% (-4 personnes) en comparaison à l'exercice précédent.

Revue analytique au 2018/2017

Au fin décembre 2018, l'effectif global du Groupe Crédit du Maroc s'est établi à 2 562 collaborateurs, soit en hausse de 1,87% par rapport à fin 2017.

Cette hausse est principalement due à l'augmentation de l'effectif au niveau du siège de la banque (+22 collaborateurs). Les effectifs du réseau ont poursuivi leur progression pour atteindre 1738 collaborateurs.

Quant aux filiales, elles ont enregistré en 2018 une baisse d'effectif de -3,51% (-2 personnes) en comparaison à l'exercice précédent.

_

 $^{^{45}}$ L'effectif ANAPEC s'élève à 66 collaborateurs au 31.12.2019.



Situation intermédiaire :

Au 30 juin 2020, l'effectif global du Groupe Crédit du Maroc a évolué de +0,19% par rapport à fin 2019, pour s'établir à 2 595 collaborateurs. Cette hausse s'explique par le recrutement de 5 collaborateurs.





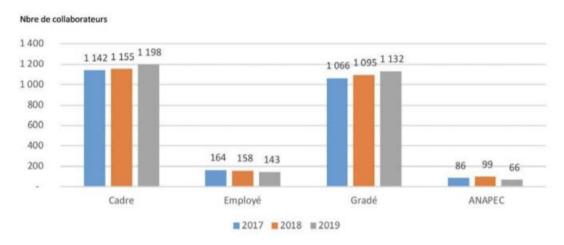
Source : Crédit du Maroc *Y compris les ANAPEC

En 2019, l'effectif global du Crédit du Maroc est composé à 47,2% de cadres dont la part se consolide dans le total des effectifs du Crédit du Maroc par rapport à 2018 (46,1%).

En nombre de personnes	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18	juin-20	Var. 20/19
Effectif permanent*	2 458	2 507	1,99%	2 539	1,28%	2 543	0,16%
Cadres	1 142	1 155	1,14%	1 198	3,72%	1 194	-0,33%
Non cadres	1 316	1 352	2,74%	1 341	-0,81%	1 349	0,60%

Source : Crédit du Maroc *Y compris les ANAPEC

La catégorie des non-Cadres, majoritaire, est composée de gradés, d'employés et ANAPEC, dont l'évolution se présente comme suit :



Source: Crédit du Maroc - Rapport ESG

Au titre de l'exercice 2018, le capital humain du Crédit du Maroc s'établit à 2 507 personnes, soit une progression de 2% par rapport à 2017, liée à la politique de la banque en ligne avec le développement de ses activités. Le nombre de cadres ressort en hausse de 1,14% à 1 155 collaborateurs représentant ainsi plus de 46% de l'effectif du Crédit du Maroc.



Situation intermédiaire

Au 30 juin 2020, les effectifs de la banque sont en hausse de 0,16 % à 2 543 collaborateurs.

La part des cadres représente 47% des effectifs du Crédit du Maroc, à 1 194 collaborateurs.

Évolution de la structure effective du Crédit du Maroc

Depuis 2017, l'évolution de la structure des effectifs du Crédit du Maroc évolue comme suit :

Données sociales	2017	2018	2019	juin-20
Recrutement	116	165	216	50
Recrutement ANAPEC	81	72	50	29
Titularisation ANAPEC	42	59	58	36
Démission	128	139	181	52
Retraite	23	26	19	7
Retraite anticipée	20	5	0	0
Licenciement et révocation	14	11	14	11
Détachement et fin de contrat	7	4	7	1
Fin de contrat ANAPEC	3	7	13	4

Source : Crédit du Maroc

La politique de recrutement adoptée par le Crédit du Maroc s'inscrit dans la continuité de la stratégie des Ressources Humaines de la Banque. Les priorités portent sur l'anticipation des besoins et l'accompagnement du réseau en termes de Ressources Humaines dans le cadre de la politique de croissance interne menée.

Les recrutements 2019 enregistrent une hausse de plus de 12% par rapport à l'exercice précédent. La banque a recours à des prestataires externes. Dans ce cadre, on dénombre, au terme de l'exercice 2019, 50 personnes ANAPEC recrutés et 58 ANAPEC ont été titularisées durant le même exercice.

Les démissions ont connu une augmentation passant de 139 démissions en 2018 à 181 démissions en 2019, soit une hausse de 30,2%. Ainsi, le Turnover annuel s'établit à 7,22% au 31 décembre 2019 contre 5,66% en 2018.

Situation intermédiaire

Dans le cadre des mesures prises par le Crédit Du Maroc suite à la crise sanitaire du Covid-19, une adaptation de l'organisation a été retenue en limitant les recrutements aux postes critiques. Ainsi, au 30 juin 2020, les recrutements (hors ANAPEC) ont été limités à 50 collaborateurs.

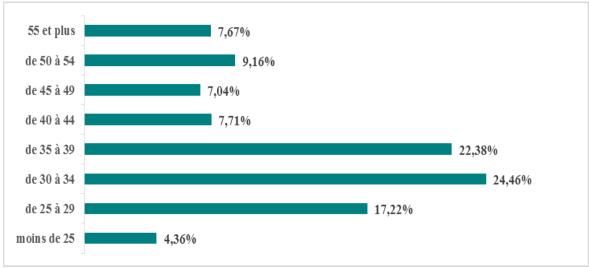
Le nombre de départs à la retraite a enregistré 7 départs additionnels par rapport à 2019.

Le nombre de licenciements s'établit à 11 licenciements au titre du 1^{er} semestre 2020.

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 30 juin 2020, se présente comme suit :





Source : Crédit du Maroc

La pyramide d'âge du Crédit du Maroc est marquée par la prédominance de la tranche d'âge inférieure à 35 ans représentant plus de 46% de l'effectif global.

Répartition de l'effectif par tranche d'âge et par genre

Au 30 juin 2020, la répartition par tranche d'âge et par genre des effectifs de la banque se présente comme suit :

Répartition par tranche d'âge	Homme	Femme	Total
moins de 25	49	62	111
de 25 à 29	210	228	438
de 30 à 34	328	294	622
de 35 à 39	321	248	569
de 40 à 44	114	82	196
de 45 à 49	122	57	179
de 50 à 54	168	65	233
55 et plus	140	55	195
total	1 452	1 091	2 543

Source : Crédit du Maroc

Au 30 Juin 2020, l'effectif féminin représente 43% de l'effectif global de la Banque.

La parité Homme/Femme est indicateur suivi par la banque pour la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans l'entreprise et pour garantir une égalité des chances dans le traitement des candidatures.

> Indicateurs RH

	2017	2018	2019	juin-20
Nombre de représentant du personnel	120	120	120	120
Nombres d'accidents de travail	28	21	25	16
Litiges sociaux	12	22	26	27

Source : Crédit du Maroc

Les litiges sociaux des trois dernières années concernent principalement des affaires liées à des licenciements pour fautes graves (Détournement de fonds, abandon de poste ou non-respect des dispositions du code de déontologie du Crédit du Maroc).

La banque n'a enregistré aucun jour de grève au titre de la période 2017 – Juin 2020.



2.3 Gestion de la crise sanitaire

2.2.1 Dispositif de prévention

Dès l'annonce du patient zéro au Maroc, Crédit du Maroc a adopté une vigilance particulière à travers la mise en place d'un dispositif de prévention pour protéger ses collaborateurs contre les risques liés au Covid-19. Une nouvelle organisation du travail a été mise en place dont le principe directeur était le maintien des activités essentielles et la protection des collaborateurs.

Dans ce cadre, le dispositif « Plan de Continuité de l'Activité » a été déployé à la fois en présentiel et à distance.

Pour les collaborateurs des fonctions support, des mesures spécifiques concernant les congés de confinement ont été adoptées.

Pour le réseau de distribution, toutes les agences ont été maintenues ouvertes avec un système de rotation hebdomadaire qui a permis d'adapter le dimensionnement des équipes présentes.

Dans tous les locaux de la banque, une campagne de communication et d'affichage des mesures barrières a été déployée. Par ailleurs, plus de 250 000 masques, 6 000 litres de gel hydroalcoolique ainsi que des produits désinfectants pour les postes de travail ont été distribués aux collaborateurs.

Dans le cadre des mesures prises par le Crédit du Maroc suite à la crise sanitaire, la Banque a limité les recrutements aux postes critiques. Dans ce contexte, les dossiers de recrutement ainsi que les mobilités en cours ont été finalisés à distance en limitant les déplacements et en assurant les entretiens en visio.

Pour les intégrations prévues au cours du deuxième trimestre 2020, les recrutements ont été confirmés et les intégrations ont été assurées dans le strict respect des mesures de sécurité. Dans ce cadre, 18 recrutements externes ont été réalisés sur cette période, les nouvelles recrues ont été accompagnées par l'équipe Développement RH ainsi de leurs managers.

Lors de l'intégration, certains nouveaux collaborateurs n'ont pas pu rejoindre leur poste de travail et ont ainsi bénéficié du dispositif congé de confinement mis en place par la Banque pour.

D'autres mesures ont été mises en place visant à préserver la santé physique et mentale des collaborateurs de la Banque, notamment :

- l'application des mesures sanitaires et préventives pour veiller à la sécurité des collaborateurs;
- l'organisation du travail afin de limiter les risques de contagion, en aménageant les horaires de travail, en recourant au télétravail et à la rotation des équipes ;
- la mise en place d'une plateforme d'assistance RH pour répondre aux interrogations des collaborateurs ;
- le renforcement du rôle de la cellule de soutien psychologique afin d'offrir aux collaborateurs dans le besoin des séances d'écoute les aidant à surmonter les effets psychologiques de la crise.

2.2.2 <u>Dispositif médecine de travail</u>

Une attention particulière a été accordée aux personnes vulnérables qui ont, après avis du médecin de travail, bénéficié de congés de confinement. Un suivi téléphonique régulier de leur situation a été assuré par les assistantes sociales du Crédit du Maroc.

La même approche a été adoptée pour les collaborateurs présentant des symptômes grippaux ou ayant eu un contact avec des cas suspects ou confirmés Covid-19. La reprise du travail pour ces collaborateurs a été soumise à une visite médicale effectuée par les médecins du travail du Crédit du Maroc.



A partir du 10 juin 2020, le plan de reprise du travail. Il a apporté de nouvelles mesures de prévention pour permettre la reprise des collaborateurs dans les meilleures conditions de sécurité : prise de température pour accéder aux locaux, organisation des horaires de travail pour une meilleure gestion des flux de collaborateurs ; installation de séparations plexiglas au niveau de certains open-space pour renforcer la distanciation physique, interdiction d'accès aux visiteurs...

2.2.3 Le Digital learning

Cette période exceptionnelle qui a perturbé l'organisation classique du travail a contraint le Crédit du Maroc à s'adapter et à se réinventer pour accompagner au mieux ses collaborateurs.

Ainsi, l'Université du Crédit du Maroc a lancé un programme de digital learning destiné à l'ensemble des collaborateurs ayant pour objectif l'accompagnement, le soutien et l'assistance des équipes pendant cette période. Composé de classes virtuelles, webinaires, séries de capsules pédagogiques et ateliers santé et bienêtre, ce programme a rencontré un franc succès auprès des équipes avec plus de 500 collaborateurs inscrits, 38 sessions réalisées et un taux de satisfaction de 88%. Ce programme de digital learning s'est décliné comme suit :

- 18 classes virtuelles pour accompagner la continuité de l'activité : Avec un objectif d'accompagner les collaborateurs pour acquérir de nouvelles compétences dans le cadre de la nouvelle organisation de travail, ces classes ont porté sur des thématiques autour de l'animation des réunions à distance, la gestion du stress ou encore la motivation des équipes en mode télétravail.
- 10 webinaires : programmés tout au long de la période de confinement, sur la thématique « gestion des situations difficiles dans le contexte actuel », les collaborateurs du Crédit du Maroc ont eu l'occasion de partager collectivement leurs craintes et leurs attentes, et de bénéficier ainsi de conseils d'experts qui les ont aidés à mieux gérer cette situation et à appréhender le futur de manière sereine.
- Une série de vidéos micro-learning : sessions d'apprentissage pour accompagner les collaborateurs afin de mieux vivre cette période inédite sur différents thèmes : adoption des gestes barrières, conseil pour la réussite du télétravail, la motivation, confinement et bienêtre.
- 10 ateliers de Corporate Yoga & Méditation, ont embarqué les collaborateurs, le temps d'un atelier d'1h30, pour mieux gérer le stress et prendre du recul grâce à des techniques simples et pratiques de Yoga et de médiation.
- La poursuite des formations réglementaires : Pendant cette période, le Crédit du Maroc a incité les collaborateurs en congé de confinement à réaliser l'ensemble de leurs formations obligatoires en leur octroyant, deux heures de présence pour toute formation réglementaire réalisée



Section VI - STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES



1. Stratégie de développement

1.1 Plan de développement

Un bilan positif du plan stratégique 2019

Crédit du Maroc place l'utilité client au cœur de son ADN et ne cesse de se transformer au service de ses clients. Le plan stratégique moyen terme « CAP 2020 », dont l'impulsion a été donnée en 2014, a porté ses fruits et est à l'origine des bonnes performances commerciales et financières de 2018.

Les ambitions fixées dans le cadre de ce plan se déclinent autour de quatre orientations majeures visant à améliorer durablement l'empreinte de Crédit du Maroc sur son marché, auprès de ses clients, vis-à-vis de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Le bilan de CAP 2020 peut se résumer comme suit :

> Sur le volet commercial : renforcement du positionnement de Crédit du Maroc en tant que Banque Universelle de proximité avec une efficacité distributive renforcée

A travers la transformation de son schéma distributif via la réorganisation du réseau commercial, Crédit du Maroc a augmenté la performance de son réseau avec une progression de +31% de la production commerciale depuis 2016.

Dans ce même élan, Crédit du Maroc a réalisé de forts investissements dans l'excellence relationnelle et l'approche conseil à travers un important plan de formation continue et une consolidation du modèle centré client (démarche patrimoniale, diagnostic des besoins en assurance...).

La banque a également accéléré son développement sur les crédits aux particuliers avec une progression de + 50 bps sur les 3 dernières années.

Sur le marché des entreprises, une nouvelle dynamique a été donnée aux PME et aux nouveaux métiers du Maroc, entre autres, l'automobile (partenariat avec l'Association Marocaine pour l'Industrie et le Commerce Automobile), l'agriculture et agroalimentaire (approche écosystèmes) et les énergies renouvelables (synergies avec le Groupe Crédit Agricole France).

Par ailleurs, Crédit du Maroc a réussi à couvrir de nouveaux besoins et usages, à travers, le développement de la Bancassurance représentant aujourd'hui son 2ème métier, la montée en puissante du dispositif banque privée et le lancement prometteur de sa nouvelle offre de fenêtre participative ARREDA.

> Sur le volet opérationnel : renforcement de l'efficacité opérationnelle au service de la satisfaction client

Crédit du Maroc a consolidé son avance sur le commerce international, à travers l'amélioration de l'expérience client et l'obtention de la certification ISO 9001 version 2008, sur l'ensemble des opérations internationales.

La qualité de service et la satisfaction client sont des préoccupations permanentes au Crédit du Maroc. Cela s'est traduit par la transformation de plusieurs parcours clients, notamment, l'optimisation des délais du processus crédit habitat et sa digitalisation avec le lancement d'un site internet dédié « immobilier.créditdumaroc.ma », la mise en place d'un dispositif de suivi des réclamations en central, la refonte des processus « successions et recouvrement », la dématérialisation des valeurs en agences (chèques et LCN...)

D'autre part, Crédit du Maroc a démarré la construction de son nouveau siège qui, au-delà d'un simple bâtiment, sera le vecteur de la transformation de la banque : meilleure synergie entre les différents métiers, bien-être pour les collaborateurs, déploiement de nouveaux modes de collaborations renforçant l'agilité...



> Sur le volet ressources humaines et RSE : mise en place d'une gestion transparente et équitable

Crédit du Maroc a œuvré pour le développement des compétences et l'accompagnement de ses collaborateurs, notamment à travers, la création d'une bourse de l'emploi favorisant la mobilité interne, la mise en place d'un nouveau système transparent de classification des postes et la refonte du dispositif de rémunération. Un plan d'action a également été déployé pour accompagner les managers à haut potentiel du Crédit du Maroc à travers des parcours adaptés.

L'Université du Crédit du Maroc a été créée pour accompagner les collaborateurs et le développement des métiers du Crédit du Maroc avec un plan de formation continue au service de la performance et de l'excellence relationnelle.

D'autre part, le plan stratégique « CAP 2020 » a permis de consolider l'engagement RSE avec des concrétisations durables, à savoir, le lancement de la Fondation Crédit du Maroc pour les œuvres sociales et l'obtention du label RSE de la CGEM.

Ces actions ont permis le renforcement de l'engagement des collaborateurs envers le Crédit du Maroc et le Groupe Crédit Agricole France avec une progression significative de l'Indice d'Engagement et de Responsabilité des collaborateurs.

> Sur les volets profil de risque et dispositif de conformité : une gestion rigoureuse pour un développement durable

Sur ces volets, le plan stratégique « CAP 2020 » a œuvré pour le renforcement des fonds propres et de la résilience des ratios de solidité financière.

En matière de gestion des risques, un dispositif rigoureux et anticipatif a été mis en place, ayant permis l'amélioration continue du profil risque de la banque, ce dispositif consiste en :

- une politique risque rigoureuse et anticipative (1ère banque à avoir publié ses chiffres en IFRS 9)
- une anticipation du resserrement des règles prudentielles (notamment 19G)
- une amélioration sensible du recouvrement.

L'accent a été également mis sur le renforcement de la culture de conformité et l'anticipation des normes.

1.2 Partenariats stratégiques

Le Crédit du Maroc fait partie du groupe Crédit Agricole S.A et dans ce cadre profite d'un partenariat privilégié avec différentes entités du groupe. Ces partenariats sont axés sur l'assistance technique, le partage d'expertise dans les différentes lignes métiers de la banque, l'organisation, la stratégie commerciale,...

Le Crédit du Maroc vise à profiter du savoir-faire d'un réseau mondial et de l'expertise développée par les lignes métiers du groupe à travers le monde. Depuis 2017, plusieurs exemples de synergies avec le groupe ont été mis en œuvre :

- L'organisation d'un comité affaires: Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Banque de proximité à l'international et Crédit du Maroc pour le développement du segment « multinationales »;
- Dans le segment des clients Entreprises, le Crédit du Maroc développe une collaboration active avec les lignes métiers CACIB en vue d'offrir aux clients entreprises du Crédit du Maroc des produits innovants (Crédits Acheteurs, Financements structurés, Produits de couverture,....).

En juin 2017, Crédit du Maroc et la Fondation Grameen Crédit Agricole ont signé un accord de coopération portant sur le développement de la microfinance et pour la lutte contre la pauvreté par le refinancement des activités d'institutions de microfinance (IMF) marocaines. L'objectif de la Fondation est de contribuer au développement du secteur de la microfinance au Maroc, un secteur en croissance appréciable depuis ces dernières années.



La banque a également officialisé en 2019 son partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD) en date du 2 avril 2019 afin de promouvoir l'offre « Green Value Chain » (GVC) destinée au financement des chaines de valeur vertes des PME-PMI. À travers cette coopération, Crédit du Maroc ambitionne ainsi de renforcer son positionnement en faveur de l'essor du secteur des énergies vertes.

1.3 Projets de transformation

1.2.1 Projets implémentés en 2019

RPA: Robotic Process Automation

Le projet RPA, a consisté en 2019, en une exploration des enjeux et des contraintes autour de la mise en place des assistants virtuels au niveau du back-office bancaire, pour 2 processus : les transferts export et la monétique. Cette solution qui consiste à mettre en œuvre des « robots logiciels » permettra, une fois déployée, d'automatiser au maximum les tâches fastidieuses et sans valeur ajoutée et de gagner selon les études de 15% à 30% du temps de l'utilisateur.

Le bilan de cette exploration est positif car elle a permis au Crédit du Maroc de monter en compétence sur cette nouvelle technologie, de maîtriser la démarche de construction et d'identifier les prérequis à mettre en place avant de passer en mode production.

NCT: Nouveaux Outils Commerciaux

Ce projet est en cohérence avec le programme « Customer Relation Management » Groupe, visant à unifier et à déployer les outils standards CRM au niveau des filiales internationales du groupe Crédit Agricole.

Il porte ainsi deux enjeux majeurs:

- mettre à la disposition des collaborateurs du réseau un outil d'aide à la vente, notamment à travers une vision 360° des données client (opportunités de contact, connaissance client, fidélisation...)
- améliorer la satisfaction client et la productivité commerciale à travers une nouvelle démarche commerciale et des nouvelles fonctionnalités ajoutées à cet outil.

Le projet a été généralisé progressivement dès fin octobre par région.

WIFI

Inscrit dans le cadre de la transformation digitale du Crédit du Maroc, le projet WIFI consiste en la généralisation, à terme, d'un réseau sans-fil d'entreprise à l'ensemble du réseau (premier lot : 170 agences), au siège et aux annexes. Le projet vise à faciliter la mobilité des collaborateurs au sein de leur lieu de travail et à doter les visiteurs d'une connexion internet.

1.3.2 Projets en cours d'implémentation

Programme COPE (Cash Optimization and Operational Efficiency)

Le programme COPE concerne l'ensemble des filiales du groupe Crédit Agricole à l'international. Il constitue l'un des programmes stratégiques du Crédit du Maroc, destiné à accroître de manière significative l'efficacité commerciale et opérationnelle de la banque au service des clients.

Dans le cadre de ce programme, une analyse des filières « moyens de paiement » du Crédit du Maroc (cash, chèques, virements et cartes) a été conduite avec un focus spécifique sur la contribution du front office à ces différentes filières. Ce diagnostic a permis d'identifier des leviers d'optimisation de la charge réseau et de réaliser des gains de productivité commerciale.



Refonte de l'intranet Irtibate

Le projet de refonte de l'intranet de Crédit du Maroc impacte les 2 500 collaborateurs de la banque avec comme objectifs :

- le déploiement d'une nouvelle plateforme innovante pour renforcer l'esprit d'appartenance des collaborateurs
- la diffusion plus rapide des informations aux collaborateurs
- le renforcement du sens de la communauté au sein du Crédit du Maroc.

Le projet s'articule autour de trois chantiers : solution, gestion du contenu et conduite du changement.

PrintOut, modernisation du parc d'impression

Ce projet s'intègre dans la continuité des efforts de la banque en matière d'efficacité opérationnelle, d'optimisation des coûts et de ses engagements en matière de développement durable en transformant le parc d'impression par des imprimantes multi-fonctions partagées.

Optimisation des arrêtés de fin de journée

Ce projet est né du constat que le temps nécessaire pour effectuer les arrêtés de fin de journée en agence pénalise le temps commercial. Le projet vise, d'une part, à optimiser les arrêtés de fin de journée dans l'objectif d'harmoniser les heures de fermeture des agences et d'autre part, à donner aux conseillers la possibilité de recevoir des clients sur rendez-vous et à portes fermées en parallèle de la réalisation des arrêtés de fin de journée. Ce projet permettra l'allongement de la plage de disponibilité en agence pour le client.

Base documentaire

Un projet de base documentaire pour les collaborateurs du réseau a été lancé au premier trimestre 2020 afin de mettre en place un socle de connaissances à disposition des équipes, des contenus clairs et synthétiques avec un mode de recherche simple et efficace (fiches produits, kits de lancement et de démultiplication, procédures, canevas & templates, etc.)

L'enjeu est de faciliter l'accès à l'information et à la documentation essentielle pour le quotidien des collaborateurs en agence tout en garantissant la fiabilité et la viabilité à long terme de la base documentaire.

Adaptation des horaires en agences

A travers ce projet, Crédit du Maroc souhaite mieux répondre aux exigences de la clientèle en adaptant les horaires d'ouverture des agences. Cette action permettra au Crédit du Maroc d'étendre son service client mais aussi de capter des opportunités commerciales échappant aux horaires actuels (clients actifs, clients MRE, prospects dans les zones à forte affluence) et de faire de cette adaptation un levier de différenciation par rapport à la concurrence. Le dispositif sera lancé dans 6 agences pilotes au début du 4ème trimestre 2020. Le déploiement progressif sera entamé début 2021.

Référentiel poste de travail

Dans la continuité des efforts d'amélioration de l'efficacité opérationnelle et des conditions de travail des collaborateurs, la banque a lancé un projet d'élaboration d'un référentiel « poste de travail » afin notamment d'uniformiser la position de travail des métiers :

- définition d'une configuration standard (moyens matériels, logiciels et applications) pour chaque métier de la banque;
- identification des entités à particularités et recensement des positions spécifiques;
- équipement de l'ensemble des métiers de la banque conformément aux configurations définies.



La définition des configurations standards a été finalisée pour les métiers du réseau et le recensement de l'écart par rapport à l'existant a été entamé.

Quant aux fonctions centrales, une configuration standard a été définie et validée au 2^{ème} trimestre 2020, en se projetant dans le nouveau siège « les Arènes » et en tenant compte des besoins spécifiques recensés auprès des métiers à particularités (salle de marché, risk management...).

1.4 Stratégie d'investissements

En termes d'investissement, Crédit du Maroc a engagé sur l'année 2019 un montant total de 272,2 MMAD, porté pour l'essentiel par les investissements immobiliers, informatiques et le projet du nouveau siège.

Les investissements déployés par Crédit du Maroc sur la période 2017 – juin 20200 ont ventilés comme suit :

En KMAD	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18	Juin 20	Var. 20/19
Immobilisation incorporelles	60 031	167 098	>100%	136 646	-18,2%	105 339	-22,9%
- Droit au bail	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	60 031	167 098	>100%	136 646	-18,2%	105 339	-22,9%
Immobilisation corporelles	98 344	190 778	94%	75 310	-60,5%	61 194	-18,7%
- Immeubles d'exploitation	0	138 395	-	24 446	-82,3%	27 769	13,6%
. Terrain d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	-	138 395	-	24 446	-82,3%	27 769	13,6%
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	-	-	-	-	-	-	-
- Mobilier et matériel d'exploitation	30 392	23 847	-21,5%	32 581	36,6%	23 362	-28,3%
. Mobilier de bureau d'exploitation	3 511	3 174	-9,6%	6 593	>100%	2 989	-54,7%
. Matériel de bureau d'exploitation	2 645	3 473	31,3%	3 709	6,8%	377	-89,8%
. Matériel de bureau Telecom	4 658	3 276	-29,7%	3 220	-1,7%	2 650	-17,7%
. Matériel Informatique	17 617	13 663	-22,4%	16 316	19,4%	15 640	-4,1%
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	3	-		-		-	-
. Autres matériels d'exploitation	1 958	261	-86,7%	2 743	>100%	1 706	-37,8%
- Autres immobilisations corporelles d'expl.	16 172	27 351	69,1%	15 628	-42,9%	9 604	-38,5%
- Immobilisations corporelles hors exploitation	51 780	1 185	-97,7%	2 656	>100%	461	-82,6%
. Terrains hors exploitation	50 067	0	-	-	-	-	-
. Immeubles hors exploitation	0	0	-	-	-	-	-
. Mobiliers et matériel hors exploitation	516	213	-58,7%	1 659	>100%	331	-80%
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	1 197	972	-18,8%	996	2,5%	130	-86,9%
Montant des acquisitions au cours de l'exercice	158 374	357 877	>100%	211 956	-40,8%	166 533	-21,4%

Source : Crédit du Maroc

En 2019, les investissements effectués par la banque ont enregistré une baisse de près de 41% par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à 212 MMAD suite à la baisse des immobilisations incorporelles de 18,2% à 136,6 MMAD combinée à la hausse de 60,5% des immobilisations corporelles à 75,3 MMAD.

Les investissements effectués par la banque, au 30 juin 2020, s'élèvent à 166,5 MMAD.

1.4.1 Immobilier

Les investissements immobiliers du Crédit du Maroc ont porté sur un montant de 49,2 MMAD réparti sur les projets suivants :



- le nouveau siège de la région Fès/Meknès (travaux lancés en août 2019)
- les travaux de réaménagement du parc immobilier qui ont porté sur :
- le réaménagement total ou partiel de 25 agences
- l'aménagement d'une nouvelle agence à Errachidia
- la participation aux projets menés par la banque et impactant le réseau :
 - le déploiement des horodateurs dans le cadre du projet DIVA
 - l'acquisition des rampes amovibles dans le cadre des actions RSE
 - le renouvellement des machines à compter les billets et l'acquisition des destructeurs de papier pour les agences.
- Les aménagements du siège et annexes (livraison de l'espace dédié à la Digital Factory, installation de désenfumage au niveau du siège et redistribution des espaces au niveau de l'Université CDM)

Au 30 juin, ces investissements sont de l'ordre de 11,5 MMAD et concernent principalement les projets suivants :

- la construction du siège de la direction régionale de Fès Meknès ;
- les études de la nouvelle direction régionale de Marrakech « M Avenue » ;
- la mise à niveau des locaux techniques ;
- le projet de mise à niveau des maisons de fonction ;
- des investissements dédiés aux aménagements pour faire face à la crise sanitaire.

1.4.2 Le nouveau siège « les Arènes »

Dans le cadre du projet de construction de son nouveau siège « Les Arènes », Crédit du Maroc a réalisé à fin 2019 des investissements de l'ordre de 42,8 MMAD venant d'une enveloppe globale de 103,7 MMAD. Les investissements de l'exercice sont répartis comme suit :

- 62% pour la réalisation des études et autorisations
- 35% ont porté sur les travaux de construction (terrassements et gros œuvres)
- 3% pour la réalisation d'une étude sur l'aménagement des espaces de travail.

1.5 Systèmes d'information

Le Crédit du Maroc dispose d'un Système d'Information (SI) permettant de gérer la relation avec les clients, les opérations quotidiennes et les échanges avec les différents partenaires et organismes de tutelle (Bank Al Maghrib, Office des Changes, Maroclear, etc.).

Constitué en grande partie de briques progiciels, le SI du Crédit du Maroc est bâti autour d'une architecture technique centralisée lui permettant d'avoir une visibilité en temps réel sur les différents flux initiés dans les points de vente.

Dans le cadre d'une politique volontariste de développement de son Système d'information et pour faire bénéficier sa clientèle des dernières avancées en matière de sécurité des transactions, de qualité de prestations et de performance des équipements informatiques, le Crédit du Maroc s'est engagé depuis quelques années dans une démarche de transformation de son SI afin d'accompagner les ambitions stratégiques et commerciales de la banque.

Le schéma directeur informatique « Nassim » défini en 2016 et lancé en 2017 a bénéficié d'une actualisation en 2019 selon trois axes :

1- Concevoir et déployer un nouveau socle technologique et digital



- Depuis 2017, la DSIG met en place une architecture technique moderne basée sur les standards du marché ainsi qu'un nouveau socle de développement digitale.
- Les nouvelles applications et les services digitaux sont développés sur ces nouveaux socles technologiques.

2- Fiabiliser le Système d'information actuel

- Un audit d'exploitation a été mené fin 2018 : Le programme PAP (Plan d'Amélioration de la Production) propose un plan d'action sur deux ans pour fiabiliser le fonctionnement de la production actuelle et améliorer la qualité des solutions qui y sont exploitées.
- Le Crédit du Maroc s'est par ailleurs engagé dans un plan de prise en compte des dysfonctionnements ou des améliorations à apporter aux processus métiers et aux solutions IT actuelles. Cette démarche est pilotée par la Direction de l'organisation et de la transformation.

3- Transformer les SI métiers et étudier une refonte globale

A mi-parcours du schéma directeur du SI lancé en 2017, Crédit du Maroc souhaite accélérer la modernisation de son système d'information et s'engage dans la refonte des principaux SI métiers la banque: changement du moteur comptable, finalisation de l'étude de refonte du processus de recouvrement, lancement de l'étude de refonte de l'outil Salle de Marché et lancement de l'étude de refonte du SI de la banque au quotidien.

1.5.1 Les projets majeurs en 2019

L'année 2019 s'inscrit pleinement dans le plan de transformation du système d'information du Crédit du Maroc avec la mobilisation d'un budget d'investissement de 119,3 MMAD et le déploiement en production de plusieurs grands projets tels que la nouvelle plateforme DIVA de gestion des scanners chèques en self-service, la core-banking de la banque participative, la nouvelle application mobile conçue et fabriquée dans la Digital Factory, la nouvelle solution industrielle de supervision des GABs et le pilote NCT (New Commercial Tools)....

Par ailleurs, les grands programmes de transformation et d'amélioration lancés en 2019 ont pris leur vitesse de croisière dès le 3ème trimestre.

De son côté, le programme d'amélioration de la production IT a été lancé suite à la finalisation des travaux de cadrage

Transformation digitale

Pour optimiser l'expérience client et renforcer l'approche digitale de la banque, Crédit du Maroc a déployé progressivement, en 2019, la solution DIVA de numérisation des chèques sur la région de Casablanca.

En outre, l'amélioration du parcours client s'est également renforcée grâce à la solution de délivrance des codes cartes par SMS qui vient remplacer l'ancienne solution PIN par e-mail.

Les efforts se poursuivent sur le digital au service des collaborateurs et des clients avec la généralisation de la nouvelle application mobile et le démarrage des travaux de mise en œuvre des projets cash management et web retail. S'ajoutent à ces nouveautés, le démarrage de la nouvelle solution e-banking pour le CDM offshore ainsi que l'ouverture de l'e-banking Arreda non transactionnel pour les clients de la fenêtre participative.

Enfin, les outils collaboratifs au service des collaborateurs se sont renforcés avec la refonte de la messagerie autour de la solution Microsoft exchange déployée courant 2019, la finalisation du projet WIFI collaborateur, et la modernisation des moyens d'impression à travers le projet Print-Out cible (l'externalisation du suivi des moyens d'impression et l'amélioration de la qualité de service).

Un système d'information face aux exigences réglementaires



Dans la continuité des travaux du programme OFAC⁴⁶, 2019 a connu le déploiement de plusieurs formations réglementaires via la solution de e-learning pour une meilleure traçabilité des formations obligatoires, l'automatisation du processus de mise à jour KYC⁴⁷ avec calcul automatique du score et le déploiement en production du projet de mise en place de la traçabilité des clients de passage.

Le projet de refonte du SI comptable généralisé en 2019 va permettre de répondre aux exigences réglementaires La mise en place de la norme l'IFRS16 avec le groupe a permis de renforcer encore plus ces résultats.

De nouvelles solutions pour les risques

Le Crédit du Maroc a en 2019 le projet CRR v4.2 (Comptes Rendus Risque) après avoir obtenu l'homologation du groupe, et finalise le projet de mise en place de la nouvelle norme 19G.

Le projet « Fast Close » qui consiste à renforcer les contrôles et à réduire le risque d'erreur humaine à travers plus d'automatisation des traitements des données, utilisées pour les reporting finances et risques est en phase pilote pour une généralisation en 2020.

Sécurité

En 2019, Crédit du Maroc a réussi dans le cadre du programme CARS, à achever le déploiement de la solution WALIX de gestion des comptes à privilèges.

Le projet PAI de refonte de la plateforme d'accès Internet déployé fin 2019, a permis de renforcer la sécurité des services en ligne et d'augmenter leur disponibilité et le niveau de traçabilité.

Management de la Data Quality

S'inscrivant dans le cadre de la bonne gouvernance de la donnée, l'équipe DATA continue à travailler sur la cartographie des données en parallèle de la restructuration et de l'enrichissement du dictionnaire des données de la banque.

L'année 2019 a été marquée par un nombre important d'actions structurantes :

- le renouvellement et la modernisation de l'infrastructure IT de la banque sur tous les niveaux notamment avec la finalisation des vagues de remplacement des postes de travail lancées en 2018
- la généralisation réussie de la nouvelle plateforme de téléphonie et la mise en place d'une solution d'enregistrement optimisée ;
- la mise à niveau du réseau MPLS de connexion des agences et la poursuite du projet Pylône qui permet de relier les différents sites sièges, datacenter et annexes. L'ensemble de ces changements bénéficient directement aux utilisateurs (réseau et salle des marchés) qui devront percevoir une nette amélioration de l'accessibilité des services dès la fin des projets.
- la mise en place d'un nouveau socle éditique en remplacement de l'ancienne plateforme qui était obsolète. Un premier pilote a été réalisé avec l'éditique de la communication Client intégrant notre charte graphique et des textes en langue arabe.
- la mise en place d'un nouveau socle DATA ViZ qui va supporter la nouvelle stratégie DATA du Crédit du Maroc tout en simplifiant l'accès et la manipulation des données.
- le lancement de travaux préliminaires autour d'une solution RPA (Automatisation robotisée des processus) avec un premier prototype.

⁴⁶ Office of Foreign Assets Control ou bureau de contrôle des avoirs étranger. Les mesures OFAC sont destinées à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

⁴⁷ KYC « Know Your Client » ou « Connaissance Client »



1.5.2 Vers une transformation du SI du Crédit du Maroc en 2020

Le programme de refonte du système d'information baptisé OCSIGEN, après une première étape de diagnostic et de validation du périmètre, passe, en 2020 à la seconde phase de choix de solutions. Cette phase opérationnelle s'articule autour de trois chantiers : refonte de la chaîne crédits, fiabilisation des flux comptables et choix d'un nouveau Core Banking System (système d'informations de la banque).

Par ailleurs, Crédit du Maroc complète la refonte des principaux systèmes d'informations métiers qui composent le système d'information de la banque avec la finalisation de l'étude de refonte du processus de recouvrement et le lancement de l'étude de refonte de l'outil salle de marché avec l'appui de Crédit Agricole Corporate and Investment Bank.

En synergie avec les différentes lignes métiers, 2020 témoigne du déploiement de plusieurs projets parmi lesquels la nouvelle plateforme e-learning LMS de formation des collaborateurs, le déploiement de l'outil groupe Baccarat d'escalade et de partage de l'information (plan OFAC), ou encore l'outil de centralisation des souscriptions de la Bourse des Valeurs de Casablanca (BVC).

A noter également le lancement de nouveaux produits et dispositifs : produit IMTILAK de la fondation Mohammed VI (mécanisme d'aide au logement), l'offre DAMANE INTELAK pour les porteurs de projets, le nouveau dispositif RNSEM pour les garanties et les suretés mobilières et l'outil risque tiré qui permet aux acteurs de mesurer le risque et de décider sur les opérations d'escompte avec plus de sérénité.

Enfin, en termes d'optimisation du fonctionnement du système d'information, Crédit du Maroc a mis en place, en 2020, plusieurs initiatives ciblant cette optimisation :

- renforcement de la sécurité avec l'installation et la mise en production d'une nouvelle solution de chiffrement des messages SWIFT échangés avec le Groupe et l'activation du mécanisme TLS 1.2 dans ces échanges de données
- amélioration de la performance avec la mise en production des équipements de partage de charge, l'installation du nouveau pylône sur le site de Sidi Maarouf qui stabilise plus les flux entre le siège et le data-center ainsi que la mise à niveau du réseau LAN du siège
- fiabilisation du dispositif KYC, des entrées en relation, des données clients et du système de facturation.

1.5.3 Gestion de la crise sanitaire

Face aux différentes tensions exercées par la situation de crise sanitaire sur le système d'information du Crédit du Maroc, les équipes de la Direction des Systèmes d'Information ont fait preuve d'une forte mobilisation pour, d'une part, maîtriser les perturbations générées par cette situation et, d'autre part, pour apporter plusieurs solutions fiables et sécurisées permettant à la banque de s'inscrire pleinement dans les initiatives de la place.

Les équipes IT ont su mettre en œuvre rapidement un plan d'actions permettant d'atteindre un niveau d'activité et de service optimal en s'adaptant à la situation en temps réel. Elles ont ainsi pu offrir aux collaborateurs de la banque de nouveaux outils et une capacité de travail à distance à la fois performante et hautement sécurisée.

Pour accompagner les mesures adoptées, Crédit du Maroc a mis en place des solutions pour la mise à disposition en agence des aides sociales de l'Etat, la distribution des aides aux affiliés de la CNSS, la mise en place de gratuités sur les canaux directs et la simplification des reports d'échéances de crédit.

Aussi, Crédit du Maroc renforce son PCA et ses capacités de télétravail à travers plusieurs actions :

- l'équipement de 671 collaborateurs d'ordinateurs portables et de bureau de travail distant sécurisé ;
- l'extension de l'équipement de collaborateurs en téléphones mobiles et en routeur wifi;
- l'augmentation des forfaits téléphoniques et des débits internet;
- l'acquisition de nouvelles licences de chiffrement pour les smartphones ;



- la mise en place de la plateforme collaborative de téléphonie innovante pour la salle des marchés ;
- la acquisition et installation d'un dispositif de visio-conférence pour neuf directions régionales et du centre de formation ;
- la mise en place d'une nouvelle solution de visioconférence multi-sites sécurisée et accessible depuis les PC, téléphones ou tablettes.

Dans le prolongement, les accès VPN (accès réseau virtuel) au Système d'informations ont été renforcés avec la distribution de cartes d'accès virtuelles et un débit internet renforcé permettant l'accès fluide à l'environnement de travail des différentes entités.

Face aux dernières évolutions de la situation sanitaire et pour pallier aux perturbations sur les derniers mois (lenteurs et problèmes de connexion à certains applicatifs), un plan d'actions diversifié et progressif a été exécuté sur plusieurs briques et couches de l'architecture SI : le poste de travail, le réseau télécom, la plateforme Citrix, les applications et enfin la base de données.

En dépit de cette période de crise exceptionnelle, Crédit du Maroc a continué le plan de transformation de son système d'information en réorganisant les plannings de mise en œuvre. Ainsi, 2020 a vu la généralisation en production de plusieurs grands projets dans le respect des jalons majeurs.



Section VII - SITUATION FINANCIÈRE DU CRÉDIT DU MAROC - COMPTES CONSOLIDÉS IFRS



Avertissement:

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « États financiers consolidés », les états financiers consolidés du Crédit du Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

La consolidation des comptes a été effectuée selon les normes IAS-IFRS pour les exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019.

Les comptes consolidés IFRS des exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019 ont été certifiés par les commissaires aux comptes.

La présentation du bilan consolidé du Crédit du Maroc en normes IFRS sur les trois derniers exercices, détaille également les comptes arrêtés au 1^{er} janvier 2018, à la suite de la classification des actifs financiers et règles de dépréciation des actifs financiers adoptée lors de la première application (First Time Application – FTA) de la norme IFRS 9.

1. Indicateurs financiers consolidés du Crédit du Maroc

Les principaux indicateurs du Crédit du Maroc sur la période 2017-2019 se présentent comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Produit net bancaire	2 184,6	2 303,1	5,4%	2 402,5	4,3%
Résultat d'Exploitation	586,1	752,2	28,3%	789,8	5%
Résultat Net	360,9	594,0	64,5%	512,2	-13,8%
Résultat Net Part du Groupe	365,5	589,2	28,3%	508,8	-13,6%
Prêts et créances sur la clientèle	39 334,8	41 013	4,3%	44 199	7,8%
Dettes envers la clientèle	40 590,6	41 376,8	1,9%	43 805,5	5,9%
Total Bilan	52 513,9	55 896,6	6,4%	59 159,5	5,8%

Source: Crédit du Maroc – Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2019, le produit net bancaire a progressé de 4,3% pour s'établir à 2,4 Mrds MAD, au moment où le résultat net part du groupe a baissé de 13,6% à 0,5 Mrd MAD.

Le total bilan s'élève à 59,2 Mrds MAD, en progression de 5,8% en 2019. Respectivement les crédits à la clientèle et les dépôts de la clientèle ont augmenté de 7,8% et 5,9% en 2019, s'établissant à 44,2 Mrds MAD et 43,8 Mrds MAD.

A fin décembre 2018, les mêmes indicateurs de Crédit du Maroc ont évolué de la manière suivante :

- Augmentation de 5,42% du PNB à 2,3 Mrds MAD;
- Hausse de 28,3% du Résultat d'Exploitation à 0,7 Mrd MAD;
- Hausse de 64,5% du Résultat Net à 0,6 Mrd MAD.

L'analyse des principaux indicateurs bilanciels fait ressortir :

- Une progression de 4,3% des crédits à la clientèle à 41 Mrds MAD;
- Une hausse de 1,9 % des dépôts de la clientèle à 41,4 Mrds MAD;
- Et, un total bilan à 55,9 Mrds MAD en hausse de 6,4%.



2. Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2019, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 567 835 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 512 181.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 18 février 2020

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé



Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblé Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 6 706 547 dont un bénéfice net de KMAD 406 322.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 18 février 2020

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé



Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 5 174 958 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 593 982.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 « Instruments financiers »

Casablanca, le 15 février 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé



Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 6 387 279 dont un bénéfice net de KMAD 330 535.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2018, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 15 février 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé



Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc), comprenant le bilan au 31décembre 2017, le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 4 811 095 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 360 849.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

A notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe Crédit du Maroc constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2017, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Casablanca, le 23 février 2018

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé



Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints du Crédit du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 6 390 781 dont un bénéfice net de KMAD 308 869.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de Crédit du Maroc au 31 décembre 2017, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Casablanca, le 23 février 2018

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé Mazars Audit et Conseil Abdou SOULEYE DIOP Associé



3. Principaux faits marquants

Les arrêtés de 2019 sont marqués par l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16 Contrats de location et de l'interprétation IFRIC 23 incertitudes relatives aux traitements fiscaux.

3.1 Principes de la norme IFRS 16

La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17 et toutes les interprétations liées.

La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires.

IFRS 16 impose un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance :

- au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat,
- et à l'actif un droit d'utilisation à amortir.

L'IFRS16 modifie la comptabilisation des contrats de location simple, ce qui se traduit par une augmentation de la taille du bilan à l'actif et au passif, et une redistribution du résultat entre PNB (Marge Nette d'intérêt) et frais généraux (amortissement) :

- Comptabilisation des dotations aux amortissements suite à l'activation des droits d'utilisation au niveau de l'actif;
- Comptabilisation des charges d'intérêts relatifs à la dette locative ;
- Reprise de la charge locative.

Le Groupe Crédit du Maroc a finalisé le choix des options structurantes liées à l'interprétation de la norme, et a choisi la solution informatique du Groupe CAsa pour permettre le traitement de données de l'ensemble des contrats de location.

Le Groupe opte pour l'application de la méthode rétrospective modifiée en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale à la date de transition (1^{er} janvier 2019). En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impact sur ses capitaux propres au titre de sa première application.

Le Groupe a choisi d'utiliser les deux exemptions relatives à la comptabilisation proposées par la norme pour les contrats suivants :

- Contrats de location à court terme,
- Contrats de location portant sur des biens de faible valeur à neuf.

Les durées appliquées dépendent de la nature des contrats :

- Bail commercial : La durée prend en compte la durée exécutoire ainsi que les options de renouvellement du contrat. La durée retenue généralement pour ces contrats est de 9 ans.
- Véhicules en LLD : La durée prend en compte la durée exécutoire, sans prendre en compte l'option de renouvellement. La durée retenue est la durée du contrat.

Le taux d'actualisation appliqué pour l'évaluation de la dette locative pour les contrats de location simples est le taux marginal d'endettement, qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur les durées équivalentes à celle des dettes locatives.



Impact de la norme IFRS 16

Contrats de location - Actifs au titre de droits d'utilisation : variation (preneur)

(En milliers MAD)	31/12/2018	01/01/2019	Augmentations (acquisitions)	Diminutions (cessions)	31/12/2019
Immobilier					
Valeur brute		104 547	32 644	- 743	135 996
Amortissements et dépréciations		-	- 10 271	642	- 21 465
Total Immobilier	-	104 547	10 085		114 531
Mobilier					
Valeur brute		3 628	95	-	3 723
Amortissements et dépréciations		-	- 1 905	-	- 1 905
Total Mobilier	-	3 628	- 1 809	-	1 818
Total Droits d'utilisation	-	108 175	8 276	-101	116 349

Source : Crédit du Maroc

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)

(En milliers MAD)	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations corporelles	1 320 549	1 247 315
dont : Droits d'utilisation des contrats de location	116 349	

Source : Crédit du Maroc

Passifs au titre de la dette locative

(En milliers MAD)	31/12/2019	31/12/2018
Comptes de régularisation et autres passifs	1 467 942	883 462
dont : Dettes locatives	118 337	

Source : Crédit du Maroc

Détail des charges de contrats de location

(En milliers MAD)	31/12/2019
Intérêts et charges assimilées	- 503 298
dont : Charges d'intérêts sur dettes locatives	- 4 632
Charges générales d'exploitation	- 1 152 627
dont : Charges relatives aux contrats de location court terme et de faible valeur	- 3 802
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 138 981
dont : Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	- 24 076

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2019, la mise en œuvre de la norme IFRS16 a conduit à la constatation des droits d'utilisation d'un montant de 116 349 KMAD.

Les dettes locatives du Crédit du Maroc s'élèvent à 118 337 KMAD en décembre 2019.

3.2 Précisions apportées par IFRIC 23

L'IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les risques relatifs aux incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels et est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.



Le Groupe Crédit du Maroc a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation.

Le Groupe Crédit du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Impact de la norme IFRIC 23

L'impact de la norme IFRIC 23 a été comptabilisé au niveau du compte Passif "IS à payer" en contrepartie des capitaux propres. Au titre de la première application de l'IFRIC 23, cet impact évalué à 3 MMAD.

3.3 Impact FTA de la norme IFRS9

Les arrêtés de 2018 sont marqués par l'entrée en vigueur de la norme IFRS9 Instruments financiers.

Le passage à la norme IFRS 9 entraine trois types d'évolutions :

- des évolutions relatives aux catégories et modalités de classement des instruments financiers,
- des évolutions relatives à l'évaluation des instruments financiers liées à ces reclassements,
- des provisions basées sur le principe de pertes attendues et de forward looking.

Par dérogation aux principes généraux de la norme IAS 8, la norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1.

Pour les commentaires repris dans cette partie du document de référence, les rubriques du bilan sont comparées au bilan d'ouverture au 01/01/2018 selon la norme IFRS9. Les rubriques du compte de résultat sont comparées aux agrégats de juin 2017 sans retraitement de ces derniers selon la nouvelle norme.

L'arrêté de l'exercice 2017 est marqué par la mise à jour des paramètres de calcul des provisions individuelles et collectives au 4^{ème} trimestre. A l'exception de cet affinement, les options normatives, tout comme les autres paramètres des retraitements, n'ont subi aucune modification par rapport à 2016.

A l'instar de l'année 2016, les impacts 2017 de l'activité abandonnée relative aux représentations et à la succursale à l'étranger sont classés dans des rubriques spécifiques au niveau du bilan et du compte de résultat conformément à l'IFRS 5.

Depuis le 1er janvier 2018, le Groupe Crédit du Maroc applique la norme IFRS 9 sur les instruments financiers. Cette norme étant d'application rétrospective, les impacts liés aux nouveaux principes en matière de classement et d'évaluation des instruments financiers et de dépréciation du risque de crédit ont été pris intégralement en compte dans les fonds propres.

L'option d'étalement des impacts IFRS 9 sur les capitaux propres FTA (First Time Adoption) n'a pas été appliquée par le Groupe Crédit du Maroc. En conséquence, l'impact de la première application est été totalement enregistré aux capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2018.

La phase 3 de la norme IFRS 9 ne s'applique pas non plus car le Groupe ne pratique pas de comptabilité de couverture.

Pour anticiper l'amendement IFRS 9, des dispositions transitoires ont été consenties par la banque afin de pouvoir inscrire, en une seule fois, au niveau des capitaux propres, les impacts IFRS 9 dès son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Les comptes consolidés du Groupe Crédit du Maroc au 31 décembre 2018 tels que présentés au niveau du document de référence sont en conformité avec la norme IFRS 9.

La norme IFRS 9 permet une première application rétrospective sans l'obligation de retraiter les états financiers de la période comparative 2017. En conséquence, les actifs et passifs relatifs aux instruments financiers 2017 sont comptabilisés et évalués selon l'application de la norme IAS 39 telle que décrite dans les principes et méthodes comptables présentés dans les états financiers 2017.



Tableau de passage des catégories comptables sous IAS 39 vers IFRS 9 (En KMAD)

Le Crédit du Maroc affiche un impact brut FTA de -242 millions de dirhams sur les fonds propres au titre de la nouvelle application de la norme IFRS9 en termes de provisionnement des créances. Cet impact a été anticipé au travers du renforcement des provisions collectives sur les trois dernières années.

		31/12/2017					01/01	/2018				
		IAS 39					Reclassements	au titre d'IFRS 9				
	Actifs financiers			Actifs finan	ciers à la juste valeu	r par résultat		Actifs financiers par capitai		Actifs fi	nanciers au coût amo	rti
			Banques Centrales, Trésor public,	Actifs financiers		Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes	Instruments de capitaux propres	Prêts et		
		bilan selon IAS 39	Services des chèques postaux	détenus à des fins de transaction	Instruments de capitaux propres	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	dérivés de couverture	comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	créances sur les établissements de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes
	Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	1 061 141	1 061 141	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 096 433	-	2 096 433	-	-	-	-	-	-	-	-
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	2 096 433	-	2 096 433	-	-	-	-	-	-	-	-
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IAS 39	Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IAS 39	Actifs disponibles à la vente	4 691 145	-	-	153 096	-	-	4 538 049	-	-	-	-
	Prêts et créances sur les établissements de crédit	3 129 347	-	-	-	-	-	-	-	3 081 214	-	48 133
	Prêts et créances sur la clientèle	39 334 824	-	-	-	-	-	-	-	-	39 333 906	917
	Titres détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	50 312 890	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-	-643	-	-	-	-	-12 287	-	-6 782	-213 048	-
01/01/2018	Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9	-	1 060 498	2 096 433	153 096	-	-	4 525 762	-	3 074 432	39 120 858	49 050



Rapprochement entre le solde de clôture des dépréciations constituées selon IAS 39 et le solde d'ouverture des corrections de valeur pour pertes constituées selon IFRS 9 (En KMAD)

		31/12/2017					01/01/2018					
			IFRS 9 - Reclassement des montants de dépréciations									
				Actifs financi	ers à la juste vale			à la juste valeur	Actifs financiers au coût amorti		ût amorti	
					Autres actifs fina	anciers à la juste		ux propres		1		
Dépréciations sur actifs financiers		IAS 39 - Montant de la dépréciation	Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	fins de		Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non	Prêts et créances sur les établissement s de crédit	Prêts et créances sur la clientèle	Titres de dettes	
							recyclables	recyclables				
	Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux											
	Actifs disponibles à la vente	4 941			4 941							
Dépréciations	Prêts et créances sur les établissements de crédit											
selon IAS 39	Prêts et créances sur la clientèle	3 805 820								3 805 820		
	Titres détenus jusqu'à l'échéance											
	Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	3 810 761										
	Retraitements des dépréciations selon IFRS 9		643		- 4 941		12 287		6 782	213 048		
01/01/2018	Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IFRS 9		643	-	-	-	12 287	-	6 782	4 018 868	-	

	31/12/2017			
		Dépréciations individuelles		
Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	211 443	3 594 377		

A stiff financiam . Départition des dépuésistions per bushats sous IEDS 0	01/01/2018					
Actifs financiers : Répartition des dépréciations par buckets sous IFRS 9	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	12 287	-	-			
Titres de dettes	12 287					
Actifs financiers au coût amorti	131 890	300 026	3 594 377			
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7 425					
Prêts et créances sur la clientèle	124 465	300 026	3 594 377			
Titres de dettes						
Total	144 177	300 026	3 594 377			



4. Évolution de la rentabilité du Groupe - Comptes consolidés IFRS

4.1 Périmètre de consolidation

Le Groupe Crédit du Maroc est consolidé en normes IAS/ IFRS depuis 2004, en tant que filiale, dans les comptes du Crédit Agricole S.A.

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, le Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Par exception, les entités ayant un impact non significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation.

Le caractère significatif de cet impact peut notamment être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe Crédit du Maroc détient des participations directes ou indirectes.

Ainsi, sur la période 2017- 2019, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc n'a pas enregistré de mouvement.

Périmètre de consolidation sur la période 2017- 2019

Dénomination	Capital Social (KMAD)	Capital Social (KUSD)	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.
Crédit du Maroc Capital	10 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.
Crédit du Maroc Offshore	-	1 655	100%	100%	I.G.
S.I.F.I.M.	168 321	<u> </u>	100%	100%	I.G.

E.C.: Établissement consolidant

I.G. : Intégration globale

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS

4.2 Contribution des filiales au PNB et RNPG du Groupe au 31 décembre 2019



D() ()	Capital Capital % de		% Méthode de		Contribution au PNE	s consolidé IFR	S (KMAD)	Contribution au RNPG IFRS (KMAD)			
Dénomination	Social (KMAD)	Social (KUSD)	contrôle	d'intérêts	consolidation	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019
Crédit du Maroc	1 088 121		100%	100%	E.C.	1 999 642	2 101 134	2 179 373	266 621	493 921	374 858
Crédit du Maroc Capital	10 000		100%	100%	I.G.	10 651	7 317	67 126	3 978	912	43 956
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100%	100%	I.G.	14 101	14 578	5 641	10 827	11 600	4 892
Crédit du Maroc Leasing & Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G.	109 501	105 440	110 830	40 952	62 840	63 302
Crédit du Maroc Assurances	200		100%	100%	I.G.	51 203	60 243	16 511	33 651	38 637	12 957
Crédit du Maroc Offshore	-	1 655	100%	100%	I.G.	-547	14 545	5 338	-5 233	7 505	163
S.I.F.I.M.	168 321		100%	100%	I.G.	-1	-203	17 696	10 053	-26 244	8 680

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés IFRS



4.3 Analyse du compte de résultat consolidé

Le compte de résultat consolidé du Crédit du Maroc se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Intérêts et produits assimilés	2 688,3	2 298,0	-14,5%	2 356,7	2,6%
Intérêts et charges assimilés	971,0	508,2	-47,7%	503,3	-1%
Marge d'intérêt	1 717,2	1 789,8	4,2%	1 853,4	3,6%
Commissions perçues	400,7	443,5	10,7%	463,9	4,6%
Commissions servies	34,1	42,8	25,4%	44,6	4,3%
Marge sur commissions	366,6	400,7	9,3%	419,3	4,6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	133,8	191,5	43,1%	214,5	12,0%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	0,1	-	0,1	18,9%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	43,1	-	-	-	-
Produits des autres activités	12,6	8,9	-29,2%	7,6	-13,8%
Charges des autres activités	88,8	88,0	-0,9%	92,5	5,1%
Produit net bancaire	2 184,6	2 303,1	5,4%	2402,5	4,3%
Charges générales d'exploitation	1 080,0	1 136,8	5,3%	1 152,6	1,4%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	106,3	112,7	6,0%	138,9	23,3%
Résultat Brut d'Exploitation	998,2	1 053,5	5,5%	1 110,9	5,4%
Coût du risque	-412,1	-301,3	-26,9%	-321,1	6,6%
Résultat d'Exploitation	586,1	752,2	28,3%	789,8	5,0%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9,1	142,9	>100%	33,6	-76,50%
Résultat avant Impôt	595,2	895,1	50,4%	823,4	-8,0%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	234,4	301,1	28,5%	311,2	3,3%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	0,1	-	na		-
Résultat net	360,9	594,0	64,5%	512,2	-13,8%
Intérêts minoritaires	-4,5	4,8	>100%	3,4	-29,9%
Résultat Net Part du groupe	365,4	589,2	18,3%	508,8	-13,6%



4.3.1 Produit net bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Crédit du Maroc se présente comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Intérêts et produits assimilés	2 688,3	2 298,0	-14,5%	2 356,7	2,6%
Intérêts et charges assimilés	971,0	508,2	-47,7%	503,3	-1,0%
Marge d'intérêt	1 717,3	1 789,8	4,2%	1 853,4	3,6%
Commissions perçues	400,7	443,5	10,7%	463,9	4,6%
Commissions servies	34,1	42,8	25,4%	44,6	4,3%
Marge sur commissions	366,6	400,7	9,3%	419,3	4,6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	133,8	191,5	43,1%	214,5	12,0%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	0,1	-	0,1	-
Gains ou pertes nets sur actifs fin. disponibles à la vente	43,1	-	-	-	-
Résultat des activités de marché	176,9	191,6	8,3%	214,6	12,0%
Produits des autres activités	12,6	8,9	-29,2%	7,6	-13,8%
Charges des autres activités	88,9	88,0	-0,9%	92,5	5,1%
Produit net bancaire	2 184,6	2 303,1	5,4 %	2 402,5	4,3%
Marge d'intérêt en pourcentage du PNB	78,6%	77,7%	-0,9 pts	77,1%	-0,6 pts
Marge sur commissions en pourcentage du PNB	16,8%	17,4%	0,6 pts	17,5%	0,1 pts
Marge des activités de marché en pourcentage du PNB	8,1%	8,3%	0,2 pts	8,9%	0,6 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019-2018

Au titre de l'exercice 2019, le produit net bancaire consolidé du Crédit du Maroc a enregistré une progression de 4,3% par rapport à 2018, pour s'établir à près de 2 402,5 MMAD. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- la croissance de la marge d'intérêt de 3,6% par rapport à l'exercice 2018, pour se situer à plus de 1 853,4 MMAD à fin 2019. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés (+2,6%) combinée à une baisse des intérêts et charges assimilées (-1%). La contribution de cette marge au PNB s'élève à 77,1% à fin 2019.
- la hausse de la marge sur commissions de 4,6% (soit +19 MMAD) pour s'établir à plus de 419 MMAD à fin 2019, suite notamment à la hausse des commissions perçues de 4,6%. Cette marge contribue ainsi à hauteur de 17,5% à la formation du PNB consolidé;
- la hausse du résultat des activités de marché de 12% (+23 MMAD) à 214,6 MMAD. Cette variation s'explique essentiellement par une baisse de 1,2 MMAD des gains de change, la hausse du résultat sur activité trading sur titres de 17 MMAD et la variation de juste valeur et gains sur OPCVM détenus ;
- la baisse des produits des autres activités de 13,8% par rapport à fin 2018, conjuguée à une progression des charges des autres activités (+5,1%) qui se sont établies à 92,5 MMAD à fin 2019.

Revue analytique 2018-2017

A fin 2018, le produit net bancaire s'est adjugé un gain de 5,4% (+118,5 MMAD) pour s'établir à 2 303,1 MMAD. Principalement liée à l'activité de banque de détail, son évolution résulte de l'effet conjugué de :

• l'accroissement de la marge d'intérêts de 4,2% à 1 789,8 MMAD, représentant 78% du PNB consolidé du Crédit du Maroc à fin décembre 2018 (Vs 77% en décembre 2017). Cette hausse s'explique par le repli des intérêts et charges assimilés (-47,66%) liée à l'optimisation des coûts des ressources, accompagnée de la baisse des intérêts et produits assimilés (-14,52%).



- l'amélioration de la marge sur commissions de l'ordre de 9,3% à 400,7 MMAD pour représenter 17,4% du PNB consolidé ;
- la progression de 8,3 % du résultat des activités de marché, qui s'établissent à près de 191,6 MMAD représentant 8,3% du PNB consolidé. Cette hausse est consécutive à la surperformance du résultat de change qui a quasiment doublé en 2018.

> Evolution de la marge d'intérêts

La déclinaison de la marge d'intérêt se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	31/12/2018	31/12/2019	Var. 2019/2018
Sur les actifs financiers au coût amorti	2 170,2	2 233,4	2,9%
Opérations avec les établissements de crédit	101,6	95,2	-6,3%
Opérations avec la clientèle	1 986,3	2 049,7	3,2%
Opérations de location-financement	82,4	88,4	7,3%
Sur les actifs fin. à la juste valeur par capitaux propre	117,0	113,6	-2,9%
Titres de dettes	117,0	113,6	-2,9%
Autres intérêts et produits assimilés	10,7	9,7	-9,5%
Produits d'intérêts	2 298,0	2 356,7	2,6%
Sur les passifs financiers au coût amorti	351,5	351,9	0,1%
Opérations avec les établissements de crédit	38,2	48,6	27,2%
Opérations avec la clientèle	313,3	303,3	-3,2%
Autres intérêts et charges assimilées	156,7	151,4	-3,4%
Charges d'intérêts	508,2	503,3	-1,0%
Marge d'intérêts	1 789,8	1 853,4	3,6%

Source : Crédit du Maroc

La ventilation de la marge d'intérêts en 2017 se présente comme suit :

En KMAD		31/12/2017				
Ell KMAD	Produits	Charges	Net			
Opérations avec la clientèle	2 479 474	781 408	1 698 066			
Comptes et prêts/emprunts	1 914 919	311 846	1 603 073			
Opérations de pensions	22 182	11 316	10 865			
Opérations de location-financement	542 374	458 246	84 129			
Opérations interbancaires	90 875	24 703	66 171			
Comptes et prêts/emprunts	69 599	24 703	44 896			
Opérations de pensions	21 276	-	21 276			
Emprunts émis par le Groupe	-	164 927	-164 927			
Actifs disponibles à la vente	117 948	-	117 948			
Total Produits et Charges d'intérêt assimilés	2 688 297	971 039	1 717 259			

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019-2018

Au terme de l'exercice 2019, la marge d'intérêt du Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 3,6% profitant d'une hausse des volumes combinés à une optimisation continue du coût des ressources. Ainsi son évolution résulte de :

• la hausse des produits d'intérêts de 2,6% (+59 MMAD) à plus de 2 356 MMAD, sous l'effet de l'augmentation de 3,2% des opérations avec la clientèle qui s'établissent à 2 049,7 MMAD en 2019, représentant 87% du total des produits d'intérêt, contre 1 986,3 MMAD en 2018. Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont subi une baisse de près de 3% en s'affichant à 113,6 MMAD en 2019 contre 117 MMAD en 2018.



• la baisse des charges d'intérêts de 1% (-5 MMAD) pour s'établir à plus de 503 MMAD à fin 2019. Cette variation a été impactée essentiellement par la baisse des charges d'intérêts sur les opérations avec la clientèle, suite à la baisse des intérêts sur les DAT (dépôts à termes) pour 11 MMAD.

Revue analytique 2018-2017

Au 31 décembre 2018, la marge d'intérêt a principalement contribué à l'augmentation du PNB en 2018. Impactée par la bonne évolution des emplois clientèle, accompagnée par une amélioration des marges, elle s'est appréciée de 4,2% par rapport à 2017.

L'évolution de la marge d'intérêt s'explique essentiellement par la hausse des marges sur opérations avec la clientèle résultat de l'optimisation des coûts des ressources conjuguée à la hausse des comptes prêts et emprunts à la clientèle.

En effet, l'amélioration de la marge d'intérêts découle d'une combinaison d'un effet volume positif sur les crédits aux particuliers (les Crédits à l'habitat, notamment suite au lancement de la campagne « Imposta7il » version 4 et les Crédits à la consommation) et un effet taux favorable sur les crédits d'équipement et les crédits de trésorerie (particulièrement octroyés aux entreprises).

Dans le détail, l'entité Crédit du Maroc enregistre une contribution en hausse de 64,4 MMAD (soit +3,9%) et CDMLF de -0,8 MMAD.

Les emplois clientèle contribuent à la marge pour +45 MMAD induite par un effet volume de + 33 MMAD et un effet taux de 12 MMAD.

Les ressources clientèle contribuent à l'évolution de la marge pour +48 MMAD essentiellement sous un effet volumes induit par la contribution de près de 80% des ressources à vue dans l'évolution de la marge.

Les certificats de dépôt impactent la marge nette d'intérêts de +8 MMAD.

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Crédit du Maroc se présente comme suit :

Consolidé IFRS (en MMAD)	3	31/12/2018			31/12/2019		
Consolide IF K5 (cli MMAD)	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Var.
Sur opérations avec la clientèle	66,2	-	66,2	67	-	67	1,3%
Sur opérations sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Sur opérations de change	5,7	7,1	-1,3	6,7	8,6	-1,8	-35,7%
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	347,2	33,4	313,7	362,5	33,7	328, 8	4,8%
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	24,4	2,3	22,1	27,6	2,3	25,3	14,2%
Produits nets des commissions	443,5	42,8	400,7	463,9	44,6	419,29	4,6%

Source : Crédit du Maroc

La ventilation de la marge d'intérêts 2017 se présente comme suit :

En KMAD	31/12/2017
Titres	3 199
Emission	512
Transmission d'ordres	1 691
Autres	995
Gestion d'actifs conservation fiduciaire	21 365
Gestion d'actifs	13 643
Conservation	7 723
Engagements de prêt	9 634
Gestion des moyens de paiement	150 656



Autres Total produits d'honoraires et de commissions	215 886 400 740
Conservation	2 283
Autres	31 832
Total charges d'honoraires et de commissions	34 115

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019-2020

Au terme de l'exercice 2019, la marge sur commissions du Crédit du Maroc s'accroit de 4,6% à près de 419 MMAD (+19 MMAD) du fait de l'élargissement de la base clientèle, de la hausse du taux d'équipement produit ainsi que la bonne performance des métiers spécialisés. Cette amélioration se traduit principalement par les éléments suivants :

- la hausse des commissions sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers de 4,8% (+1 MMAD) pour s'établir à 328,8 MMAD à fin 2019 ;
- la hausse des commissions sur opérations avec la clientèle de 1,3%.

Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 16% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 78% des commissions sur prestation.

Les commissions servies enregistrent une hausse de 1,9 MMAD portée principalement par les commissions sur opérations de change virement.

Les filiales ont contribué à hauteur de 7 MMAD à l'évolution de la marge sur commissions et concerne principalement :

- CDMA pour près de 5,9 MMAD suite à la hausse de l'activité ;
- CDMP pour 1,9 MMAD;
- CDMC pour -1,8 MMAD;
- CDMO pour 0,8 MMAD.

Revue analytique 2018 / 2017

A fin 2018, la marge sur commission s'est appréciée de 9,3% (+34 MMAD) comparativement à fin 2017.

La déclinaison de cette marge se présente comme suit :

L'évolution de la marge sur commission est portée principalement par les commissions perçues du Crédit du Maroc (+28 MMAD) suite à :

- le développement du fonds de commerce ;
- la croissance de l'activité monétique (augmentation tarifaire et hausse du volume de transactions cartes);
- la hausse des commissions sur opérations de caisse (virements et prélèvements) ;
- l'essor des opérations à l'international. En effet, bénéficiant des effets du temps fort mené fin 2017 et des augmentations tarifaires, l'activité à l'international a enregistré des volumes importants à l'export au niveau de la grande entreprise. Sur le volet import, l'activité demeure dynamique, plus particulièrement pour le secteur des industries.

L'évolution de la contribution des filiales concerne :

- CDMA pour +9 MMAD suite à la hausse de l'activité ;
- CDMC pour -2,3 MMAD.

Les commissions servies ont connu une hausse de 8,6 MMAD sous l'effet des charges sur moyens de paiement et des commissions sur opérations de change virement.



La marge sur commission représente 17,4% du PNB du groupe Crédit du Maroc en légère amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Résultat des activités de marché

Le produit net bancaire a également bénéficié de la performance du résultat de marché qui se renforce en 2019 de 12% à 214,6 MMAD.

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	133,8	191,5	43,11%	214,6	12%
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	43,1	-	-	-	-
Résultat des activités de marché	176,9	191,5	8,24%	214,6	12%

Source : Crédit du Maroc

La hausse du résultat des opérations de marché en 2019 s'explique principalement par les effets conjugués suivants :

- La baisse du gain de change de 1,2 MMAD;
- l'amélioration de 17 MMAD du résultat sur l'activité trading sur titres de la salle de marché du Crédit du Maroc :
- La variation de juste valeur et gains sur OPCVM détenus.

Au terme de l'exercice 2018, le résultat des activités de marché ressort en amélioration de 8,3% pour s'établir à 191,6 MMAD. Cette augmentation trouve son origine dans un contexte de taux favorable avec, notamment, une croissance du gain de change sur Crédit du Maroc de +61 MMAD sous l'effet du nouveau régime de flexibilisation du dirham et de Crédit du Maroc Offshore de +4 MMAD.

De son côté, le résultat sur activité trading sur titres a accusé un retrait de 17 MMAD.

Divers PNB

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Produits des autres activités	12,6	8,9	-29,2%	7,6	-13,8%
Charges des autres activités	88,9	88,0	-0,9%	92,5	5,1%
Résultat des autres activités	-76,2	-79,1	3,7%	-84,8	7,3%

Source : Crédit du Maroc

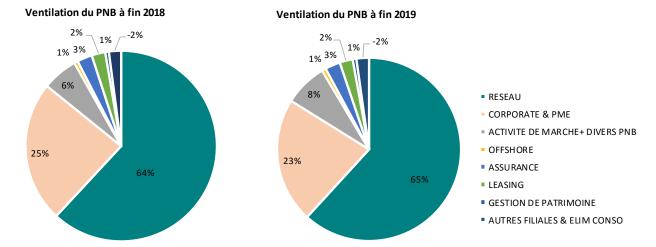
Au 31 décembre 2019, la baisse de près de 6 MMAD du résultat des autres activités du Crédit du Maroc s'explique principalement par la hausse des charges liées à la hausse des cotisations versées au fonds de garantie des dépôts, comparativement à 2018.

Au 31 décembre 2018, la dégradation de 3,7% du poste « Divers PNB » s'explique principalement par un effet de base 2017. En effet ce poste avait connu une hausse exceptionnelle de 4,2 MMAD constatée sur le résultat des autres activités expliquée principalement par la baisse des charges de retenue à la source des MRE ainsi que des récupérations sur charges monétiques provisionnées un an auparavant.



Ventilation du PNB du Groupe Crédit du Maroc par pôle d'activité

Les diagrammes suivants présentent la ventilation du PNB par pôles d'activité du groupe Crédit du Maroc.



Éliminations = somme des retraitements par pôle d'activité

Par pôle d'activité, le PNB consolidé du Groupe Crédit du Maroc est généré majoritairement par la Banque de détail et l'activité Corporate. Son évolution sur une année glissante est marquée par une stabilité globale avec les principales variations suivantes :

- l'amélioration de la contribution du marché des particuliers grâce à la très bonne performance commerciale sur les crédits aux particuliers ;
- la baisse de contribution des activités de marché et « divers PNB » ;

Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé

Au titre de la période considérée, le tableau suivant présente la contribution des principales filiales du CDM:

En MMAD	2017	% du PNB	2018	% du PNB	Var. 18/17*	2019	% du PNB	Var. 19/18*
CDM	1 999,6	91,5%	2 101,1	91,2%	-0,3 pt	2 179,4	90,7%	-0,5 pt
CDMA	51, 2	2,3%	60,2	2,6%	0,3 pt	67,1	2,8%	0,2 pt
CDMC	10,7	0,5%	7,3	0,3%	-0,2 pt	5,6	0,2%	-0,1 pt
CDMLF	109,5	5,0%	105,4	4,6%	-0,4 pt	110,8	4,6%	0,0 pt
CDMP	14,1	0,7%	14,6	0,6%	-0,01 pt	16,5	0,7%	0,1 pt
SIFIM	-	0,0%	-0,2	-0,01%	-0,01 pt	5,3	0,2%	0,2 pt
CDMOS	-0,5	0,0%	14,5	0,6%	0,6 pt	17,7	0,7%	0,1 pt
Groupe CDM	2 184, 6	100%	2 303,1	100%	-	2 402,5	100	-

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'année 2019, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au PNB consolidé du Groupe avec une part de 90,7 %, suivi de CDM Leasing et Factoring qui maintiennent une contribution de 4,6% dans le PNB Groupe, puis CDM Assurance dont la part se consolide à 67,1 MMAD affichant une progression de + 7 MMAD par rapport à 2018.

Au 31.12.2018

Crédit du Maroc contribue majoritairement au PNB du groupe. Sa contribution au titre de l'exercice 2018 est légèrement en baisse de 0,3 pt comparativement à 2017.

CDM Leasing & Factoring ressort en deuxième position avec une participation de 4,6% au PNB consolidé, en léger retrait de 0,4 pt à fin 2018.

^{*}Variation des parts en %



Suite à la dynamisation de l'activité bancassurance, la part de CDM Assurance dans le PNB du groupe représente 2,6%, soit une légère amélioration de 0,3 pt par rapport à fin 2017.

CDM Patrimoine et la Banque Offshore affichent un produit net bancaire de 14,5 MMAD chacune représentant 0,6% du produit net bancaire consolidé du groupe.

La contribution de CDM Capital enregistre quant à elle une baisse de 0,2 pt avec un solde de 7,3 MMAD. SIFIM affiche un produit net bancaire déficitaire à -203 KMAD.

Les charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation du Crédit du Maroc sont ventilées comme suit, sur la période concernée :

Consolidés IFRS (Montants en MMAD)	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Charges de personnel	723,4	700,5	-3,2%	741,5	5,9%
Impôts et Taxes	32,7	45,3	38,5%	74,8	65,2%
Loyers	57,0	58,5	2,6%	36,7	-37,2%
Honoraires	24,3	11,1	-54,3 %	12,9	16,6%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel, intérim	46,7	72,8	55,9%	68,9	-5,4%
Transport, mission et réception, publicité	61,2	61,9	1,2%	64,4	4,0%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, Conseil, assemblée	55,6	50,0	11,4%	48,8	-2,3%
Diverses autres charges externes	100,6	136,3	35,5%	98,5	-27,7%
Autres charges générales d'exploitation	-12,3	5,2	>100%	11,6	>100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	-9,2	2,9	>100%	6,6	>100%
Logiciels informatiques produits		-7,7	>-100%	12,1	58,7%
Charges générales d'exploitation	1 080,0	1 136,8	5,3%	1 152,6	1,4%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019-2018

À fin 2019, les charges générales d'exploitation ont progressé de +1,4% par rapport à l'exercice 2018 pour s'établir à près de 1 152 MMAD en raison de l'augmentation de près de 6% des charges du personnel.

La variation des frais du personnel et engagements sociaux est due principalement à la charge liée aux augmentations GPBM⁴⁸, mesures individuelles et primes exceptionnelles.

Ces charges ont été également impactées par la hausse des impôts et taxes compte tenu du règlement des redressements IR en 2018 et le règlement en 2019 du redressement fiscal (retraitements de l'IR et TVA) pour 43,4 MMAD et par les impacts de l'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location simple induisant la baisse des charges locatives et la hausse des dotations aux amortissements.

Les contributions aux charges générales d'exploitation les plus significatives concernent le Crédit du Maroc. Les contributions des autres filiales restent relativement faibles.

Revue analytique 2018-2017

A fin 2018, les charges générales d'exploitation s'établissent à 1 136,8 MMAD en croissance de 5,26% (+56,8 MMAD) par rapport à l'exercice précédent. Hors impact lié à la cession du terrain, les charges générales d'exploitation consolidées ressortent à 1 095 MMAD, quasi-stables par rapport à l'exercice précédent (+1,38%).

L'entité Crédit du Maroc enregistre une contribution de 96%, marquée principalement par :

⁴⁸ Augmentations salariales s'inscrivant dans le cadre des négociations avec le Groupement professionnel des banques marocaines (GPBM)



- la hausse sur les impôts et taxes suite essentiellement à la prise en compte des compléments d'impôts sur le revenu au titre des exercices 2017 et 2018 ;
- la baisse constatée sur les frais du personnel et engagements sociaux compte tenu des provisions sur primes constitués en 2017;
- la baisse des charges bancaires (frais d'affranchissement), des frais de téléphonie et des charges RH (intérimaires...).

De leur côté, les charges générales d'exploitation des filiales ressortent en hausse de 42,4 MMAD et concernent principalement la filiale SIFIM.

Par ailleurs, le poste « diverses autres charges externes » s'établit à 136,3 MMAD à fin décembre 2018. Ce poste regroupe l'ensemble des dons et cotisations, les fournitures de bureau et autres charges externes...

4.3.2 Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Crédit du Maroc évolue comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (montants en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Produit net bancaire (1)	2 184,6	2 303,1	5,4%	2 402,5	4,3%
Charges générales d'exploitation (2)	1 080,0	1 136,8	5,3%	1 152,6	1,4%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles (3)	106,4	112,7	6%	139,0	23,3%
Résultat Brut d'Exploitation	998,2	1 053,5	5,53%	1 110,9	5,5%
Coefficient d'exploitation $((2) + (3))/(1)$	54,3%	54,3%	-0,1 pts	53,8%	-0,5 pts

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, le résultat brut d'exploitation a affiché une hausse de 5,5% à 1 110,9 MMAD. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 4,3% (+99 MMAD) malgré une augmentation relativement importante des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 23,3% pour s'établir à 139 MMAD à fin 2019. Cette hausse est principalement due à la première application d'IFRS 16 (augmentation des dotations).

Le coefficient d'exploitation se situe en conséquence à 53,8% à fin 2019, en amélioration de 50 points de base par rapport à 2018.

Revue analytique 2018 / 2017

Au 31 décembre 2018, le Résultat Brut d'Exploitation du Crédit du Maroc s'établit à 1 053,5 MMAD en accroissement de 5,53% par rapport à l'exercice 2017. Cette évolution résulte de la croissance du produit net bancaire de 5,4% (+118,5 MMAD) plus importante que celle affichée par les charges générales d'exploitations qui évoluent de 5,3% durant la même période.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles affichent une hausse de 6% à fin décembre 2018 liée à l'amortissement des logiciels principalement sur la banque participative et l'aménagement de nouveaux points de ventes.

Il en résulte un coefficient d'exploitation de 54,3% à fin 2018, en stagnation par rapport à 2017.

4.3.3 Coût du risque

La base de dépréciation individuelle des prêts et créances est déterminée selon les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002.

La base de dépréciation collective des prêts & créances a concerné les créances sensibles

• **Dépréciation sur base individuelle** : Outre les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs pour lesquelles les provisions ont été estimées individuellement par le



département du recouvrement, le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques sur la base des historiques de recouvrement pour le calcul des provisions relatives aux créances en souffrance non significatives.

Dépréciation sur base collective: Le groupe Crédit du Maroc a développé des modèles statistiques pour calculer les provisions collectives sur la base des historiques de transformation des créances sensibles en créances en souffrance.

A fin 2019, le détail du coût du risque prend en compte l'application de la norme IFRS 9 tel que présenté cidessous :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2018	2019	Var.
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-18,95	- 18,0	-4,9%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	16,12	19,5	21,1%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par CP recyclables	7,53	- 0,1	>-100%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	9,2	23,2	>100%
Engagements par signature	-0,6	-3,5	>100%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-35,07	- 37,6	7,1%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-30,59	3,5	>-100%
Engagements par signature	-4,49	-41,1	>100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-	
Bucket 3 : Actifs dépréciés	473,64	- 35,6	>-100%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	470,15	- 15,7	>-100%
Engagements par signature	3,49	- 19,9	>-100%
Autres actifs	-72,27	- 79,1	9,5%
Risques et charges	-92,92	- 26,0	-72%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	289,51	-158,7	>-100%
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables dépréciés	-	-	
Gains ou pertes réalisés sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti dépréciés	-	-	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-620,41	-200,0	67,8%
Récupérations sur prêts et créances	29,58	37,5	26,8%
comptabilisés au coût amorti	29,58	37,5	26,8%
comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-	
Coût du risque de crédit	-301,33	-321,1	6,6%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019/2018

Au titre de l'exercice 2019, le coût du risque s'établit à de 321,1 MMAD, en hausse de 6,6% (+18 MMAD) par rapport à l'exercice précédent. Cette situation découle principalement à la hausse des provisions constituées en lien avec l'approche conservatrice concernant quelques dossiers sur le marché de l'entreprise et de l'anticipation des normes prudentielles locales.

Le coût du risque est composé des éléments suivants :

- des dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions qui se chiffrent à 158,7 MMAD à fin 2019 dont :
- > 19,5 MMAD relatifs aux pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (Bucket 1), en hausse de 21% par rapport à 2018 ;
- > -37,6 MMAD correspondant aux pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Bucket 2), en légère progression par rapport à l'exercice précèdent (+7%).



- > 35,6 MMAD relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3)
- Les autres actifs et provisions pour risque et charges qui se chiffrent respectivement à 79 MMAD et 26 MMAD.
- des pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés qui s'élèvent à près de 200 MMAD à fin décembre 2019. Leur évolution à la baisse s'explique par un effet 2018 en raison principalement de la baisse des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées par rapport à l'exercice précédent. Cette variation provient de la baisse sur les radiations de créances de la banque.
- des récupérations sur prêts et créances à 37,5 MMAD, en hausse de 26,8% par rapport à 2018

Crédit du Maroc maintient par ailleurs sa politique prudente en matière de provisionnement avec un taux de couverture des créances en souffrance de 83,3% à fin 2019.

Revue analytique 2018 / 2017

Le coût du risque diminue de 27% pour se situer à 301,3 MMAD à fin 2018 contre 412 MMAD à fin 2017. Il se compose de ce qui suit :

- Les dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions qui se chiffrent à 289,5 MMAD à fin 2018 dont :
- > 16,1 MMAD relatifs aux pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir (Bucket 1);
- > -35,1 MMAD correspondant aux pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Bucket 2) ;
- > 473,1 MMAD relatifs aux actifs dépréciés (Bucket 3);
- Les autres actifs et provisions pour risque et charges qui se chiffrent respectivement à -72,3 MMAD et 92,9 à fin décembre 2018.

Les pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés qui s'élèvent à 620,4 MMAD à fin décembre 2018. Leur évolution significative à la hausse s'explique principalement par l'effet de la radiation des créances contentieuses sur l'exercice 2018 qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de radiation validé par le Comité de Contentieux.

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017
Dotations aux provisions	-437,2
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-258,6
Provisions engagements par signature	-2,8
Autres provisions pour risques et charges	-175,9
Reprises de provisions	200,1
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	185,9
Reprises de provisions engagements par signature	-
Reprises des autres provisions pour risques et charges	14,3
Variation des pertes et récupération sur frais et créances	-175,0
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-18,7
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-170,8
Récupérations sur prêts et créances amorties	14,9
Autres pertes	-0,5
Coût du risque	-412,1



Suite à l'amélioration de l'efficacité de recouvrement, le coût du risque de contrepartie du Crédit du Maroc ressort en régression de 14% à fin décembre 2018, à 194 MMAD, malgré les dotations significatives sur certains dossiers Corporate enregistré au cours de l'exercice.

Le coût du risque opérationnel se situe à 82 MMAD à fin décembre 2018 contre 162 MMAD à la même période en 2017 et est essentiellement marqué par des dotations sur deux affaires en litige pour 96 MMAD couvertes à 100% et par une reprise sur un dossier pour 30 MMAD.

Crédit du Maroc contribue à la formation du coût du risque à hauteur de 91 % (276 MMAD), en baisse de 28,9% MMAD par rapport à l'exercice précédent. Les filiales enregistrent un coût du risque à hauteur de 25,4 MMAD.

Par ailleurs, les provisions calculées selon la norme IFRS9 sur les pertes attendues affichent une dotation de l'ordre de 26 MMAD par rapport au solde d'ouverture.

> Ventilation du coût du risque

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du coût du risque :

Coût du Risque Consolidé (Montants en MMAD)	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 18/17
Risques de contrepartie	226	194	-14,2%	276	42,3%
Particuliers	86	151	75,6%	141	-6,6%
Entreprises	114	-30	>-100%	94	>-100%
Autres	26	47	80,8%	41	-12,8%
Provisions/actifs dégradés B1&B2	=	26	Na	19	-26,9%
CDMLF	24	14,6	-39,2%	20,1	37,7%
CDMOS	-	-0,2	Na	0,9	>-100%
SIFIM	-	11	Na	1,2	-89,1%
Risques opérationnels	162	82	-49,4%	23	-72,0%
TOTAL	412	301	-26,8%	321	6,6%

Source : Crédit du Maroc

Le coût du risque de contrepartie du Crédit du Maroc ressort en progression de 42% à fin décembre 2019, à 276 MMAD, et provient des dotations sur certains dossiers du marché des particuliers et du marché des entreprises enregistrées au cours de l'exercice.

Le coût du risque opérationnel se situe à 23 MMAD à fin décembre 2019 en nette baisse par rapport à 2018. Il est marqué par des dotations pour litiges (litiges sociaux et affaires en défense) de 6 MMAD et des provisions pour autres risques et charges pour un montant de 7 MMAD.

Pour les filiales, le coût du risque du CDMLF s'établit à 20,1 MMAD en hausse 5,5 MMAD.

Suite à l'amélioration de l'efficacité de recouvrement, le coût du risque de contrepartie du Crédit du Maroc ressort en régression de 14% à fin décembre 2018, à 194 MMAD, malgré les dotations significatives sur certains dossiers Corporate enregistrées au cours de l'exercice.

Le coût du risque opérationnel se situe à 82 MMAD à fin décembre 2018 contre 162 MMAD à la même période en 2017 et est essentiellement marqué par des dotations sur deux affaires en litige pour 96 MMAD couvertes à 100% et par une reprise sur un dossier pour 30 MMAD.

Crédit du Maroc contribue à la formation du coût du risque à hauteur de 91% (276 MMAD), en baisse de 28,9% MMAD par rapport à l'exercice précédent. Les filiales enregistrent un coût du risque à hauteur de 25,4 MMAD.

Par ailleurs, les provisions calculées selon la norme IFRS9 sur les pertes attendues affichent une dotation de l'ordre de 26 MMAD par rapport au solde d'ouverture.



> Principaux indicateurs de risque 49

Historiquement, l'évolution des indicateurs de risque sur la période 2017-2019, s'est traduite comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	01.01.18	31.12.18	Var 12/01.18	31.12.19	Var 19/18
Créances clientèle nettes	39 334,8	39 120,9	41 013	4,8%	44 199,0	7,8%
Provisions (1)	3 805,8	4 018,9	3 595,3	-10,5%	3 453,2	-4%
Créances clientèle brutes	43 140,6	43 139,7	44 608,2	3,4%	47 652,2	6,8%
Créances en souffrance brutes (2)	4 271,9	4 271,9	4 026,4	-5,8%	4 143,8	2,9%
Créances en souffrances nettes (2)-(1)	466,1	253,1	431,1	70,4%	690,6	60,2%
Taux de contentieux ⁵⁰	9,9%	9,9%	9%	-0 ,9 pt	8,7%	-0,3 pt
Taux de couverture ⁵¹	89,1%	94,1%	89,3%	-4,8 pts	83,3%	-6 pts
Taux du coût du risque (en %) ⁵²	1%	_53	0,7%	0,7 pt	0,7%	-

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au terme de l'exercice 2019, le taux de contentieux se situe à 8,7%, affichant un repli de 0,3 point par rapport à l'exercice précédent. Les provisions y afférentes s'élèvent à 3 453,2 MMAD, affichant ainsi un taux de couverture en baisse de 6 pts à 83,3%. L'évolution du taux de couverture s'explique par la baisse du cumul des provisions de 4%.

Le coût du risque lié au crédit du Crédit du Maroc a enregistré une hausse de 6,6%, passant de 301 MMAD en 2018 à 321 MMAD en 2019 sans impacter significativement l'évolution du coût du risque en pourcentage qui reste stable à 0,7%.

Revue analytique au 2018 / 2017

A fin 2018, les créances en souffrance globales sont en baisse de 5,8% et s'établissent à 4 026,4 MMAD. Cette baisse s'explique principalement par l'effet des radiations comptables et la diminution des encours sur certaines contreparties. Ainsi, le taux de couverture ressort à 89,3%.

Le Crédit du Maroc affiche un taux de contentieux de l'ordre de 9% affichant un retrait de 0,9 pts par rapport à 2017 impacté par la baisse des créances en souffrances brutes. Il ressort également en baisse par rapport au solde d'ouverture suite à l'application de la norme IFRS 9.

Au final, le coût du risque en pourcentage des créances sur la clientèle se situe à 0,7% contre un seuil de 0,96% à fin décembre 2017 en lien, notamment, avec l'augmentation des créances clientèle couplée à la contraction du coût du risque de 27% à 301,3 MMAD à fin décembre 2018.

À noter que l'impact de passage à la norme IFRS 9 a été totalement absorbé par les fonds propres dès sa première application au 1^{er} janvier 2018.

⁴⁹ Hors établissements de crédit et administrations centrales

⁵⁰Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

⁵¹Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

⁵²Taux du coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes

⁵³ Taux du coût du risque à 0% en FTA (aucun impact sur le résultat à la première application d'IFRS 9)



4.3.4 Résultat d'Exploitation

Sur les trois derniers exercices, le résultat d'exploitation a évolué comme suit :

Evolution du résultat brut d'exploitation sur la période 2017-2019

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Résultat Brut d'Exploitation	998,2	1 053,5	-3%	1 110,9	5,4%
Coût du risque	412,1	-301,3	-17,6%	-321,1	6,6%
Résultat d'Exploitation	586,1	752,2	10,8%	789,8	5%

Source: Crédit Du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018_

Le résultat d'exploitation a enregistré une hausse de 38 MMAD entre 2018 et 2019 qui s'explique principalement par les effets combinés de la hausse de 20 MMAD du coût du risque et celle du résultat brut d'exploitation (+57 MMAD).

Revue analytique 2018 / 2017

A l'issue de l'exercice 2018, le résultat d'exploitation s'élève à 752,21 MMAD en accroissement de l'ordre de 28,32% comparativement à l'exercice précédent sous l'effet combiné de la hausse de 5,53% du résultat brut d'exploitation et de la baisse de 26,88% du coût du risque durant la même période.

4.3.5 Résultat net

Historiquement, les indicateurs de rentabilité du groupe Crédit du Maroc ont évolué comme suit :

Consolidé IFRS (montants en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Résultat d'Exploitation	586,1	752,2	28,3%	789,8	5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	9,1	142,9	>100%	33,6	-76,5%
Résultat avant Impôt	595,2	895,1	50,4%	823,4	-8%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	234,5	301,1	28,4%	311,2	3,3%
Résultat net	360,9	594,0	64,7%	512,2	-13,8%
Intérêts minoritaires	-4,5	4,8	>-100%	3,4	-29,9%
Résultat Net Part du groupe	365,4	589,2	61,33%	508,8	-13,6%

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au terme de l'exercice 2019, le résultat net du Crédit du Maroc ressort en baisse de 13,6% pour s'établir à 508,8 MMAD. Cette progression est consécutive à une amélioration du résultat d'exploitation de 5% à 789,8 MMAD), atténuée par une hausse de 3,3% de l'impôt sur les bénéfices. Ce dernier tient compte de l'entrée en vigueur de l'impôt sur la cohésion sociale pour 18 MMAD et des impacts du redressement fiscal sur IS et les impacts IFRIC 23 y relatifs.

Au titre de cette période, le résultat net part du groupe s'élève à près de 509 MMAD, en baisse de 13,6% par rapport à fin 2018. Après neutralisation des éléments exceptionnels 2018 et non récurrents 2019, le résultat net part du groupe 2019 progresse de 7,3% à 546 MMAD.

Revue analytique 2018 / 2017

Au titre de l'exercice 2018, le résultat net connait une hausse de 64,67% en se chiffrant à 594 MMAD (Hors impact lié à la cession du terrain « les Arènes », ce poste ressort à 513 MMAD).

L'évolution du résultat net s'explique par la combinaison des éléments suivants :

• la forte amélioration du résultat d'exploitation de 28,34% à 752,2 MMAD, compte tenu de la hausse du PNB de 5,42% et la baisse considérable de 27% du coût du risque consolidé;



- la hausse des gains nets sur autres actifs pour atteindre 142,9 MMAD à fin 2018 contre 9,1 MMAD à fin 2017 liée à l'enregistrement exceptionnel au cours de l'exercice de plus-values de cessions immobilières;
- l'augmentation de l'impôt sur les résultats de 28,4% à 301,1 MMAD.

Contribution des filiales au résultat net consolidé du Groupe

Par ailleurs, la contribution des filiales du Crédit du Maroc au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2017 – 2019, se présente comme suit :

En KMAD	2017	% du RN	2018	% du RN	Var (1) 18/17	2019	% du RN	Var (1) 19/18
CDM	266 621	73,9%	493 921	83,8%	9,9 pts	374 858	73,7%	-10,2 pts
CDMA	33 651	9,3%	38 637	6,6%	-2,8 pts	43 956	8,6%	2,1 pts
CDMC	3 978	1,1%	912	0,2%	-0,9 pt	4 892	1%	0,8 pt
CDMLF	40 952	11,3%	62 840	10,7%	-0,7 pt	63 302	12,4%	1,8 pt
CDMP	10 827	3,0%	11 600	2%	-1,0 pt	12 957	2,6%	0,6 pt
SIFIM	10 053	2,8%	-26 244	-4,5%	-7,2 pts	163	0%	4,5 pts
CDMOS	-5 233	-1,5%	7 505	1,3%	2,7 pts	8 680	1,7%	0,4 pt
Groupe CDM	360 849	100%	589 170	100%	-	508 808	100%	-

Source : Crédit du Maroc

(1) Variation des parts en %

En 2019, Crédit du Maroc demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 73,7%, suivi de Crédit du Maroc Leasing & Factoring avec près de 12,4% et de CDM Assurance avec une part de près de 8,6%.

CDMLF renforce sa part à une contribution de 12,4% au résultat net part du groupe, en hausse de près de 2 pts par rapport à l'exercice précédent.

La hausse de contribution de CDMA au résultat net part du Groupe en 2019 est liée dynamisation de l'activité bancassurance, en ligne avec le plan de développement et qui s'est traduit par une croissance de 14% du résultat net en 2019.

Après une contribution négative à fin 2018, SIFIM enregistre une contribution positive de 163 KMAD. En effet l'excédent de trésorerie né de la cession du terrain des Arènes et d'une partie des immobilisations en cours ont permis à la société de rembourser intégralement les avances en compte courant qui se situaient à 150 MMAD.

Au titre de l'exercice 2018, Crédit du Maroc continue à constituer la part prépondérante du RN consolidé du groupe, représentant 83,83%, soit 9,9 points de plus comparativement à 2017.

CDM Leasing & Factoring figure en 2^{ème} position avec une participation de 10,67% au résultat net consolidé du groupe à fin 2018, en régression de 0,7 point. Cette évolution s'explique principalement par le repli de l'activité leasing (crédit-bail immobilier).

La part de CDM Assurance dans le RN consolidé du groupe se dégrade à 38,6 MMAD affichant un retrait de 2,8 points en comparaison avec 2017.

La contribution de CDM Patrimoine se situe à 11,6 MMAD représentant 1,97% du RN consolidé.

CDM Offshore enregistre une progression de 2,7 points en matière de participation au RN consolidé du groupe, représentant 1,27% de ce dernier et affichant un solde de 7,5 MMAD.

CDM Capital affiche un résultat net de 0,91 MMAD représentant 0,15% du résultat net consolidé du groupe en régression de 0,91%. Cette baisse s'explique principalement par la baisse des performances de la filiale expliquée par la régression du volume du marché central.

SIFIM ressort en 7^{ème} rang en représentant -4,45% du RN consolidé du groupe avec un solde de -26,24 MMAD liée à une faible contribution induite par la hausse des éléments intra-groupe.



Ventilation du RNPG du groupe Crédit du Maroc par pôle d'activité à fin décembre 2019

Le tableau suivant présente la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité du Crédit du Maroc :

Montants en MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Banque Maroc et Banque Offshore	438,9	582,6	32,7%	524,9	-9,9%
Sociétés de financement spécialisées	-9,1	9,6	>100%	6,7	-29,9%
Eliminations	-64,4	-3,0	95,3%	-22,8	>-100%
Total	365,4	589,2	61,2%	508,8	-13,6%

Source : Crédit du Maroc

Le RNPG affiche une baisse de 80 MMAD entre décembre 2018 et décembre 2019, soit -13,6%, sous l'effet de la baisse du RNPG de la Banque et de la Banque Offshore et des éliminations intra-groupe à fin 2019.

A fin décembre 2018, la répartition du RNPG du Crédit du Maroc par pôle d'activité fait ressortir la prépondérance de la banque de détail.



4.4 Analyse du bilan consolidé IFRS

Le bilan consolidé du groupe Crédit du Maroc est porté à hauteur majoritairement par Crédit du Maroc. Le bilan sur la période 2017 – 2019 en norme IFRS s'est établi comme suit :

Actif

Montants en MMAD	2017	01/01/2018	2018	Var. 01.18/12.18	2019	Var. 2019/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales,	1 061,1	1 060,50	1 753,22	65,32%	2 004,7	14,3%
Trésor public, Service des chèques postaux						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 096,4	2 249,53	1 832,91	-18,52%	1 545,8	-15,7%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		2 096,43	1 692,30	-19,28%	1 219,9	-27,9%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		153,10	140,62	-8,15%	325,8	>100%
Actifs financiers à la juste valeur par CP	-	4 525,76	4 433,25	-2,04%	3 729,7	-15,9%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		4 525,76	4 433,25	-2,04%	3 729,7	-15,9%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables						
Actifs financiers disponibles à la vente	4 691,2	-	-		-	
Titres au coût amorti	-	49,05	32,82	-33,09%	20,4	-37,7%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 129,4	3 074,43	4 529,01	47,31%	5 068,9	11,9%
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	39 334,8	39 120,86	41 012,96	4,84%	44 199,1	7,8%
Actifs Impôt Exigible	146,7	146,65	84,81	-42,17%	85,3	0,5%
Actifs d'impôt différé	216,5	293,72	278,77	-5,09%	290,4	4,2%
Comptes de régularisation et autres actifs	273,1	273,05	498,05	82,40%	640,3	28,6%
Actifs non courants destinés à être cédés	61,1	61,08	-		-	-
Immobilisations corporelles	1 343	1 343,00	1 247,32	-7,12%	1 320,6	5,9%
Immobilisations incorporelles	160,7	160,73	193,45	20,36%	254,4	31,5%
Total Actif	52 513,9	52 358,4	55 896,6	6,8%	59 159,5	5,8%



Passif

Montants en MMAD	2017	01/01/2018	2018	Var. 01.18/12.18	2019	Var. 2019/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8,4	8,4	3,4	-59,1%	-	>-100%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	19,3	19,3	14,7	-23,7%	10	-32,2%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		19,3	14,7	-23,6%	10	-32,2%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option		-	-	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	1 372,3	1 372,3	2 894,3	>100%	3 558,2	22,9%
Dettes envers la clientèle	40 590,6	40 590,6	41 376,8	1,9%	43 805,5	5,9%
Titres de créance émis	2 127,3	2 127,3	2 930,2	37,7%	2 067,7	-29,4%
Passif d'impôts exigibles	7,7	7,7	65,7	>100%	35,6	-45,8%
Passifs d'impôt différé	192,9	180,6	187,5	3,8%	200,8	7,1%
Comptes de régularisation et autres passifs	849,2	849,2	883,5	4%	1 467,9	66,2%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	4,4	4,4		-		
Provisions	505,2	514,6	597,9	16,3%	678,3	13,4%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 025,4	2 025,4	1 767,6	-12,7%	1 767,6	0,0%
Capitaux propres	4 811,1	4 658,7	5 175	11,1%	5 567,8	7,6%
Capitaux propres part du groupe	4 764,1	4 611,7	5 127,4	11,2%	5 517	7,6%
Capital et réserves liées	3 707,4	3 707,4	3 707,4	-	3 707,4	-
Réserves consolidées	652,4	919,5	842,9	-8,3%	1 295,0	53,6%
Part du groupe	-	872,5	800,3	-8,3%	1 247,6	55,9%
Part des minoritaires	-	47,0	42,6	-9,4%	47,4	11,3%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	38,9	31,8	30,7	-3,4%	53,2	73,4%
Part du groupe	-	31,8	30,7	-3,4%	53,2	73,4%
Part des minoritaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice	365,4	-	593	-	512,2	-13,8%
Part du groupe	-	-	589,2	-	508,8	-13,6%
Part des minoritaires	-	-	4,8	-	3,4	-29,9%
Intérêts minoritaires	47,0	-	-	-	-	
Total Passif	52 513,9	52 358,4	55 896,6	6,8%	59 159,5	5,8%



Analyse des principales évolutions sur la période janvier - décembre 2019

Au 31 décembre 2019, le total bilan consolidé du Crédit du Maroc s'est établi à 59 159,5 MMAD en hausse de 5,8% par rapport à 2018. La hausse de l'actif consolidé de 3 263 MMAD est due essentiellement à :

- la hausse de 3 726 MMAD (soit +8,2%) des prêts et créances au coût amorti du Crédit du Maroc relatifs respectivement aux créances envers la clientèle et établissements de crédit pour respectivement 3 186 MMAD (soit +7,8%) et 540 MMAD (soit +11,9%);
- la baisse de 704 MMAD (soit -15,9%) des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ;
- la baisse de 287 MMAD (soit -15,7%) des actifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- la hausse de 252 MMAD (soit 14,3%) des valeurs en caisse, banque centrale et trésor public pour s'établir à près de 2 005 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse de 142 MMAD (soit +28,6%) des comptes de régularisation et autres actifs pour s'établir à 640 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse de 134 MMAD (soit 9, 3%) des immobilisations corporelles et incorporelles pour s'établir à 1 575 MMAD à fin décembre 2019.

La hausse du passif consolidé de 3 263 MMAD est due essentiellement à :

- l'augmentation des dettes envers la clientèle de 2 429 MMAD (soit +5,9%) pour s'établir à 43 806 MMAD à fin décembre 2019;
- la baisse des titres de créances émis de 863 MMAD (soit -29,4%) et qui s'établissent à 2 068 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse des dettes envers les établissements de crédit de 664 MMAD (soit +22,9%), pour s'établir à 3 558 MMAD à fin décembre 2019 ;
- la hausse de 584 MMAD (soit +66%) des comptes de régularisation et autres passifs ;
- la hausse de 393 MMAD (soit 7,6%) des capitaux propres du Groupe pour s'établir à 5 568 MMAD.

Analyse des principales évolutions sur la période janvier - décembre 2018

Au 31 décembre 2018, le total bilan consolidé s'est affiché à 55 896,6 MMAD, en hausse de 6,8% par rapport au 1^{er} janvier 2018. Cette augmentation de l'actif de 3 538 MMAD est due essentiellement à l'effet conjugué des éléments suivants :

- l'amélioration du poste « prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti » qui a connu une croissance de +4,8% pour s'établir à 41 013 MMAD à fin décembre 2018, soit plus 73% du total passif;
- la hausse du poste « prêts et créances sur établissements de crédit, au coût amorti» de 47,3% (+1 455 MMAD);
- la hausse de 225 MMAD (soit +82,4%) des comptes de régularisation et autres actifs.

La hausse du passif consolidé de 3 538 MMAD est due essentiellement à :

- le poste « dettes envers les établissements de crédit et assimilé» a plus que doublé, affichant un total de 2 894,3 MMAD ;
- le poste « Dettes envers la clientèle » a atteint 41 376,8 MMAD, en augmentation de 2% par rapport au bilan d'ouverture (soit 74% du total passif).
- la hausse de 803 MMAD (soit +38%) des titres de créances émis ;
- la hausse de 516 MMAD des capitaux propres pour s'établir à 5 175 MMAD à fin décembre 2018.



4.4.1 Analyse des principaux postes de l'actif

4.4.1.1 Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Services des chèques postaux :

L'évolution de ce poste, sur la période 2017-2019, se présente comme suit :

Montants en MMAD	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 061,1	1 753,2	65,2%	2 004,7	14,3%
% Total Actif	2%	3,1%	1,1 pt	3,4%	0,3 pt

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2019, le poste « valeurs en caisse, banque centrale, trésor public, services des CP » ressort en hausse de 251,5 MMAD de 14,3% à 2 004,7 MMAD par rapport au 31 décembre 2018. Cette variation est principalement liée à l'augmentation de la réserve monétaire auprès de Bank Al Maghrib de plus 215 MMAD.

Au 31 décembre 2018, le poste « Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service CP » s'élève à 1 753,2 MMAD, soit une progression de 65,2% par rapport au solde d'ouverture. L'évolution de ce poste s'explique principalement par l'augmentation du solde du compte ordinaire BAM.

Au titre d'IFRS 9, l'impact FTA des « valeurs en caisse, banques centrales, Trésor public, chèque postaux » enregistré est de 643 KMAD.

4.4.1.2 Structure des actifs financiers à la juste valeur

Les actifs financiers à la juste valeur s'établissent à 5 275 MMAD à fin décembre 2019. L'évolution de ces actifs se détaille comme suit :

Montants en MMAD	2017	01/01/2018	2018	Var 12.18/01.18	3 2019	Var. 19/18
Actifs financiers à la JV par résultat *	2 096	2 250	1 832,9	-18,5%	1 545,8	-15,7%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	-	2 096	1 692,3	-19,3%	1 219,9	-27,9%
Autres actifs financiers à la JV par résultat	-	153	140,6	-7,8%	325,8	>100%
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	-	4 526	4 433,2	-2,1%	3 729,7	-15,9%
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	-	4 526	4 433,2	-2,1%	3 729,7	-15,9%
Instruments de CP comptabilisés à la JV par CP non recyclables	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente **	4 691	-	-	-	-	-
Total Actifs financiers	6 787	6 776	6 266,1	-7,51%	5 275,4	-15,8%
% Total Actif	12,9%	12,9%	11,2%	1,7 pt	8,9%	- 2,3 pts

Source : Crédit du Maroc – Comptes consolidés suite à l'application d'IFRS 9

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, les actifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en baisse de 287 MMAD, à 1 545,8 MMAD. Cette évolution provient principalement :

- du portefeuille trading de la salle des marchés qui baisse de plus 400 MMAD en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire. Les principales variations concernent les BDT et les certificats de dépôt;
- des titres d'OPCVM détenus par la filiale SIFIM en hausse sur l'exercice 2019.

^{*} poste reclassé au titre d'IFRS 9 en actifs financiers détenus à des fins de transactions en 2019

^{**} poste reclassé au titre d'IFRS 9 en (i) Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat, (ii) Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables et (iii) Titres au coût amorti



Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont, pour leur part, affiché une baisse de 704 MMAD expliquée par :

- la baisse du portefeuille placement de la trésorerie est en baisse de plus 600 MMAD, (particulièrement sur les maturités à court terme pour l'obligataire.
- la baisse du portefeuille ALM de 137 MMAD constatée au niveau des BDT à court terme et des BDT à moyen et long terme.

Revue analytique janvier- décembre 2018

Les actifs financiers à la juste valeur (JV) par capitaux propres correspondent à une nouvelle classification adoptée à la suite de l'application de la norme IFRS 9. Selon les critères de valorisation IFRS 9, l'impact du retraitement des actifs disponibles à la vente est une dépréciation de 12,3 MMAD imputé au niveau des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Cf Tableau de passage ci-dessus).

A fin décembre 2018, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent un repli de 18,5%, s'établissant ainsi à 1 833 MMAD. La contraction constatée résulte de l'activité du portefeuille trading de la salle des marchés en lien avec les opportunités de placement sur le marché obligataire. Les principales variations concernent les BDT et les certificats de dépôt.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat intègrent également les autres actifs financiers à la juste valeur par résultat suite au reclassement des titres en norme IFRS 9 depuis le 01/01/2018.

De leur côté, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une baisse 93 MMAD. Cette contre-performance concerne essentiellement le portefeuille de placement de la trésorerie, notamment sur les maturités à court terme.

4.4.1.3 Analyse des crédits

Au 31 décembre 2019, l'encours des crédits octroyés par le Groupe Crédit du Maroc a évolué comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2017	01/01/18	31/12/2018	Var 12.18/01.18	2019	Var.
Prêts et créances sur les Etab. de crédit et assimilés	3 129,4	3 074,4	4 529,0	47,3%	5 068,9	11,9%
% Total Actif	6%	5,9%	8,1%	2,2 pt	8,6%	0,5 pt
Établissements de crédit	3 129,4	3 074,4	4 529,0	47,3%	5 068,9	11,9%
Créances sur la clientèle au coût amorti	39 334,8	39 120,9	41 013,0	4,8%	44 199	7,8%
% Total Actif	74,9%	74,7%	73,4%	-1,4 pt	74,7%	1,3 pt
Total crédits	42 464,2	42 197,3	45 542,0	7,9%	49 267,9	8,2%
% Total Actif	80,9%	80,6%	81,5%	0,9 pt	83,3%	1,8 pt

Source : Crédit du Maroc

En application de la norme IFRS 9, le Groupe Crédit du Maroc a opéré en 2018 des retraitements de la valeur comptable des prêts et créances sur les établissements de crédit induisant un reclassement d'un montant de 48,13 MMAD. Au 01/01/2018, une dépréciation de 6,8 MMAD a été constatée sur la base d'un montant de 3 081 MMAD des Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti après reclassement (Cf tableau de passage ci-dessus).

Les prêts et créances sur la clientèle ont également été dépréciés. L'impact FTA IFRS 9 s'élève à 213 MMAD sur un montant de 39 333,9 MMAD, le reste des prêts et créances sur la clientèle (soit 0,92 MMAD) ont été reclassés vers les titres de dettes (Cf tableau de passage ci-dessus).



Ainsi l'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

> Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti

Montants en MMAD	2018	2019	Var.
Etablissements de crédit	-	-	
Comptes et prêts	3 207,8	4 158,5	29,6%
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux (1)	3 107,8	3 788,5	21,9%
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux (1)	100	370,0	270,0%
Valeurs reçues en pension	1 217,9	757,0	-37,8%
Titres reçus en pension livrée	-	-	
Prêts subordonnés	-	-	
Autres prêts et créances	110,3	159,4	44,5%
Valeur brute	4 536	5 074,8	11,9%
Dépréciations	-7	-5,9	-15,2%
Valeur nette des prêts et créances auprès des établissements de crédit	4 529	5 068,9	11,9%
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-	-
Comptes ordinaires	-	-	-
Comptes et avances à terme	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-	-
Valeur au bilan	4 529	5 068,9	11,9%

Source : Crédit du Maroc

> Prêts et créances sur la clientèle de crédits au coût amorti

Montants en MMAD	2018	2019	Var.
Opérations avec la clientèle	-	-	
Créances commerciales	8 010,4	8 302,4	3,6%
Autres concours à la clientèle	30 898,9	32 389,4	4,8%
Valeurs reçues en pension	1 430	2 497,3	74,6%
Comptes ordinaires débiteurs	2 541,4	2 730,2	7,4%
Valeur brute	42 881,7	45 919,2	7,1%
Dépréciations	- 3 405,3	- 3 377,0	-0,8%
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	39 475,4	42 542,2	7,8%
Opérations de location-financement	-	-	
Location-financement immobilier	636,5	669,2	5,1%
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	1 091	1 062,0	-2,7%
Valeur brute	1 727,5	1 731,3	0,2%
Dépréciations	- 189,9	- 74,4	-60,8%
Valeur nette des opérations de location-financement	1 537,6	1 656,9	7,8%
Valeur au bilan	41 013	44 199,0	7,8%



Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, l'encours total des crédits s'est établi à près de 49 268 MMAD, en progression de 8,2% (+3 726 MMAD) par rapport à décembre 2018. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- l'accroissement des créances sur la clientèle de 7,8% (+3,2 Mrds MAD) à fin 2019, en raison principalement de évolutions suivantes :
- les créances commerciales s'apprécient de 3,6% (+292 MMAD) pour s'établir à 8,3 Mrds MAD à fin 2019 tirées par les hausses enregistrées sur les crédits à l'habitat (+7 pbs de PDM) et les crédits à la consommation ((+43 pbs de PDM) et par les performances du marché des entreprises (crédits d'équipement et crédit court terme).
- les autres concours à la clientèle progressent de 4,8% (+1,5 Mrd MAD) atteignant 32,4 Mrds MAD;
- les valeurs reçues en pension ressortent en hausse de 1 067 MMAD pour une valeur de plus de 2,5 Mrds MAD à fin 2019 ;
- les comptes ordinaires débiteurs affichent une progression à 2,7 Mrds MAD (+7,4%)
- les créances en souffrance évoluent de manière maitrisée (+2,9%);
- la hausse du montant des opérations de crédit-bail de 0,2% pour s'établir à 1 731 MMAD à fin 2019.
- la hausse de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 11,9% en 2019, en raison essentiellement de la progression des comptes et prêts de +29,6% soit près de 951 MMAD.

La structure de l'encours des crédits au 31 décembre 2019 reste dominée par les créances sur la clientèle à 74,7% du Total Actif, en progression de 1,3 pt par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique janvier – décembre 2018

Au 31 décembre 2018, l'encours total des crédits s'établit à 45 542 MMAD, en progression de 8%. Son évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- L'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés au coût amorti ressort à 4 529 MMAD, en hausse de 47,31% par rapport au bilan d'ouverture, représentant 8,1% du total Actif. Cette évolution est liée à la hausse des valeurs reçues en pension à terme et des comptes ordinaires, compensée par la baisse des prêts de trésorerie au jour le jour.
- L'encours des prêts et créances sur la clientèle au coût amorti ressort à 41 013 MMAD, en hausse de 4,84%, représentant ainsi 73,37% du total Actif. Cette évolution s'explique principalement par :
- la hausse des encours du marché des entreprises marqués par la hausse des crédits de fonctionnement (+751 MMAD), en particulier les crédits à l'importation, couplée à celle des créances d'affacturage (+717 MMAD) suite au financement par la banque des arriérés de crédit TVA dans le cadre de la Convention Cadre signée en janvier 2018 entre les banques et le ministère des Finances.
- la progression des crédits à l'habitat (+828 MMAD) et des crédits à la consommation (+438 MMAD) au niveau de la banque de détail.

La structure de l'encours des crédits au 31 décembre 2018 demeure inchangée avec une domination des créances sur la clientèle (73,4%).



Répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti)

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2019 :

En MMAD	Créances et engagements			Dépréciations		
EN WIMAD	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	3 734,7			5,0		
Titres de dettes	3 734,7			5,0		
Actifs financiers au coût amorti	46 404,0	2 810,9	3 783,9	99,2	328,3	3 282,9
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	5 074,8			5,9		
Prêts et créances sur la clientèle	41 308,8	2 810,9	3 783,9	93,3	328,3	3 282,9
Titres de dettes	20,4					
Actifs financiers	50 138,7	2 810,9	3 783,9	104,2	328,3	3 282,9
	ī	ı	ı		ı	
Engagements Hors bilan	3 447,3	220,1	239,1	12,5	46,3	208,1

Source : Crédit du Maroc

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2018 :

En MMAD	Créances et engagements			Dépréciations		
EN WIWIAD	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	4 438,0			4,8		
Titres de dettes	4 438,0			4,8		
Actifs financiers au coût amorti	44 586,2	2 587,3	3 758,4	122,8	330,6	3 150,6
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	6 290,9			8,7		
Prêts et créances sur la clientèle	38 262,5	2 587,3	3 758,4	114,1	330,6	3 150,6
Titres de dettes	32,8					
Actifs financiers	49 024,3	2 587,3	3 758,4	127,5	330,6	3 150,6
Engagements Hors bilan	5 992,3	107,9	232,5	9,0	5,2	188,2

Source : Crédit du Maroc

Au titre de l'année 2019, les engagements hors bilan s'établissent 3,9 Mrds MAD en 2019 contre 6,3 Mrds MAD en décembre 2018.



Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre 2017 et 2019 se présente comme suit :

Montant en MMAD	2017	2018	Var.	2019	Var.
Banque Maroc et Banque Offshore	4 948,0	6 216,9	25,6%	6 626,1	6,6%
Sociétés de financement spécialisé	19,1	-	-	-	-
Eliminations	- 1 837,8	- 1 687,9	-8,2%	- 1 557,2	-7,7%
Total Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	3 129,3	4 529,0	44,7%	5 068,9	11,9%

Source : Crédit du Maroc

Au 31 Décembre 2019, les prêts et créances sur les établissements de crédit sont principalement générés par Crédit du Maroc et ses filiales (Hors CDML).

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre 2016 et 2018 se présente comme suit :

Montant en MMAD	2017	2018	Var.	2019	Var.
Banque Maroc et Banque Offshore	37 886,4	39 269,8	3,7%	42 327,7	7,8%
Sociétés de financements spécialisés	1 577,5	1 743,2	10,5%	1 871,3	7,3%
Eliminations	- 129,0	-		-	
Total Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	39 334,9	41 013	4,2%	44 199	7,3%

Source : Crédit du Maroc

Au 31 Décembre 2019, la croissance des prêts et créances sur la clientèle, provient principalement, de l'augmentation des prêts octroyés par la banque et ses filiales (hors CDML) représentant 96% du total des prêts sur la clientèle. Les prêts octroyés pas CDML représentent, malgré la hausse de 7,3% enregistrée, une part non significative.

4.4.1.4 Actif d'impôt exigible

Au titre de l'exercice 2019, le poste « Actifs Impôts Exigible » ressort stable à 85,3 MMAD.

Au titre de l'exercice 2018, ce poste ressort à 84,8 MMAD, en baisse de 42,2%. Cette évolution s'explique principalement par les excédents sur IS enregistrés en 2017 et qui ont été imputé sur l'IS à payer en 2018.

4.4.1.5 Actif d'impôt différé

L'actif d'impôt exigible s'élève à 290,4 MMAD à fin décembre 2019, en progression de 4,2% (+11,7 MMAD) par rapport à 2018 suite aux impôts différés des retraitements IFRS enregistrés sur les provisions sur risques de contrepartie et les provisions pour engagements sociaux.

Au titre de l'exercice 2018, le poste « Actifs d'impôt différé » affiche 278,8 MMAD, en légère baisse suite aux retraitements IFRS effectuées au cours de l'exercice notamment sur l'opération de cession du terrain SIFIM.



4.4.1.6 Immobilisations corporelles et incorporelles

L'évolution de l'actif immobilisé du Crédit du Maroc à fin décembre 2019 se détaille comme suit :

Montants en MMAD	2017	01/01/2018	2018	Var 12.18/01.18	2019	Var. 19/18
Immobilisations corporelles	1 343	1 343	1 247,3	-3,4%	1320,5	5,9%
Immobilisations incorporelles	160,7	160,7	193,5	20,7%	254,4	31,5%
Total Actif Immobilisé	1 503,7	1 503 ,7	1 440,8	-1,3%	1 574,9	9,3%
% Total Actif	2,9%	2,9%	2,6%	-0,3%	2,7%	0,1%

Source : Crédit du Maroc

Les immobilisations du Crédit du Maroc sont majoritairement constituées des immobilisations corporelles qui représentent sur les trois derniers exercices en moyenne de 84,1%, de la valeur totale des immobilisations. La valeur des immobilisations incorporelles a enregistré une hausse annuelle moyenne de 2,9% sur la période entre fin décembre 2017 et fin décembre 2019.

Revue analytique sur la période 2019 / 2018

Au 31 décembre 2019, les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une augmentation de 134 MMAD.

Celle hausse résulte de l'activation, dans le cadre de l'application de la norme IFRS16, des droits d'utilisation des contrats de location pour 116 MMAD et la cession de biens immeubles.

Les nouveaux investissements ont concerné les logiciels et matériels informatiques ainsi que les immobilisations en cours relatives au projet des Arènes.

Revue analytique janvier - décembre 2018

Les immobilisations corporelles et incorporelles enregistrent une baisse nette d'amortissement de l'ordre de 63 MMAD. Ce recul résulte principalement de la cession par SIFIM du terrain des Arènes aux partenaires externes.

Les nouveaux investissements de l'exercice ont concerné principalement les logiciels, le matériel informatique (GAB et matériel télécom) et les aménagements de locaux commerciaux (annexes du siège et agences).

Il n'y a aucun impact FTA IFRS 9 lié au retraitement des immobilisations corporelles et incorporelles.

	31/12/2017		31/12/2018		31/12/2019	
Montants en MMAD	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale *	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale *	Terrains et bâtiments occupés par le propriétaire (immo d'exploitation)	Valeur comptable totale *
Solde de clôture (1)	612	2 302	677	2 254	776	2 350
Cumul des amortissements (2)	451	959	484	1 007	521	1 030
Total (1)-(2)	161	1 343	193	1 247	254	1 321



4.4.2 Analyse des principaux postes du passif

4.4.2.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montant en MMAD)	2017	01.01/18	2018	Var 12.18/01.18	2019	Var 19/18
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	19,3	19,3	14,7	-23,8%	10	-32%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	19,3	19,3	14,7	-23,8	10	-32%

Source : Crédit du Maroc

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat se sont inscrits en baisse de 32% en 2019 (-4,7 MMAD), en raison de la baisse des instruments dérivés et concernent exclusivement la valorisation des contrats de change à terme. L'évolution est due à la valorisation intermédiaire d'achat à terme d'USD contre MAD à des cours différents en date d'arrêté et en date de négociation.

4.4.2.2 Analyse des dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle a évolué comme suit sur la période considérée :

Montants en MMAD	2017	01.01/.8	2018	Var 12.18/01.18	2019	Var 19/18
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	1 372,3	1 372,3	2 894,3	>100%	3 558,2	22,9%
Comptes courants / Dépôts à vue	464,4	464,4	579,3	24,8%	687,7	18,7%
Dépôts à terme	907,9	907,9	2 315,0	>100%	2 870,5	24%
% Total Bilan	2,6%	2,6%	5,2%	2,6 pts	6%	0,8 pt
Dettes envers la clientèle	40 590,6	40 590,6	41 376,8	1,9%	43 805,5	5,9%
Comptes courants / Dépôts à vue	25 581,9	25 581,9	26 805,1	4,8%	29 329,8	9,4%
Dépôts à terme/Comptes d'épargne	13 723,6	13 723,6	13 320,3	-2,9%	12 956,2	-2,7%
Autres dépôts	1 285,1	1 285,1	1 251,4	-2,6%	1 519,2	21,4%
% Total Bilan	77,3%	77,5%	74%	-3,5 pts	74,1%	-
Total Dépôts	41 962,9	41 962,9	44 271,1	5,5%	47 363,8	7%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au terme de l'exercice 2019, les dettes envers la clientèle se sont établies à près de 43,8 Mrds MAD, en hausse de 5,9% (+2,4 Mrds MAD) par rapport à fin décembre 2018. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- l'augmentation des comptes courants et dépôts à vue de 9,4% (+2,5 Mrds MAD). Cette progression est portée à 65% par le Retail et 35% par le Corporate confortée par les efforts de conquête et d'intensification de la relation commerciale.
- la baisse de 2,7% (- 364 MMAD) des comptes d'épargne et des dépôts à terme pour s'établir à 13 Mrds MAD à fin 2019. Cette baisse découle principalement de la nouvelle politique tarifaire sur les dépôts à terme qui vise une baisse pilotée de cette ressource.
- la hausse de 21,4% des autres dépôts. Il s'agit essentiellement des valeurs données en pension à la clientèle qui progressent de manière significative.



les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ressortent en progression de 22,9% à 2,6 Mrds MAD et sont composées principalement des dépôts à terme à hauteur de 2,9 Mrds MAD en accroissement de 24%.

Revue analytique janvier - décembre 2018

A fin décembre 2018, l'encours total des dépôts s'affiche à 44 271,10 MMAD, en hausse de 5,5% par rapport au début 2018. Cette progression s'explique essentiellement par :

- L'évolution des dettes envers les établissements de crédit et assimilés à 2 894,31 MMAD. Cette variation positive est due à une hausse des dépôts à terme qui affichent un solde de 2 315 MMAD (soit +1 407 MMAD);
- La hausse de 1,94% enregistrée par les dettes envers la clientèle qui s'établissent à 41 376,8 MMAD. Cette tendance est liée principalement à la progression des comptes courants/dépôts à vue de 4,78% par rapport à l'exercice précédent représenta nt 64,8% des dettes envers la clientèle.

L'évolution de la structure des dépôts sur la période 2017 - 2019, se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montant en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var. 19/18
Dettes envers les Etab. de crédit et assimilés	3,27%	6,54%	3,27 pts	7,5%	1 pt
Comptes courants / Dépôts à vue	1,11%	1,31%	0,20 pt	1,5%	0,1 pt
Dépôts à terme	2,16%	5,23%	3,07 pts	6,1%	0,8 pts
Dettes envers la clientèle	96,73%	93,46%	-3,27 pts	92,5%	-1 pt
Comptes courants / Dépôts à vue	60,96%	60,55%	- 0,42 pt	61,9%	1,4 pt
Dépôts à terme	32,70%	30,09%	-2,62 pts	27,4%	-2,7 pts
Autres dépôts	3,06%	2,83%	-0,24 pt	3,2%	0,4 pt
Total Dépôts	100%	100%	-	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre 2019, la structure de l'encours des dépôts demeure quasi inchangée avec une domination des dettes sur la clientèle (92,5%).

L'évolution des dépôts de la clientèle entre dépôts rémunérés et dépôts non rémunérés sur la période concernée se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montant en MMAD)	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Dépôts rémunérés	13 973,7	13 470,2	-3,60%	13 427	-0,3%
Dépôts non rémunérés	26 616,9	27 906,6	4,85%	30 378,5	8,9%
Total Dette envers la clientèle	40 590,6	41 376,8	1,9%	43 825,5	5,9%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, les ressources non rémunérées ressortent en hausse de 8,9% par rapport à décembre 2018 et représentent 69,3% de l'encours global des ressources clientèle.

Les ressources rémunérées ont baissé de 0,3% (soit -43 MMAD). Elles sont marquées par :

- La baisse des dépôts à terme (comptes à terme et bons de caisse) de 661 MMAD;
- La hausse sur les comptes d'épargne de 297 MMAD.

Revue analytique 2018 / 2017

A fin 2018, les ressources non rémunérées progressent de 4,85% et représentent 67,45% de l'encours global des ressources clientèles suite au lancement de la campagne « Taux Boosté», (offre de compte d'épargne avec un taux de rendement doublé pendant 3 mois favorisant la conquête de « new cash »). Pour



leur part, les ressources rémunérées ont connu une baisse de 503,5 MMAD expliquée essentiellement par les éléments conjugués suivants :

- des hausses sur les comptes d'épargne pour 260 MMAD ;
- des baisses sur les dépôts à terme (comptes à terme et bons de caisse) pour 663 MMAD et sur les pensions données à la clientèle pour 100 MMAD.

4.4.2.3 Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis par le Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MMAD	2017	01.01.2018	2018	Var 12.18/01.18	2019	Var 19/18
Titres de créances émis	2 127,2	2 127,3	2 930,2	37,7%	2 067,7	-29,4%

Source : Crédit du Maroc

Au terme de l'exercice 2019, l'encours des certificats de dépôt émis par le Crédit du Maroc ressort à 2,1 Mrds MAD, soit une baisse de 29,4% par rapport à fin décembre 2018. Ce poste enregistre, exclusivement, les certificats de dépôts émis dans le cadre de gestion de la liquidité de la Banque.

Au titre de l'exercice 2018, l'encours des titres de créances émis s'est établi à 2,9 Mrds MAD, soit une hausse de 37,4%%.

4.4.2.4 Comptes de régularisation et autres passifs

Au titre de l'exercice 2019, le poste «Comptes de régularisation et autres passifs » enregistre une hausse 585 MMAD, à 1 468 MMAD expliquée principalement par les éléments suivants :

- la hausses sur les dettes locatives « IFRS 16 » ;
- la hausse de 85 MMAD de la rubrique « divers autres créditeurs » composée de chèques de banques à payer émis principalement dans le cadre de déblocage prêts non encore parvenus pour règlement.
- la hausse de 145 MMAD relative aux comptes de règlement livraison sur opérations de bourse.

4.4.2.5 Analyse des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charges du Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MMAD	2017	01.01.2018	2018	Var. 12.18/01.18	2019	Var. 19/18
Provisions pour risques légaux et fiscaux	218,7	218,7	280,6	28,3%	278,1	-0,9 %
Provisions pour obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	78,7	78,7	82,6	4,9%	89	7,7%
Provisions pour engagements de prêts et garanties	191,7	200,8	202,4	0,8%	266,9	31,9%
Autres provisions	16,1	16,1	32,3	>100%	44,3	37,1%
Total Provisions	505,2	514,4	597,9	16,3%	678,3	13,4%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au terme de l'exercice 2019, le stock des provisions pour risques et charges ressort en hausse de 13,4% (+80 MMAD) pour s'établir à 678,3 MMAD. Cette situation relève essentiellement de :

- la hausse de 65 MMAD des provisions pour engagements de prêts et garanties. Il s'agit de dotations ponctuelles sur des dossiers PME en difficulté survenues au 4^{ème} trimestre 2019 et qui ont été majoritairement régularisé en 2020.
- une hausse de 7 MMAD des autres provisions pour risques et charges.



Revue analytique janvier – décembre 2018

A l'issue de l'exercice 2018, les provisions Passifs se sont inscrites en hausse de 16,25% pour s'établir à 597,9 MMAD par rapport au début 2018, impactées essentiellement par (i) des provisions pour risques d'exécution des engagements de prêts et garanties (ii) une dotation nette de 54 MMAD pour litige sur certaines contreparties et (iii) une dotation pour divers risques et charges.

L'impact FTA IFRS 9 concerne la rubrique « provisons pour risque d'exéctution d'engagements par signature » pour un montant de 9 139 KMAD.

En KMAD	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde de clôture au 31.12.2017	218 716	78 734	191 665	16 101	505 216
Impact FTA	-	-	9 139	-	9 139
Solde d'ouverture au 01.01.2018	218 716	78 734	200 804	16 101	514 355
Dotations	127 878	3 666	5 095	19 232	155 871
Montants utilisés	18 764	750		4 333	23 847
Montants non utilisés repris au cours de la période	47 196	-	3 488	668	51 353
Autres mouvements		944		1 952	2 896
Solde de clôture au 31.12.2018	280 633	82 594	202 411	32 284	597 922

Source : Crédit du Maroc

4.4.3 Structure des ressources consolidées du Groupe Crédit du Maroc

Les ressources du groupe du Crédit du Maroc se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle.

Consolidé IFRS (En MMAD)	2017	01.2018	2018	Var 12.18/01.18	2019	Var 19/18
Fonds propres et assimilés	6 836,5	6 684,1	6 942,5	3,9%	7 335,4	5,6%
Dont						
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2 025,4	2 025,4	1 767,6	-12,7%	1 767,6	-
Capitaux propres	4 811,1	4 658,7	5 175	11,1%	5 567,8	7,6%
Capitaux propres part du groupe	4 764,1	4 658,7	5 127,5	11,2%	5 517	7,6%
Capital et réserves liés	3 707,4	3 707,4	3 707,4	-	3 707,4	-
Réserves consolidées	652,4	919,5	842,9	-8,3%	1 295	53,6%
Gains ou pertes latents ou différés	38,9	31,8	30,7	-3,4%	53,2	73,4%
Résultat net de l'exercice	365,4	-	594	-	512,2	-13,8%
Intérêts minoritaires	47,0	-	-	-	-	-
Ressources externes	44 090,3	44 090,2	47 201,2	7,1%	49 431,4	4,7%
Dettes envers les Éts de Crédit et Assimilés	1 372,3	1 372,3	2 894,3	>100%	3 558,2	22,9%
Dettes envers la Clientèle	40 590,6	40 590,6	41 376,8	1,9%	43 805,5	5,9%
Titres de créances émis	2 127,3	2 127,3	2 930,2	37,7%	2 067,7	-29,4%
Total	50 926,8	50 774,3	54 143,8	6,6%	56 766,8	4,8%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'exercice 2019, les fonds propres et assimilés du Crédit du Maroc s'élèvent à 7,3 Mrds MAD en progression de 5,6% par rapport à décembre 2018. Cette évolution s'explique principalement par une



hausse des capitaux propres part du groupe qui ont affiché une croissance de 7,6 % passant à près de 5,6 Mrds MAD à fin 2019.

Les ressources externes de la banque, composées à hauteur de 77,2% de dépôts de la clientèle, se renforcent à 49,4 Mrds MAD à fin 2019, en progression de 4,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est due essentiellement aux croissances des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle qui sont respectivement de plus de 3,6 Mrds MAD et de 43,8 Mrds MAD au 31 décembre 2019.

Revue analytique janvier – décembre 2018

Au titre de l'exercice 2018, les fonds propres et assimilés affichent une croissance de 3,9% à 6,9 Mrds MAD. Cette évolution trouve son origine dans la combinaison des éléments suivants :

- la baisse enregistrée au niveau des dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie (-12,73%), s'établissant à 1,8 Mrd MAD suite à l'arrivée à échéance de l'emprunt subordonné de 1 milliard de dirhams réalisé en 2008;
- la variation positive des capitaux propres de +11,1%, affichant un solde de 5,2 Mrds MAD.

De leur côté, les ressources externes ressortent en hausse de 7,1% à 47,2 Mrds MAD en ligne avec la forte croissance des dettes envers les établissements de crédit et Assimilés à 2,9 Mrds MAD. Les titres de créances émis progressent de l'ordre de 37,7% à 2,93 Mrds MAD. Ce poste enregistre exclusivement les certificats de dépôt émis dont le rôle est de gérer la liquidité de l'établissement.

Quant aux dettes envers la clientèle, elles continuent à constituer en 2018, la part prépondérante des ressources du groupe à 87,7%. Ces ressources se sont établies à 41,34 Mrds MAD et ont enregistré une hausse de 1,9% par rapport à l'exercice 2017, compte tenu de l'effet combiné de la hausse des ressources non rémunérées de 4,8% et de la baisse des ressources rémunérées de 3,6%.

4.4.4 Analyse des engagements de prêts, garanties financières et autres engagements

Les engagements hors bilan du Crédit du Maroc ont évolué comme suit, sur la période considérée :

Montants en MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Engagements de financements donnés	6 703,9	4 351,9	-35,1%	5 514,7	26,7%
Établissements de crédit	28,2	7,3	-74%	15,4	>100%
Institutions non établissements de crédit	-	4 301,1	-	-	-
Grandes entreprises	6 415,3	-	na	5 445,1	na
Clientèle de détail	260,4	43,5	-83,3%	54,2	24,6%
Engagements de garanties données	5 371,2	7 437,9	38,5%	4 901,6	-34,1%
Établissements de crédit	3 759,6	3 866,4	2,8%	3 134,7	-18,9%
Grandes entreprises	1 587,7	3 453,1	>100%	1 751,9	-49,3%
Clientèle de détail	23,9	118,4	>100%	15,0	-87,3%
Engagements de garanties reçus	2 673,1	1 620,7	-39,4%	1 251,4	-22,8%
Établissements de crédit	2 673,1	1 620,7	-39,4%	1 251,4	-22,8%

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au titre de l'année 2019, les engagements de financement donnés se sont établis à 5,5 Mrds MAD en hausse de 26,7%. Les grandes entreprises y contribuent à hauteur de 98,7%.

Les engagements de garanties données, pour leur part, se sont inscrits en baisse de 34,1% pour atteindre près de 4,9 Mrds MAD. Ils sont composés essentiellement d'engagements de garanties données aux établissements de crédit qui accuse un retrait de 18,9% ainsi que des grandes entreprises qui eux enregistrent une baisse de 49,3% à fin 2019.

Enfin, les engagements de garantie reçus ressortent également en baisse de 22,8% à 1,3 Mrd MAD.



Revue analytique au 2018 / 2017

A fin 2018, les engagements de financement donnés affichent une baisse de 35,08% à 4,4 Mrds MAD. Ils sont majoritairement constitués des engagements aux institutions non établissements de crédit à hauteur de 4,3 Mrds MAD.

Par ailleurs, les engagements de garanties données enregistrent, au titre de l'exercice 2018, une hausse de 38,5% à 7,4 Mrds MAD. Cette croissance émane particulièrement de la catégorie des grandes entreprises (+1,9 Mrd MAD à 3,5 Mrds MAD) et des établissements de crédit (+106 MMAD à 3,9 Mrds MAD).

Pour leur part, les engagements de garanties reçus fléchissent de 39,4% à 1,6 Mrd MAD et concernent en exclusivité les établissements de crédit.

4.4.5 Analyse de la variation des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2019 est présenté comme suit :

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés 872 511	Gains ou pertes latents ou différés 31 776	Capitaux propres part Groupe 4 611 673	Intérêts minoritaires 47 030	TOTAL
Capitaux propres d'ouverture au 01.01.2018 Opérations sur capital	1 088 121	2 619 265	8/2 511	31 //0	4 011 0/3	47 030	4 658 703
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres							
Dividendes			-76 168		-76 168		-76 168
Autres			4 404		4 404		4 404
Changements méthodes comptables			-		-		-
Résultat de l'exercice	-	-	589 170		589 170	4 811	593 982
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				- 481	- 481		- 481
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				- 595	- 595		- 595
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			600		600		600
Gains ou pertes latents ou différés				- 1 075	- 1 075		- 1 075
Autres			- 1 083		- 1 083	-4 404	-5 487
Variations de périmètre							
Capitaux propres clôture au 31.12.2018	1 088 121	2 619 265	1 389 434	30 700	5 127 520	47 438	5 174 958
Opérations sur capital Paiements fondés sur des actions Opérations sur actions propres Dividendes Autres Changements méthodes comptables			-87 050		-87 050		-87 050
Résultat de l'exercice			508 808		508 808	3 374	512 181
Immo. corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				22 417	22 417		22 417
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				118	118		118
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			-54 789		- 54 789		- 54 789
Gains ou pertes latents ou différés			-54 789	22 535	-32 255		- 32 255
Autres Variations de périmètre							
Capitaux propres clôture au 31.12.2019	1 088 121	2 619 265	1 756 403	53 235	5 517 024	50 811	5 567 835

Source : Crédit du Maroc



Revue analytique 2019 / 2018

L'exercice 2019 a été marqué par une hausse des capitaux propres à 5,6 Mrds MAD, en amélioration de +7,6% par rapport l'année précédente.

Revue analytique 2018 / 2017

A l'issue de l'exercice 2018, les capitaux propres part du groupe ressortent à 5 128 MMAD, enregistrant une hausse de 7,63% par rapport à fin 2017. Cette évolution est drainée par la forte croissance des réserves et résultats consolidés de l'ordre de +36,51% à 1 389 MMAD.

L'impact FTA IFRS 9 sur le solde d'ouverture se chiffre à 152,4 MMAD dont 7,1 MMAD relatifs au reclassement des titres de participation et OPCVM du poste « gains ou pertes latents » vers le poste résultat (soit le poste « capitaux propres » en FTA).



4.4.6 <u>Tableau des flux de trésorerie</u>

Le tableau des flux de trésorerie sur les trois derniers exercices présente les évolutions suivantes :

Consolidé IFRS (En Milliers de MAD)	2017	2018	Var. 18/17	2019	Var. 19/18
Résultat avant impôts	595 188	895 096	50,4%	823 376	-8 %
Résultat net des activités abandonnées	110		na		na
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	106.245	112 707	60/	120 001	22.20/
corporelles et incorporelles	106 345	112 707	6%	138 981	23,3%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	72 727	-384 029	<-100%	68 202	<-100%
+/- Dotations nettes aux provisions	148 391	82 624	-44,3%	80 534	-2,5%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	13 419	142 601	>100%	33 581	-76,5%
+/- Perte nette/ (gain net) des activités de financement	-8 138	-5 032	38,2%	-12 509	<-100%
+/- Autres mouvements	-142 788	39 490	>100%	18 860	-52,2%
Fotal des éléments non monétaires inclus dans le résultat					
net avant impôts et des autres ajustements	189 955	-11 639	<-100%	327 648	>100%
et assimilés	-780 982	-115 002	85,3%	1 916 074	>100%
-/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-582 915	-722 960	-24%	-849 722	-17,5%
-/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou					
passifs fin.	258 255	519 027	>100%	1 035 960	99,6%
-/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou	50.504	10.5.201	1000	277.000	1000/
passifs non fin.	68 524	-106 391	<-100%	355 909	>100%
-/- Flux liés aux activités destinées à être cédées	-8 962	56 666	>100%		na
Impôts versés	-239 174	-278 623	-16,5%	-322 808	-15,9%
Diminution / (augmentation) nette des actifs et des passifs	1 205 254	(47.292	40.60/	2 125 412	- 1000/
provenant des activités opérationnelles	-1 285 254	-647 283	49,6%	2 135 413	>100%
lux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-500 000	236 174	> 100%	3 286 437	>100%
-/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-99 401	-192 352	-93,5%	-306 710	-59,5%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-99 401	-192 352	93,5%	-306 710	-59,5%
-/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-108 812	-76 168	30%	-87 050	-14,3,00%
-/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de	-305 000	550 000	>100%	-850 000	<-100%
inancement	-303 000	330 000	>100%	-830 000	<-100%
lux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-413 812	473 832	>100%	-937 050	<-100%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et	-2 064	600	>100%	211	-64,8%
quivalent de trésorerie	200.	000	210070	-11	01,070
Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et des	-1 015 278	518 252	>100%	2 042 888	>100%
équivalents de trésorerie	1 010 2.0	010 202	210070	2 0 12 000	210070
l'résorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 071 975	1 056 696	-49%	1 574 949	49%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 065 795	1 052 705	-49%	1 751 446	66,4%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des	6 180	3 991	-35,4%	- 176 497	<-100%
stablissements de crédit	0.100	5 771	22,170	2.0 177	. 10070
l'résorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 056 697	1 574 949	49,04%	3 617 836	>100%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 052 705	1 751 446	66,38%	2 005 314	14,5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des	3 991	-176 497	<-100%	1 612 522	>100%
stablissements de crédit	3 //1	1.5 177	100/0		> 100/0
Variation de la trésorerie nette	-1 015 278	518 253	>100%	2 042 888	>100%

Source : Crédit du Maroc



Revue analytique 2019 / 2018

- Activités opérationnelles

Les flux générés par les activités opérationnelles s'élève à près de 3,3 Mrds MAD au 31 décembre 2019 contre 0,2 Mrd MAD en 2018. Cette hausse s'explique principalement par la hausse nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles à 2,1 Mrds MAD contre -647 MMAD en 2018 liée à :

- La hausse de 2 Mrds MAD des flux nets de trésorerie générés liés aux opérations avec les établissements de crédit expliquée par les effets conjugués suivants :
 - ✓ la hausse des prêts et créances sur les établissements de crédit de 540 MMAD ;
 - ✓ la hausse des dettes envers les établissements de crédit de 664 MMAD ;
 - ✓ la hausse des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit d'un montant de 1,8 Mrd de MAD.
- La baisse de 126,8 MMAD des flux liés aux opérations avec la clientèle, Cette évolution est expliquée par la hausse des prêts et créances de la clientèle de 3 186 MMAD et des dettes envers la clientèle de 2 429 MMAD.
- La hausse des flux liés aux opérations affectant les actifs et passifs financiers. Cette évolution est expliquée par :
 - ✓ la baisse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 739 MMAD ;
 - ✓ la baisse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 287 MMAD ;
 - ✓ la baisse des titres au coût amorti de 12 MMAD.
 - ✓ la baisse des passifs financiers à la juste valeur par résultat de 5 MMAD.
- La hausse des flux liés aux opérations affectant les actifs et passifs non financiers du Crédit du Maroc. Cette évolution est marquée par :
 - ✓ la hausse des autres actifs de 142 MMAD :
 - ✓ la baisse des passifs d'impôt exigible de 85 MMAD ;
 - ✓ la hausse des autres passifs de 584 MMAD.

- Activités d'investissements

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de 306,7 MMAD à fin 2019 contre un solde négatif de 192,4 MMAD en 2018. Cette situation s'explique essentiellement par la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles du Crédit du Maroc entre 2018 et 2019.

- Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -937,1 MMAD en 2019 contre 473,8 MMAD en 2018, une baisse qui s'explique par les deux effets suivants :

- la constatation d'un impact de 1,4 Mrds MAD sur les autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement dont le montant est passé de 550 MMAD à fin 2018, à -850 MMAD à fin 2019. Cette évolution est expliquée principalement par la baisse des titres de créances émis de 863 MMAD.
- la baisse de 10,9 MMAD des flux de trésorerie provenant et à destination des actionnaires.



Revue analytique 2018 / 2017

A fin 2018, CDM affiche une trésorerie de clôture de l'ordre de 1 574,9 MMAD en hausse de 49% sur une année glissante. Dans ce registre, les évolutions des principaux postes de flux s'articulent comme suit :

- Les flux nets générés par l'activité opérationnelle s'établissent à 236,17 MMAD à fin 2018 contre un niveau de -500,11 MMAD à fin 2017. Cette hausse émane de la forte croissance des flux liés aux activités destinées à être cédées, de l'augmentation enregistrée au niveau des flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers et de la progression des flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés.
- Les flux générés par l'activité d'investissement passent de -99,4 MMAD à fin 2017 à -192,35 MMAD à fin 2018. Cette variation négative est principalement en lien avec la baisse des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles suite à la cession du terrain des Arènes.
- Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement ressortent à 473,83 MMAD à fin 2018 comparativement à un niveau de -413,82 MMAD à 2017. Ceci est dû essentiellement à l'évolution des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement qui affichent un solde de 550 MMAD à fin de l'exercice 2018.

4.4.7 Rentabilité des actifs et capitaux propres

La rentabilité des capitaux propres et des actifs du Crédit du Maroc entre fin décembre 2017 et fin décembre 2019 se récapitule comme suit :

Rentabilité des actifs

Consolidé IFRS (montants en MMAD)	2017	2018	Var 17/16	2019	Var 19/18
Total actif	52 513,9	55 896,6	6,4%	59 159,5	5,8%
Résultat net part du groupe	365,4	589,2	61,2%	508,8	-13,6%
ROA	0,7%	1,1%	0,4 pt	0,9%	-0,2 pt

Source : Crédit Du Maroc

Rentabilité des fonds propres

Consolidé IFRS (montants en MMAD)	2017	2018	Var18/17	2019	Var18/17
Capitaux propres part du Groupe*	4 398,7	4 538,4	3,2%	5 008,2	10,4%
Résultat net part du groupe	365,4	589,2	61,2%	508,8	-13,64%
ROE	8,3%	13%	4,7 pts	10,2%	-2,8 pts

Source : Crédit Du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Le ROA du Crédit du Maroc s'établit à 0,9% à fin décembre 2019 contre 1,1% à fin décembre 2018, soit une baisse de 0,2 pt expliquée principalement par la baisse plus importante du résultat net part du groupe.

Le ROE s'est déprécié de 2,8 points et s'établit à 10,2%. Cette évolution s'explique principalement par la baisse plus importante du résultat net part du groupe de 748 MMAD par rapport aux capitaux propres retraités du résultat net qui se renforcent de 10,4% par rapport à l'exercice précédent.

Revue analytique 2018 / 2017

A fin 2018, la rentabilité des actifs croît de l'ordre de 0,4 pt pour s'établir à 1,05% contre 0,70% à fin décembre 2017. Cette augmentation trouve son origine dans l'amélioration du total actif de 6,44% La rentabilité des fonds propres (ROE) s'améliore de 4,7 pts par rapport à l'exercice précédent et passe de 8,3% à 13%. Cette augmentation tient compte de la hausse des capitaux propres part du groupe hors RNPG de 3,18% et de l'amélioration du résultat net part du groupe de 61,2%.

^{*} Hors résultat net part du groupe



4.4.8 Analyse des principaux ratios

4.4.3.1 Ratio de transformation

L'évolution du ratio de transformation du Crédit du Maroc sur la période 2017– 2019 se présente comme suit :

Montant en MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/18
Crédits à la clientèle bruts (A)	43 140,6	44 608,2	3,4%	47 652,2	6,8%
Dépôts de la clientèle (B)	40 590,6	41 376,8	1,9%	43 805,5	5,9%
Taux transformation : A/B	106,3%	107,8%	1,5 pt	108,8%	1 pt

Source : Crédit du Maroc

Revue analytique 2019 / 2018

Au regard de l'exercice 2019, le ratio de transformation du Crédit du Maroc s'est inscrit en hausse de 1 pt pour s'établir à 108,8% par rapport à un niveau de 107,8% en 2018. Cette évolution est liée à une amélioration de l'encours des crédits à la clientèle (+6,8%).

Revue analytique 2018 / 2017

Au titre de l'exercice 2018, le taux de transformation en crédits du Groupe Crédit du Maroc se hisse à 107,81% au lieu d'un niveau de 106,28% à fin 2017, soit +1,53 pt.

4.4.3.2 Solvabilité et adéquation des fonds propres

- Composition des fonds propres

Le groupe est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal a 8% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal a 9% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal a 12%.

Les fonds propres prudentiels du groupe Credit du Maroc sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

Les fonds propres de catégorie 1 sont determinés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entites exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels. Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inferieure à 5 ans.

Ratio de solvabilité

Crédit du Maroc dispose d'une assise financière lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste les ratios de solvabilité dégagé sur la période 2017-2019.

Sur base sociale:

Montants en MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/17
Fonds propres de base Tier 1 (1)	4 179	4 389	5 %	4 522	3%
Fonds propres consolidés* (2)	5 568	6 222	11,8%	6 236	0,2%
Risques pondérés (3)	41 206	40 916	-0,7%	42 950	5%
Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3)	10,1%	10,7%	0,6 pt	10,5%	-0,2 pt
Ratio de solvabilité (2)/(3)	13,5%	15,2%	1,7 pt	14,5%	-0,7 pt

Source : Crédit du Maroc



Le ratio de solvabilité de la Banque, traduisant sa capacité à faire face à l'ensemble de ses engagements par le biais de ses fonds propres, demeure supérieur à la norme réglementaire fixée à 12%. Il ressort à 14,5% au 31 décembre 2019.

Pour sa part, le Tier 1 ressort à 10,5% en 2019, contre 10,7% en 2018 (vs. exigence réglementaire à 9%).

Sur base consolidée :

Montants en MMAD	2017	2018	Var 18/17	2019	Var 19/17
Fonds propres de base (1)	4 561	4 741	4 %	5 080,9	7,2%
Fonds propres consolidés* (2)	5 649	6 268	11%	6 510,8	3,9%
Risques pondérés (3)	41 378	41 899	1,3%	44 195,3	5,5%
Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3)	11%	11,3%	0,3 pt	11,5%	0,2 pt
Ratio de solvabilité (2)/(3)	13,6%	15%	1,3 pt	14,7%	-0,2 pt

Source : Crédit du Maroc

Au 31 décembre, le ratio sur fonds propres de base du Crédit du Maroc a affiché une légère progression de près de +0,2 pt pour s'établir à 11,5% (vs. ratio minimum réglementaire de 9%), en ligne avec la hausse de +7,2% des fonds propres de base. Le ratio de solvabilité a enregistré un léger retrait de -0,2 pt pour s'établir à 14,7% (vs. ratio minimum réglementaire de 12%).

A fin décembre 2018, le ratio des fonds propres de base affiche une hausse de 0,3 pt à 11,3% en lien avec l'augmentation des fonds propres de base de 4% à 4 741 MMAD. Le Crédit du Maroc a répondu, au titre de l'exercice aux exigences réglementaires en termes de solvabilité avec un ratio de 15%. Ce ratio affiche une hausse de 1,3 pt par rapport à l'exercice précedent en ligne avec la hausse du niveau des fonds propres consolidés de 11% à 6 268 MMAD. A noter que l'impact de passage à la norme IFRS 9, pour un montant de -242 MMAD, a été totalement absorbé par les fonds propres dès sa première application au 1^{er} janvier 2018.

- Liquidity Coverage Ratio (LCR) ou ratio de liquidité⁵⁴

A partir de juillet 2015, les banques sont tenues de respecter un ratio minimum de liquidité de 60%, qui devrait augmenter progressivement de 10 points par an pour atteindre 100% en juillet 2019. Depuis son entrée en vigueur, le ratio LCR est respecté sur une base de calcul sociale et consolidée par Crédit du Maroc.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) du Crédit du Maroc (en base consolidée et sociale) sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En %	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2019	2017	2018	2019
LCR (Social)	100%	145%	205%	131%
LCR (Consolidé)	100%	145%	200%	138%

Source : Crédit Du Maroc

5

^{*} Fonds Propres consolidés sont calculés selon la circulaire de la 14/G de Bank Al Maghrib

⁵⁴ Depuis 2015, le calcul du ratio de liquidité n'est plus exigé, il est remplacé par le LCR Ratio calculé conformément à la circulaire de BAM n° 31/G/2006, soit le rapport entre les actifs disponibles à court terme + engagements par signature reçus et les exigibilités à vue+ engagements par signature donnés.

LCR (liquidité converage ratio) Cette norme a été établie dans le but d'assurer que la banque dispose d'un niveau adéquat d'actifs liquides de haute qualité non grevés pouvant être convertis en liquidité pour couvrir ses besoins sur une période de 30 jours calendaires en cas de graves difficultés de financement. Ce ratio imposera ainsi aux banques de disposer d'une certaine quantité d'actifs liquides leur permettant de couvrir les sorties nettes d'argent pendant au moins 30 jours.



Section V	III - Analys	SE DU BILAN	ET DU CO	MPTE DE RÉSU	iltat au S1	2020



Note sur les comptes consolidés au 30 juin 2020 :

Le premier semestre est marqué par l'émergence et l'expansion de l'épidémie Covid-19.

Les comptes consolidés au 30 juin 2020 enregistrent en conséquence un coût du risque additionnel correspondant aux pertes de crédit sur la base d'hypothèses macroéconomiques dégradées par l'effet de la crise sanitaire Covid-19.

1. Informations financières consolidées au titre du premier semestre 2020

Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés sur une année glissante

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	S1 2019	S1 2020	Var
Produit net bancaire	1 195,6	1 198,7	0,3%
Résultat Brut d'Exploitation	594,4	500,4	-15,8%
Coût du Risque	-143,4	-437,9	>100%
RNPG	300,6	23,7	-92,1%

Source : Crédit du Maroc

L'analyse des principaux indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc entre le S1 2019 et le S1 2020 fait ressortir :

- une hausse de PNB de 0,3% à 1 198,7 MMAD contre 1 195,6 MMAD enregistré au 30 juin 2019 ;
- une dégradation de 15,8% du RBE à 500,4 MMAD, baisse accentuée par l'impact du don au fonds de soutien Covid-19, dont le montant s'élève à 85 MMAD;
- un coût du risque, sous l'effet de la crise sanitaire, multiplié par 3 à 437 MMAD;
- un résultat net part du groupe bénéficiaire mais en baisse 92,1 % à 23,7 MMAD.

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2019	S1 2020	Var
Prêts et créances sur la clientèle	44 199,1	43 856,1	-0,8%
Dettes envers la clientèle	43 805,5	44 010,5	0,5%
Total Bilan	59 159,5	57 573,5	-2,7%

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2020, les principaux indicateurs bilanciels ont connu les évolutions suivantes :

- une baisse de 0,8% des prêts et créances sur la clientèle consolidés à 43,9 Mrds MAD, contre 44,2 Mrds MAD à fin décembre 2019 ;
- une légère progression de 0,5% des dettes envers la clientèle à près 44 Mrds MAD, soit +205 MMAD;
- une dégradation du Total bilan de 2,7% à 57,6 Mrds MAD.



2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2020

En exécution de la mission prévue par le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de Résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période de 1^{er} janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.409.611, dont un bénéfice net de KMAD 23.821. Elle a été établie par le directoire le 21 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine Du Groupe Crédit Du Maroc arrêtés au 30 juin 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la première note annexe, relative à l'estimation des impacts de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 28 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Leila Sijelmassi Associée Mazars Audit et Conseil Abdou Souleye Diop Associé



Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2020

En exécution de la mission prévue par le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6.553.085, dont un bénéfice net de KMAD 36.905, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 21 juillet 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'état annexe B14 relative à l'estimation de L'impact de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 30 juin 2020.

Casablanca, le 28 juillet 2020

Les Commissaires aux Comptes

PwC Maroc Leila Sijelmassi Associé Mazars Audit et Conseil Abdou Souleye Diop Associé



Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 30 juin 2019

Nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.347.087, dont un bénéfice net de KMAD 301.000, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 juillet 2019.

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé Mazars Audit et Conseil Abdou SOULEYE DIOP Associé



Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 juin 2019

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons précédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6.535.711, dont un bénéfice net de KMAD 222.173, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque, arrêtés au 30 juin 2019, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 26 juillet 2019.

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé Mazars Audit et Conseil Abdou SOULEYE DIOP Associé



3. Faits marquants au S1 2020

Le premier semestre est marqué par l'émergence et l'expansion de l'épidémie Covid-19. En conséquence le Maroc a édicté des mesures d'atténuation de la propagation. Ces mesures ont induit une baisse de l'activité économique qui a provoqué des difficultés financières pour les entreprises de certains secteurs ainsi que des baisses de revenus pour les ménages exposés. Le Maroc a, par ailleurs, mis en place des mesures exceptionnelles pour accompagner les entreprises et les ménages et préserver les capacités de production et de travail dans la perspective d'une reprise économique à court terme.

La situation consolidée du premier semestre 2020 tient compte des impacts de la participation du CDM au fonds de solidarité Covid-19 dont le montant s'élève à 85 MMAD, ainsi que des dépréciations pour risque de contrepartie sur les acteurs économiques exposés.

3.1 Impact des dépréciations selon IFRS 9

Conformément à IFRS 9, le groupe CDM comptabilise une correction de valeur au titre des pertes de crédit attendues ("Expected Credit Losses" ou "ECL") sur les crédits et les Instruments de dette au coût amorti ou à la juste valeur par capitaux propres recyclables.

Le groupe s'appuie sur le dispositif de notation interne et les processus Bâlois pour générer les paramètres IFRS 9 nécessaires au calcul des ECL. L'appréciation de l'évolution du risque de crédit s'appuie sur un modèle d'anticipation des pertes et extrapolation sur la base de scénarios raisonnables. Toutes les informations disponibles, pertinentes, raisonnables et justifiables, y compris les informations de nature prospective, doivent être retenues.

Dans le cadre des arrêtés des comptes au 30 juin 2020, le Crédit du Maroc a entrepris des travaux pour identifier les risques potentiels sur son portefeuille ainsi que leurs impacts.

L'approche adoptée pour mener ces travaux s'est basée sur des analyses sectorielles menées, sur le terrain, par les gestionnaires de portefeuille en collaboration avec les équipes risque.

Pour les entreprises, des chocs ont été appliqués sur les secteurs identifiés comme fortement et moyennement impactés afin d'anticiper, conformément à l'approche « forward looking » de la norme IFRS 9, la dégradation du risque de crédit de certaines contreparties en lien avec les conséquences économiques de l'épidémie du Covid19.

Pour les particuliers l'approche adoptée consiste à identifier les zones de risques liées au contexte actuel et appliquer également des chocs sur les paramètres de calcul des provisions en adéquation avec les normes IFRS9.

L'estimation de l'impact tient compte des éléments d'information disponibles à fin juin 2020. Elle sera actualisée en fonction de l'évolution de l'environnement économique et des informations additionnelles qui seraient disponibles pour les prochains arrêtés.



4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés IFRS

4.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, le Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Au 30 juin 2020, le périmètre de consolidation est stable par rapport au 31 décembre 2019. Il se définit comme suit :

Société consolidée	Capital social (KMAD)	Capital social (KUSD)	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
			400.000	400.00	7.6
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00%	100,00%	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Leasing& Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Assurance	200		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Off-Shore		1 655	100,00%	100,00%	I.G
SIFIM	168 321		100,00%	100,00%	I.G

E.C Établissement consolidant

I.G Intégration globale

Les comptes au 30 juin 2020 sont arrêtés conformément au référentiel en vigueur.

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de modification par rapports aux 3 exercices précédents.

L'arrêté du premier semestre est marqué par la prise en compte des impacts de la crise sanitaire Covid-19 notamment au niveau des provisions selon la norme IFRS9.



4.2 Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

Les comptes de résultat du 30 juin 2019 et du 30 juin 2020 se présentent comme suit :

large d'intérêt large sur commissions ains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	906,9 223,5	923,7	1,9%
ains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	ŕ	200 =	,
		208,5	-6,7%
	106,1	106,8	0,7 %
ains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par apitaux propres	1,7	-	>-100%
ains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-
roduits des autres activités	3,9	5,2	34,0%
harges des autres activités	46,4	45,5	-1,8%
roduit net bancaire	1 195,7	1 198,7	0,3%
harges générales d'exploitation	534,3	623,4	16,7%
otations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles, corporelles	66,9	74,8	11,8%
ésultat Brut d'Exploitation	594,4	500,4	-15,8%
oût du risque	-143,5	-437,9	>-100%
ésultat d'Exploitation	450,9	62,5	-86,5%
ains ou pertes nets sur autres actifs	30,3	-	-
ésultat avant Impôt	481,3	62,5	-87,0%
npôts sur les bénéfices/Impôts différés	180,3	38,7	-78,5%
ésultat net	301	23,8	-92,1%
térêts minoritaires	0,3	0,1	-73,0%
ésultat Net Part du groupe	300,6	23,7	-92,1%

Source : Crédit du Maroc

Le résultat net consolidé du Groupe s'est établi à 23,7 MMAD à fin juin 2020, enregistrant une baisse de -92,1% par rapport au premier semestre 2019. Cette baisse s'explique par les principaux effets ci-dessous :

- La progression de 1,9% de la marge d'intérêt, en passant de 906,9 MMAD à fin juin 2019 à 923,7 MMAD à fin juin 2020;
- La hausse des charges générales d'exploitation de 16,7% portée par le don du Crédit du Maroc au fonds spécial pour la gestion du Covid-19 de 85 MMAD.
- La hausse des dotations aux amortissements sur immobilisations de 11,8% en passant de 67 MMAD à fin juin 2019 à 75 MMAD à fin juin 2020 ;
- La dégradation du coût du risque de 294 MMAD sur la période étudiée ;
- La baisse de 73% de l'impôt sur les résultats entre fin juin 2019 et fin juin 2020.

4.2.1 **Produit net bancaire**

Au 30 juin 2020, le PNB consolidé du Crédit du Maroc progresse de 0,3% par rapport à juin 2019 pour s'établir à 1 198,7 MMAD. Cette légère augmentation est tirée par les évolutions suivantes :

- une hausse de 1,9% à 923,7 MMAD de la marge d'intérêt par rapport au premier semestre 2019, en lien avec le développement des crédits aux entreprises et à l'optimisation du coût de la ressource.
- une baisse de 6,7% de la marge sur commissions à 208,5 MMAD sous l'effet d'une activité clients très ralentie au deuxième trimestre ;
- une baisse de 0,9% du résultat des activités de marché pour atteindre 106,8 MMAD, impacté par les effets de la crise sanitaire.



Les filiales du Groupe Crédit du Maroc affichent un PNB global de 104,2 MMAD, en accroissement de 10,2% par rapport au premier semestre 2019. Cette performance est principalement portée par les filiales Crédit du Maroc Leasing et Factoring, Crédit du Maroc Patrimoine et Crédit du Maroc Capital.

➤ Marge d'intérêts :

La marge nette d'intérêt s'établit à 923,7 millions de dirhams, en augmentation de 1,9% par rapport au premier semestre 2019. Sa déclinaison au 30 juin 2020 se présente comme suit :

En KMAD	30/06/2019	30/06/2020	Var.
Sur les actifs financiers au coût amorti	1 102 976	1 082 497	-1,9%
Opérations avec les établissements de crédit	51 494	47 735	-7,3%
Opérations avec la clientèle	1 009 053	989 614	-1,9%
Opérations de location-financement	42 429	45 147	6,4%
Sur les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	58 876	57 340	-2,6%
Titres de dettes	58 876	57 340	-2,6%
Autres intérêts et produits assimilés	4 332	5 364	23,8%
Produits d'intérêts	1 166 183	1 145 200	-1,8%
Sur les passifs financiers au coût amorti	182 751	155 882	-14,7%
Opérations avec les établissements de crédit	27 676	14 000	-49,4%
Opérations avec la clientèle	155 075	141 882	-8,5%
Autres intérêts et charges assimilées	76 565	65 602	-14,3%
Charges d'intérêts	259 317	212 484	-14,6%

Source : Crédit du Maroc

La progression de la marge d'intérêt entre juin 2019 et juin 2020 s'explique principalement par la bonne tenue des crédits aux entreprises (crédits d'équipement) et l'octroi sur le deuxième trimestre 2020 de 620 MMAD de ligne Damane Oxygène.

Les ressources clientèle contribuent à l'évolution de la marge pour +12,4 MMAD (évolution de 4,9% par rapport à fin juin 2019).

Le Crédit du Maroc enregistre une contribution à la marge d'intérêt en hausse de 10,8 MMAD et la filiale CDMLF de 1,2 MMAD.

> Marge sur commissions

Au 30 juin 2020, la marge sur commissions s'élève à 208,5 millions de dirhams, en retrait de 6,7% sur une année glissante. Cette dégradation est étroitement liée au ralentissement de l'activité de l'activité.

E. VMAD		30/06/2019		30/06/2020			Var.
En KMAD	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	var.
Sur opérations avec la clientèle	33 303	-	33 303	31 761		31 761	-4,6%
Sur opérations sur titres	1	-	1	51		51	>100%
Sur opérations de change	2 941	3 098	-157	2 006	1 031	975	>100%
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	190 691	12 723	177 968	171 834	10 530	161 304	-9,4%
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	13 204	857	12 347	14 783	393	14 391	16,6%
Produits nets des commissions	240 140	16 679	223 461	220 435	11 954	208 481	-6,7%

Source : Crédit du Maroc

Cette dégradation provient principalement du Crédit du Maroc pour -18 MMAD (particulièrement liée à la baisse sur les cartes bancaires et sur les prestations de services) partiellement compensée par la progression des commissions sur Crédit du Maroc Patrimoine et Capital.



Résultat sur opérations de marché

Au 30 juin 2020, le résultat des activités de marché se présente comme suit sur une année glissante :

Consolidé IFRS (En KMAD)	juin-19	juin-20	Var 20/19
Gains ou pertes nets sur instruments fin. à la juste valeur par résultat	106 109	106 827	0,7%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	97 866	99 495	1,7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	8 243	7 331	-11,1%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 682	-	-
Résultat des activités d marché	107 790	106 827	-0,9%

Source : Crédit du Maroc

Le résultat des opérations de marché a enregistré une baisse de 0,9%, à 106,8 MMAD. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du gain de change et de la variation de juste valeur sur titres de propriété et OPCVM détenues, qui ont contrebalancé la hausse du résultat sur activité trading sur titres.

Contribution des filiales dans le produit net bancaire consolidé au 30 juin 2020

Au titre de la période considérée, le tableau suivant présente la contribution au PNB des principales filiales du Crédit du Maroc :

En MMAD	juin-19	% du PNB	juin-20	% du PNB	Var. 20/19
CDM	1 078,6	90,2%	1 071,6	89,4%	-0,8 pt
CDMA	42,3	3,5%	41,8	3,5%	-0,1 pt
CDMC	2,2	0,2%	4,8	0,4%	0,2 pt
CDMLF	54,4	4,5%	57,4	4,8%	0,2 pt
CDMP	8,1	0,7%	9,5	0,8%	0,1 pt
SIFIM	1,7	0,1%	3,0	0,2%	0,1 pt
CDMOS	8,4	0,7%	10,8	0,9%	0,2 pt
Groupe CDM	1 195,7	100%	1 198,7	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2020, le PNB consolidé du groupe Crédit du Maroc relève principalement de la contribution du CDM (89,4%). La participation des filiales à la formation du PNB consolidé reste très minoritaire avec notamment CDML&F (4,8%), CDMA (3,5%) et une contribution faible pour le reste des filiales.

4.2.2 Charges générales d'exploitation

Sur une année glissante, les charges générales d'exploitation ont évolué comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	juin-19	juin-20	Var. 20/19
Charges de personnel	343,1	367	7%
Impôts et taxes	28,6	22,3	-22,3%
Loyers	28,8	18,8	-34,6%
Honoraires	9,2	12,1	32%
Frais d'entretien, d'électricité & eau, personnel intérimaire et Assistance	24,6	29,9	21,8%
Transport, mission et réception, publicité	29,7	21,1	-5,6%
Frais postaux & Telecom, recherche & Doc, conseil et assemblée	24,6	23,2	-10,04%
Diverses autres charges externes	48,9	118,3	>100%
Autres charges générales d'exploitation	-5,4	1	>-100%
Dotations nettes aux provisions pour engagements de retraite et obligations similaires	2,2	9,8	>100%
Charges générales d'exploitation	534,3	623,5	16,7%

Source : Crédit du Maroc

^{*}Variation des parts en %



A l'issue du premier semestre 2020, les charges générales d'exploitation progressent de +16,7% en intégrant la contribution au fonds de soutien Covid-19 pour 85 MMAD. Hors cet effet exceptionnel, elles évoluent de manière maîtrisée de +2,0% en lien avec la hausse des frais du personnel, les redevances IT, ainsi que les amortissements. Les honoraires sont en hausse de 32% par rapport au 30 juin 2019. Cette évolution est principalement liée à l'augmentation du recours à des prestations externes dans le cadre de l'accompagnement du Plan Moyen Terme de la banque.

4.2.3 Résultat brut d'exploitation

Au titre du premier semestre 2020, le résultat brut d'exploitation évolue comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	juin-19	juin-20	Var .20/19
Produit net bancaire	1 195,65	1 198,7	0,3%
Charges générales d'exploitation	534,3	623,5	16,7%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	66,9	74,8	11,8%
Résultat Brut d'Exploitation	594,4	500,4	-15,8%
Coefficient d'exploitation	50,3%	58,3%	8 pt

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2020, le Résultat Brut d'Exploitation du Crédit du Maroc s'établit à 500,4 MMAD en baisse 15,8% par rapport aux six premiers mois de l'exercice 2019. Cette dégradation découle de l'évolution positive du Produit Net Bancaire (+0,3%) et de la hausse des charges générales d'exploitation durant la période concernée.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles affichent une hausse de 11,8% à fin juin 2020.

En résulte un coefficient d'exploitation de 58,3% au premier semestre 2020 contre un niveau de 50,3% à fin juin 2019 en raison de l'intégration du don de 85 MMAD au Fonds Spécial pour la gestion de la pandémie du Coronavirus.

En neutralisant cet impact exceptionnel, les frais de gestion ressortent en hausse maîtrisée de 2% par rapport à fin juin 2019 et le coefficient d'exploitation consolidé s'établit à 51,2%.

4.2.4 Coût du risque

L'évolution du coût du risque de Crédit du Maroc entre juin 2019 et juin 2020 se détaille comme suit :

Consolidés IFRS (Montants en KMAD)	Juin 2019	Juin 2020	Var. 20/19
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-5 848	-156 521	>-100%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	3 573	-47 637	>-100%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-686	-14 698	>-100%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	2 732	-33 607	>-100%
Engagements par signature	1 527	668	>-%56,3
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-9 421	-108 884	-91,3%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	31 423	-116 722	>-100%
Engagements par signature	-40 844	7 837	>-100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-	-
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-2 462	-174 900	-101,2%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	167	-171 173	>-100%
Engagements par signature	-2 629	-3 726	-29,4%
Autres actifs	-48 136	-13 898	>100%



Risques et charges	-9 363	-13 899	-32,6%
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	-65 809	-359 218	>-100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-98 871	-83 492	-15,6%
Récupérations sur prêts et créances	21 207	4 828	-77,2%
comptabilisés au coût amorti	21 207	4 828	-77,2%
Coût du risque de crédit	- 143 473	- 437 882	> 100%

Source : Crédit du Maroc

Le coût du risque consolidé du Crédit du Maroc, intégrant les premiers impacts de la crise sanitaire du Covid-19, a triplé par rapport à fin juin 2019 et s'élève à 437,9 MMAD. Cette augmentation provient, essentiellement, de la constatation des impacts de la crise Covid-19 et du provisionnement prudentiel des encours sains, notamment sur certains secteurs impactés par la crise.

Le Crédit du Maroc confirme sa politique prudente de provisionnement et enregistre une hausse de son taux de couverture global consolidé de 245 points de base à 94,6%.

Les dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions sont en baisse de 81,7% à 359,2 MMAD

Le tableau ci-dessous présente la ventilation du coût du risque :

(Montants en MMAD)

Coût du Risque Consolidé	juin-19	juin-20	Var 20/19
Risques de contrepartie :	119	401	>100%
Particuliers	47	179	>100%
Entreprises	35	76	>100%
Autres	28	6	-78,6%
Provisions / actifs dégradés B1&B2	8,7	140	>100%
CDMLF	15	19,8	32%
CDMOS	0,1	3,5	>100%
Risques opérationnels	9	13,5	50%
TOTAL	143	438	>100%

Source : Crédit du Maroc

Le coût du risque de contrepartie du CDM s'établie à 401 MMAD liées à de nouvelles dotations sur les dossiers corporates.

Le coût du risque du CDMLF est en hausse de 32 % au 30 juin 2020 et tient compte des impacts liés à la crise sanitaire et d'une dotation sur une affaire de la société.

4.2.5 Résultat d'exploitation

L'évolution du Résultat Brut d'exploitation entre juin 2019 et juin 2020 se détaille comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	juin-19	juin-20	Var 20/19
Résultat Brut d'Exploitation	594,4	500,4	-15,8%
Coût du risque	-143,4	-437,9	>100%
Résultat d'Exploitation	450,9	62,5	-86,1%

Source : Crédit du Maroc

A l'issue du premier semestre 2020, le résultat d'exploitation s'élève à 62,5 MMAD en baisse de 86,1% par rapport à la même période en 2019. Cette hausse trouve son origine dans la dépréciation du résultat brut d'exploitation conjuguée à la dégradation du coût du risque à fin juin 2020.



4.2.6 Résultat net consolidé

Au premier semestre 2020, les indicateurs de rentabilité du Groupe Crédit du Maroc fluctuent comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	juin-19	juin-20	Var 19/18
Résultat d'Exploitation	450,9	62,5	-86,1%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	30,3	-	>-100%
Résultat avant Impôt	481,2	62,5	-87%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	180,3	38,7	-78,5%
Résultat net consolidé	301	23,8	-92,1%
Intérêts minoritaires	0,4	0,1	-73%
Résultat Net Part du groupe	300,6	23,7	-92,1%
RNPG / RN	99,9%	99,6%	-0,3 pts

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2020, le résultat net part du groupe du Crédit du Maroc s'est établi à 23,7 MMAD accusant ainsi un retrait de 92,1% par rapport aux six premiers mois de l'exercice précédent.

Contribution des filiales dans le résultat net consolidé au 30 juin 2020

Au titre de la période considérée, le tableau suivant présente la contribution au RN des principales filiales :

En MMAD	juin-19	% du RN	juin-20	% du PNB	Var. 20/19
CDM	230,1	76,4%	-45,5	>-100%	>-100 pts
CDMA	27,2	9,0%	26,6	>100%	>100 pts
CDMC	4,5	1,5%	1,4	6%	4,5 pts
CDMLF	28,3	9,4%	28,3	>100%	>100 pts
CDMP	6,3	2,1%	7,5	31,3%	29,2 pts
SIFIM	0,4	0,1%	2,0	8,5%	8,4 pts
CDMOS	4,2	1,4%	3,5	14,8%	13,4 pts
Groupe CDM	301	100%	23,8	100%	-

Source : Crédit du Maroc

Au terme du premier semestre 2020, la participation des filiales au RPNG du Groupe CDM fait ressortir la prépondérance de la part du CDMLF avec 28,3 MMAD et CDMA représentent 26,6 MMAD au détriment de la part de CDM qui affiche une contribution négative compte tenu des charges exceptionnelles enregistrées suite au don au fonds Covid-19 de 85 MMAD et à la contribution sociale de solidarité réglée de 17 MMAD.

^{*}Variation des parts en %



4.3 Analyse du bilan consolidé IFRS

Le bilan consolidé du groupe Crédit du Maroc est porté à 91% par l'entité CDM et à 9% par les filiales.

Le bilan actif en normes IFRS à fin juin 2020 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	S1 2020	Var.
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 004,7	1 509,8	-24,7%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 545,8	1 676,4	8,5%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 219,9	1 327,4	8,8%
• •	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	•	ŕ
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	325,8	349,0	7,1%
Actifs financiers à la juste valeur par CP	3 729,7	3 455	-7,4%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 729,7	3 455	-7,4%
Titres au coût amorti	20,4	15	-26,8%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés, au coût amorti	5 068,9	4 506,3	-11,1%
Prêts et créances sur la clientèle	44 199,1	43 856,1	-0,8%
Actifs Impôt Exigible	85,3	141,1	65,5%
Actifs d'impôt différé	290,4	377,6	30%
Comptes de régularisation et autres actifs	640,3	403,7	-36,9%
Immobilisations corporelles	1 320,5	1 343,2	1,7%
Immobilisations incorporelles	254,4	189,2	13,7%
Total Actif	59 159,5	57 573,5	-2,7%

Source : Crédit du Maroc

A l'issue du S1 2020, le total bilan consolidé s'est élevé à 57 573,5 MMAD, en baisse de 2,7% comparativement à l'année précédente. Cette évolution est attribuable essentiellement à :

- la baisse de 495 MMAD (soit -24,7%) des valeurs en caisse, Banque centrale et Trésor public en passant de 2 004,7 MMAD à fin décembre 2019 à 1 509,8 MMAD à fin juin 2020 ;
- la hausse de 131 MMAD (soit +8,5%) des actifs financiers à la juste valeur par résultat pour s'établir à 1 676,4 MMAD à fin juin 2020. Ces actifs financiers correspondent principalement à des actifs financiers détenus à des fins de transaction.
- la baisse de 274,7 MMAD (soit -7,4%) des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres en passant de 3 729,7 MMAD à fin décembre 2019 à 3 455 MMAD à fin juin 2020. Cette baisse s'explique par les effets cumulés suivants : i) la baisse de 227 MMAD (soit -8,2%) des effets publics et valeurs assimilés de 2 769 MMAD à fin décembre 2019 à 2 542 MMAD à fin juin 2020 ; ii) la baisse de 48 MMAD des obligations et autres titres à revenu fixe ;
- la baisse de 26,8% des titres au coût amorti pour s'établir à 15 MMAD à fin juin 2020;
- la dépréciation de 0,8% des prêts et créances sur la clientèle à 43 856,1 MMAD, liée principalement à la régression des crédits à l'équipement sur le marché des entreprises et à la baisse, au niveau de la banque de détail, des crédits à la consommation et à l'habitat (financement du produit Mourabaha immobilier);
- la baisse de 237 MMAD (soit 36,9%) des comptes de régularisation et autres actifs entre fin décembre 201 et fin juin 2020 ;
- la hausse de 58 MMAD des immobilisations corporelles et incorporelles. Les nouveaux investissements ont concerné les logiciels et matériels informatiques ainsi que les immobilisations en cours relatives au projet des Arènes.



Le bilan passif en normes IFRS à fin juin 2020 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	S1 2020	Var.
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques	_	_	_
postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10	10,3	3%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	10	10,3	3%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 558,2	2 389,3	-32,9%
Dettes envers la clientèle	43 805,5	44 010,5	0,5%
Titres de créance émis	2 067,7	1 839,1	-11,1%
Passif d'impôts exigibles	35,6	26,6	-25,3%
Passifs d'impôt différé	200,8	215,4	7,3%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 467,9	1 194,3	-18,6%
Provisions	678,3	697,7	2,9%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 767,6	1 780,7	0,7%
Capitaux propres	5 567,8	5 409,6	-2,8%
Capital et réserves liées	3 707,4	3 707,4	0,0%
Réserves consolidées	1 295	1 604,5	23,9%
Part du groupe	1 247,6	1 553,7	24,5%
Part des minoritaires	47,4	50,8	7,3%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	53,2	73,9	38,8%
Part du groupe	53,2	73,9	38,8%
Part des minoritaires	0	0	-
Résultat net de l'exercice	512,2	23,8	-95,3%
Part du groupe	508,8	23,7	-95,3%
Part des minoritaires	3,4	-	>-100%
Total Passif	59 159,5	57 573,5	-2,7%

Source : Crédit du Maroc

L'évolution du passif consolidé du Groupe Crédit du Maroc au titre du S1 2019 recouvre :

- la baisse de 32,9 % des dettes envers les Établissements de crédit à 2 389,3 MMAD;
- la progression de 205 MMAD (soit +0,5%) des dettes envers la clientèle pour s'établir à 44 010,5 MMAD à fin juin 2020;
- la baisse de 11,1 % des titres de créances émies à 1 839,1 MMAD. Ce poste enregistre exclusivement les certificats de dépôt émis ;
- la baisse de 18,6% des comptes de régularisation et autres passifs à 1 194,3 MMAD ;
- les capitaux propres consolidés du groupe s'établissent à 5 409,6 MMAD à fin juin 2020, en baisse de 2,8% par rapport à fin décembre 2019.



4.3.1 Structure des actifs financiers à la juste valeur

L'évolution des actifs financiers à la juste valeur se détaille comme suit :

Montants en MMAD	déc-2019	S1 2020	Var.
Actifs financiers à la JV par résultat	1 545,8	1 676,4	8,5%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	1 219,9	1 327,4	8,8%
Autres actifs financiers à la JV par résultat	325,8	349	7,1%
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	3 729,7	3 455	-7,4%
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	3 729,7	3 455	-7,4%
Instruments de CP comptabilisés à la JV par CP non recyclables	-	-	-
Total Actifs financiers	-	-	=
% Total Actif	8,9%	8.9%	-

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2020, les actifs financiers à la juste valeur par résultat affichent une augmentation de 131 MMAD (+ 8,5%), s'établissant ainsi à 1 327,4 MMAD contre 1 219,9 MMAD à fin 2019. Cette évolution provient du portefeuille trading de la salle des marchés en hausse en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire. Les principales variations concernent les BDT et les CD.

De leur côté, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres enregistrent une baisse de l'ordre de 275 MMAD (-7,4%) liée à la baisse du portefeuille placement de la trésorerie et la baisse du portefeuille ALM constatée au niveau des BDT à court terme et des BDT à long terme. Ces évolutions s'inscrivent dans cadre de la gestion des équilibres actifs passifs.

4.3.2 Prêts et créances

Les prêts et créances consolidés du Crédit du Maroc s'élèvent à 49 268 MMAD à fin décembre 2019 et ont enregistré une baisse de 1,8% pour s'établir à 48 362,4 MMAD à fin juin 2020.

Le détail par nature de ces prêts et créances se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	déc-2019	S1 2020	Var
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 068,9	4 506,3	-11,1%
'% Total Actif	8,6%	7,8%	-0,7 pt
Créances sur la clientèle au coût amorti	44 199,1	43 856,1	-0,8%
'% Total Actif	74,7%	76,2%	1,5 pt
Total crédits	49 268	48 362,4	-1,8%
% Total Actif	83.3%	84,%	0.7 pt

Source : Crédit Du Maroc

L'évolution de l'encours total des crédits s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la baisse de 562,3 MMAD (-11,1%) des créances sur les établissements de crédit entre fin décembre 2019 et fin juin 2020.
- la baisse de 0,8% des prêts et créances sur la clientèle consolidés en passant de 44 199 à fin décembre 2019 à 43 856,1 MMAD à fin juin 2020. Le contexte de crise sanitaire a affecté les crédits aux particuliers dont la production a été sensiblement plus faible sur le deuxième trimestre 2020. Les efforts des conseillers ont de fait été orientés vers l'accompagnement des clients touchés par la crise, notamment à travers la mise en place des moratoires de crédits. Cette mesure a concerné plus de 13 000 clients particuliers avec 170 MMAD d'échéances reportées et un taux d'accord de plus de 99%.
 - Au niveau du marché des entreprises, les encours sont marqués par la progression des crédits de trésorerie et des comptes courants et la baisse constatée sur le crédit-bail et le factoring. Les crédits à l'équipement affichent, quant à eux un retrait en lien avec le faible niveau d'investissements des entreprises en période de crise.
 - Au niveau de la banque de détail, les crédits à la consommation et les crédits à l'habitat ont baissé par rapport à fin décembre 2019.



Le tableau ci-après reprend la ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés par nature de ces prêts et créances, au 30 juin 2020 :

Montants en MMAD	déc-19	S1 2020	Var.
Etablissements de crédit			
Comptes et prêts	4 158,5	2 288,5	-45%
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux (1)	3 788,5	2 288,5	-39,6%
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux (1)	370	-	>-100%
Valeurs reçues en pension	757	2 209,7	>100%
Titres reçus en pension livrée	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-
Autres prêts et créances	159,3	17,4	-89,1%
Valeur brute	5 074,8	4 515,6	-11%
Dépréciations	-5,9	-9,3	57,5%
Valeur nette des prêts et créances auprès des Ets de crédit	5 068,9	4 506,3	-11,1%
Opérations internes au Crédit du Maroc	-	-	-
Comptes ordinaires	-	-	-
Comptes et avances à terme	-	-	-
Prêts subordonnés	-	-	-
Total prêts et créances internes au Crédit du Maroc	-	-	-
Valeur au bilan	5 068,9	4 506,3	-11,1%

Source : Crédit du Maroc

Le tableau ci-après reprend la ventilation de l'encours des prêts et créances sur la clientèle par nature de ces prêts et créances, au 30 juin 2020 :

Montants en MMAD	déc-19	S1 2020	Var
Opérations avec la clientèle			
Créances commerciales	8 302,4	8 736,4	5,2%
Autres concours à la clientèle	32 389,4	32 115,8	-0,8%
Valeurs reçues en pension	2 497,3	1 977,5	-20,8%
Comptes ordinaires débiteurs	2 730,2	3 066,7	12,3%
Valeur brute	45 919,2	45 896,4	-0,1%
Dépréciations	-3 377	-3 665,6	8,5%
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	42 542,2	42 230,8	-0,7%
Opérations de location-financement			
Location-financement immobilier	669,2	710,9	6,2%
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	1 062	881,6	-17%
Valeur brute	1 731,3	1 592,5	-8%
Dépréciations	-74,4	32,8	>100%
Valeur nette des opérations de location-financement	1 656,9	1 625,3	-1,9%
Valeur au bilan	44 199	43 856,1	-0,8%

Source : Crédit du Maroc



➤ La répartition des créances, engagements et dépréciations par bucket se présente comme suit au 30 juin 2020 :

Canadidá IEBS (Mantanta en MMAD)	Créance	es et engagen	gagements Dépréciatio) épréciations	
Consolidés IFRS (Montants en MMAD)	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les établissements de crédit et banques centrales	4 515,6			9,3		
Prêts et créances sur la clientèle	38 634,9	5 083,6	4 159	122,7	444,2	3 454,5
Prêts et créances au coût amorti	43 150,6	5 083,6	4 159	132,1	444,2	3 454,5

Source : Crédit du Maroc

Contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et juin 2020

La contribution aux prêts et créances envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin juin 2020 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	S1 2020
Banque Maroc et Banque Offshore	6 626,1	6 042,7
Sociétés de financement spécialisées	2	20
Eliminations	-1 557,2	-1 536,4
Total	5 068,9	4 506,3

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2020, les prêts et créances envers les établissements de crédit sont principalement générés par Crédit du Maroc et ses filiales (Hors CDML).

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin juin 2020

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre 2019 et juin 2020 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	S1 2020
Banque Maroc et Banque Offshore	42 327,7	42 088,5
Sociétés de financement spécialisées	1 871,3	1 767,6
Eliminations	-	-
Total	44 199	43 856,1

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2020, la croissance des prêts et créances sur la clientèle, provient principalement, de l'augmentation des prêts octroyés par la banque et ses filiales (hors CDML) représentant 96% du total des prêts sur la clientèle. Les prêts octroyés pas CDML représentent une part non significative à 4%.

> Evolution du taux de couverture et contentieux

L'évolution du taux de couverture et contentieux du Crédit du Maroc se présente comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	juin-19	juin-20	Var.
Créances clientèle nettes	44 199,0	43 856,1	0,8%
Provisions	3 453,2	3 633,7	5,2%
Créances clientèle brutes	47 652,24	47 489,8	-0,3%
Créances en souffrance brutes	4 143,8	4 832,2	16,6%
Créances en souffrances nettes	690,6	1 198,5	73,5%



Taux de contentieux ⁵⁵	8,7%	10,2%	1,5 pt
Taux de couverture ⁵⁶	83,3%	75,2%	-8,1 pts
Taux du coût du risque (en %) ⁵⁷	-0,7%	-0,9%	-0,3 pt

Source : Crédit du Maroc

A fin juin 2020, les créances en souffrance globales intègrent les premiers effets de la crise et sont en hausse de 16,6% principalement porté par les crédits aux particuliers.

Le taux de couverture enregistre un retrait en conséquence de la progression des créances en souffrance.

Au final, le coût du risque en pourcentage des créances sur la clientèle se situe à -0,9% en lien, notamment, avec la baisse des créances clientèle couplée à l'accroissement du coût du risque à fin juin 2020.

4.3.3 Analyse des dépôts

Les dépôts de la clientèle consolidés ont atteint 46 399,8 MMAD à fin juin 2020 contre 47 363,8 MMAD à fin décembre 2019 en hausse de 2% sur la période. Il est détaillé comme suit sur la période considérée :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	déc-19	S1 2020	Var.
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	3 558,2	2 389,3	-32,9%
% Total Bilan	6%	4%	-2pt
Dettes envers la clientèle	43 805,5	44 010,5	0,5 %
% Total Bilan	74%	74,4%	0,4%
Total crédits	47 363,8	46 399,8	-2%

Source : Crédit Du Maroc

A fin juin 2020, l'encours total des dépôts s'affiche baisse de 2% par rapport au 31 décembre 2019. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- la baisse de l'encours des dettes envers les établissements de crédit de 32,9% à 2 389,3 MMAD. Cette évolution est essentiellement due à une baisse des comptes et emprunts de trésorerie à terme ;
- la progression des dettes envers la clientèle de 0,5% pour s'établir à 44 010,5 MMAD. Cette évolution est essentiellement liée à la progression de 2,5% des ressources non rémunérées (soit +751 MMAD) représentant 70,7% de l'encours global des ressources clientèles. Les ressources rémunérées ont diminué de 4,1% (soit -547 MMAD), marquées par les baisses sur les dépôts à terme des comptes d'épargne et des valeurs données en pensions à la clientèle.

La structure de l'encours des dépôts au 30 juin 2020 demeure inchangée avec une domination des dettes sur la clientèle (74,4%).

Contribution aux dettes envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et juin 2020

La contribution aux dettes envers les établissements de crédit par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin juin 2020 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	S1 2020
Banque Maroc et Banque Offshore	3 558,3	2 389,7
Sociétés de financement spécialisées	1 547,8	1 485,1
Eliminations	-1 547	-1 485,8
Total	3 558,2	2 389,3

Source : Crédit du Maroc

⁵⁵Taux de contentieux = Créances en souffrance brutes / Créances sur la clientèle brutes

⁵⁶Taux de couverture = Provisions sur créances en souffrance / Créances en souffrance brutes

⁵⁷Taux du coût du risque = Coût du risque / Créances sur la clientèle brutes



Au terme du premier semestre 2020, la répartition des dettes envers les établissements de crédit du CDM par pôle d'activité fait ressortir la prépondérance de la banque de détail et ses filiales hors CDMLF.

Contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre fin décembre 2019 et fin juin 2020

La contribution aux prêts et créances envers la clientèle par pôle d'activité entre 2019 et juin 2020 se présente comme suit :

Montants en MMAD	2019	S1 2020
Banque Maroc et Banque Offshore	43 729,4	43 985,9
Sociétés de financement spécialisées	85,5	75,3
Eliminations	-9,4	-50,7
Total	43 805,5	44 010,5

Source : Crédit du Maroc

Au terme du premier semestre 2020, la répartition du crédit du Maroc et ses filiales hors CDMLF aux dettes envers la clientèle est quasi-totale.

4.3.4 Titres de créances émis

L'évolution des titres de créances émis par le Crédit du Maroc se présente comme suit :

Montants en MMAD	déc-19	S1 2020	Var. 20/19
Titres de créances émis	2 067,7	1 839,1	-11,1%

Source : Crédit du Maroc

Au terme du premier semestre 2020, l'encours des titres de créances émis par le Crédit du Maroc ressort à 1,8 Mrds MAD, soit une baisse de 11,1% (-228,6 MMAD). Ce poste enregistre, exclusivement, les certificats de dépôt émis (gestion de la liquidité de l'établissement).

4.3.5 Passifs d'impôt exigibles

Les passifs d'impôts exigibles affichent une baisse de 25,3% (soit -9 MMAD) compte tenu des baisses des résultats sur le premier semestre 2020.

4.3.6 Passifs d'impôt différé

Les passifs d'impôts exigibles ressortent en hausse de 15 MMAD résultant de l'impact en hausse de la valorisation des titres détenus par Crédit du Maroc et de l'impact de l'amortissement des immobilisations sur les durées d'utilité.

4.3.7 **Autres passifs**

La baisse de 274 MMAD constatée en juin 2020 sur cette rubrique est expliquée par les principaux éléments suivants :

- la baisse de 257 MMAD relative aux comptes de règlement livraison sur opérations de bourse de fin d'année dénouées;
- la baisse du stock des chèques de banque à payer suite au règlement des chèques des déblocages de prêts;
- la baisse du compte de règlement livraison des pensions de la Salle Des Marchés Compensées ;
- la hausse des dividendes à payer suite à l'affectation des résultats de 2019.



4.3.8 Provisions

Les provisions au 30 juin 2020 ressortent à 697,7 MMAD et ont connu une hausse de 19 MMAD expliquée principalement par :

- une dotation nette aux provisions pour engagements par signature sur des contreparties Corporates de la banque;
- une dotation nette aux provisions pour engagements sociaux, liée à la baisse de la courbe des taux d'actualisation 2020 vs 2021. Ces provisions concernent les primes de fidélité, de fin de carrière et les indemnités de départ volontaire ;
- des dotations aux provisions pour autres risques et charges (pour litiges essentiellement) ;
- le reclassement d'une charge à payer au titre de l'exercice 2019 en provision pour impôts (Il s'agit d'une provision pour impôts et taxes qui a servi au paiement du redressement fiscal général payé en décembre 2019.

4.4 Ratios semestriels

4.4.1 Rentabilité des actifs

Consolidé IFRS (montants en MMAD)	S1 2019	S1 2020	Var
Total actif	56 230,3	57 573,5	2,4%
Résultat net part du groupe	300,6	23,7	-92,1%
ROA	0,53%	0,04%	-0,49 pts

Source: Crédit Du Maroc

4.4.2 Rentabilité des fonds propres

Consolidé IFRS (montants en MMAD)	S1 2019	S1 2020	Var
Capitaux propres part du Groupe*	4998,6	5 335	6,7%
Résultat net part du groupe	300,6	23,7	-92,1%
ROE	6,01%	0,44 %	-5,57 pts

Source : Crédit Du Maroc

4.4.3 Ratio de solvabilité

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Crédit du Maroc sur la période considérée :

Sur base sociale:

Montants en MMAD	S1 2019	S1 2020	Var
Fonds propres de base Tier 1 (1)	4 487	4 508	0,5 %
Fonds propres consolidés* (2)	6 292	6 182	-1,8%
Risques pondérés (3)	41 695	41 758	0,2%
Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3)	10,8%	10,8%	-
Ratio de solvabilité (2)/(3)	15,1%	14,8%	-0,3 pt

Source : Crédit du Maroc

Sur base consolidée :

^{*} Hors résultat net part du groupe



Montants en MMAD	S1 2019	S1 2020	Var
Fonds propres de base (1)	5 023	5 064	0,8 %
Fonds propres consolidés* (2)	6 449	6 402	-0,7%
Risques pondérés (3)	43 292	43 163	-0,3%
Ratio sur fonds propres de Base (1)/(3)	11,6%	11,7%	0,1 pt
Ratio de solvabilité (2)/(3)	14,9%	14,8%	-0,1 pt

Source : Crédit du Maroc

Au titre du premier semestre 2020, les fonds propres du Crédit du Maroc s'élèvent à 6 402 MMAD induisant un ratio de solvabilité de 14,8% et un ratio Core tier 1 de 11,7%.

4.4.4 Ratio de liquidité

L'évolution du ratio de liquidité du Crédit du Maroc se présente comme suit :

En %	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2017	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2018	Ratio exigé par BAM à partir de juillet 2019	2019	Juin 2020
LCR (Social)	80%	90%	100%	131%	176%
LCR (Consolidé)	80%	90%	100%	138%	175%

Source : Crédit Du Maroc

Au 30 juin 2020, le LCR se maintient pour s'établir à 175% (au-dessus des exigences réglementaires).



4.5 Tableau de variation des capitaux propres au 30 juin 2020

Les capitaux propres du groupe Crédit du Maroc ont enregistré une baisse de 158,2 MMAD entre fin décembre 2019 et le 30 juin 2020 pour s'établir à 5 409,6 MMAD. Cette baisse est expliquée par l'effet combiné des évolutions suivantes :

- une baisse des réserves et résultats consolidés de 179 MMAD;
- une baisse des capitaux propres part du Groupe de 158,3 MMAD;
- une hausse des intérêts minoritaires de 0,1 MMAD;
- une hausse des Gains et pertes comptabilisés en capitaux propres recyclables de 20,7 MMAD.

En milliers de dirhams	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres clôture au 31.12.2018	1 088 121	2 619 265	1 389 434	30 700	5 127 520	47 438	5 174 958
Opérations sur capital							
Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres Dividendes			-87 050		-87 050		-87 050
Autres			-87 030		-87 030		-87 030
Changements méthodes comptables							
Résultat de l'exercice			508 808		508 808	3 374	512 181
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions Instruments financiers : variations de juste						007.1	
valeur et transferts en résultat				22 417	22 417		22 417
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				118	118		118
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			-54 789		- 54 789		- 54 789
Gains ou pertes latents ou différés			-54 789	22 535	-32 255		- 32 255
Autres Variations de périmètre							
Capitaux propres clôture au 31.12.2019	1 088 121	2 619 265	1 756 403	53 235	5 517 024	50 811	5 567 835
Opérations sur capital Paiements fondés sur des actions							
Opérations sur actions propres Dividendes Autres			-203 479		-203 479		-203 479
Changements méthodes comptables							
Résultat de l'exercice			23 725		23 725	96	23 821
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions							
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat				19 872	19 872		19 872
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies				793	793		793
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat			768		768		768
Gains ou pertes latents ou différés			768	20 665	21 434		21 434
Autres							
Variations de périmètre			· · ·			- 0	- 105 ···
Capitaux propres clôture au 30.06.2020	1 088 121	2 619 265	1 577 418	73 900	5 358 704	50 907	5 409 611

Source : Crédit du Maroc



4.6 Tableau des flux de trésorerie

Au titre du premier semestre 2020, le tableau des flux de trésorerie se présente comme suit :

Consolidé IFRS (En Milliers de MAD)	2019	S1 2020	Var. 20/19
Résultat avant impôts	823 376	62 542	-92,4 %
Résultat net des activités abandonnées			na
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	138 981	74 823	-46,2%
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	68 202	350 097	>100%
+/- Dotations nettes aux provisions	80 534	20 650	-74,4%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	33 581	11	-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-12 509	34 532	<-100%
+/- Autres mouvements	18 860	116 848	>100%
Total des éléments non monétaires inclus dans le RN avant impôts et des autres ajustements	327 648	596 961	82,2%
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 916 074	-1 066 641	<-100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-849 722	170 053	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs fin.	1 035 960	206 335	-80,1%
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non fin.	355 909	-205 281	<-100%
+/- Flux liés aux activités destinées à être cédées			na
- Impôts versés	-322 808	-123 423	-61,8%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		-1 018 957	<-100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	3 286 437	-359 454	<-100%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-306 710	-132 384	-56,8%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-306 710	-132 384	-56,8%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-87 050	-203 479	>100%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-850 000	-250 000	-70,6%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-937 050	-453 479	-51,6%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	211	768	>100%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 042 888	-944 548	<-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	1 574 949	3 617 836	>100%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 751 446	2 005 314	14,5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 176 497	1 612 522	<-100%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 617 836	2 673 288	-26,1%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 005 314	1 509 932	-24,7%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 612 522	1 163 357	-27,9%
Variation de la trésorerie nette	2 042 888	-944 548	<-100%

Source : Crédit du Maroc

Au 30 juin 2020, Crédit du Maroc affiche une trésorerie de clôture de l'ordre de 2 673,3 MMAD en baisse de 26,1% par rapport à décembre 2019. L'évolution des principaux postes de flux s'articule comme suit :

- Les flux nets générés par l'activité opérationnelle s'établissent à -359,5 MMAD à fin juin 2020 contre un niveau de 3 286,4 MMAD à fin 2019.
- Les flux générés par l'activité d'investissement ressort déficitaire et passent de -306,7 MMAD à fin juin 2019 et à -132,4 MMAD à fin juin 2020.
- Les flux de trésorerie liés aux opérations de financement s'établissent à -453,5 MMAD au premier semestre 2020 comparativement à un niveau de -937,1 MMAD à fin juin 2019.



Section IX - Analyse du bilan et du Compte de résultat au T3 2020



1. Informations financières consolidées au titre du T3 2020

Evolution des principaux indicateurs d'exploitation consolidés sur une année glissante

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	T3 2019	ТЗ 2020	Var.
Produit net bancaire	1 785,0	1 773,9	-0,62%
Résultat Brut d'Exploitation	876,3	759,9	-13,28%
Coût du Risque	-210,3	-567,3	>100%
RNPG	435,3	104,1	-76,09%

Source : Crédit du Maroc

L'analyse des principaux indicateurs d'exploitation du Crédit du Maroc entre le T3 2019 et le T3 2020 fait ressortir :

- Un recul limité du Produit Net Bancaire de la banque de 0,6% à 1 774 MMAD contre 1 785 MMAD enregistré au 30 septembre 2019 ;
- Une baisse de 13,3% du Résultat Brut d'Exploitation à 760 MMAD, intégrant le don au fonds spécial pour la gestion de la crise Covid-19;
- un coût du risque multiplié par 2,7 à 567 MMAD au T3 2020;
- un résultat net part du groupe en baisse de 76,1% pour s'établir à 104,1 MMAD, et qui intègre les impacts de la crise sanitaire.

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2019	T3 2020	Var
Prêts et créances sur la clientèle	44 199	44 460	0,6%
Dettes envers la clientèle	43 805,5	44 020,2	0,5%
Total Bilan	59 159,5	57 644,0	-2,6%

Source : Crédit du Maroc

Au 30 septembre 2020, les principaux indicateurs bilanciels ont connu les évolutions suivantes :

- une hausse de près 0,6% des crédits à la clientèle à 44,5 Mrds MAD ;
- une évolution de 0,5% des dettes envers la clientèle à près 44 Mrds MAD;

Le Total bilan ressort à 57,6 Milliards de dirhams en baisse de 2,6 %.



2. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes

Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 30 septembre 2020

En exécution de la mission prévue pour le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat ainsi qu'une note annexe, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.486.035, dont un bénéfice net de KMAD 106.683. Elle a été arrêtée par le directoire le 23 octobre 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 30 septembre 2020, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note annexe relative à l'estimation des impacts de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 30 septembre 2020.

Casablanca, le 13 novembre 2020

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Leila Sijelmassi Associée



Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 septembre 2020

En exécution de la mission prévue pour le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W /16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2020. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6.593.336, dont un bénéfice net de KMAD 60.013, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur. Elle a été arrêtée par le directoire le 23 octobre 2020, dans un contexte évolutif de crise sanitaire de l'épidémie de Covid19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 septembre 2020, conformément aux référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 du compte de produits et charges relative à l'estimation de l'impact de l'épidémie de Covid19 sur la situation intermédiaire au 30 septembre 2020.

Casablanca, 13 novembre 2020.

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Leila Sijelmassi Associée



Attestation d'examen limité des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée IFRS au 30 septembre 2019

En exécution de la mission prévue pour le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W/16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit du Maroc) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 5.486.665 dont un bénéfice net de KMAD 438.937.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit du Maroc arrêtés au 30 septembre 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous soulignons que Crédit du Maroc a reçu de la part de l'administration fiscale, en octobre 2019, un avis de contrôle fiscal au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur le revenu (IR) couvrant les exercices 2015 à 2018 inclus. La vérification est en cours à la date de la présente attestation.

Casablanca, le 15 novembre 2019

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé



Attestation d'examen limité sur la situation intermédiaire des comptes sociaux au 30 septembre 2019

En exécution de la mission prévue pour le Dahir n°1-14-193 du 24 décembre 2014 portant promulgation de la loi n°103-12 et conformément à la circulaire 4/W /16 qui fixe les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états de synthèse, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de Crédit du Maroc comprenant le bilan et le compte de produits et charges relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2019. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 6.655.879, dont un bénéfice net de KMAD 325.034, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 septembre 2019, conformément aux référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous soulignons que Crédit du Maroc a reçu de la part de l'administration fiscale, en octobre 2019, un avis de contrôle fiscal au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur le revenu (IR) couvrant les exercices 2015 à 2018 inclus. La vérification est en cours à la date de la présente attestation.

Casablanca, 15 novembre 2019.

Les commissaires aux comptes

PwC Maroc Mohamed RQIBATE Associé



3. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Du Maroc et ceux de toutes les sociétés sur lesquelles, selon les dispositions des normes IFRS, le Crédit Du Maroc dispose d'un pouvoir de contrôle.

Ainsi, le périmètre de consolidation du Groupe Crédit du Maroc se définit comme suit :

Société consolidée	Capital social (KMAD)	Capital social (KUSD)	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation
Crédit du Maroc	1 088 121		100,00%	100,00%	E.C
Crédit du Maroc Capital	10 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Leasinge Factoring	124 000		66,66%	66,66%	I.G
Crédit du Maroc Patrimoine	1 000		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Assurance	200		100,00%	100,00%	I.G
Crédit du Maroc Off-Shore		1 655	100,00%	100,00%	I.G
SIFIM	168 321		100,00%	100,00%	I.G

E.C Établissement consolidant

I.G Intégration globale

4. Evolution de la rentabilité du Groupe – Comptes consolidés au 30 septembre 2020

a. Compte de résultat consolidé IFRS

Les comptes de résultat du T3 2019 et du T3 2020 se présentent comme suit :

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	Sept. 2019	Sept. 2020	Var.
Marge d'intérêt	1 369,8	1 392,8	1,68%
Marge sur commissions	317,1	292,5	-7,76%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	159,2	157,1	-1,32%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	1,7	-	
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	-	-	
Produits des autres activités	6,3	6,5	3,17%
Charges des autres activités	-69,1	-75,0	8,54%
Produit net bancaire	1 785	1 773,9	-0,62%
Charges générales d'exploitation	-805,5	-902,3	12,02%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles, corporelles	-103,2	-111,7	8,24%
Résultat Brut d'Exploitation	876,3	759,9	-13,28%
Coût du risque	-210,3	-567,3	>100%
Résultat d'Exploitation	666	192,6	-71,08%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	30,3	0,2	-99,34%
Résultat avant Impôt	696,3	192,8	-72,31%
Impôts sur les bénéfices/Impôts différés	-257,4	-86,1	-66,55%
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-	
Résultat net	438,9	106,7	-75,69%
Intérêts minoritaires	-3,7	-2,6	-29,73%
Résultat Net Part du groupe	435,3	104,1	-76,09%
Company Codding to Manage			

Source : Crédit du Maroc



Le produit net bancaire consolidé du Crédit du Maroc s'élève à 1 773,9 MMAD à fin septembre 2020, en recul limité de 0,6% par rapport à l'exercice précédent.

La baisse du PNB a été contenue grâce à la bonne tenue de la marge nette d'intérêt qui progresse de 1,7% à 1 392,8 MMAD, profitant de la poursuite de l'optimisation du coût des ressources.

La marge sur commissions baisse de 7,8% à 292,5 MMAD, en lien avec la diminution de l'activité liée à la crise sanitaire et le ralentissement de l'activité des métiers spécialisés.

Le résultat de marché régresse de 2,3% à 157,1 MMAD malgré le développement des activités de change.

Les filiales du Groupe Crédit du Maroc affichent, quant à elles, un PNB global de 138,3 MMAD, en amélioration de 4,4% par rapport à fin septembre 2019. Cette performance est due à la bonne tenue de la quasi-totalité des filiales dont particulièrement Crédit du Maroc Offshore et Crédit du Maroc Patrimoine.

Les charges générales d'exploitation ressortent à 902,3 MMAD en hausse de près de 12% (+96,8 MMAD). Cette évolution est marquée par des hausses au niveau des frais du personnel et engagements sociaux et des charges externes (incluant le don du Crédit du Maroc au fonds spécial pour la gestion de la Covid-19 pour 85 MMAD). Les dotations aux amortissements augmentent de plus de 8,6 MMAD dont 1,5 MMAD relatives aux droits d'utilisations des contrats de bail selon la norme IFRS16.

Le résultat brut d'exploitation affiche une baisse de 13,3% à 759,9 MMAD, sous l'effet de l'augmentation des charges générales d'exploitation. Le coefficient d'exploitation ressort ainsi à 57,2%, en hausse de 6,26 points. Hors cet effet non récurrent, le résultat brut d'exploitation affiche, à fin septembre 2020, une baisse maîtrisée de 3,6% à 844,9 MMAD et le coefficient d'exploitation s'établit à 52,4% en hausse contenue de 1,5 point. Sur le volet des investissements, le Crédit du Maroc a engagé un montant total de 231,6 MMAD, comprenant pour l'essentiel le projet du nouveau siège « Les Arènes ».

Le coût du risque consolidé, à fin septembre 2020, est multiplié par 2,7 à 567,3 MMAD. Le coût du risque sur encours consolidé ressort ainsi à 156 points de base à fin septembre, en hausse de 83 points par rapport à décembre 2019. Cette progression découle du provisionnement de risques avérés et du provisionnement d'encours sains sur la base de scénarios prenant en compte des impacts de la crise Covid-19.

Le taux de couverture ressort à 90,3%, en confirmation d'une politique prudente de provisionnement des risques crédits.

Le résultat net part du groupe Crédit du Maroc est en baisse de 76,1% à 104,1 MMAD, en intégrant les impacts de la crise sanitaire. Cette baisse résulte notamment de l'augmentation du provisionnement des risques crédit à partir du deuxième trimestre 2020 et de la contribution exceptionnelle au fonds de solidarité.

Pour leur part, les filiales du Crédit du Maroc ont amélioré leur contribution au résultat consolidé par rapport à la même période de l'année 2018.



b. Analyse du bilan consolidé IFRS

Au 30 septembre 2020, le total bilan ressort à 57,6 milliards de dirhams en baisse de 2,56% par rapport au 31 décembre 2019.

Montants en MMAD	2019	Sept. 2020	Var.
Valeurs en caisse, Banques centrales,	2 004,7	1 208,4	-39,7%
Trésor public, Service des chèques postaux			
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 545,8	1 569,3	1,52%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	1 219,94	1 216,3	-0,30%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	325,82	353,0	8,34%
Actifs financiers à la juste valeur par CP	3 729,70	3 510,2	-5,89%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	3 729,70	3 510,2	-5,89%
Titres au coût amorti	20,43	15,1	-26,10%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés, au coût amorti	5 068,90	4 303,5	-15,10%
Prêts et créances sur la clientèle	44 199,05	44 460,0	0,59%
Actifs Impôt Exigible	85,27	162,5	90,57%
Actifs d'impôt différé	290,44	388,8	33,87%
Comptes de régularisation et autres actifs	640,26	387,2	-39,52%
Immobilisations corporelles	1 320,55	1 340,5	1,51%
Immobilisations incorporelles	254,4	298,5	17,35%
Total Actif	59 159,5	57 644	-2,56%
Montants en MMAD	2019	Sept. 2020	Var.
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9,99	12,1	20,96%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	9,99	12,1	20,96%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	3 558,24	2 293,0	-35,56%
Dettes envers la clientèle	43 805,52	44 020,2	0,49%
Titres de créance émis	2 067,68	1 828,0	-11,59%
Passif d'impôts exigibles	35,61	32,1	-9,85%
Passifs d'impôt différé	200,80	211,8	5,48%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 467,94	1 273,60	-13,24%
Provisions	678,27	689,50	1,66%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	1 767,57	1 797,80	1,71%
Capitaux propres	5 567,83	5 486,00	-1,47%
Capital et réserves liées	3 707,39	3 707,40	0,00%
Réserves consolidées	1 295,03	1 601,90	23,70%
Part du groupe	1 247,60	1 551,10	24,33%
Part des minoritaires	47,44	50,80	7,09%
Gains ou pertes comptabilisés directement en CP	53,24	70,10	31,68%
Part du groupe	53,24	70,10	31,68%
Part des minoritaires	-	- -	-
Résultat net de l'exercice	512,20	106,70	-79,17%
Part du groupe	508,80	104,10	-0,80
Part des minoritaires	3,40	2,60	-0,24
Total Passif	59 159,5	57 644	-2,56%
Source : Crédit du Maroc			



A l'issue du T3 2019, le total actif consolidé se déprécie légèrement de 2,6% comparativement à l'année précédente et ressort à 57,6 Milliards de dirhams. Cette évolution s'explique principalement par :

- La hausse de 24 MMAD constatée sur les actifs financiers à la juste valeur par résultat essentiellement liée à l'effet conjugué de l'acquisition en 2020 par CDMA de 23 MMAD d'OPCVM et de la baisse du portefeuille trading de la salle des marchés en rapport avec les opportunités de placement sur le marché obligataire;
- La baisse de 220 MMAD actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres. Cette évolution résulte des opportunités de placement sur le marché obligataire (baisse du portefeuille placement de la trésorerie et hausse du portefeuille ALM);
- La hausse de 0,6% des emplois de la clientèle à 44 460 MMAD par rapport à fin décembre 2020, et ce, malgré les effets négatifs de la crise sanitaire Covid-19. Les crédits aux entreprises ont en effet conservé une bonne dynamique sur les neuf premiers mois de l'année 2020, se traduisant par une hausse des encours. Ce dynamisme est porté principalement par les crédits de trésorerie (1,4 Mrds MAD), tirés principalement par les prêts spots. En revanche, les encours de crédits à l'équipement et de crédit-bail sont en retrait de près de 800 MMAD, dans un contexte défavorable à l'investissement. Les encours des crédits aux particuliers ressortent en baisse en lien avec la crise sanitaire qui a affecté la production. Toutefois, l'encours du crédit à l'habitat démontre une certaine résilience en affichant une légère progression (des créances Mourabaha immobilier).

Pour sa part, l'évolution du passif consolidé du Groupe Crédit du Maroc au titre du T3 2019 recouvre principalement :

- la baisse de 35,6 % des dépôts envers les établissements de crédit à 2 293 MMAD ;
- la baisse des comptes de régularisation de 13,2% pour s'établir à 1 273,6 MMAD ;
- la baisse de 240 MMAD des titres de créances émis. Ce poste enregistre exclusivement les certificats de dépôt émis (gestion de la liquidité de l'établissement).
- la progression des ressources clientèle à 44 020 MMAD, sous les effets de l'augmentation des ressources à vue et de la hausse des ressources d'épargne.

S'agissant des ressources hors bilan, elles ont vu leurs encours s'accroître grâce à l'augmentation des encours OPCVM et à ceux de l'assurance-vie. Crédit du Maroc affiche des primes collectées en assurance non vie en hausse à fin septembre 2020, pour s'établir à 156,2 MMAD. Cette évolution témoigne, dans un contexte difficile, de la force du modèle de bancassurance du Crédit du Maroc.

Les fonds propres consolidés du groupe Crédit du Maroc s'établissent à 5 486 MMAD. Le ratio de solvabilité global ressort ainsi à 14,5% et le ratio Core Tier 1 à 11,5%. Le ratio de liquidité LCR s'élève à 166,7% à fin septembre 2020.



Section X - PERSPECTIVES



1. Principales orientations stratégiques du Crédit du Maroc

Crédit Du Maroc a lancé en Février 2020 son nouveau Plan stratégique Moyen Terme "PMT" 2022PMT 2022 en cohérence avec le Projet du Groupe et Ambitions 2022.

La construction de ce nouveau plan stratégique s'inscrit dans un contexte marqué par quatre éléments clés :

- 2019 est la dernière année du PMT « CAP 2020 »
- le secteur bancaire marocain connaît depuis quelques années des mutations profondes et une forte pression concurrentielle
- la crise sanitaire de 2020 a créé un nouveau paradigme où les attentes et besoins des clients, qu'ils soient particuliers ou entreprises, ont évolué.
- le Crédit Agricole a démarré son nouveau Projet d'Entreprise « le Projet Groupe et Ambitions 2022 » qui s'applique à l'ensemble des entités appartenant au Groupe et donc au Crédit du Maroc.

Ainsi, Crédit du Maroc a formalisé sa raison d'être autrement dit sa vocation unique et à long terme : « agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société » et son ambition majeure de développement « devenir la banque préférée de ses clients, utile, responsable et performante, portée par l'engagement de ses collaborateurs", une exigence et une ambition auxquelles vient répondre ce nouveau PMT.

Ce PMT 2022, vient, en effet, confirmer et renforcer le modèle de banque universelle de proximité avec cinq orientations stratégiques :

- trois projets de transformation :
- 1. **le projet Client :** "Faire de la satisfaction client la priorité absolue de tous" et qui porte l'ambition de devenir "la banque préférée de ses clients, utile, responsable et performante, portée par l'engagement de ses collaborateurs"
- 2. **le projet Humain** va de pair avec le projet Client car ce sont les femmes et les hommes du CDM qui incarnent l'excellence relationnelle : "Faire du CDM « the best place to work » qui permet d'exprimer et de développer le potentiel de chacun"
- 3. **le projet Sociétal**, parce que le Crédit du Maroc s'engage dans l'intérêt de la société et qu'il est essentiel de donner du sens à notre mission : "Agir en tant que banque verte responsable et inclusive".
 - deux autres orientations qui vont servir de socle solide à ces trois projets :
- 1. **la refonte de l'outil de production** (en transformant le Système d'Information de la banque, en construisant un nouveau siège, en installant un Nouveau Modèle de Distribution et en opérant une accélération déterminante sur le digital) pour servir de fondations transversales
- 2. **la pérennisation des incontournables** pour garantir un développement durable : la rentabilité, la conformité, l'amélioration du profil risque et de la performance opérationnelle..

Pour définir ce nouveau PMT 2022, Crédit du Maroc a choisi une approche de co-construction impliquant les cercles managériaux de la banque et l'ensemble des collaborateurs au travers d'un questionnaire.

La phase d'exécution de ce projet d'entreprise a démarré en février 2020 avec des premières réalisations concrètes, grâce à la forte mobilisation des équipes.



2. Budgets d'Investissement du Crédit du Maroc 58

Le budget d'investissement arrêté initialement pour l'année 2020 est de 220 MMAD. Ce budget a été revu à la baisse suite à la crise sanitaire Covid-19 pour intégrer ses impacts sur les priorités et les plannings. Le budget d'investissement au titre de l'exercice 2020 s'est établi ainsi à 215 MMAD.

En hausse de 79% par rapport à celui de l'exercice 2019, le budget d'investissement traduit la forte volonté du Crédit du Maroc de mettre en œuvre son Plan Moyen Terme 2022 dans les délais impartis, d'accélérer la transformation de son SI et de se mettre en avant dans la modernisation de ses infrastructures IT.

Le montant estimé à fin juillet des projets recensés dans le cadre du plan de développement se chiffre à 222,1 MMAD (soit + 3,6% par rapport à l'enveloppe autorisée des 215 MMAD).

12,5 MMAD ont été mobilisés pour répondre à la crise du Covid-19, soit 5,6% de ce budget.

39,7% de ce budget est consacré à transformation du SI de la banque dont la répartition par programme se présente comme suit :

Programme	Prévisions 2020 en KMAD
Programme de refonte du Core Banking de la banque (OcsiGen)	33 000
Programme d'Amélioration de Production IT (PAP)	12 525
Programme de traitement des obsolescences SI	43 055
Total estimé pour la banque	88 580

Source : Crédit du Maroc

39,1% budget estimé pour le développement de la banque est consacré aux projets du :

- Plan Moyen Terme 2022 (PMT) ambitionnant la transformation de la banque en faisant de la satisfaction client sa priorité absolue et en plaçant le Crédit du Maroc au premier rang en tant qu'un excellent lieu de travail et une banque verte responsable et inclusive :
- réglementaire qui est aussi au cœur des orientations stratégiques. Cet axe a pour objet un alignement total du fonctionnement et des pratiques de la banque sur les recommandations du régulateur et du groupe, la sécurisation de l'ensemble des transactions de la banque aux normes de la place et à l'international et le maintien du SI à un niveau de conformité adéquat;
- périmètre hors-PMT visant en partie à renforcer la sécurité et à achever dans les règles de l'art les projets 2019 toujours en cours et les projets des filiales dans l'autre partie.

D'autres projets dont l'enveloppe est estimée à 34,7 MMAD (15,6%), seront menés en 2020 et concernent principalement :

- le développement SI des lignes métiers ;
- la fiabilisation et la sécurisation IT ;
- l'amélioration du fonctionnement.

Les projets en cours de réalisation se résument comme suit :

Pour les projets PMT

De grands projets ont été menés dans le cadre de l'enrichissement de l'offre et des canaux client :

- la nouvelle offre Cash Management;
- le nouveau Mobile banking my CDM;
- la mobilité bancaire avec intégration du maillage réseau ;
- la digitalisation des parcours d'Entrée En Relation (EER);

⁵⁸ Hors Filiales



la fiabilisation des données de contacts client.

Sur le plan réglementaire

Des investissements conséquents ont également été consentis pour se conformer aux dernières normes en vigueur, notamment :

- la mise en œuvre des exigences réglementaires pour l'activité ARREDA;
- les projets de la place et les projets et évolutions Groupe ;
- les évolutions en termes de conformité (OFAC).

Sur le plan technologique

Crédit du Maroc a entrepris la modernisation et la sécurisation de son socle technologique, au travers de plusieurs projets structurants :

- la modernisation du parc GAB (20%), PC (11%);
- les projets de fiabilisation et gestion des obsolescences applicatives ;
- les projets liés au Covid-19 : augmentation des capacités Telecom, mise en place du télétravail ;
- la mise en place du socle technologique pour l'externalisation du centre de service.



3. Prévisions chiffrées⁵⁹

Avertissement:

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

3.1 Prévisions antérieures : Analyse des écarts entre le réalisé et le prévisionnel 2019

Dans le cadre du Document de référence visé par l'AMMC en date du 27 décembre 2019, la banque a présenté des prévisions chiffrées, au titre de l'exercice 2019, des investissements et des résultats d'exploitations. Ces prévisions sont rappelées ci-dessous :

Investissements

(Montants en MMAD)	2019e ⁶⁰	2019r	2020e
Total investissements, dont :	218,8	144,8	281
Investissements immobiliers	89,6	30,8	66
Investissements IT ⁶¹	129,2	114,0	215

Source : Crédit du Maroc

En termes d'investissements, les réalisations 2019 sont inférieures aux prévisions annoncées dans le précédent document de référence suite à un réajustement budgétaire relatif aux ambitions stratégiques de la banque.

Les prévisions tablent sur un budget d'investissement de 281 MMAD pour l'année 2020, en ligne avec la stratégie de développement adoptée du Crédit du Maroc.

Crédits et Dépôts

Consolidé IFRS (Montants en MMAD)	2019 e ⁶⁰	2019r
Crédits à la clientèle	41 381	44 199
Dépôts de la clientèle	41 852	43 806
Dépôts non rémunérés	27 954	29 801
Dépôts rémunérés	13 126	12 956
Autres dépôts	772	1 049

Source : Crédit du Maroc

Les objectifs fixés ont été dépassés par les réalisations 2019 avec un encours brut consolidé de crédits distribués de 44 192 MMAD, et un encours d'épargne collectée de 43 806 MMAD.

⁵⁹ Les prévisions données ci-après correspondent aux données consolidées du Crédit du Maroc. Elles sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financements réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Crédit du Maroc.

⁶⁰ Prévisions estimées par le Crédit du Maroc, ayant fait l'objet de communication au niveau du document de référence enregistré par l'AMMC en date du 27/12/2019.

⁶¹ En ligne avec le projet de schéma directeur informatique présenté dans la partie « Systèmes d'information »



Section XI - FAITS EXCEPTIONNELS



1. Provisions pour risques généraux

La provision pour risques généraux tient compte des impacts prévisionnels de la crise sanitaire. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base d'une analyse sectorielle ainsi que d'une analyse comportementale de la clientèle retail et elle tient compte des éléments d'information disponibles à la date d'établissement des comptes.

Au terme du troisième trimestre 2020, la provision pour risques généraux nette s'établit à 888 MMAD et est constituée par la Banque pour se prémunir contre des risques divers non affectés et affectés notamment en anticipation sur certains risques sensibles.

A fin septembre 2020, le Crédit du Maroc a renforcé sur ses comptes sociaux la PRG à travers une dotation nette aux provisions de 206 MMAD.

2. Donation au fonds de solidarité Covid-19

La donation de 85 MMAD a été fournie à 100% par le Crédit du Maroc.

Les résultats semestriels sociaux du Crédit du Maroc intègrent une charge non courante de ce don, comptabilisée en totalité conformément à la recommandation du régulateur et parmi les charges générales d'exploitation en consolidé IFRS.

Conformément au communiqué de l'administration fiscale, ce don revêt le caractère de charge comptable déductible du résultat fiscal.



Section	XII	- LITIC	GES ET	A FFAIRES	CONTEN	TIEUSES
					CONTLL	VIILOULL



Au 31 décembre 2019, les litiges en cours sont provisionnés en accord avec les commissaires aux comptes.

Il s'agit notamment:

- d'une saisie-conservatoire pratiquée par un client Grande Entreprise pour un montant de 175 MMAD. Il est à noter que ce montant est provisionné à 100% sur les comptes du Crédit du Maroc.
- de litiges sociaux dont le dénouement est en cours. Le montant des litiges en question est totalement provisionné.

Hormis les éléments cités ci-dessus, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité du Crédit du Maroc.

Au 30 juin 2020, ces litiges sont provisionnés.

270



Section XIII - FACTEURS DE RISQUE



Le Groupe Crédit du Maroc est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence Crédit Agricole SA), le dispositif de contrôle interne mis en place répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé Crédit du Maroc. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du groupe.

Le Crédit du Maroc, en s'appuyant sur l'expérience de son Groupe d'appartenance, a adopté une gestion centrale de ses risques. Elle est placée sous l'autorité de la Direction des Risques et Contrôles Permanents Groupe (DRCPG), dont la mission générale est de « donner au Management de la banque l'assurance que toutes ses activités sont exercées dans des conditions de sécurité acceptable ».

Totalement indépendante des métiers, elle rapporte directement au Président du Directoire et au Conseil de surveillance, via le Comité des Risques.

La DRCPG définit les contrôles liés aux procédures au premier niveau d'exécution, organise les contrôles hiérarchiques ou fonctionnels de second niveau et les consolide pour obtenir une vision globalisée de la qualité d'exécution de toutes les activités de la banque.

Les principaux risques couverts sont regroupés dans les familles suivantes : Risque de marché, risque ALM, risque de Change, risque de Crédit ou de Contrepartie, risque Opérationnel...

1. Risque de marché

Les activités de marché sont encadrées par des limites globales et opérationnelles définies dans le cadre de la stratégie risques de la banque.

Le format de limites, qu'elles soient globales ou opérationnelles, sont de trois natures : quantitative (VaR, Stress, sensibilités détaillées), qualitatif (produits autorisés, devises autorisées, maturité max...) et des seuils de perte. Les sets de limites concernent les activités de la direction marchés des capitaux dont le rôle est d'assurer des opérations d'intermédiation avec la clientèle (Activités FX, obligataires, prêts/emprunts, Repos) ainsi que les activités de marché de la trésorerie de la banque.

Les activités de marchés sont organisées en trois domaines indépendants :

Le Front Office :

Le Front Office est littéralement l'interface de la banque avec le marché. Il centralise et traite tous les besoins de la banque et de ses clients en termes de couverture et financement. Il engage la banque dans le respect des limites internes de marché, des limites réglementaires et des lignes de crédit qui lui sont accordées.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction de l'Internationale et des Activités de Marché du pôle Développement.

Le Middle Office :

Le Middle Office assure les contrôles et le respect des limites fixées par les Risques.

▶ Le Back-Office :

Le Back Office suit le traitement post-marché des opérations : confirmation, paiement, règlement – livraison et comptabilité.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction des Services Bancaires à la Clientèle.



En matière de suivi et de contrôle des activités de Marché, le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier (PCRMF), a en charge :

- le suivi du respect des limites, que celles-ci soient quantitatives (niveaux de risque), qualitatives (instruments, devises ou maturités autorisés) ou relatives aux niveaux de perte tolérée ;
- le traitement des dépassements (analyse des raisons, mode et délai de régularisation...);
- la surveillance des risques et des résultats en liaison avec l'évolution des marchés ;
- l'analyse et le contrôle des P&L de gestion ;
- la production et le contrôle de la qualité des indicateurs de risques ;
- le Back testing de la VaR (Value at Risk);
- la production et l'analyse des stress scenarii;
- la vérification des données de marché ;
- la vérification que le Back Office s'est assuré de la cohérence des stocks entre outil Front Office et données comptables ;
- la production et analyse des états de suivi de l'exposition aux risques.

Il est rattaché hiérarchiquement à la Direction Contrôle Central des Risques.

Le suivi des risques doit être effectué aux différents niveaux de la banque avec des séparations de pouvoir entre le front office, le middle office, le back office, les risques et le contrôle financier, autrement dit entre ceux qui passent les ordres et ceux qui les contrôlent. Ainsi, cette organisation permet :

- de s'assurer en permanence du respect des procédures, des normes et des limites mises en place ;
- d'analyser les causes du non-respect éventuel des procédures et des limites ;
- d'informer les entités et / ou les personnes désignées à cet effet de l'ampleur des dépassements et des actions correctrices qui sont proposées ou entreprises.

En termes d'outils informatiques, la banque dispose d'un système front-to-back Arpson avec des fonctionnalités de suivi des risques et de calcul des résultats. Le Pôle Contrôle des Risques de Marché et Financier a accès à ces informations et dispose d'outils complémentaires pour mener à bien ses analyses.

Principaux risques et dispositifs de contrôle

Risques de taux

Ils représentent les risques d'encourir des pertes suite aux variations du niveau absolu du taux d'intérêt, d'un spread entre deux courbes de taux ou de la déformation de la courbe. Il existe plusieurs composantes pour ce risque : risque directionnel, risque de pente et risque de base ou de spread.

Ce risque concerne le trading sur titres et la trésorerie. Il est encadré par un dispositif de limites quantitatives (VaR, Stress, nominal et sensibilités détaillées).

Risque de change

C'est le risque d'encourir des pertes suite aux variations du cours des devises étrangères par rapport à la monnaie de référence ou monnaie locale.

A l'instar de tous les établissements bancaires, le Crédit du Maroc encourt un risque de change lié à ses différentes activités (agences à l'étranger, crédits en devises, emprunts en devises, change à terme...). La banque peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge.

Les positions sont encadrées par des limites réglementaires et des limites internes (VaR, Stress, nominal individuelle et globale, Loss alert...).



Pour la banque, ce risque est limité dans la mesure où il est supporté par le client dans la plupart des opérations en devises, la banque ne jouant qu'un rôle d'intermédiaire. C'est le cas notamment des financements en devises, des transferts des marocains résidents à l'étranger...

Risques de change par type de devises au 30 juin 2020

Devises	Position en devises en Milliers	Contre-valeur en KMAD	% Fonds Propres
AED	391	1 032	0,017
BHD	8	205	0,003
CAD	129	900	0,015
CHF	188	4 314	0,070
DKK	102	149	0,002
DZD	86	6	0,000
EUR	42 065	22 870	0,371
GBP	182	1 985	0,032
GIP	0	40	0,001
JPY	135 040	585	0,009
KWD	31	969	0,016
NOK	305	328	0,005
QAR	76	203	0,003
SAR	758	1 963	0,032
SEK	11 553	338	0,005
TND	14	47	0,001
USD	20 520	21 812	0,354

Source : Crédit du Maroc

La somme des positions de change nettes est de KMAD 57 748 millions (Positions longues), soit 0,94% des fonds propres nets.

Le tableau ci-dessus montre que Crédit du Maroc reste dans les limites prudentielles établies par Bank Al-Maghrib, et qui sont fixées à 10% des fonds propres par devise et à 20% pour l'ensemble des devises.

Risques liés aux défauts

Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une plusieurs contreparties, risque de non-transfert...)

2. Risque ALM

L'évaluation de la position de la banque face à la survenance des risques de taux et de liquidité passe par le calcul d'un ensemble d'indicateurs sur la base des données et des informations exploitées par les gestionnaires ALM.

Le suivi des risques ALM consiste d'une part, à analyser les perspectives sur l'évolution de la situation de liquidité et de la position de taux prise par le CDM à court, moyen et long terme, et d'autre part, à étudier la réaction des principaux indicateurs à des circonstances exceptionnelles (crise de liquidité, variation de taux...).

Au Crédit du Maroc, la gestion Actif-Passif est assurée par la fonction ALM qui rapporte à la Direction Finances Groupe et au comité ALM.

Risque de taux d'intérêt global (RTIG)

Le risque de taux d'intérêt global est géré conformément à la Circulaire de Bank Al Maghrib N°30/G/2007, stipulant que les établissements de crédit doivent mettre en place « un dispositif de gestion de risque de taux d'intérêt à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, le suivi et le contrôle».



Le RTIG est également géré en respectant les normes du Groupe Crédit Agricole qui établissent les règles générales selon lesquelles sont définies, calibrées et mises en œuvre les méthodes de suivi du risque de taux.

Au Crédit du Maroc, le risque de taux d'intérêt global est sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM qui le mesure, suit et analyse mensuellement. Le cas échéant des actions sont entreprises pour atténuer ce risque, conformément aux directives du Comité ALM et dans le cadre des limites octroyées.

Le périmètre de suivi du risque de taux regroupe le Crédit du Maroc, Crédit Du Maroc Leasing et Factoring (CDMLF), Crédit Du Maroc Offshore, ainsi que la fenêtre participative ARREDA

Le calcul du RTIG couvre l'ensemble des opérations bancaires du bilan et du hors bilan (Banking book), par opposition aux encours classés en négociation (Trading book). La mesure du RTIG fait appel à une approche statique, basée sur plusieurs modèles afin de transformer les données mensuelles en indicateurs de risque quantifiables sur toute la durée de vie future du bilan.

La mesure principale et obligatoire du RTIG est le gap de taux d'intérêt qui représente sur chaque période la différence signée entre les passifs et les actifs à taux fixe (encours et taux de cession interne associés) dans une devise donnée.

Le Risque de Taux d'Intérêt Global est la résultante de différentes composantes de risque qui sont notamment représentées par des gaps :

- un risque directionnel sur opérations à taux fixe : Le gap « Taux fixe »
- un risque optionnel sur les options explicites (caps, floors ...) si la banque a développé des modèles d'options, et éventuellement implicites (remboursements anticipés, épargne logement).
- un risque de base sur les opérations à taux révisable et variable induit par des dé corrélations entre les index : Les gaps d'Index.

Les règles d'écoulement se fondent sur une approche segmentée des encours. Par cette segmentation, elles s'appuient sur la définition de populations homogènes en termes de « comportement ».

Ces modèles sont le socle commun à la mesure du RTIG et au pilotage de la marge. Ils servent :

- d'une part pour le calcul du RTIG et donc influencent les prises de décisions en matière de couverture.
- d'autre part pour le calcul des taux de cession internes entre le pool commercial et le pool ALM. A ce titre, ils déterminent les marges analytiques des crédits et de la collecte.

Toutes les limites de risques financiers sont calibrées par la Direction Trésorerie & ALM et représentent un intervalle préalable de gestion du RTIG, à l'intérieur desquelles les équipes de la gestion ALM devront opérer. Pour ce besoin, la banque a élaboré un dispositif définissant plusieurs types de limites:

- les limites de concentration en GAP visent à éviter les trop fortes concentrations de risque sur certaines maturités, elles sont définies en pas annuel sur une durée de 15 ans.
- les limites en sensibilité VAN : La sensibilité en valeur est calculée comme la somme des sensibilités de l'ensemble des gaps actualisés avec la courbe de taux choquée à +/- 200 bps.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente se définit comme l'éventualité de ne pas satisfaire à ses engagements (dans chaque devise de son bilan) et/ou a un coût que la banque ne peut assumer sans remettre en cause sa rentabilité. Ces exigibilités peuvent être à court, moyen et long terme. Ainsi, la liquidité de la banque se définit comme sa capacité à financer ses actifs et à rembourser les engagements pris au moment où ces financements ou remboursements apparaissent.

Les sources d'illiquidité sont multiples :

- retrait massif des dépôts de la clientèle,
- tirage massif des lignes de crédit,



- crise de liquidité sur le marché interbancaire, fermeture provisoire ou durable du marché sur une devise, une ou plusieurs maturités
- hausse du coût de la liquidité suite à tension sur le marché ou du fait des montants importants à emprunter sur une maturité donnée.

Le risque de liquidité se situe à trois niveaux :

- Funding risk: risque qui se traduit par la nécessité d'obtenir de nouvelles ressources lorsqu'une des ressources dont la banque disposait par le passé n'est plus disponible (par exemple lors de retrait massif sur les dépôts à vue).
- Time risk: risque qui apparaît lorsque la banque ne peut obtenir des rentrées d'argent pourtant attendues (par exemple, incapacité de remboursement d'un prêt par un client).
- > Call risk: risque relatif à l'obtention de nouvelles ressources (suite par exemple à des emprunts importants sur des lignes de crédit).

Ce risque est piloté au Crédit du Maroc par l'entité Trésorerie et ALM et fait l'objet d'un reporting destiné au Comité ALM. Dans le cadre de la gestion du risque de liquidité, le Comité ALM a pour fonction de :

- approuver la stratégie globale en matière de gestion du risque de liquidité;
- gérer la trésorerie court et moyen/long terme de la banque ;
- mettre en place une approche de mesure et de suivi du risque de liquidité ;
- établir un système de limites appropriées encadrant les principaux indicateurs utilisés ;
- veiller à ce que des simulations de scénarios de stress soient effectuées en vue d'évaluer la capacité de la banque à faire face à des situations de crise de liquidité ;
- décider du plan de secours destiné à être mis en œuvre en cas de tensions ou de crises de liquidité ;
- prévoir les instruments et les stratégies de couverture du risque de liquidité
- définir le système de reporting dans les situations normales ou de crise de liquidité ;
- veiller au respect des coefficients réglementaires, dont le Liquidity Coverage Ratio (LCR). Au 30 Juin, le ratio de liquidité social du Crédit du Maroc s'élève à 176%;
- proposer le cas échéant l'activation du Plan de gestion de crise de liquidité en cas de tension ou de crises de liquidité.

Le dispositif de suivi du risque de liquidité englobe plusieurs indicateurs :

- GAP de liquidité : basé sur des éléments de bilan à une date d'arrêté donnée, sur lesquels sont appliquées les lois d'écoulement et conventions ALM. L'impasse statique permet de déterminer l'excédent ou le besoin de ressources à moyen/long terme en faisant l'hypothèse qu'il n'y a pas de production nouvelle d'actifs et de passifs échéancés.
- Stress Test: Les scénarios de crise décrivent des situations susceptibles d'avoir un impact important sur la position de liquidité de la banque. Le principe est de déterminer les besoins de refinancements engendrés par ces situations et de s'assurer que ceux-ci sont couverts par les réserves de liquidité. Les indicateurs relatifs à ces scénarios permettent d'évaluer la durée de survie en situation de stress, et de vérifier qu'elle est conforme au niveau de tolérance défini par BAM ainsi que le Groupe Crédit Agricole.
- Excédent de collecte crédit : calculé comme le différentiel entre le passif et l'actif commercial, sans tenir compte des certificats de dépôt émis et net des provisions.
- Liquidity Coverage Ratio LCR



3. Risque de Crédit ou de Contrepartie

La politique Crédit du Crédit du Maroc s'inscrit dans le cadre de principes généraux et dans le respect des normes édictées par le régulateur et par le groupe d'appartenance Crédit Agricole SA. Elles couvrent les aspects relatifs à la déontologie, l'indépendance, la responsabilité, la collégialité des décisions, la maîtrise et le suivi des risques, la rémunération des opérations, etc.

Elle est revue chaque année, dans le cadre de la stratégie risques qui examine toutes les activités de la banque et les risques qu'elles induisent et fixent des limites opérationnelles en termes de segment de clientèle, de secteurs d'activité, de concentration, etc.

Cette stratégie est présentée par le Directoire au Conseil de surveillance qui la valide.

Pour gérer son risque de crédit, le Crédit du Maroc a défini plusieurs niveaux de contrôle :

- Contrôle à priori des demandes de crédit : les demandes de prise de risque émanant des différentes unités de vente du groupe, sont soumises à la Direction des Risques qui a pour mission l'analyse du dossier de crédit, l'appréciation du volume d'activité du client et du bien-fondé économique des financements sollicités ainsi que l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties. Ensuite, les demandes de crédits validées sont soumises à l'approbation d'un Comité des Crédits.
- Contrôle a posteriori des financements : suivi des engagements de la banque.
- Conformité avec les règles édictées par Bank Al-Maghrib notamment en matière d'analyse des risques par client et pour tous les clients appartenant au même groupe.
- Contrôle périodique par l'Inspection Générale qui assure une revue régulière de l'ensemble du portefeuille. En cas de détérioration de la qualité du risque, l'Inspection Générale assure une présence plus rapprochée.

Dispositif de décision et de gestion des risques

> Étude et décision

Le processus de décision découle des pouvoirs détenus par le Président du Directoire et des subdélégations qu'il a distribué aux acteurs, selon un mode intuitu-personae, décliné en fonction des marchés. Au-delà des limites subdéléguées, les décisions sont prises par le Comité des crédits dont les décisions sont collégiales.

Le processus de décision est géré par un applicatif informatique centralisé et intégré qui détermine en fonction de normes et de critères paramétrés, les niveaux de délégation requis. Les décisions en faveur des clients professionnels et entreprises nécessitent un double regard de la ligne commerciale et des risques.

Les filiales ont recours à un avis des lignes spécialisées du Crédit du Maroc qui conditionne l'octroi.

Les demandes de crédit formulées par les lignes commerciales sont formalisées et documentées en application des règles du régulateur et des normes de la banque.

> Mise en place - Garanties

La mise en place des crédits est opérée après vérification du respect des conditions d'octroi. La gestion des dossiers de garanties est centralisée.

> Surveillance des risques et déclassement des créances

Elle est à la charge d'une structure dédiée et indépendante, appuyée par des correspondants dans les différents marchés et dans les régions.

Cette structure qui dispose d'un accès au système d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Elle organise sur la base d'indicateurs internes un suivi rapproché des créances sensibles qui est opéré par un Comité dédié. Elle identifie également les créances qui relèvent du déclassement en « souffrance », selon les critères édictés par le régulateur en la matière et les provisionne en conséquence. Ces décisions sont validées



par un Comité dédié pour assurer une parfaite couverture des risques et conformité aux normes réglementaires.

> Recouvrement

Pour le marché Retail et PRO/TPE, le réseau réalise le recouvrement du premier impayé sur les clients segmentés risque faible et sur les débits jusqu'à 30 jours de retards. Les structures centrales de recouvrement prennent en charge le recouvrement dès le premier impayé sur les clients segmentés risque moyen et élevé ainsi que le débit dès 30 jours de retard.

Pour le marché PME/PMI et Grandes Entreprises, il est assurée par les chargés d'affaires avec, selon les cas et sur décision de comité dédié ou à la demande de la ligne commerciale, l'appui d'une structure centrale dédiée au Recouvrement et Restructuration de créances.

Si le dossier passe en "Compromis " il est pris en charge par la Direction Juridique qui poursuit le recouvrement et opère en parallèle les poursuites judiciaires.

Tout le processus de décision et de surveillance des risques est traçable et auditable.

> Notation interne

Le Crédit du Maroc dispose d'un système de notation. Il couvre toutes les créances entreprises publiques et privées (PME/PMI, Grandes entreprises et entreprises des secteurs de la promotion immobilière), sauf les banques et les institutions financières qui disposent d'une notation spécifique en relation avec le groupe d'appartenance et qui font l'objet de notation par la maison mère Crédit Agricole SA.

Le système de notation du Crédit du Maroc est conforme aux préconisations de Bâle 2. Il est uniforme sur l'ensemble du périmètre du groupe Crédit Agricole.

Le système repose sur une appréciation quantitative et qualitative. Il fait intervenir les différents acteurs du processus de décision : les chargés d'affaires, les risques et les décisionnaires.

Pour la Banque de Réseau, tous les crédits à la consommation sont soumis à un score d'octroi soit propre au Crédit du Maroc, ou soit celui du partenaire Wafasalaf et ce, en fonction de critères bien définis.

> Grille de notation Corporate :

Elle comporte 13 échelons de A à E, avec des échelons intermédiaires, pour les contreparties saines et 2 échelons F et Z, pour les contreparties en défaut, dont le dernier pour les contreparties en recouvrement juridique.

Ces échelons sont compatibles avec les échelles de notation des principales sociétés de rating internationales : Standard & Poor et Moody's.

> Délégation :

La notation est un élément essentiel du processus de décision. Elle conditionne le niveau de délégation.

> Risques sensibles :

Les contreparties présentant des signes de fragilités sont suivies dans le cadre du comité mensuel d'anticipation et de suivi des Risques Sensibles sur la base de critères qualitatifs et quantitatifs.

Risque de concentration

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la banque ; les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

La mesure et la gestion de ce risque permettent d'appréhender la forme et le niveau du risque de concentration du crédit encouru par type d'exposition. Des mesures sont mises en place par Crédit du Maroc comme les mécanismes de garanties...



Crédit du Maroc reste toutefois exposé à certaines contreparties :

En KMAD

Nombre de bénéficiaires au	inioniani des risques ponderes depassant 10/0 des i onds riopies nels						
31/12/2019	Crédits par décaissement	ement Crédits par signature Autres engageme		TOTAL			
5	4 952 370 149 822		5 4 952 370		-	5 102 192	
Nombre de bénéficiaires au	Montant des risqu	Montant des risques pondérés dépassant 10% des Fonds Propres Nets					
30/06/2020	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Autres engagements	TOTAL			
6	5 724 689	232 386	_	5 957 075			

Risque sensible

La surveillance de risques sensibles est assurée par un service dédié et indépendant de la Direction des Risques, appuyé de correspondants dans les différents marchés et régions.

Ce service qui dispose d'un accès au système d'information de la banque a pour mission de surveiller la qualité des engagements, d'appréhender dans une optique préventive les dégradations des risques (impayés, gel des comptes, etc.) et d'en assurer un suivi.

Le dispositif de suivi des risques repose sur une revue régulière des contreparties présentant de possibles signes de fragilité selon différents critères qualitatifs et quantitatifs, comme des indicateurs avancés de risques.

L'animation de ce dispositif s'effectue notamment au travers du Comité mensuel d'Anticipation et de Suivi des Risques.

Ce Comité mensuel est scindé en cinq (5) sous-comités par marché, à savoir : (i) Grande Entreprise, (ii) le réseau Casablanca, (iii) le réseau hors Casablanca, (iv) le Retail et (v) la fenêtre participative et les filiales.

A l'issue de chaque comité, les décisions prises peuvent porter sur :

- le suivi de l'avancement des plans d'actions décidés lors du précédent comité et dont la réalisation incombe aux marchés ;
- le retrait d'un dossier des risques sensibles suite à l'amélioration de sa situation ;
- le déclassement d'un dossier Risques Sensibles ;
- le transfert d'une affaire sensible à la filière Recouvrement pour intervenir de manière conjointe avec le marché dans le suivi desdites affaires ;
- la dégradation de la cotation d'un client sensible ;
- des plans d'actions à entreprendre visant à la sauvegarde et au recouvrement des créances enregistrées sur les affaires logées en risques sensibles;
- la constitution d'éventuelles provisions, dans le cadre de la réglementation en vigueur, et qui feront l'objet d'une validation lors du Comité mensuel de Déclassement des créances ;
- le transfert du dossier au Contentieux.

Risque de défaut

Une part importante des risques pris par les établissements financiers sur les marchés se trouve liée aux événements de défauts (défaillance d'une ou plusieurs contreparties, risque de non-transfert...).

Les opérations de marché peuvent générer :

- des risques de règlement/livraison,
- des risques de variation.

Une transaction peut comporter un seul de ces risques ou une combinaison de deux ou trois. Une opération de change à terme génère des risques de variation et de livraison.

En effet, si l'un des intervenants fait défaut alors que l'autre contrepartie a déjà rempli ses propres obligations, à savoir ; livrer des fonds, alors la perte porte sur la totalité du montant (nominal) de la transaction (à la livraison), c'est le risque de livraison ou non concomitance des flux échangés.



Ce risque affecte le change (comptant et terme), les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste). Pour les opérations sur titres (ferme ou temporaire), ce risque n'existe pas du fait que les transactions sont effectuées via un système DVP (Delevery Versus Payment).

Si par contre la défaillance intervient entre la négociation et la livraison, alors la perte potentielle correspond à la variation du cours de change entre le cours négocié et le cours prévalant sur le marché au moment où il faut trouver une nouvelle contrepartie de remplacement, il s'agit du coût de remplacement et c'est le risque de variation.

Ce risque affecte le change à terme, les swaps de change (swaps de trésorerie ou cambiste) et les opérations de pensions. Le risque total est la somme des risques instantanés et potentiels. La mesure du risque de variation est obtenue à travers la valeur de remplacement courante (MtM ou valeur de marché) à laquelle est ajoutée une majoration add-on pour tenir compte des évolutions futures (dérive potentielle).

Ces risques sont encadrés par des limites en volumes individuelles sur les contreparties y compris les correspondants de la salle des marchés et accordées par la banque dans le cadre de l'étude de risque annuelle.

Une organisation des portefeuilles et centres de profits (découpage des activités par desk) en phase avec l'arborescence risques a été mise en place avec une séparation entre le banking book (ALM) et le Trading et ce, pour un meilleur pilotage des activités.

Pour cela, des deals internes entre les différents portefeuilles de la DMC ont été implémentés dans Arpson avec la définition des règles de prix de transfert interne sur les instruments de change et de taux. Ces deals concernent à la fois les opérations de financement/refinancement entre les différents desks de la Salle mais aussi le transfert de positions entre ALM et Salle des Marchés.

Le calcul des consommations de VaR (Value at Risk) du Crédit du Maroc est réalisé via l'outil de Consolidation du Groupe (Global View Risk) alimenté en données de risques de marché (vecteurs de sensibilités, positions de change, courbe de taux MAD) par les outils de Crédit du Maroc.

Aussi, les stress globaux selon les méthodologies du Groupe sur ces activités sont calculés hebdomadairement via l'outil Groupe.

Enfin, les résultats quotidiens des activités de trading (sur bonds et sur le change) sont alimentés dans l'outil Groupe (CADRE) et la VaR fait l'objet d'un back-testing.

4. Risque de Solvabilité

Le Crédit Du Maroc est assujetti à la réglementation prudentielle de Bank Al Maghrib relative au calcul et au respect du ratio de solvabilité minimum. Conformément à la circulaire de Bank-Al-Maghrib relative au coefficient minimum de solvabilité des établissements de crédit, la banque est tenue de respecter sur base individuelle et/ou consolidée un ratio de solvabilité minimum de 12%, dont 9% en Tier1.

Par ailleurs, dans le cadre de son dispositif d'Appétence aux Risques, le Crédit du Maroc s'est fixé des objectifs de gestion et des seuils d'appétence sur le ratio solvabilité supérieurs aux minimums réglementaires.

La Trésorerie & ALM a pour mission de s'assurer de l'adéquation permanente entre les fonds propres disponibles et les RWA de la banque, conformément à ses objectifs de gestion.

Le chiffrage du besoin en fonds propres est établi en prenant en considération :

- les RWA et fonds propres à date
- les prévisions sur l'évolution des agrégats bilanciels
- l'écoulement prévisionnel des fonds propres (dette subordonnée / résultat...etc.)
- la politique de distribution des dividendes.
- les éventuelles évolutions réglementaires ou normatives prévues sur les modalités de calcul.

Ce processus de Capital Planning est réalisé de façon concomitante avec l'exercice budgétaire avec lequel il est fortement lié. L'actualisation du Capital planning est réalisée chaque fois qu'il est nécessaire.



La Trésorerie & ALM reporte trimestriellement au Comité ALM le niveau du ratio de solvabilité et son évolution. Elle lui propose le cas échéant des actions prévues en vue de respecter l'objectif de gestion fixé, et met en œuvre ces actions après validation. Les instruments financiers (par exemple : dettes subordonnées) émis par le Crédit du Maroc dans le cadre de sa gestion des fonds propres sont sous la responsabilité de la Direction Trésorerie et ALM.

Le Crédit du Maroc présente des fondamentaux solides qui lui permettent de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste son ratio de solvabilité :

Social (MDH)	déc17	juin-18	déc18	juin-19	déc19	juin-20
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1 (T1)	4 179	4 264	4 389	4 487	4 523	4 508
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	1 389	1 306	1 833	1 805	1 713	1 674
FONDS PROPRES	5 568	5 569	6 221,85	6 292	6 236	6 182
Risques Pondérés Crédit,Opérationnel, Marché	41 206	41 053	40 916	41 695	42 950	41 758
Risques Pondérés Crédit	36 744	36 963	36 623	37 408	38 643	37 419
Risques Pondérés Opérationnel	3 754	3 840	3 900	3 977	4 062	4 120
Risques Pondérés Marché	709	250	394	310	245	219
Ratio de Fonds Propres de Base (Tier 1)	10,14%	10,39%	10,73%	10,76%	10,53%	10,79%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	13,51%	13,57%	15,21%	15,09%	14,52%	14,80%

Au 31 décembre 2019, le Crédit du Maroc répond aux exigences réglementaires en termes de solvabilité avec un ratio de solvabilité atteignant, 14,5% et un ratio tiers one de 10,5%.

Le ratio de solvabilité semestriel au 30 juin 2020 ressort à 14,8%. Ce ratio affiche un niveau de solvabilité traduisant une capacité importante de la banque à faire face aux engagements via les fonds propres.

Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques du marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

Détail et variation des RWA (En milliers de dirhams)

(en milliers de dirhams)

		déc-19		juin-20		Variation	
		Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
	Risque de crédit	39 644 317	3 171 545	38 567 412	3 085 412	-1 076 666	-86 133
Dont	Souverain	15 987	1 279	12 106	968	-3 881	-310
Dont	Établissements	3 945 643	315 651	2 650 649	212 052	-1 294 993	-103 599
Dont	Entreprises	23 747 963	1 899 837	23 637 134	1 890 971	-110 829	-8 866
Dont	Clientèle de détail	9 023 573	721 886	9 005 452	720 436	-18 121	-1 450
	Risque de Marché	244 648	19 572	218 610	17 489	-26 038	-2 083
	Risque Opérationnel	4 306 326	344 506	4 376 350	350 108	70 024	5 602
	Total	44 195 291	3 535 623	43 162 610	3 453 009	-1 032 681	-82 614

Détail Risque de marché

En milliers de dirhams

Exigences en fonds propres	31/12/2019	30/06/2020
Risque de taux	13 403	13 594
Risque spécifique de taux	2 600	569
Risque général de taux	10 802	13 026
Risque de change	6 169	3 894
Total	19 572	17 489

Source : Crédit du Maroc



5. Risque Concurrentiel

Le Crédit du Maroc est une banque universelle, présente sur l'ensemble des segments de clientèle (particuliers et professionnels, PME-PMI et grandes entreprises) et sur tous les métiers de la banque.

Ses principaux concurrents sont Attijariwafa Bank, BCP, BMCE Bank, Société Générale, BMCI et récemment CIH BANK, CAM et CFG BANK qui développent une activité de banques commerciales.

La stratégie de positionnement du Crédit du Maroc se base sur :

- La qualité de service et le respect de ses engagements envers la clientèle (ex : campagnes crédit immobilier 48h, et crédit à la consommation.)
- L'innovation comme culture d'entreprise au service de sa clientèle (paiement de facture sur GAB, carte prépayée rechargeable Daba Daba, e-banking...)
- Faire de la dimension Groupe un facteur de différenciation pour tous les segments de clientèle (offre de mobilité pour les particuliers avec la gamme RIBAT en partenariat avec Le Crédit Lyonnais, Intermed et e-Ris avec les Caisses Régionales du Crédit Agricole en France pour les PME-PMI et une forte proximité avec la Banque de Financement et d'Investissement du Groupe pour la clientèle d'entreprises.)

6. Risque relatif à la dépendance structurelle des marges d'intermédiation

Historiquement, la marge d'intérêt du Crédit du Maroc représente la part la plus importante dans la composition de son PNB, soit 76% au 30 juin 2018.

Le Crédit du Maroc développe une politique volontariste de développement de son fonds de commerce et l'équipement de ses clients.

Ces actions privilégient la croissance de la marge sur commissions, qui progresse à un rythme beaucoup plus rapide que la marge d'intérêt.

Sur le fonds de commerce, plusieurs actions sont entreprises : diversification des modes de sourcing, développement du canal des partenariats, développement de la recommandation, revue du process d'entrée en relation, fidélisation de la clientèle...

Sur l'équipement, et à titre d'illustration, le crédit du Maroc a fait de la bancassurance son deuxième métier. La croissance à deux chiffres des indicateurs de la bancassurance sur les dernières années en témoignent.

L'ensemble de ces éléments font que la marge sur commissions continuera à croître à un rythme important pour progressivement faire croître sa contribution au PNB.

7. Risque lié au lancement d'une nouvelle activité

Pour le lancement de son activité participative, Crédit du Maroc a pour objectif de permettre un développement sain des engagements de sa fenêtre participative, basé sur une meilleure convergence entre les objectifs commerciaux et l'impératif d'une bonne maitrise des risques.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité sur le financement est cruciale pour des intervenants du marché de l'intermédiation bancaire participative, particulièrement dans un environnement où le marché de l'intermédiation financière participative est encore à développer. Le recours aux instruments classiques à l'instar des banques conventionnelles, reste très limité. Dans ce contexte, ces banques doivent se constituer une réserver optimale de liquidité.

Pour le Crédit du Maroc, la fenêtre participative n'en n'est qu'à ses débuts. A ce stade, la banque ne rencontre aucune problématique de refinancement, en se réservant une dotation en capital de 200 MMAD.

Quand l'activité sera généralisée, le Crédit du Maroc compte bien veiller à l'équilibre, entre les emplois d'une part, et les ressources, d'autre part, en encourageant la collecte et l'épargne.



Par ailleurs, il est à noter que l'activité Banque participative pourra bénéficier à tout moment de refinancement au travers du mécanisme Qard Hassan.

Risque lié à l'absence d'une assurance décès invalidité « Takaful »

Le lancement de ce produit, nécessaire à la construction de l'écosystème de la finance participative au Maroc, est encore sujet à un processus réglementaire et shariatique.

Au Crédit du Maroc, en l'absence d'une assurance décès invalidité, tout octroi d'un financement est accompagné d'un engagement du client de souscrire à une assurance takaful dès sa commercialisation et avec la possibilité pour la Banque de rendre exigible le financement en cas de non-respect de cet engagement.

8. Risque opérationnel

Le Crédit du Maroc a adopté la définition issue des recommandations de Bâle 2 pour le risque opérationnel. Il s'agit des pertes résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'événements extérieurs, risque juridique inclus.

> Dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en place par la banque vise à identifier l'ensemble des sources de risques majeurs en vue de les couvrir (fraude interne, fraude externe, pratiques en matière d'emploi et sécurité sur le lieu de travail, clients produits et pratiques commerciales, dommages aux actifs corporels, dysfonctionnements de l'activité et des systèmes, exécution livraison et gestion des processus).

1. Les principaux enjeux

- La maîtrise du coût des risques opérationnels,
- La prévention des grands risques,
- L'optimisation de la couverture des risques,
- L'intégration du triple impact réglementaire à savoir le pilotage par les fonds propres, la supervision réglementaire et la communication financière.

2. Les composantes du dispositif

Le dispositif de gestion des risques opérationnels mis en œuvre s'articule autour de quatre composantes :

> La composante organisationnelle

La surveillance des risques opérationnels est confiée à une entité relevant du contrôle permanent des risques, structure faîtière du dispositif de contrôle interne de la banque.

Le système d'audit interne vérifie périodiquement que le dispositif de gestion des risques opérationnels est mis en œuvre avec efficacité au niveau de l'ensemble de l'établissement.

Le Directoire assure un suivi régulier de la situation des risques via le Comité des Risques Opérationnels présidé par le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance, via le Comité des risques, est informé des risques importants et s'assure de la prise en compte de ces risques.

> La composante qualitative

Elle permet d'évaluer et de prévenir les risques à travers la cartographie des risques opérationnels.

La composante quantitative

Elle permet de mesurer et surveiller le coût du risque et les incidents à travers le suivi des pertes et la mise en place d'un dispositif d'alerte.

> La composante d'allocation de fonds propres

Par prudence, l'établissement a retenu une allocation des fonds propres basée sur la méthode « indicateurs de base » avec l'objectif d'évoluer rapidement vers la méthode « standard ».



3. Sécurité des systèmes d'information

La sécurité des systèmes d'informations est assurée avec la mise en place d'une politique de sécurité et d'un dispositif de contrôle permanent. Des tests d'intrusions et des scans de vulnérabilité, ainsi que des évaluations de la sécurité des systèmes d'informations sont régulièrement réalisés.

4. Plan de Continuation des Activités

Pour assurer la continuité des activités de la banque en cas de sinistre, l'établissement dispose d'un Plan de Continuité d'Activités, composé :

- d'un Plan de Secours informatique pour secourir les services informatiques critiques;
- d'un Plan de Repli Utilisateurs avec aménagement d'un site de repli devant servir en cas de sinistre ;
- d'un dispositif de gestion de crise ;
- d'un dispositif de continuité d'activité spécifique au scénario de pandémie grippale.

Ce PCA est régulièrement testé et amélioré. Ainsi, chaque année, plusieurs tests unitaires PRU et au moins un test PSI sont réalisés.

S'agissant du risque opérationnel lié à la refonte du Système d'Information, ce dernier est suivi et maitrisé. Il est couvert par la cartographie des risques opérationnels relatifs aux activités du groupe.

5. Prestations de services essentielles externalisées

En matière de gestion des activités externalisées, la banque dispose d'une politique d'externalisation formalisée, qui précise :

- les modalités d'externalisation par la Banque de ses prestations ;
- les clauses juridiques qui engagent le prestataire ;
- les indicateurs de suivi du niveau de qualité de la prestation et de mesure de la performance.

Les Conventions de services comprenant des indicateurs de qualité ont permis à l'établissement d'intégrer le suivi de ces activités dans le dispositif de contrôle interne.

6. Respect des obligations FATCA - (Foreign Account Tax Compliance Act) :

Le crédit Du Maroc, en tant qu'institution financière filiale du Groupe Crédit Agricole S.A, ainsi que ses 2 filiales également concernées, CDM Offshore et CDM Capital, disposent d'un statut conforme à la réglementation FATCA depuis son entrée en vigueur.

FATCA est une loi américaine visant à renforcer la lutte contre l'évasion fiscale de citoyens ou résidents fiscaux américains.

Afin de répondre aux obligations imposées par cette réglementation à portée extraterritoriale, les institutions financières non-américaines (Foreign Financial Institutions ou FFIs) doivent identifier et communiquer des informations concernant leurs titulaires de comptes d'origine ou résidents US.

Le Crédit Du Maroc a adopté depuis décembre 2016 le statut FATCA « Participating FFI hors accord IGA avec reporting agrégé » et procède régulièrement depuis 2016 au reporting annuel directement auprés de l'IRS américain conformément à la réglementation FATCA, et en respect aux dispositions légales marocaines.

Enfin, le Crédit Du Maroc, et ses filiales ont mis en place un dispositif adéquat qui leur permet d'être en conformité par rapport à la réglementation FATCA et qui fait l'objet d'une certification annuelle par son Responsable Officer.



Section XIV - ANNEXES



1. Statuts

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm statuts lassemblee generale mixte du 21 mars 2019.pdf

2. Rapports de notation

Moody's

2020

 $\underline{https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/mdys_published_credit_opinion_credit_du_maroc_18may20.pdf}$

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_janvier_2018.pdf
https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_juillet_2018.pdf
https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_moodys_decembre_2018.pdf

2017

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cdm confidential credit opinion moodys mars 2017.pdf

Capital Intelligence

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_notation_capital_intelligence_septembre_2019.pdf
2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport de notation capital intelligence septembre 2018.pdf **2017**

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport capital intelligence septembre 2017.pdf

3. Rapports des commissaires aux comptes

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport des cac sur les etas financiers consolides dec18.pdf https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport des cac sur les etas financiers sociaux dec18.pdf 2017

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_des_cac_sur_les_etas_financiers_consolides_dec17.pdf https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_des_cac_sur_les_etas_financiers_sociaux_dec17.pdf

4. Rapports spéciaux des commissaires aux comptes

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport special des cac au 31 decembre 2019.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport special des cac dec18.pdf



2017

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport special des cac dec17 0.pdf

5. Attestations d'examen limité des commissaires aux comptes

S1 2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport general des etats consolides au 30 juin 2020.pdf https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport general des etats sociaux au 30 juin 2020.pdf

S1 2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/attestation conso cdm 30 juin 2019.pdf https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/attestation social cdm 30 juin 2019.pdf

S1 2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/attestation_cdm_comptes_sociaux_30_juin18.pdf https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/attestation_social_cdm_30_juin_2019.pdf

6. Indicateurs financiers

T3 2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/resultats financiers au t3 2020.pdf

T1 2020

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/publication_financiere_credit_du_maroc_resultats_au_31_mars_2020.pdf

7. Rapports financiers semestriels

S1 2020

Https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport financier semstriel s1 1.pdf

S1 2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/cp_et_livret_financier_semestriel_s1_2019_0.pdf

8. Rapports financiers annuels

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/livret_financier_2019_vfinal.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/pictures/rapport_financier_cdm_2018_vf_compressed.pdf

2017

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/pictures/rapport financier 2017 def 1.pdf



9. Rapports annuels

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_annuel_cdm_2018.pdf

2017

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport annuel cdm 2017.pdf

10. Rapports de gestion

2019

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/credit_du_maroc_rapport_de_gestion_cs_fevrier_2020.pdf

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport de gestion du directoire exercice 2018 0.pdf

2017

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_de_gestion_du_directoire_exercice_2017_vf.pdf

11. Rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale

2018

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport rse 2018.pdf

2017

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/rapport_rse_28-11-18.pdf

12. Communiqués de presse

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/notedettesubordonne.pdf

 $\underline{https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/communique_janv2019.pdf}$

https://www.creditdumaroc.ma/sites/default/files/10.pdf

 $\underline{https://www.creditdumaroc.ma/institutionnel/le-credit-du-maroc-signe-un-contrat-de-promotion-immobiliere-avec-yamed-construction}$